DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12766 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 13 FÉVRIER 1986

L'interminable guerre du Golfe

La nouvelle offensive iranienne dans le sud de l'Irak ne constitue pas une surprise. Malgré l'équilibre qui s'était créé depuis près de deux ans le long de la frontière, et la terrible saignée subie par les antagonistes, le régime de Téhéran n'a jamais abandonné son rêve de « châtier l'agresseur Saddam Hussein », coupable d'avoir déclenché en septembre 1980 la guerre du Golfe.

La trêve relative qui s'était instaurée au cours des récents mois sur le front terrestre n'a jamais signifié que l'imam Khomeiny avait renoncé à son objectif de couper le port de Bassorah du reste de l'Irak. Elle était plutôt destinée, dans l'esprit des dirigeants islamiques, à combler les lacunes qui ont causé l'échec de l'offensive de février – mars 1985 dans les marais de Howeiza. Présentant son nouveau cabinet au Majlis vers la fin d'octobre, le premier ministre iranien, Mir Moussavi, avait été on ne peut plus clair sur ce point en affirmant que son pays resterait sur le pied de guerre « même si les hostilités devaient se prolonger encore pendant vingt ans ».

Pour entretenir l'esprit guerrier et neutraliser les propos défaitistes fort répandus à Téhéran, même dans certains milieux proches du pouvoir, les dirigeants ont organisé depuis novembre dernier une campagne de mobilisation populaire avec le départ pour le front de milliers de volontaires ou supposés tels, groupés dans les « caravanes de Kerbala », du nom de la ville sainte chiite irakienne, devenue le symbole de la guerre religieuse menée contre les « mécréants de Bagdad ».

Il ne semble pas cependant que ces « volontaires » – les « bassidjs » – aient joué un rôle quelconque dans la bataille en cours, qui paraît conduite selon les règles de la guerre classique. Dans ce cas, les militaires iraniens auraient profité de la leçon des échecs passés pour renoncer définitivement à la tactique des « attaques par vagues humaines successives » dont le coût était devenu insupportable même pour les bassidjs – toujours prêts à sacrifier leur vie dans la voie de Dieu.

Mais le succès initial obtenu par l'armée de Téhéran ne doit pas faire illusion. L'occupation du port irakien de Fao constitue, certes, un rude coup pour le moral de Bagdad, mais la partie n'est pas encore jouée. Toutes les offensives militaires iraniennes lancées depuis deux ans ont échoué, d'abord parce que la logistique n'avait pas suivi, et ensuite parce que les Irakiens ont su colmater les brèches, grâce aux armements perfectionnés qu'ils reçoivent en abondance aussi bien de l'Ouest que de l'Est.

Les prochains jours diront si les militaires iraniens ont pris en considération ces données de la guerre du Golfe. Les responsables de Téhéran sont de toute façon décidés à poursuivre leur guerre d'usure avec l'espoir que celle-ci finira à la longue par ébranler le « colosse aux pieds d'argile » qu'est pour eux le voisin irakien.

La stratégie de Téhéran est cependant une arme à double tranchant. Dominé dans le domaine de la guerre classique, l'Irak a recours depuis près de deux ans, grâce à sa supériorité dans le domaine de l'aviation, à une tactique dont l'objectif fondamental est d'asphyxier graduellement le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, talon d'Achille de la République islamique. Cela a déjà coûté fort cher à l'économie iranienne, menacée de surcroît par la chute du prix du pétrole. Le temps n'est peut-être pas loin où le régime de Téhéran sera obligé de choisir entre les canons et le beurre.

(Lire nos informations page 3.)

L'IMBROGLIO ÉLECTORAL AUX PHILIPPINES

Le président Reagan dépêche un émissaire à Manille

Face à la crise politique aux Philippines, que l'imbroglio électoral aggrave chaque jour, le président Reagan a apparemment choisi de... temporiser. Il a cependant décidé de dépêcher à Manille un négociateur chevronné, M. Philip Habib, pour tenter de dégager une formule de compromis, que les partisans de Mme Aquino, au demeurant, rejettent « a priori ».

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a, pour l'instant, renoncé à qualifier l'élection présidentielle aux Philippines de frauduleuse, et à voir dans ses résultats la preuve d'une large volonté de changement. Cette option rejetée, le président américain oscille d'une déclaration à l'autre, entre une acceptation implicite d'un pur et simple maintien au pouvoir de M. Marcos, et une pression en faveur d'un compromis politique.

Le premier choix s'exprime dans une phrase de la conférence de presse télévisée que donnait M. Reagan mardi 11 février en début de soirée : « *Le choix du gouvernement aux Philippines sera l'affaire de la population philippine et non pas des Etats-Unis et nous allons essayer de maintenir* [nos] *relations quelque soit le gouvernement institué par le choix populaire.* » Dans une situation où chacun sait que l'aptitude de M. Marcos à ne pas se retirer dépend précisément de l'attitude adoptée par Washington, ce propos revient à lui laisser le soin de définir le verdict des urnes – et à l'encourager à le faire prestement.

La tentation d'essayer de dégager une formule de compromis entre M. Marcos et Mme Aquino se reflète, elle, dans la décision d'envoyer à Manille un négociateur de renom, l'ambassadeur Philip Habib, pour y étudier la meilleure manière « *d'aider à donner consistance aux espoirs et possibilités de démocratie* (...) *et de continuer à travailler à des réformes essentielles* », ainsi que pour s'y entretenir « *avec les dirigeants des deux partis politiques, l'Eglise, les responsables gouvernementaux et les représentants du secteur privé* ».

Ce flottement dans la déclaration paraît directement résulter de la surprise causée à la Maison Blanche par l'ampleur de la percée de Mme Aquino, et par la manipulation burlesque des urnes et du décompte des voix. On avait, en effet, escompté que les deux seraient moins évidentes et que la santé déclinante de M. Marcos délimiterait ensuite une période d'une longueur appropriée à une transition sous contrôle.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

L'ENQUÊTE SUR LES ATTENTATS

Des dizaines d'interpellations à Paris et en province

Après les attentats commis ces derniers jours à Paris, des policiers, parmi lesquels des agents de la Direction de la surveillance du territoire (DST), ont interpellé, mercredi 12 février à l'aube, à Paris et dans plusieurs villes de province, des dizaines de personnes originaires du Proche-Orient et pouvant avoir des liens avec les milieux du terrorisme international.

A Paris, Marseille, Lyon, Metz et Tours notamment, les policiers ont interpellé mercredi matin à leur domicile, une cinquantaine de personnes selon un premier décompte : des Arméniens, Iraniens, Libanais, Palestiniens, Syriens, Libyens... Les inspecteurs du contre-espionnage ont entendu les personnes interpellées et ont procédé à des perquisitions et saisies de documents. Cette opération a été décidée sur commission rogatoire du juge d'instruction, M. Alain Marsaud.

Ces interpellations sont destinées à vérifier la situation des personnes interrogées et à recueillir des informations sur leurs activités récentes. Elles visent aussi à créer un climat d'insécurité pour les terroristes opérant en France ou projetant d'y commettre des attentats.

La dernière opération de ce genre remonte aux lendemains de l'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983 (huit morts, une cinquantaine de blessés). A partir de renseignements fournis par la DST, la police judiciaire de Paris avait alors interpellé une quarantaine de personnes dans les milieux arméniens et, parmi elles, les militants de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), auteurs de l'attentat et condamnés depuis.

On explique de source judiciaire que le coup de filet lancé mercredi est une « *réplique de la loi aux attentats commis à Paris* » au cours de la semaine du 3 au 9 février et qui ont fait au total dix-neuf blessés.

On déclare de même source que ce coup de filet, lancé à partir de renseignements recueillis « *par les services français et étrangers* » ne portera pas forcément ses fruits, mais on affirme que rien ne doit être négligé.

Après les attentats commis à Paris la semaine dernière, le dispositif policier mis en place dans la capitale avait été renforcé. Au cours d'un contrôle, vendredi 7, les policiers avaient repéré une voiture suspecte dont les passagers se sont enfuis. A bord de ce véhicule les enquêteurs ont découvert des armes d'un modèle souvent utilisé par les terroristes *(lire page 11, les informations sur cette enquête)*. Cette découverte a certainement renforcé la conviction des policiers que leurs efforts n'étaient pas vains.

L'ÉGLISE FACE AUX RÉGIMES AUTORITAIRES

Le prélat et le despote

Si les événements de Haïti et des Philippines ont éclipsé le voyage en Inde de Jean-Paul II, ils ont souligné, en revanche, le rôle déterminant de l'Eglise catholique dans ces deux pays. A Manille, des prêtres en chasuble jaune – couleur de l'opposition – n'en finissent pas de célébrer des messes qui ne trompent personne. A Port-au-Prince, le nouveau ministre de l'information a trouvé normal de conclure son message au peuple haïtien par un « *Vive l'Eglise !* » retentissant.

C'est une règle classique : dans de nombreux régimes autoritaires, l'Eglise est amenée, bon gré mal gré, à faire de la suppléance politique. N'est-elle pas la seule force organisée face au pouvoir ? On le constate – avec de sensibles différences – en Pologne comme au Chili, au Zaïre comme au Nicaragua. Dans ces nations à forte influence catholique, elle dispose d'un réseau exceptionnel à travers tout le pays, avec des permanents, des mouvements de jeunesse, des locaux, des journaux ou des radios. Sans compter ses liens internationaux et l'appui du Vatican. Cette institution devient alors le refuge, sinon le porte-parole, d'une opposition inorganisée.

Mais ce n'est pas toujours le cas. En Argentine, par exemple, l'épiscopat a perdu toute crédibilité par ses compromissions avec l'ancien pouvoir et son silence sur les disparitions. Le mouvement est, en tout cas, très lent. Pour que l'Eglise se dresse contre un régime autoritaire, il lui faut généralement de longues années. D'autant qu'elle est souvent face à des dirigeants qui s'affirment catholiques et poussent même le zèle assez loin. Ferdinand Marcos ne faisait-il pas, jusqu'en 1979, une retraite annuelle de huit jours, avec un jésuite... sur son yacht privé ?

Ce n'est qu'en février 1983 qu'une lettre pastorale, signée par la plupart des évêques philippins, a dénoncé la pauvreté, les violences et la corruption. Jusqu'alors, l'Eglise faisait de la « *collaboration critique* » avec le régime, après avoir approuvé la loi martiale de 1972. Retard similaire à Haïti, malgré l'adaptation du catholicisme à la culture locale au milieu des années 60. D'une part, le pouvoir avait pu expulser une partie du clergé étranger qui en était l'élément moteur. D'autre part, le concordat permettait au président Duvalier, jusqu'à une date récente, de choisir les évêques. Ainsi freinée, l'Eglise haïtienne n'a vraiment commencé à contester le régime qu'à partir de 1980.

Mais lorsque la machine se met en marche, elle peut ressembler à un rouleau compresseur. Et malheur au dictateur catholique qui dresse les évêques contre lui ! Jean-Claude Duvalier en a fait l'amère expérience l'an dernier avec une loi visant à écarter l'Eglise du champ politique et social.

Ces conversions tardives des évêques peuvent passer pour de l'opportunisme. Ne prennent-ils pas un train en marche, s'adaptant à l'opinion publique faute de l'avoir précédée ? On peut y voir aussi la formidable capacité d'adaptation de l'Eglise, cent fois vérifiée au cours des siècles. Mais d'autres raisons, plus profondes, ne doivent pas être oubliées : si les catholiques ont découvert tardivement les droits de l'homme, ils en sont souvent devenus les champions.

Les effets du concile Vatican II se font sentir tôt ou tard. Des laïcs s'engagent contre le désordre établi. Pourchassés par le pouvoir, ils demandent protection à l'Eglise. Parallèlement, des prêtres entrent dans le combat politique et provoquent des réactions encore plus vives. L'épiscopat se voit alors contraint de les protéger, et le processus s'engage. Il faut parfois des années pour qu'une minorité de prélats fasse basculer la conférence épiscopale dans l'opposition au régime.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

VIENNE 1880-1938 AU CENTRE POMPIDOU

Le berceau de la modernité

Vienne 1880-1938 : un moment de vertige dans l'histoire de l'Europe, où après des décennies de mûrissement lent et prospère, tout a basculé, les signes se sont inversés, un monde nouveau s'est mêlé à l'ancien, l'a sapé, renversé. De cette révolution culturelle l'exposition organisée au Centre Georges-Pompidou va témoigner jusqu'au 5 mai, pour la première fois. Beaucoup des manifestations jusqu'ici consacrées à Vienne se sont limitées dans le temps à la fin de la première guerre mondiale, quand l'empire se disloque et que le dernier empereur Habsbourg quitte le trône pour l'île de Madère. On ne retient souvent que l'aspect « fin de siècle »

Or Vienne, c'est non seulement, comme le disait le brillant et prophétique Karl Krauss, fondateur et principal rédacteur de la revue *Die Fackel* dans les années 1900, « *le laboratoire de l'apocalypse* », c'est aussi le berceau de la modernité : Vienne « naissance d'un siècle ». Dans le même lieu, le même temps, qui voit s'achever le plus long règne – soixante huit ans – de la très longue dynastie des Habsbourg, plusieurs des éléments-clés de la culture contemporaine voient le jour. Tout n'a pas été inventé à Vienne de ce qui fait le vingtième siècle, sans doute ; il se passait aussi « quelque chose » à Paris, entre autres mais bien des œuvres décisives y sont nées, celles, en littérature, de Robert Musil et de Joseph Roth ; au cinéma, de Fritz Lang et de Billy Wilder ; en philosophie, de Karl Popper et de Ludwig Wittgenstein.

Bien des ruptures fécondes aussi : en peinture, c'est l'apparition des sécessionnistes, en opposition au pompiérisme impérial, c'est l'or et les femmes redoutables de Gustav Klimt, les tourments émaciés d'Egon Schiele, les portraits explosés d'Oskar Kokoschka. En musique, Arnold Schoenberg succède au roi Mahler. En architecture, on renonce à la débauche ornementale de la décoration officielle, et l'on repense la fonction des bâtiments, on épure, avec Otto Wagner et Adolf Loos. Et dans cet univers si lourdement lesté de conventions et de monuments, un homme va commencer à s'interroger sur ses rêves et ceux de ses compatriotes. Freud sera, pour l'idée que se fait l'homme de lui-même, de sa position, un véritable séisme, comme avant lui Galilée. A Vienne aussi vint au monde un certain Adolf Hitler, pour une toute autre carrière.

MICHEL BRAUDEAU.

(« Le Monde des arts et des spectacles », pages 17 à 19.)

UN HÉLICOPTÈRE SUPER-FRELON S'ABIME AU LARGE DE LA CORSE

Un seul survivant, treize disparus

étranger

LA LIBÉRATION D'ANATOLI CHTCHARANSKI ET L'ÉCHANGE

Anatoli Chtcharanski a reçu, mardi soir 11 février, l'accueil le plus chaleureux à Jérusalem, où il est arrivé quelques heures après sa libération à Berlin, sur le pont de Glienicke, parallèlement à un échange d'agents secrets entre l'Est et l'Ouest.

• A WASHINGTON, le président Reagan a évoqué le départ d'URSS du dissident soviétique en exprimant l'espoir qu'il ne s'agissait que d'un *« début »*. Il a cru pouvoir ajouter lors de sa conférence de presse qu'il n'avait *« aucun moyen de juger »* si les Soviétiques utilisaient un *« argument valable »* en disant qu'ils ne pouvaient laisser émigrer Andréi Sakharov en raison des secrets militaires dont l'académicien serait encore porteur.

• A PARIS, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, s'est *« réjoui »* de la libération d'Anatoli Chtcharanski et a rappelé que le président Mitterrand et le gouvernement français étaient à plusieurs reprises intervenus en sa faveur auprès des autorités soviétiques. M. Dumas a ajouté qu'il avait de *« bonnes raisons de penser que d'autres gestes de caractère humanitaire seront rendus publics dans les prochaines semaines »*.

• A MOSCOU, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a sèchement refusé mardi de commenter la libération d'Anatoli Chtcharanski et l'échange Est-Ouest d'agents secrets. Interrogé au cours d'une conférence de presse, il a considéré que la question était *« hors sujet »* et a pris congé des correspondants. Aucun des quotidiens soviétiques ne mentionne l'événement.

• A VARSOVIE, en revanche, la télévision polonaise a annoncé l'échange intervenu à Berlin, assimilant Anatoli Chtcharanski aux *« espions occidentaux qui purgeaient des peines dans des pays socialistes »*.

• L'agence est-allemande ADN a employé une formule plus subtile. Signalant l'échange de *« personnes emprisonnées »* aux Etats-Unis, en RFA, en URSS, en Tchécoslovaquie, en Pologne et RDA, elle ajoute que *« parmi elles figuraient plusieurs espions »*.

A Jérusalem une prière d'allégresse

De notre correspondant

Jérusalem. — Il est enfin là, si petit et radieux face à l'immense Mur des lamentations qui, ce soir, porte bien mal son nom. La corne de bélier dans laquelle souffle le rabbin, en cette nuit clémente, annonce une prière d'allégresse. Il est là, presque invisible, noyé parmi la foule qui, dans un joyeux délire, tangue et chavire, comme pour mieux le porter jusqu'aux pierres ancestrales. Derrière lui, au-delà du cercle des caméras et des projecteurs, le silence et le calme tardent à s'établir.

Qu'importe. Il se recueille quelques instants, incliné vers la roche. Pour Anatoli Chtcharanski, cet instant de bonheur a la fulgurance d'une promesse enfin tenue.

Sa prière achevée, il tourne le dos au mur et, sous l'incessant pétillement des flashes, retraverse la grande esplanade, comme il était venu, hissé sur les épaules de quelques solides barbus qui traînent dans leur sillage la foule turbulante. Profitant de l'aubaine, un petit groupe de rabbins ultra-orthodoxes, hostiles à la construction d'un centre universitaire mormon à Jérusalem, déploie ses banderoles face aux objectifs. Les entend-il l'adjurer de *« tout faire pour protéger cette religion au nom de laquelle il a tant sacrifié ? »*

La vague humaine l'emporte lentement sur sa crête, minuscule et triomphant. Pour celui que tout le monde tutoie affectueusement ce soir, et qu'on appelle déjà Nathan — son prénom hébraïque, — demain sera bien assez tôt pour découvrir en Israël les mille visages du judaïsme au quotidien. Pour l'heure, c'est la fête, et les trois musiciens qui l'accompagnent depuis l'aéroport donnent le signal d'une nouvelle ronde joyeuse.

Avant cet épilogue à la fois solennel et bon enfant d'une folle journée ouverte dans l'aube glaciale de Berlin, il y eut quelques autres grands moments. Et d'abord, au pied du petit avion blanc qui venait de ramener à Sion le couple Chtcharanskif cette double et longue étreinte entre Anatoli et les deux principaux personnages du pays, MM. Shimon Pérès et son adjoint, Ytzhak Shamir. Une certaine gaucherie rendit l'enlacement plus émouvant quand le premier ministre embrassa le front lisse du célèbre dissident. *« Comment allez-vous ? »*, demanda M. Pérès. *« Tout va bien »*, répondit Anatoli en hébreu.

Souriante et contenant son émoi, celle qu'Anatoli appelle *« mon Avital »* ajoutait, de temps à autre, à son intention, un ou deux mots de commentaire pour compléter les présentations faites par M. Pérès, face à tous ces visages sur lesquels l'ancien refuznik n'aurait pu mettre un nom. *« Celui-ci, tu vois, c'est M. Sharon, celui-là, M. Burg... »* Et lui, gentiment, se laissant guider comme un enfant timide, continuait de serrer des mains à la ronde en prenant soin de ne pas lâcher celle de cette femme qu'il n'avait pas revue depuis douze ans.

« Les pharaons de notre temps »

M. Yaacov Tsur, ministre de l'intégration, lui remit sa carte de nouvel immigrant. Anatoli avait déjà en poche un passeport tout neuf reçu le matin même à Francfort des mains de l'ambassadeur d'Israël en Allemagne fédérale. Bras levés, il fit le salut de la victoire et prit la parole pendant la cérémonie d'accueil organisée par le comité pour la libération des juifs d'URSS. Il s'exprima d'abord en hébreu — qu'il parle avec un fort accent russe — puis en anglais.

« Il m'est difficile, déclara-t-il, *de parler maintenant, car aucune langue ne peut traduire mes sentiments. C'est le plus beau jour de notre vie. Il y a douze ans, j'avais dit à Avital : « A bientôt à Jérusalem. » Mais ma route fut aussi longue et dure que l'exil de notre peuple. Parce que les pharaons de notre temps décidèrent d'annoncer une nouvelle conspiration juive contre la Russie. J'ai toujours senti l'ardeur de leur haine contre nous. Il n'y a pas de complot juif contre le régime soviétique mais un lien très étroit avec Israël, que rien ne peut briser. »*

Autre temps fort : le rendez-vous téléphonique entre Washington et Tel-Aviv, peu après 21 heures locales. Assis dans le salon d'honneur de l'aéroport Ben-Gourion, M. Pérès et le couple Chtcharanski remercièrent tour à tour Ronald Reagan, qui était au bout du fil. Aux côtés du premier ministre, pendant cette cérémonie visiblement bien préparée, M. Shamir opinait. Mais il ne fut pas invité à prendre l'appareil.

« Je tiens à vous dire, commença M. Pérès, *combien nous sommes émus et heureux de participer à cet événement historique. Je vous remercie, ainsi que le chancelier Kohl, pour vos efforts qui ont permis à un homme exceptionnel de rejoindre sa patrie ».*

Puis Anatoli enchaîna : *« Cher président, je connais l'importance de votre rôle pour obtenir ma libération. Bien sûr, comme vous le savez très bien, je n'ai jamais été un espion américain. Mais j'ai seulement eu de nombreux contacts avec des politiciens, des journalistes et des avocats américains en tant que porte-parole du mouvement national juif et du groupe de surveillance des accords d'Helsinki. Je vous prie de transmettre à votre peuple ma plus profonde gratitude. »* A tous, M. Reagan répondit *« de tout cœur »* par un *« mazel tov »*, le *« bonne chance »* des juifs.

Plusieurs milliers de personnes attendaient Chtcharanski à la sortie de l'aérogare. Drapeaux, banderoles, portraits, musique, chants : l'austère bâtiment avait un air de kermesse. Plus tôt, un député avait récité l'antique prière pour la résurrection des morts. Cette fois, l'ambiance était aux airs joyeux. *« Pendant que j'étais enfermé solitaire dans mon cachot,* venait de raconter Anatoli, *je me suis toujours senti en communion avec vous. Et je chantais un chant israélien. »* Alors tout le monde reprit en chœur, au son de l'accordéon, cette chanson des retrouvailles qui dit : *« Comme il est bon et agréable d'être ensemble. »*

« La lutte continue »

Anatoli esquissa un geste vers sa femme, comme pour l'embrasser, mais Avital, rougissante, évita ce baiser public et serra très fort la main de son mari. Un peu plus tard, elle lui mit sur la tête une calotte bleu et blanc, aux couleurs d'Israël. Sur l'estrade, où se trouvaient aussi MM. Pérès, Sharon et Tsur, Anatoli dit encore quelques mots et reçut un bouquet de fleurs avant de « monter » vers Jérusalem. Le couple Chtcharanski passa sa première nuit commune en Israël dans un appartement d'un quartier résidentiel de la capitale mis à sa disposition par les autorités.

« Bienvenue chez vous, Anatoli. Que beaucoup d'autres vous suivent », avait lancé M. Haïm Herzog, président de l'Etat, alors que l'ancien détenu volait encore vers Israël. Un vœu pieux sans doute. Car tout le monde le sait ici : l'hirondelle Chtcharanski ne fera pas le printemps des refuzniks. Personne ne croit en Israël à un assouplissement de la politique d'émigration envers les juifs soviétiques. En janvier, soixante-dix-neuf juifs seulement ont quitté l'URSS et dix-neuf sont arrivés ici.

« L'arrivée de Chtcharanski est une fête, disait M. Shamir. *Mais il ne faut pas se leurrer : il s'agit d'un seul homme — fût-il un symbole — et la lutte continue pour des dizaines de milliers d'autres ».* C'est aussi l'avis d'Anatoli-Nathan, qui a fait serment de ne jamais oublier tous ceux qui n'ont pas eu sa chance.

J.-P. LANGELLIER.

L'initiative de l'opération a été prise par les Soviétiques

indique-t-on à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — L'initiative des négociations qui ont abouti à la libération, mardi 11 février, à Berlin-Ouest, du dissident soviétique Anatoli Chtcharanski, avait été prise par Moscou. C'est ce qu'on indique aujourd'hui dans les milieux proches du gouvernement allemand à Bonn, où l'on précise que ce sont les Soviétiques eux-mêmes qui ont chargé l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel de prendre contact à cet effet avec les autorités ouest-allemandes et américaines. Cette initiative remonte à une date non précisée, mais antérieure au sommet de Genève entre le président Reagan et le numéro un soviétique, M. Gorbatchev.

Vingt-quatre heures après l'échange d'espions auquel a donné lieu la libération de Chtcharanski, le pont de Glienicke est retourné à sa solitude. Les deux sculptures qui en ornent l'entrée côté ouest — un Neptune et un Centaure féminin au buste généreux — ont repris leur vieille silencieuse. En arrière-plan, les deux drapeaux soviétique et est-allemand montent la garde sur les glaces de la rivière Havel.

A 11 h 55 précises, Anatoli Chtcharanski, encadré par Wolfgang Vogel et l'ambassadeur américain en RDA, avait franchi sous une cocarde frappée du marteau et du compas — les emblèmes du Parti communiste est-allemand — la limite entre la zone américaine de Berlin-Ouest et la RDA, symbolisée par le milieu du pont. Il y avait été pris en charge par l'ambassadeur américain à Bonn, M. Richard Burt, et le secrétaire ouest-allemand aux affaires interallemandes, M. Rehlinger. La scène s'est déroulée, comme prévu, à l'abri des regards indiscrets. Deux minibus noirs de la mission américaine à Berlin-Ouest avaient été placés en travers du tablier du pont.

Engoncé dans un manteau noir et coiffé d'une toque de fourrure, le dissident soviétique n'a été aperçu, du côté occidental, qu'une fois franchi ce premier barrage. Il a été immédiatement invité par M. Richard Burt à prendre place dans sa limousine officielle qui attendait à l'entrée du pont pour l'emmener directement à l'aéroport militaire de Tumpelhof.

Souriant, saluant de la main les journalistes qui se pressaient des deux côtés de la route, Chtcharanski est apparu en bonne forme. Aucun contact direct n'a toutefois pu avoir lieu avec lui sur le sol ouest-allemand. Ses retrouvailles avec son épouse à l'aéroport militaire américain de Francfort se sont déroulées en l'absence de la presse. Peu de temps après, le couple embarquait à destination de Tel-Aviv dans un appareil militaire.

Neuf personnes

Tout avait été soigneusement programmé du côté occidental pour que la libération de Chtcharanski n'apparaisse pas, du moins formellement, comme faisant partie de l'échange d'espions opéré sur le pont de Glienicke. Une partie des difficultés des négociations de ces derniers mois, a-t-on confirmé à Bonn, avait résulté de la difficulté à mettre au point une formule permettant à chacun de sauver la face. Tout en acceptant de libérer Chtcharanski, Moscou insistait pour que l'opération se déroule dans le cadre d'un échange d'espions, afin de discréditer à travers lui les dissidents.

En définitive, l'échange a porté sur neuf personnes. Outre Chtcharanski lui-même, Bonn et Washington ont obtenu la libération de trois personnes : un Allemand de l'Ouest, Dietrich Nistroy, cinquante ans (arrêté au cours d'un séjour en Allemagne de l'Est, il y avait été accusé de travailler pour les services secrets ouest-allemands et condamné, en 1982, à la prison à perpétuité) ; un Allemand de l'Est, Wolf Georg Frohn, quarante et un ans (condamné également à la perpétuité en 1981 en RDA comme agent de la CIA) ; enfin, un Tchécoslovaque, Jaroslav Javorsky (condamné à douze ans de prison en RDA, où il avait été accusé d'organiser des passages à l'Ouest).

Au moins aussi important pour la RFA avait été le rapatriement samedi de trois ressortissants ouest-allemands détenus en URSS, sous l'accusation de tentative de corruption. Tous trois travaillaient pour des sociétés ouest-allemandes installées à Moscou. Pour Bonn, il s'agissait de cas humanitaires flagrants, en raison des manœuvres constantes des Soviétiques pour tenter de piéger les étrangers demeurant en URSS.

En échange, les Occidentaux ont relâché cinq personnes : le Soviétique Semijakov (un informaticien soviétique qui travaillait jusqu'à son arrestation dans une firme d'import-export à Cologne, où il avait été convaincu d'espionnage industriel et scientifique ; il avait été condamné en septembre 1985 à trois ans de prison) ; un lieutenant-colonel des services secrets polonais, Jerzy Kaczmarek (infiltré en RFA, où il travaillait pour le gouvernement de Brême) ; l'Allemand de l'Est Detlev Scharfenort, quarante-trois ans (condamné à quatre ans de prison en 1985 à Düsseldorf pour avoir fait du recrutement pour le compte des services secrets est-allemands dans les milieux estudiantins). Enfin, les Etats-Unis ont relâché pour leur part le couple Karl et Hana Kocher, convaincu d'espionnage au profit de la Tchécoslovaquie.

Un succès pour M. Kohl

La raison qui a conduit les Soviétiques à confier à l'avocat est-allemand Vogel le soin d'établir le contact avec les Occidentaux et de mener avec eux les négociations reste pour le moment peu claire. Me Vogel est un habitué de ce genre d'affaires, mais il y était rarement apparu au premier plan. Les Soviétiques sont restés, de leur côté, relativement discrets sur leur rôle, et aucun représentant important de Moscou n'a assisté à l'échange.

Tout en reconnaissant qu'il y a probablement un arrière-plan politique au geste du Kremlin, on se refuse dans les milieux proches du gouvernement ouest-allemand à entrer dans une analyse précise. On préfère insister sur la réticence habituelle de l'Union soviétique à reconnaître qu'elle a des agents en Occident, comme ce Semijakov, qui était détenu en Allemagne de l'Ouest. Il n'est pas impossible en réalité que Moscou ait hésité à entrer directement dans des négociations avec le gouvernement fédéral.

Depuis l'arrivée au pouvoir du chancelier Helmut Kohl, les rapports entre Bonn et Moscou n'ont jamais été très bons. Tout en maintenant d'importantes relations économiques avec la RFA, les dirigeants soviétiques n'ont cessé d'attaquer, ces dernières années, le chancelier ouest-allemand, tantôt soupçonné de « revanchisme », tantôt accusé, comme dans l'affaire des missiles ou de la guerre des étoiles, de trop faire le jeu des Américains.

Le résultat de l'opération ne s'en termine pas moins par un succès personnel pour le chancelier Kohl. La déclaration commune publiée mardi par la mission américaine de Berlin-Ouest lui rend un hommage appuyé et le place sur un plan d'égalité avec le président Reagan pour ce qui est de la responsabilité de la libération de Chtcharanski.

Celle-ci lui permet à la fois de se présenter plus que jamais comme le meilleur allié des Etats-Unis en Europe, mais également de pouvoir répondre à ses détracteurs qui l'accusent d'avoir liquidé la politique étrangère de son prédécesseur Helmut Schmidt en adoptant une attitude trop calquée sur celle de Washington. M. Kohl, à un an à peine des prochaines élections législatives, s'efforce de saisir toutes les occasions pour tenter de convaincre du contraire, au point d'affirmer, après la rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev à l'automne dernier à Genève, qu'il pouvait s'attribuer une part de responsabilité dans la reprise du dialogue entre l'Est et l'Ouest.

HENRI DE BRESSON.

Avital : douze ans de lutte contre l'oubli

De notre correspondant

Jérusalem. — Avec ses grands yeux d'un noir profond, son visage pâle et juvénile sous l'éternel foulard, sobre apprêt des juives pieuses, avec son sourire triste et sa silhouette menue, Avital Chtcharanski fait preuve, depuis douze ans, d'un courage tranquille et têtu au service d'une unique ambition : la liberté pour Anatoli. Douze ans d'espoir et d'inquiétude, d'énergie tenace et de fidélité.

Pour qu'arrive enfin le jour tant rêvé, elle a remué ciel et terre. Combien de pétitions et de discours, de meetings et de voyages, combien d'audiences sollicitées, de par le monde, auprès des puissants ? La Maison Blanche, l'Elysée, Downing Street, et Rome. Elle fut reçue partout où elle croyait trouver une aide.

A l'occasion des grandes conférences internationales, de Genève à Madrid, les responsables soviétiques la trouvèrent souvent sur leur chemin, infligeant à leurs propos lénifiants le plus criant démenti. Celle que Moscou traita d'*« aventurière »* ne fut que l'héroïne solitaire d'une inlassable croisade contre l'oubli, dont elle comprit vite qu'il serait son pire ennemi. Sans cette farouche obstination, Anatoli serait-il libre aujourd'hui ?

Les jours de doute ou d'abattement, Avital disait trouver son réconfort dans le bel optimisme qui imprégnait chaque lettre mensuelle d'Anatoli à sa mère, Mme Ida Milgrom. *« Il a tellement confiance dans l'avenir,* observait-elle, *que nous ne pouvons que croire à sa libération prochaine. »* Chaque semaine ou presque, Avital avait un contact téléphonique avec sa belle-mère qui vit près de Moscou et serait bientôt autorisée, elle aussi, à quitter l'URSS.

Dans l'épreuve, Avital est devenue juive pratiquante. Depuis plusieurs années, elle partage son temps d'étude entre les textes du judaïsme et la peinture dans une école religieuse proche de Tel-Aviv. Elle a raconté sa lutte dans un livre-témoignage publié en France en 1979 et qu'elle avait naturellement intitulé, en songeant à son mari, *L'An prochain à Jérusalem*. Pour les Chtcharanski, l'an prochain est arrivé.

J.-P. L.

M. JOSPIN : les socialistes doivent se réjouir

M. Lionel Jospin, qui participait, le mardi 11 février, à Chalon-sur-Saône, à une réunion de soutien aux listes socialistes de Saône-et-Loire, a expliqué que les socialistes, nombreux à *« s'être battus »* pour la libération de M. Chtcharanski, doivent *« se réjouir »* quand elle arrive, *« même si le troc est bizarre »*.

Le premier secrétaire du PS a ajouté : *« Quel dommage que le mot de socialisme, que les aspirations de millions d'hommes et de femmes qui s'étaient battus contre l'exploitation, contre le despotisme, aient été à ce point pervertis en Union soviétique, qu'il faille y considérer comme un criminel d'Etat Anatoli Chtcharanski ! Si le mot de socialisme n'avait pas été, à ce point, assombri par cette aventure despotique (...), le sociliasme démocratique, que nous incarnons, qui ne peut se séparer de la liberté, aurait fait des avancées beaucoup plus grandes sur notre continent. »* — *(Corresp.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication.

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

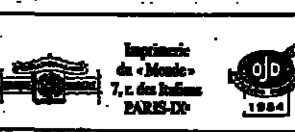
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,80 $; Yougoslavie, 110 nd.

D'AGENTS EN

La questi

De notre correspondant

Pourquoi M. Mandela demeure prisonnier ?

(De notre correspondant.)

MICHEL BOLE-RICHARD.

ET L'ÉCHANG

ive de l'opération
par les Soviétiques
ue-t-on à Bonn

Un succès pour M. Kohl

HENRI DE BRESSON.

D'AGENTS ENTRE L'EST ET L'OUEST

La question juive et la patrie soviétique

De notre correspondant

Moscou. — La pièce s'appelle *40, rue Chalom-Aleichem* et raconte l'histoire d'une famille juive déchirée par la décision de plusieurs de ses membres d'émigrer en Israël. On la donnait mardi 11 février au Théâtre Stanislavski, devant une salle comble. Les représentations ont lieu chaque semaine depuis environ un mois, et il est bien difficile d'avoir des places.

L'auteur, Arkadi Staviski, était quasiment inconnu jusqu'au succès de *40, rue Chalom-Aleichem*. Mais si sa pièce fait grand bruit à Moscou, elle y suscite des réactions très diverses dans la communauté juive.

L'action se situe à Odessa *« à la fin des années 70 »*, c'est-à-dire au plus fort de l'émigration juive. Plus de cinquante mille juifs soviétiques avaient pu partir en 1979, alors qu'ils n'ont été l'an dernier que mille cent quarante.

La famille semble habiter cet appartement d'Odessa depuis toujours. On se connaît entre voisins. Les enfants ont joué dans la cour quand ils étaient petits. Ils habitent désormais Moscou — l'un est chercheur dans un institut, l'autre médecin, — mais ont décidé d'émigrer en Israël et sont venus voir leurs parents pour tenter de convaincre ces derniers de partir avec eux. L'action se termine quand le taxi qui vient chercher toute la famille pour l'emmener à l'aéroport arrive enfin. Le père a été terrassé par une crise cardiaque. La mère décide de rester pour l'enterrer. Seul le médecin s'en va, non pas d'ailleurs en Israël mais aux Etats-Unis.

La morale qui se dégage de la pièce est conforme à la thèse officielle soviétique. Les juifs seraient heureux en URSS, alors que tous les malheurs s'abattraient sur eux *« là-bas »*, que ce soit en Israël ou aux Etats-Unis. Un protagoniste fait ainsi remarquer qu'à New-York les fenêtres des gratte-ciel sont verrouillées pour qu'on ne puisse pas se suicider ; un voisin plutôt sympathique lance une formule à l'emporte-pièce : *« Il n'y a pas de meilleur régime que le système soviétique ! »*

Si le père succombe, c'est parce que ses fils ont *« trahi »* leur *« patrie »*. La mère qui reste pour l'enterrer dit à ses enfants que leur père est mort *« sans leur pardonner »*. L'histoire se termine donc mal pour tout le monde. La conclusion est implicite : il vaut mieux rester en URSS. *« La patrie, c'est le pays où l'on est né et dans lequel on a grandi. »* Et la mère est décidément porteuse des valeurs « positives » soviétiques. Le fils médecin qui fuit aux Etats-Unis sans assister aux obsèques de son père, *« car son visa de sortie n'est valable que quelques jours »*, n'a pas le beau rôle.

Un poids passionnel considérable

La communauté juive moscovite est partagée à propos de cette pièce. Les uns y voient un louable effort pour aborder un thème jusqu'ici tabou. D'autres dénoncent une habile opération de propagande bien dans la ligne actuelle. Cette pièce n'est pas une invitation au voyage.

La question juive a un poids passionnel considérable en URSS, car elle remet en cause un dogme fondamental. La propagande officielle continue inlassablement à décrire les pogroms de l'ancien régime et le « bonheur » sans mélange d'aujourd'hui. Le *« Grand Octobre »*, comme on dit ici, a en effet émancipé les juifs de l'ancien empire russe, qui étaient des citoyens de seconde zone. Mais cet immense espoir s'est dissipé dès les années 30.

L'antisémitisme personnel de Staline, qui s'est transformé en paranoïa à la fin de sa vie, a encore assombri le tableau. Soixante-neuf ans après la révolution, certains ont l'audace de ne pas se sentir chez eux en URSS. Ils ne sont qu'une minorité, mais en butte à toutes sortes de vexations et d'intimidations. Les candidats au départ seraient sans doute moins nombreux si celles-ci n'existaient pas.

Un numerus clausus clandestin limite l'accès aux « filières » nobles de l'Université et de la recherche. La proportion de juifs qui peuvent entrer dans les facultés de médecine ou de physique les plus réputées est sournoisement contrôlée. Les plus grands mathématiciens, de nombreux physiciens, d'innombrables médecins de haut niveau, qui sont actuellement en activité, ayant souvent dépassé la cinquantaine, ne pourraient probablement pas, aujourd'hui, commencer leurs études dans les établissements les plus cotés s'ils avaient à nouveau dix-huit ans. Leurs enfants ou petits-enfants le savent, et ils doivent choisir entre une formation au rabais ou le dépôt d'une demande de visa pour Israël.

Sur la place Rouge, au milieu des touristes, un vieux juif soviétique lit avec application un manuel d'enseignement de l'hébreu. Un jeune milicien s'approche et lui dit : *« Grand-père, j'ai compris ton manège. Tu essaies d'attirer l'attention des étrangers pour t'enfuir en Israël. Mais tu es si vieux ! A quoi bon apprendre l'hébreu à ton âge ? »* Le vieux lève les yeux de son livre et réplique : *« Justement parce que je suis vieux et que je vais mourir, je veux pouvoir parler à Dieu dans sa langue quand je serai au Paradis. »* Le milicien éclate de rire : *« Et si tu allais en enfer ? » « Oh ! tu sais, je connais le russe... »*

Cette plaisanterie archiconnue dans les milieux juifs de Moscou ne faisait même plus rire le « refuznik » qui nous la racontait récemment. Voilà six ans qu'on lui *« refuse »* (d'où ce sobriquet dont tout le monde connaît le sens en URSS) son visa pour Israël. Il a été chassé de son institut. Il est vaguement veilleur de nuit à 90 roubles (environ 900 francs) par mois. Son emploi est même totalement illégal, car il remplace un Russe qui a trouvé un meilleur salaire ailleurs mais auquel il reverse 10 roubles pour travailler sous son identité.

Aucun quotidien soviétique ne faisait état ce mercredi 12 février de la libération d'Anatoli Chtcharanski ni de son arrivée en Israël. Ce nom n'est d'ailleurs connu que des deux cent mille candidats potentiels à l'émigration et des dix mille à vingt mille « refuzniks ». La communauté juive soviétique est forte de deux à trois millions de personnes, selon que l'on se réfère aux chiffres officiels ou à des estimations privées.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Pourquoi M. Mandela demeure prisonnier ?

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Le ministère sud-africain de la justice a coupé court aux spéculations selon lesquelles M. Nelson Mandela, le dirigeant noir emprisonné depuis vingt-trois ans, serait relâché ce mercredi 12 février. Ces rumeurs émanaient d'Israël où il a été confirmé que des contacts avaient eu lieu entre M. Shimon Pérès et le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, à propos de la libération de MM. Chtcharanski et Mandela. Dans un communiqué, M. Kobie Coetzee, ministre sud-africain de la justice, a indiqué que le dirigeant de l'ANC (Congrès national africain) ne pouvait être libéré car les conditions posées par le chef de l'Etat lors de son discours du 31 janvier n'avaient pas été satisfaites.

Le texte du communiqué précise que la position du gouvernement reste inchangée, et réitère la proposition du président sud-africain : *« Si je libère Nelson Mandela pour des raisons humanitaires, Chtcharanski, Sakharov et Wynand du Toit* (prisonnier sud-africain en Angola) *ne pourraient-ils être libérés pour les mêmes raisons ? Une réponse positive à cette question pourrait certainement constituer les bases de négociations entre les gouvernements intéressés. »*

Le communiqué conclut en ces termes : *« La libération de Chtcharanski n'a pas rempli les conditions posées par du chef de l'Etat. M. Mandela ne peut, de ce fait, être libéré. »*

Comme M. Gorbatchev a déclaré que Sakharov resterait dans son exil à Gorki, et que l'Angola s'est opposée à toute négociation sur le terrain proposé par l'Afrique du Sud, on voit mal comment on pourrait sortir de l'impasse actuelle, d'autant que M. Nelson Mandela a toujours refusé toute libération conditionnelle, c'est-à-dire impliquant soit l'exil, soit un renoncement formel à la violence.

Malgré les pressions croissantes, le gouvernement sud-africain ne sait toujours pas comment se sortir de ce casse-tête et se débarrasser de ce prisonnier de soixante-sept ans, décidément de plus en plus encombrant.

MICHEL BOLE-RICHARD.

PROCHE-ORIENT

LA RELANCE DE LA GUERRE DU GOLFE

• Bagdad assure avoir repoussé l'offensive iranienne
• Téhéran affirme poursuivre son opération en territoire irakien

Le gouvernement irakien a assuré, mardi 11 février, que ses troupes avaient repoussé l'offensive iranienne lancée il y a deux jours et qu'elles avaient reconquis l'île d'Oum-Rassas, dans le Chatt-el-Arab, le large cours d'eau marquant la frontière entre les deux pays. Reconnaissant que les forces iraniennes avaient bien franchi le cours d'eau, le général El-Rachid, commandant la troisième armée irakienne, a affirmé, mardi soir, que l'offensive de Téhéran était *« complètement écrasée »*. L'armée irakienne a livré bataille durant dix-huit heures pour reprendre l'île d'Oum-Rassas, a dit le général El-Rachid, alors que la veille encore les autorités de Bagdad avaient catégoriquement démenti que cet îlot fût tombé aux mains de l'ennemi.

Selon Radio-Bagdad, le général El-Rachid, devant le succès de la contre-offensive irakienne, a même demandé au président Saddam Hussein l'autorisation de poursuivre en territoire ennemi et de marcher sur la ville iranienne de Khorramchahr. Les Irakiens, qui démentent que l'Iran se soit emparé de Fao, ancien terminal pétrolier au sud de l'Irak, ont encore indiqué que leur contre-offensive avait fait au moins deux mille cinq cents tués parmi les Iraniens et des milliers de blessés.

Les autorités de Téhéran assurent, pour leur part, que leur opération — baptisée « l'Aube 8 » — est un succès et que les troupes iraniennes ont continué à progresser ce mercredi. Les communiqués militaires font état de trois mille tués ou blessés et de quelque neuf cents prisonniers dans les rangs irakiens. Le gouvernement affirme que ses troupes contrôlent toujours l'îlot d'Oum-Rassas, ainsi que Fao (situé à 90 kilomètres au sud de Bassorah) et ses environs, où elles auraient détruit trois bases de missiles irakiennes. A Téhéran, s'adressant à une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes réunies place Azadi pour fêter le septième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny, le président iranien, M. Ali Khamenei, a assuré que l'armée avait pénétré en Irak sur une profondeur de 40 kilomètres. *« Le drapeau vert de l'islam flotte sur le plus haut minaret de Fao »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Nous devons châtier l'agresseur puisque le monde ne veut pas le faire. » « Une paix sans justice n'est pas une bonne paix »*, a poursuivi M. Khamenei, rappelant, en substance, que l'Iran exigeait la chute du régime irakien, responsable du déclenchement de la guerre il y a six ans, avant d'envisager de mettre un terme au conflit.

Selon les milieux diplomatiques et militaires occidentaux à Téhéran, l'objectif iranien semble être la ville irakienne de Sawfan, à la frontière avec le Koweït, point de passage obligé de la route Koweït-Bassorah, par laquelle transite la majorité du trafic de marchandises à destination de l'Irak. Le président Khamenei a d'ailleurs envoyé un émissaire iranien à Koweït pour demander aux autorités de ce pays de ne pas permettre à l'armée irakienne de prendre position sur la petite île koweïtienne de Bobyane, située au nord-ouest du Golfe, tout près de Fao.

Alors que le Koweït a fait part de sa *« très vive inquiétude »* devant l'offensive iranienne, les combats en cours — les plus sérieux depuis un an — ont continué à susciter de nombreuses condamnations dans le monde arabe, particulièrement en Arabie saoudite, en Jordanie et en Egypte. Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, a dénoncé la responsabilité de Téhéran dans la reprise des combats. Le comité des sept pays arabes chargé par la Ligue de trouver une issue au conflit pourrait se réunir dans les quarante-huit heures à Bagdad, tandis que l'Irak a demandé une réunion du conseil de sécurité de l'ONU.

Enfin, à Washington, le département d'Etat a fait part de *« la profonde inquiétude des Etats-Unis »*, et rappelé qu'une extension du conflit à d'autres Etats de la région *« constituerait une menace majeure pour les intérêts américains »*. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Israël

● *Mort d'Israël Gallili.* — Ancien ministre et haut responsable du Parti travailliste israélien, Israël Gallili est mort, samedi 8 février, dans un kibboutz du centre d'Israël à l'âge de soixante-quinze ans. Ancien de la Haganah, il fut notamment ministre de la défense de Ben Gourion, puis le conseiller de Golda Meir. — *(Reuter.)*

ASIE

LA CONFUSION POST-ÉLECTORALE AUX PHILIPPINES

L'opposition rejette avec indignation la perspective de coopérer avec le pouvoir

De notre envoyé spécial

Manille. — Après qu'eurent été cérémonieusement montrés à l'assistance — à la manière du prestidigitateur faisant constater l'absence de double fond — l'endroit et l'envers de l'urne cadenassée, force fut de constater que sept sur huit des formulaires qu'elle contenait et sur lesquels figurent les résultats de la province d'Ilocas, dont M. Marcos est originaire, étaient irréguliers. Manquaient la signature d'inspecteurs, les tampons, etc. Il n'avait pas fallu moins de sept heures de palabres procédurières pour en arriver là. Cet épisode, survenu mardi 11 février au Parlement philippin (Batasan Pambansa), témoigne du tour tragicomique de la phase post-électorale aux Philippines.

Tandis que ce Parlement captif du régime, qui n'est pas plus au centre de la ville (il est situé à une dizaine de kilomètres de Manille) qu'il n'a jamais été au cœur de la vie politique, est en train de faire un président de bric et de broc à partir de résultats truqués, une violence rampante continue de s'étendre à Manille et en province. Mardi, l'assassinat en pleine rue de l'ex-gouverneur d'Antique, M. Javier, abattu après avoir été poursuivi par des tueurs jusqu'au fond d'un magasin où il avait cherché refuge, a été perçu par l'opposition comme un avertissement. Le jeune politicien qui dirigeait la campagne de Cory Aquino dans la province d'Antique avait eu le tort de s'attaquer à M. Arturo Pacificador, député KBL (parti de M. Marcos), qui règne sur la région avec son armée privée. Deux jours avant qu'il ne soit assassiné, M. Javier avait demandé aide à l'ambassade américaine, car il se sentait menacé.

Les opposants ont quotidiennement un ou deux morts dans leurs rangs. A Manille, l'attaque par des voyous, mardi, du siège de Namfrel, l'organisme privé qui calcule les résultats et donne Mme Aquino gagnante, témoigne de la situation d'insécurité dans laquelle ils se trouvent.

Le « président du peuple » face à Marcos

Ce contexte de fraude électorale et de violence, la pantomime parlementaire dont le Batasan Pambansa est le théâtre, donnent à la proposition adressée par M. Marcos à Mme Aquino (et apparemment avalisée par Washington) de participer à un conseil d'Etat chargé de promouvoir des réformes, un caractère aussi irréaliste que déplacé. Il semble difficile d'imaginer que cette femme, qui non seulement n'est pas une politicienne et par conséquent n'a pas fait du compromis une profession, mais qui encore considère que M. Marcos est à l'origine de l'assassinat de son mari, accepte de siéger dans un conseil destiné à cautionner le régime.

« La fraude a été éhontée, chaque jour on tue des opposants, et l'on ne trouve rien de mieux que de nous parler de gouvernement de coalition. Nous ne sommes pas hostiles à la réconciliation nationale, mais il y a des limites à l'indécence », commentait-on mardi dans l'entourage de Mme Aquino. Visiblement, les premières déclarations de M. Reagan avaient été accueillies avec plus encore d'indignation que de déception. L'opposition, qui paraissait ces deux derniers jours hésitante sur la stratégie à adopter, semble désormais décidée. Dans sa déclaration, mardi, Mme Aquino a mis en garde : *« Personne ne doit penser que cette nation ne se soulèvera pas pour défendre ce qu'elle a gagné : la présidence. »* Les parlementaires de l'opposition annoncent qu'ils refuseront d'entériner les résultats que proclamera dans les prochains jours l'Assemblée.

L'opposition se prépare, en fait, à mener une action progressive de sape du pouvoir. Elle entend d'abord montrer qu'elle n'est pas isolée mais dispose de deux grandes forces : le soutien populaire et celui de l'Eglise. Le jour où l'Assemblée annoncera la victoire de M. Marcos, l'opposition appellera à une grande manifestation au cours de laquelle Mme Aquino sera proclamée *« président du peuple »*. Prévue initialement pour le jeudi 13 février, cette manifestation a été ajournée *sine die* en raison de la lenteur des travaux de l'Assemblée.

L'opposition attend, d'autre part, que l'Eglise lui manifeste formellement son soutien moral à la suite de la réunion de la conférence épiscopale qui se tiendra jeudi. Par ailleurs, la cardinal Sin, archevêque de Manille, a rendu visite mardi au siège de Namfrel. L'évêque auxiliaire qui l'accompagnait, Mgr Bacani, a affirmé que l'Eglise était prête à soutenir des actions non violentes de *« désobéissance civile »* s'il est confirmé que M. Marcos a gagné en trichant.

Tandis que l'opposition rassemble ses forces, s'accumulent les preuves, accablantes pour le régime, sur la manière dont se sont déroulées les élections. Un exemple : dans la région numéro un, celle dont M. Marcos est originaire, le représentant de l'opposition de la ville de San-Nicolas se demande où a bien pu passer son bulletin de vote : il n'y avait pas même une voix pour Mme Aquino dans les urnes.

A Manille, près de 20 % des électeurs n'ont pas voté car, bien qu'ils se soient fait enregistrer, leur nom ne figurait pas sur les listes électorales. *« L'achat des voix, les intimidations, la non-inscription sur les listes électorales sont des pratiques condamnables. Mais ce que l'on ne peut accepter, ce sont les manipulations délibérées opérées au niveau des administrations provinciales ou nationales, ces pratiques qui dénotent l'arrogance et le cynisme du régime »*, affirment les élus de l'opposition.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

● *L'URSS et un « règlement politique ».* — Le ministre soviétique des affaires étrangères a reçu, mardi 11 février à Moscou, M. Diego Cordovez, sous-secrétaire général de l'ONU et médiateur dans les négociations indirectes entre l'Afghanistan et le Pakistan à Genève, a annoncé l'agence Tass. M. Chevardnadze, a précisé Tass, a rappelé que l'URSS avait *« la ferme intention de faire en sorte que l'année 1986 soit marquée par des progrès substantiels dans le règlement politique »* de la question afghane. — *(AFP.)*

Le président Reagan dépêche un émissaire

(Suite de la première page.)

Consistant donc à prendre ses distances à l'égard de M. Marcos, mais sans le faire suffisamment pour lui ôter les moyens et l'envie de forcer les chiffres, *(le Monde* du 28 janvier), la politique suivie par Washington dans les semaines qui ont précédé l'élection a largement contribué, ainsi, à créer à Manille l'impasse dont M. Reagan ne sait vraiment comment sortir.

Dans le bref communiqué écrit, par lequel il a annoncé, mardi après-midi, le prochain départ de M. Habib, le président américain — tout en se refusant à un jugement définitif sur les résultats du scrutin, car aucune des deux commissions électorales, dit-il, n'en a encore prononcé un — laisse très clairement percer une nette désapprobation de la fraude et une insistance sur la nécessité de la démocratie. *« Il est de fait, et alarmant, que l'élection,* déclare-t-il, *a été entachée de violence et d'informations faisant état de fraude et que nous prenons très au sérieux. Cela nous préoccupe car nous chérissons l'obligation de liberté et d'équité des élections et parce que nous considérons que le gouvernement des Philippines a besoin d'un authentique mandat populaire pour contrecarrer avec succès le développement de l'insurrection communiste et restaurer la santé de l'économie. »*

Les bases militaires

Voilà qui est dit et l'on pourrait aisément comprendre que la mission confiée à M. Habib (longtemps l'homme des contacts américains au Proche-Orient) est d'aller aider M. Marcos à se retirer en sauvant la face. L'ennui est que lundi, lorsque M. Reagan avait commencé de parler de la nécessité pour M. Marcos et Mme Aquino de *« travailler ensemble à former un gouvernement viable »*, le propos avait semblé, d'abord, signifier *« gouvernement de coalition »* avant que le président lui-même, dans une interview au *Washington Post*, ne démente.

L'élection, avait-il expliqué en substance, prouve que la démocratie philippine fonctionne presque aussi bien que l'américaine et *« quel que soit le vainqueur, l'autre parti ne cesse pas d'exister et attend les élections suivantes »*. Le président (démocrate) de la commission des affaires étrangères de la Chambre, M. Solarz, avait réagi en voyant là *« la preuve irréfutable qu'ils fument du haschich, à la Maison Blanche »*. Cette remarque acerbe n'a pas empêché M. Reagan de s'interroger au cours de sa conférence de presse sur la possibilité que la frande *« ait pu se produire des deux côtés »*.

Il n'était plus question, devant les caméras de la télévision, de la mission Habib ou du besoin d'un *« authentique mandat »*. Il était question des deux bases militaires que les Etats-Unis entretiennent aux Philippines et dont *« on ne peut pas minimiser l'importance, non seulement pour nous, mais aussi pour le monde occidental et les Philippines elles-mêmes* (car) *il n'en est pas d'autres qui soient plus importantes »* dans la protection des *« seize points d'étranglement »* de la circulation maritime.

Rien de tout cela n'étant très pensé, l'élément qui pourrait maintenant le plus peser sur la position américaine sera l'évolution à Manille même : si M. Marcos peut se maintenir sans trop de violence il aura gagné alors qu'une fuite en avant dans une répression brutale provoquerait de sérieux remous à Washington. Plus nettement encore que pour les sanctions contre l'Afrique du Sud (que M. Reagan avait dû prendre, en septembre dernier, à son corps défendant), il existe, en effet, un assez large consensus au Congrès en faveur d'un rapide effacement de M. Marcos. M. Lugar, président (républicain) de la commission des affaires étrangères du Sénat et chef de la délégation d'observateurs dépêchée officiellement par M. Reagan pour suivre les élections, soulignait, mardi, *« l'immense réservoir de sympathie »* dont l'Amérique dispose aux Philippines et l'importance de ne pas décevoir les espoirs qu'on place dans l'attitude de Washington.

L'annonce de la mission Habib a, en ce sens, l'avantage de faire gagner du temps.

BERNARD GUETTA.

WASHINGTON ENVISAGERAIT L'ENVOI DE CONSEILLERS MILITAIRES A MANILLE

Selon *Newsweek*, les Etats-Unis envisagent d'envoyer des conseillers militaires aux Philippines, pour aider l'armée à lutter plus efficacement contre les guérilleros communistes de la Nouvelle Armée populaire, qui ont infligé de lourdes pertes aux troupes gouvernementales.

D'après l'hebdomadaire, qui cite des sources proches du Pentagone, deux compagnies de « bérets verts » seraient envoyées au camp de Fort-Nagsaysay, au nord de Manille, pour entraîner soldats et recrues de la police. Ils seraient en outre chargés de réorganiser la *« logistique désastreuse »* de l'armée philippine. Enfin, Washington souhaiterait que soit révisé l'accord sur les bases américaines de Clark et de Subic Bay, afin d'accroître le rôle des Etats-Unis dans leur défense.

DIPLOMATIE

M. Mitterrand s'est entretenu avec le ministre algérien des affaires étrangères

Premier membre du gouvernement algérien à venir à Paris depuis les frictions franco-algériennes de l'été dernier, M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a eu, mardi après-midi 11 février, à l'Elysée, un entretien de quatre-vingt-dix minutes avec le président Mitterrand, portant notamment sur la coopération bilatérale et *la situation au Maghreb.*

La venue de M. Ibrahimi à Paris a coïncidé sur le plan régional avec une relance des consultations diplomatiques entre Alger et Tripoli, en brouille depuis deux ans, et les efforts déployés par la Tunisie pour organiser un sommet des pays maghrébins, alors qu'un brusque accès de fièvre est constaté au Tchad.

Au cours de cet entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, et de l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Abdel Hamid Mehri, *« un accent particulier a été mis sur la situation au Maghreb qui vit l'émergence de tensions nouvelles* [entre la Tunisie et la Libye l'été dernier] *et la persistance d'un conflit que vous connaissez bien »*, a indiqué le ministre, ajoutant qu'il avait *« exposé au président Mitterrand les efforts que déploie l'Algérie pour éliminer ces tensions et aboutir à une solution politique du conflit »* du Sahara occidental.

M. Ibrahimi, qui était porteur d'un message du président Chadli Bendjedid au président Mitterrand, a indiqué qu'il s'était entretenu avec le chef de l'Etat français avec *« beaucoup de franchise »*. *« Je suis convaincu que cet échange sera utile, et s'il n'aboutissait qu'à davantage de compréhension pour nos démarches respectives ce sera un bon résultat »*, a-t-il poursuivi.

Quelques « contentieux »

Au plan bilatéral, le séjour parisien du ministre algérien a coïncidé avec la fin de la réunion à Alger de la grande commission de coopération économique, qui devait régler quelques « contentieux », en particulier le problème du déficit chronique de la balance de paiement algérienne, le tassement des échanges et celui de la compensation ou troc dans les transactions que les Français voudraient pouvoir aménager.

« Nous avons parlé de la globalité de la coopération algéro-française. Il y a satisfaction des deux côtés, car la volonté politique existe dans les deux pays et les moyens nécessaires à cette fin existent. Les mécanismes mis en place pour promouvoir cette coopération ont fait leurs preuves dans certains domaines. Il s'agit maintenant d'arriver à un niveau qualitatif satisfaisant », a dit M. Ibrahimi.

Sur le problème des immigrés algériens en France, le ministre a déclaré : *« J'ai exposé à nouveau le souci constant du gouvernement algérien de travailler à défendre les intérêts de cette communauté et d'agir de concert avec le gouvernement français à l'amélioration des conditions de séjour et de travail de cette communauté. Dans cette voie, beaucoup de pas en avant ont été accomplis, il s'agit maintenant de les affermir. »*

L'Eglise face aux régimes autoritaires

(Suite de la première page.)

A Haïti, par exemple, c'est la conférence nationale des religieux qui a donné le signal de la contestation. On peut penser que la révolution sandiniste au Nicaragua voisin n'y a pas été étrangère. Un lent travail de *« conscientisation »* s'est alors développé dans les couches populaires où l'Eglise haïtienne est mieux implantée que dans les milieux intellectuels. Cela devait déboucher en mars 1983 sur un congrès eucharistique national au thème audacieux : *« Il faut que quelque chose change ici. »*

Puis le pape est entré en jeu — dernière étape de ce processus. Venu clore le congrès à Port-au-Prince, Jean-Paul II en a paraphrasé le slogan : *« Il faut bien, en effet, que les choses changent. »* Il lui donnait, du même coup, une autre dimension et encourageait les langues à se délier. La peur était en quelque sorte vaincue, collectivement.

Le cas de Haïti illustre parfaitement le rôle du Vatican dans de telles situations. Certes, Jean-Paul II, qui n'oublie jamais sa Pologne natale, est très attentif aux droits de l'homme, très sensible lorsqu'une Eglise lui apparaît comme le rempart d'un peuple opprimé. Mais, lors de ses voyages, le pape innove peu : il ne fait qu'exprimer la position moyenne de l'épiscopat local. C'est un coup de pouce parfois déterminant. Jean-Paul II n'en prend l'initiative que s'il est persuadé que les catholiques du pays en question ne sont tentés ni par la révolution violente ni par des thèses marxistes.

A la recherche d'un nouveau rôle

En ces jours de liesse et de vengeance à Haïti, la prudence manifestée par les évêques est compréhensible. Craignant les débordements violents, ils multiplient les appels à la tolérance ; n'étant pas tout à fait d'accord entre eux, ils sont à la recherche d'un nouveau rôle.

L'épiscopat brésilien, qui a vécu une expérience semblable, est déjà dans la phase du désengagement. Depuis l'avènement de la démocratie au Brésil, déclarait-il l'an dernier, notre *« mission d'évangélisation se déplace »*. L'Eglise n'a pas à présenter un projet politique, elle n'a plus à s'engager en tant que telle, mais à *« stimuler les laïcs dans leur fonction de citoyens »*.

L'effet en retour méritait d'être étudié : dans quelle mesure la démocratisation d'un pays, à laquelle elle a activement participé, amène-t-elle l'institution religieuse à réviser son propre mode de fonctionnement ? Aujourd'hui, pour une Eglise, il est paradoxalement plus facile de tenir tête à un pouvoir hostile que de trouver sa place dans une société libérée.

ROBERT SOLÉ.

…che un émissaire

pour les sanctions contre l'Afrique du Sud (que M. Reagan avait dû prendre, en septembre dernier, à son corps défendant), il existe, en effet, un assez large consensus au Congrès en faveur d'un rapide effacement de M. Marcos. M. Lugar, président (républicain) de la commission des affaires étrangères du Sénat et chef de la délégation d'observateurs dépêchée officiellement par M. Reagan pour suivre les élections, soulignait, mardi, « *l'immense réservoir de sympathie* » dont l'Amérique dispose aux Philippines et l'importance de ne pas décevoir les espoirs qu'on place dans l'attitude de Washington.

L'annonce de la mission Habib a, en ce sens, l'avantage de faire gagner du temps.

BERNARD GUETTA.

WASHINGTON ENVISAGERAIT L'ENVOI DE CONSEILLERS MILITAIRES A MANILLE

Selon *Newsweek*, les Etats-Unis envisagent d'envoyer des conseillers militaires aux Philippines, pour aider l'armée à lutter plus efficacement contre les guérilleros communistes de la Nouvelle Armée populaire, qui ont infligé de lourdes pertes aux troupes gouvernementales.

D'après l'hebdomadaire, qui cite des sources proches du Pentagone, deux compagnies de « bérets verts » seraient envoyées au camp de Fort-Nagsaysay, au nord de Manille, pour entraîner soldats et recrues de la police. Ils seraient en outre chargés de réorganiser la « *logistique désastreuse* » de l'armée philippine. Enfin, Washington souhaiterait que soit révisé l'accord sur les bases américaines de Clark et de Subic Bay, afin d'accroître le rôle des Etats-Unis dans leur défense.

…entretenu …affaires étrangères

rienne, le tassement des échanges et celui de la compensation ou troc dans les transactions que les Français voudraient pouvoir aménager.

« *Nous avons parlé de la globalité de la coopération algéro-française. Il y a satisfaction des deux côtés, car la volonté politique existe dans les deux pays et les moyens nécessaires à cette fin existent. Les mécanismes mis en place pour promouvoir cette coopération ont fait leurs preuves dans certains domaines. Il s'agit maintenant d'arriver à un niveau qualitatif satisfaisant* », a dit M. Ibrahimi.

Sur le problème des immigrés algériens en France, le ministre a déclaré : « *J'ai exposé à nouveau le souci constant du gouvernement algérien de travailler à défendre les intérêts de cette communauté et d'agir de concert avec le gouvernement français à l'amélioration des conditions de séjour et de travail de cette communauté. Dans cette voie, beaucoup de pas en avant ont été accomplis, il s'agit maintenant de les affermir.* »

…s autoritaires

débordements violents, ils multiplient les appels à la tolérance; n'étant pas tout à fait d'accord entre eux, ils sont à la recherche d'un nouveau rôle.

L'épiscopat brésilien, qui a vécu une expérience semblable, est déjà dans la phase du désengagement. Depuis l'avènement de la démocratie au Brésil, déclarait-il l'an dernier, notre « *mission d'évangélisation se déplace* ». L'Eglise n'a pas à présenter un projet politique, elle n'a plus à s'engager en tant que telle, mais à « *stimuler les laïcs dans leur fonction de citoyens* ».

L'effet en retour méritait d'être étudié : dans quelle mesure la démocratisation d'un pays, à laquelle elle a activement participé, amène-t-elle l'institution religieuse à réviser son propre mode de fonctionnement ? Aujourd'hui, pour une Eglise, il est paradoxalement plus facile de tenir tête à un pouvoir hostile que de trouver sa place dans une société libérée.

ROBERT SOLÉ.

AMÉRIQUES

LE SORT DE L'ANCIEN DICTATEUR ET LA SITUATION A HAITI

Le Libéria accepte d'accueillir M. Jean-Claude Duvalier et sa famille

Un pays d'accueil définitif pour M. Jean-Claude Duvalier a peut-être été enfin trouvé. Le ministre des affaires étrangères du Libéria, M. J. Bernard Blamo, a, en effet, fait savoir, mardi 11 février, à Monrovia, que son pays n'avait *« pas d'objection »* à accorder l'asile politique à l'ancien président haïtien et à ses proches, si une demande en ce sens lui était adressée. Le ministre a toutefois précisé que Baby Doc n'avait pas encore présenté au Libéria une telle demande.

Haïti et le Libéria, a souligné M. Blamo, figurent parmi les rares nations noires à avoir participé à la fondation des Nations unies, et les deux pays, a-t-il encore dit pour expliquer l'offre de son gouvernement, entretiennent depuis longtemps *« des relations amicales et cordiales »*. Il est permis aussi de penser que Washington a usé dans cette affaire de l'influence dont il dispose au Libéria, dont la création en tant qu'Etat en 1847 est due à une initiative partie d'Amérique.

A Paris, où l'on souligne que les consultations pour régler ce problème sont menées *« conjointement avec les Etats-Unis »*, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a réaffirmé, mardi, que l'ancien président déchu devrait quitter la France *« dans un délai très bref »*. Il a été entendu dès le départ que l'accueil offert à Baby Doc sur le territoire français ne pourrait être que *« très provisoire »*, et cela, a indiqué M. Dumas, a été *« dit et écrit à nos amis américains »*. Selon M. Dumas, M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération, devrait se rendre prochainement en Haïti pour y étudier les possibilités d'augmentation de l'aide française, notamment dans le domaine culturel.

A Talloires, cependant, l'Hôtel de l'Abbaye, où réside Baby Doc depuis son arrivée en France dans la nuit du 7 au 8 février, se vide peu à peu de ses hôtes. Après le départ, dimanche, de trois militaires chargés par les nouvelles autorités haïtiennes d'accompagner le dictateur déchu dans son exil, puis, lundi, de sept autres personnes, il ne restait *plus, semble-t-il, mardi, autour de* M. Jean-Claude Duvalier, que onze proches. Les personnes qui ont quitté l'hôtel de Talloires, lundi, seraient la sœur de l'ancien président, Mme Marie-Denise Théard, et son mari, Mario, le frère de Michèle Bennett, épouse de Baby Doc, M. Rudy Bennett, un couple non identifié et deux enfants.

De bonne source, on a appris que le groupe d'une vingtaine de personnes *qui a accompagné M. Jean-*Claude Duvalier et sa femme Michèle en exil comprenait deux *enfants du couple*, Nicolas et Agna, deux autres enfants issus d'un mariage précédent de Michèle, deux gouvernantes, la sœur de Jean-Claude Duvalier, Marie-Denise Théard, son mari, Mario, et leur enfant, Mirka, une sœur et un frère de Michèle, Aurore et Rudy, ainsi que des amis de la famille, M. et Mme Thisfeld, Mme Capucine Cartier et M. Pierre Ligonde.

A Washington, un ancien ministre haïtien, M. Marc Bazin, actuellement haut fonctionnaire à la Banque nationale, a annoncé, mardi, le lancement d'un Mouvement pour l'instauration de la démocratie dans le but de préparer les futures élections présidentielles haïtiennes. M. Bazin, qui est âgé de cinquante-trois ans et passe pour avoir de bonnes relations avec les Américains, a indiqué qu'il avait l'intention d'être candidat à ces élections. Ministre de l'économie et des finances de février à juillet 1982, il avait été limogé en raison de ses tentatives de mettre fin à la corruption et au détournement des ressources de l'Etat.

Lendemains de fête à Gonaïves

De notre envoyé spécial

Gonaïves. — *« Nous sommes ici pour fêter une nouvelle indépendance. »* Du haut de la tribune montée devant la triste bâtisse de béton blanc qui fait office de cathédrale, Mgr Constant célèbre avec le président de la conférence épiscopale, Mgr Gayot, une messe ou plutôt une *« sacrée »* fête. Combien sont-ils ? Trente mille, quarante mille ou soixante mille ? Impossible de le dire. De multiples défilés ont lieu dans la ville au moment même où se déroule cette longue cérémonie, qui durera près de trois heures sous un soleil de plomb.

Ils sont venus de toutes les villes de la province et bien sûr de la capitale. Des jeunes pour la plupart. Depuis le début de la matinée une longue file de voitures se presse sur le trajet (150 kilomètres) qui sépare Port-au-Prince de Gonaïves. Les « tap tap » (taxis collectifs) sont plus que jamais surchargés. La couleur bleu et rouge, celle du futur drapeau, fleurit sur les antennes radio ou recouvre le flanc des véhicules. Des groupes entassés dans des camions reprennent en chœur des chants. *C'est, encore une fois,* l'explosion de joie trois jours après le départ de l'ancien président à vie. L'un des quotidiens du territoire — *le Nouvelliste* — a d'ailleurs consacré sa « une » à une immense bande dessinée retraçant le départ de Jean-Claude Duvalier comme une épopée et décrivant en détail la fête qui l'a suivi.

Sur la route, les signes du changement sont multiples. Duvalier-Ville, la Brasilia jamais terminée de Papa Doc, est déjà débaptisée et a retrouvé sur les panneaux son ancien nom : Cabaret. Dans les villages, ont porte déjà le tee-shirt bleu et rouge barré du slogan *« Haïti libéré, 7 février 1986 »*. Dans les bourgs les plus importants, de gigantesques embouteillages sont l'occasion d'accolades émues. La circulation est réglée par des jeunes, symboliquement armés d'un fusil sculpté dans une branche d'arbre. *Ils tentent, à coups de sifflet,* de canaliser cette inhabituelle pagaille. La moindre voiture break avec une galerie transporte une vingtaine de personnes.

Initiatives populaires

A l'entrée de Gonaïves, le barrage militaire a disparu, et seuls quelques soldats regardent passer, désabusés, le flot de voitures qui envahit la ville. Sur la grande place de la cathédrale, la messe a déjà commencé, rythmée par un orchestre où se mêlent chants et applaudissements. Dans la rue, le projet de Constitution commence à s'écrire sur les vitres des voitures au moyen de bombages de peinture aussi rapides qu'efficaces. *« Quatre ans »* pour la durée du mandat présidentiel, indique l'un d'eux. Pourtant, rien n'est encore décidé. Une déclaration d'intention s'inscrit sur les murs : *« Nos avons pour arme la loi, pour étendard l'idéal démocratique et pour boussole la morale chrétienne. »*

Une *« boussole »* qui, devant la présence de la foule en liesse, indique parfois de curieuses directions. Ainsi, après avoir affirmé à plusieurs reprises que *« depuis trois jours Haïti est un pays nouveau »* et que *« cette merveille n'est pas venue de l'homme, mais du bon Dieu, comme le soleil dans les yeux et la joie dans les cœurs »*, le sermon de l'évêque de Cap-Haïtien, Mgr Gayot, prend un tour nettement plus politique. *« L'Eglise,* dit-il, *n'a pas à s'effacer, car elle n'a pris la place de personne. »* En rappelant *« la nécessité de la liberté »*, il indique que *« l'église n'est ni à droite ni à gauche. Il ne faut pas nous détourner de Dieu. Je ne suis pas pour le communisme, il faut refuser tout système athée, nous ne sommes pas d'accord pour cette pagaille ».*

Dissensions

Certains s'étonnent d'une telle déclaration ; d'autres réclameront Mgr Romulus, l'évêque de Jérémie, considéré comme le plus engagé des prélats haïtiens. Une certaine tension est déjà perceptible. Les jeunes vont faire parvenir une pétition au Conseil national de gouvernement. Ils réclament le départ des duvaliéristes du cabinet et souhaitent avec insistance le déroulement d'élections rapides.

Une telle *« précipitation »*, un homme comme M. Nene Titus, l'un des dirigeants de l'Association médicale haïtienne, qui publia un texte très dur contre l'ancien régime, la juge très dangereuse. Dans une longue déclaration, qu'il signe *« un citoyen inquiet des perspectives de l'après-Duvalier et qui ne cache aucune ambition personnelle »*, il conjure l'ensemble des membres de l'ancienne opposition, *« au nom d'un pays gravement malade »*, de ne point se jeter *« tête baissée »* dans la course à la présidence. *« Ce serait,* écrit-il, *la voie la plus sûre vers le retour au* statu quo ante. *Il faudra alors à nos enfants trente années de lutte pour se débarrasser du monstre. »*

Sur le chemin du retour, après cette fête aux allures de pique-nique dominical, ils sont nombreux à s'inquiéter ainsi de *« l'après »* et des prises de position de l'Eglise ou des candidats déjà déclarés. Ce mercredi 12 février, après le jour férié du mardi gras — sans carnaval, — l'activité reprend dans le pays. Les écoles rouvriront leurs portes lundi prochain. Mais, comme le disait un ministre membre du Conseil national de gouvernement, *« les problèmes commencent ».*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

● RECTIFICATIF. — Dans l'information publiée dans *le Monde* du 12 février et faisant état d'un appel d'un Comité pour la récupération des biens détournés par Bébé Doc, il convenait de lire que ce comité souhaitait que des juristes étudient les moyens légaux de *« récupération au profit d'Haïti »* (et non *« d'Haïtiens »*), des biens de l'ancien président.

A TRAVERS LE MONDE

LIBAN

Arrestation de soixante-quatre partisans de M. Hobeika

Beyrouth *(AFP).* — La milice chrétienne des Forces libanaises (FL) *a annoncé, mardi 11 février, avoir arrêté soixante-quatre « terroristes »* partisans de l'ancien chef des FL, M. Elie Hobeika, limogé le 15 janvier. Dans un communiqué, les services de sécurité des FL ont annoncé qu'ils avaient procédé à ces arrestations après une enquête sur deux attentats sanglants en secteur chrétien, celui de Furn-El-Chebbak, dans la banlieue est de Beyrouth, le 21 janvier (trente morts et cent vingt-cinq blessés), et celui de New-Jdeidé, à 8 km au nord de Beyrouth, le 3 février (neuf morts et une vingtaine de blessés). Ces attentats avaient été imputés aux partisans de M. Hobeika par les médias chrétiens.

Parmi les personnes arrêtées, figurent M. Michel Zwein, ancien chef de la *« Force d'intervention »*, unité d'élite des FL, et M. Joseph Asmar, ancien responsable du service du contre-espionnage de la milice. M. Elie Karam, dit *« le tendre »*, a échappé à la vague d'arrestations et s'est réfugié dans la banlieue sud, à majorité chiite, ont affirmé les FL.

POLOGNE

Les autorités renoncent à poursuivre Lech Walesa

Varsovie *(AFP, Reuter).* — Lech Walesa était arrivé avec des badges de Solidarité et de la Vierge noire épinglés sur son chandail barré en lettres rouges de l'inscription *« Dieu et patrie »*, dans la salle du tribunal de Gdansk, où il comparaissait, mardi 11 février, pour *« diffamation »*. Puis il s'était mis à lire le journal et à faire les mots croisés dans l'attente de l'ouverture de l'audience, retardée disait-on, *« en raison de difficultés de procédure. »*

Quelques heures plus tard, il était acclamé à sa sortie du tribunal par ses partisans faisant le « V » de la victoire : le procès avait tourné court, la justice ayant renoncé à poursuivre l'ancien président de Solidarité.

Depuis plusieurs jours, on sentait que les autorités polonaises se livraient à de grandes manœuvres pour essayer d'étouffer l'affaire qu'elles avaient engagée contre le prix Nobel de la paix. Il était accusé de diffamation par les commissions électorales pour avoir annoncé, après les élections d'octobre, des chiffres de participation inférieurs aux résultats officiels (*le Monde* du 11 février). Mais tout de suite après le rejet d'une motion des avocats récusant la composition du tribunal, le juge Jerzy Lenarczyk proposait aux plaignants et à l'accusé de *« rechercher un compromis à l'amiable »*. Lech Walesa, visiblement préparé à cette requête, n'eut plus dès lors qu'à déclarer que son intention n'avait pas été *« de calomnier qui que ce soit »*, pour que la cause fut entendue.

Des négociations secrètes avaient eu lieu la semaine dernière entre les autorités et des personnalités proches de l'Eglise, et le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, avait donné un premier signal de la reculade des autorités la semaine dernière en indiquant que les charges pourraient être abandonnées sous certaines conditions. Démonstration est faite que l'ancien président de Solidarité reste intouchable.

Brésil

Le président Sarney modifie son gouvernement mais pas sa politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — En plein Carnaval, alors que le Brésil est paralysé pendant quatre jours, *M. José Sarney* a mis la dernière main à la formation d'un nouveau gouvernement dont il doit annoncer officiellement la composition à la fin de la semaine. Ce sera la première fois qu'il gouvernera avec des ministres de son choix, puisque les titulaires actuels, à une exception près, ont tous été nommés par Tancredo Neves, le président mort sans avoir pu assumer ses fonctions, que M. Sarney avait dû remplacer au pied levé le 15 mars dernier.

Les noms qui ont filtré ces derniers jours n'annoncent pas de grands bouleversements. Douze ministères, sur vingt-sept, changent de main, et dix d'entre eux seulement par l'apport de sang neuf. Les dosages politiques restent pratiquement les mêmes et placent le nouveau cabinet au « centre », comme l'était son prédécesseur. On trouve parmi les nouveaux ministres des « progressistes » et des conservateurs, le partage se faisant autant au sein du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), qui reste majoritaire dans la coalition gouvernementale, qu'entre ce dernier et le parti du Front libéral, l'aile droite de *la coalition.*

Ce n'est pas pour renier l'équipe laissée par Tancredo Neves que M. Sarney procède à un remaniement, onze mois après sa prise de fonctions. Il y est forcé par la législation électorale, qui oblige les ministres candidats aux élections du 15 novembre prochain — pour un siège à l'Assemblée constituante ou un poste de gouverneur — à abandonner leur portefeuille maintenant. Mais le chef de l'Etat a profité de l'occasion pour composer un cabinet davantage à son goût, avec des hommes qui lui sont plus proches. Il n'a portant pas abusé de la nouveauté. L'équipe mise en place il y a moins d'un an était le fruit d'un laborieux compromis, dû aux contraintes de la « transition », et la refondre entièrement aurait été mettre en péril la fragile architecture de la « nouvelle République ».

Tous les ministres militaires restent en place, ainsi que la plupart des responsables de l'économie. M. Dilson Funaro se maintient aux finances, où il est arrivé en août dernier et où il a donné la priorité à la croissance sur la lutte contre l'inflation. M. Joao Sayad garde la planification, où il favorise un type de développement *fondé* sur la demande interne plus que sur les marchés extérieurs. Pas de changements non plus au *ministère de la réforme* agraire, alors que M. Sarney pensait éloigner le titulaire du poste, M. Nelson Ribeiro : il l'a finalement gardé sous la pression de l'Eglise et des syndicats agricoles, qui comptent sur lui pour résister au lobby des grands propriétaires terriens.

> *La nouveauté, dans le remaniement, c'est la rentrée, fût-ce par la petite porte, du théoricien économique le plus en vue de la gauche : Celso Furtado*

Enfin, le ministre du travail, M. Almir Pazzianotto, conserve également son portefeuille : c'est une garantie pour les syndicats ouvriers, dont il a protégé le droit de grève avec habileté quand le SNI — c'est-à-dire les services secrets — préconisait des *« solutions de force » lors de* conflits du travail particulièrement tendus, l'an dernier.

Le départ de M. Pires

La nouveauté, c'est l'entrée de M. Celso Furtado au gouvernement et la nomination comme chef du cabinet civil, à la présidence, d'un libéral « présidentiable », M. Marco Maciel. M. Celso Furtado entre par la *petite porte et à une poste inattendu* : celui de la culture.

L'homme qui fut le ministre de la planification de Joao Goulart — le président renversé par les militaires il y a vingt-deux ans — et le théoriien économique le plus en vue de la gauche sous le régime antérieur s'installe dans un ministère qui correspond peu *a priori* à ses compétences et qui a été créé l'an dernier de façon assez artificielle, sans recevoir de crédits. Il peut malgré tout se révéler utile dans un domaine où il y a tout à faire, grâce à son autorité intellectuelle et au prestige dont il jouit parmi ses pairs.

M. Marco Maciel quitte l'éducation pour devenir le chef du cabinet civil, c'est-à-dire le bras droit, du président. Cet homme encore jeune (quarante-cinq ans), à la silhouette filiforme d'un personnage du Greco, est un transfuge de l'ancien régime, où il a fait toutes ses classes comme parlementaire et comme gouverneur du *Pernambouc, montrant à la fois* sa compétence et son esprit de dialogue. Très habile, gros travailleur, la droite possède en lui, de l'aveu général, un candidat plus « fiable » et surtout plus libéral que M. Janio Quadros pour disputer dans trois ans la présidence à M. Brizola et à son Parti travailliste.

Autre arrivée remarquée : celle de M. Paulo Brossard, qui prend la justice, un ministère éminemment politique au *Brésil*, responsable aussi de la police. M. Brossard est un juriste d'une soixantaine d'années, originaire du Rio-Grande-do-Sul, où il a fait une grande partie de sa carrière, et qui s'est distingué pendant près de vingt ans par ses plaidoyers vibrants au Congrès en faveur du rétablissement de l' « état de droit ».

Un ministère est créé, celui de l'irrigation, et confié à un ingénieur du Nordeste, M. Vicente Fialho, qui occupait à l'échelon régional un poste similaire, celui de directeur des travaux contre la sécheresse. Les contraintes du calendrier électoral font perdre à M. Sarney son ministre le plus populaire, le plus à gauche et l'un des plus compétents, M. Waldir Pires, qui a réussi en moins d'un an à assainir les finances de la sécurité sociale, et qui doit « se décompatibiliser » — comme on dit au *Brésil — pour disputer à l'oligarchie* locale le poste de gouverneur de Bahia.

« Il nous manque un de Gaulle »

M. Sarney a dit qu'il choisirait ses nouveaux ministres pour leurs « capacités », non *pour obéir à des* considérations régionales ou partisanes. Des hommes capables, il lui en faut pour affronter une situation économique périlleuse, malgré la reprise de la croissance (*le Monde* du 11 février).

« Pour nous sauver, il nous faudrait un plan Rueff. Mais ce qui nous manque, c'est un Rueff. Et aussi un de Gaulle... », explique M. Motha, l'un des directeurs de la Fondation Getulio-Vargas, l'INSEE brésilien.

Selon notre interlocuteur, le gouvernement Sarney, en effet, *« n'a pas de crédibilité »*. Alors qu'il devrait appliquer une politique *« héroïque »* contre l'inflation et le déficit public, en fermant ou privatisant les entreprises de l'Etat déficitaires, il se contente de *« mesures en trompe-l'œil »*. Un éditorialiste de Sao-Paulo estime, lui aussi, que le président *« ne sait pas prendre de décisions courageuses ». « Il est l'anti-Alfonsin »*, assure-t-il. Certains vont jusqu'à dire que la seule fois où M. Sarney a affirmé son autorité, c'est en interdisant le film de Godard *Je vous salue Marie*, c'est-à-dire en reniant un des principes de la « nouvelle République », qui avait annoncé la fin de la censure.

De telles critiques traduisent un malaise qui va grandissant. La position de M. Sarney est d'autant plus délicate qu'il lui manque un relais efficace au Parlement et dans l'opinion publique. Le PMDB, le parti-pilier de la coalition gouvernementale, est un rassemblement hétérogène, qui s'est créé et fortifié dans l'opposition au régime militaire, mais dont les contradictions éclatent à l'épreuve du pouvoir.

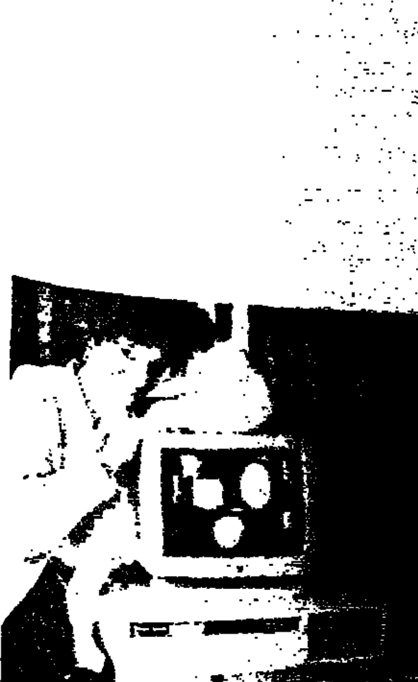
Il a accueilli au fil des mois de nombreux cadres du régime militaire, *« ce qui le dénature, en tant que parti de centre-gauche »*, dit M. Luiz Carlos Bresser Pereira, secrétaire général du gouvernement de Sao-Paulo. Il est de moins en moins à l'aise pour s'identifier à la politique d'un pouvoir qu'il doit partager avec la droite. Son message réformiste bute sur les difficultés de la vie quotidienne, dues à la flambée folle des prix. Le résultat, les élections municipales l'ont montré le 15 novembre dernier : de plus en plus, il est débordé sur sa gauche, pas par des groupuscules, mais aussi par des partis organisés.

En outre, le PMDB n'a plus de leader capable de s'imposer comme successeur de M. Sarney. Son président, M. Ulysses Guimaraes, voit son autorité s'effriter en même temps que celle de M. Brizola grandit. Le gouverneur de Rio s'est imposé comme gestionnaire, en pratiquant un gouvernement qui n'est pas *seulement populiste , mais aussi populaire.* Il s'impose aussi comme leader politique à l'échelle nationale : en témoigne le défilé des transfuges d'autres partis qui sollicitent son investiture pour les prochaines élections.

Deux des ministres du gouvernement sortant, M. Fernando Lyra, qui occupait la justice, et M. Pazzianotto, le titulaire du travail, lui ont fait des visites remarquées, qui ont été interprétées comme une amorce de « bloc des gauches » pour le prochain Parlement.

CHARLES VANHECKE.

Pour
Victo
puiss
(plus un



A HAITI

…onaïves

Dans une longue déclaration qu'il signe « *un citoyen inquiet des perspectives de l'après-Duvalier et qui ne cache aucune ambition personnelle* », il conjure l'ensemble des membres de l'ancienne opposition, « *au nom d'un pays gravement malade* », de ne point se jeter « *tête baissée* » dans la course à la présidence. « *Ce serait*, écrit-il, *la voie la plus sûre vers le retour au statu quo ante. Il faudra alors à nos enfants trente années de lutte pour se débarrasser du monstre.* »

Sur le chemin du retour après cette fête aux allures de pique-nique dominical, ils sont nombreux à s'inquiéter ainsi de « *l'après* » et des prises de position de l'Eglise ou des candidats déjà déclarés. Ce mercredi 12 février, après le jour férié du mardi gras – sans carnaval, – l'activité reprend dans le pays. Les écoles rouvriront leurs portes lundi prochain. Mais, comme le disait un ministre membre du Conseil national de gouvernement, « *les problèmes commencent* ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

● RECTIFICATIF – Dans l'information publiée dans *le Monde* du 12 février et faisant état d'un appel d'un Comité pour la récupération des biens détournés par Bébé Doc, il convenait de lire que ce comité souhaitait que des juristes étudient les moyens légaux de « *récupération au profit d'Haïti* » (et non « *d'Haïtiens* »), des biens de l'ancien président.

…mais pas sa politique

nous manque c'est un Ruiz E… aussi un de Gaulle », explique M. Motha, l'un des directeurs de la Fondation Getulio-Vargas, l'INSEE brésilien.

Selon notre interlocuteur, le gouvernement Sarney « en effet n'a *pas de crédibilité* ». Alors qu'il devrait appliquer une politique « *héroïque* » contre l'inflation et le déficit public, en fermant ou privatisant les entreprises de l'Etat déficitaires, il se contente de « *mesures en trompe-l'œil* ». Un éditorialiste de Sao-Paulo estime, lui aussi, que le président « *ne sait pas prendre de décisions courageuses* » … « *il est l'anti-Alfonsin* », assure-t-il. Certains vont *jusqu'à dire* que la seule fois où M. Sarney a affirmé son autorité, c'est en interdisant le film de Godard *Je vous salue Marie* c'est-à-dire en reniant un des principes de la « nouvelle République », qui avait annoncé la fin de la censure.

De telles critiques traduisent un malaise qui va grandissant. La position de M. Sarney est d'autant plus délicate qu'il lui manque un relais efficace au Parlement et dans l'opinion publique. Le PMDB, le parti pilier de la coalition gouvernementale, est un rassemblement hétérogène, qui s'est créé et forgé dans l'opposition au régime militaire, mais dont les contradictions éclatent à l'épreuve du pouvoir.

Il a accueilli au fil des mois de nombreux cadres du régime militaire, « *ce qui le dénature, en tant que parti de centre-gauche* », dit M. Luiz Carlos Bresser Pereira, secrétaire général du gouvernement de Sao-Paulo. Il est de moins en moins à l'aise pour s'identifier à la politique d'un pouvoir qu'il doit partager avec la droite. *Son message réformiste* bute sur les difficultés de la vie quotidienne, dues à la flambée folle des prix. Le résultat, les élections municipales l'ont montré le 15 novembre dernier : de plus en plus, il est débordé sur sa gauche, pas par des groupuscules, mais aussi par des partis organisés.

En outre, le PMDB n'a plus de leader capable de s'imposer comme successeur de M. Sarney. Son président, M. Ulysses Guimaraes, voit son autorité s'effriter en même temps que celle de M. Brizola grandit. Le gouverneur de Rio s'est imposé comme gestionnaire, en pratiquant un gouvernement qui n'est pas seulement populiste, mais aussi populaire. Il s'impose aussi comme leader politique à l'échelle nationale : en témoigne le défilé des transfuges d'autres partis qui sollicitent son investiture pour les prochaines élections.

Deux des ministres du gouvernement sortant, M. Fernando Lyra, qui occupait la justice, et M. Pazzianotto, le titulaire du travail, lui ont fait des visites remarquées, qui ont été interprétées comme une amorce de « bloc des gauches » pour le prochain Parlement.

CHARLES VANHECKE.

politique

L'OPPOSITION TROUBLÉE PAR LE BARRISME

La « charité » de M. Barre

M. Barre n'est pas mesquin. Il a l'âme généreuse et distribue équitablement son label et ses phrases assassines.

Il fallait voir, mardi à la télévision, Mme Marie-France Garaud, tête de liste à Paris, réjouie par la lettre que lui a adressée l'ancien premier ministre pour lui dire qu'il n'a *« aucun sujet de divergence »* avec elle. Tête de M. Jacques Dominati, chef de file de l'UDF dans la capitale, qui se prévaut, jusque dans ses affiches, du *« soutien de Raymond Barre »* ! M. Dominati en a conçu quelque aigreur. Quant à Mme Garaud, plus aimable que jamais, elle pense que si l'ancien premier ministre soutient aussi son concurrent, c'est sans doute pas pure *« charité »*.

L'éclectisme de M. Barre est du plus bel effet. Il exprime sans doute en méprisant ouvertement ceux qui en font profession.

M. Barre devrait se méfier. Même les myopes finiront un jour, s'il continue sur sa lancée, à douter du désintérêt qu'il affiche pour la politique politicienne. Le RPR l'a bien compris, qui commence à l'attaquer sur ce terrain et à lui coller, autant que possible, l'étiquette infamante de ceux qui ne répugnent pas aux basses besognes. Déjà, M. Philippe Seguin, que l'on avait pourtant soupçonné dans le passé d'avoir un petit faible pour M. Barre, a dénoncé mardi soir à Epinal en présence de M. Chirac *« les choix macrocosmiques de la politique politicienne »* effectués selon lui par l'ancien premier ministre.

S'il parvient à éviter cet écueil, M. Barre restera, d'ici au 16 mars et au-delà, l'empêcheur de tourner en



rond de l'opposition d'aujourd'hui et, peut-être, de la majorité de demain. Il y a longtemps que M. Mitterrand a compris que l'on pouvait faire confiance à l'ancien premier ministre pour jouer ce rôle. Il l'en remercie discrètement.

la conception qu'il se fait de l'union dans la diversité. A charge pour les électeurs de s'y retrouver quand, le 16 mars, ils devront choisir entre les saints de ce Bon Dieu-là.

Ce phénomène parisien déborde sur l'Ile-de-France, puisque giscardiens et barristes se disputent dans la Seine-et-Marne et les Yvelines, sous les yeux du RPR qui compte les coups avec quelque inquiétude. Car ces querelles atteignent l'ensemble de l'opposition et profitent surtout aux socialistes.

M. Barre s'en moque. Il n'a pas, lui, le nez sur ces petites embrouilles au jour le jour. Il vaut mieux, dit-il, *« être presbyte »* que *« myope)*, c'est-à-dire regarder beaucoup plus loin que le bout de son nez. Chaussé de ses fameuses lunettes *« macrocosmiennes »*, M. Barre se comporte comme s'il ne voyait pas la marmite du *« microcosme »* qu'il touille pourtant consciencieusement lui-même avec une longue cuiller.

« Mon conseiller en communication, c'est moi », dit-il dans l'interview qu'il nous a accordée pour notre édition *« Rhône-Alpes »*, en se moquant de ces candidats qui se déguisent et *« perdent leur substance »*. Sur le marché, il est certain que M. Barre vaut de l'or. Nul mieux que lui ne parvient à faire de la politique sans en avoir l'air tout

Pour l'instant, M. Barre accumule les obstacles sur la route, que l'on croyait triomphale, de l'opposition vers une très nette victoire le 16 mars. Il n'a de cesse de mettre en garde les Français contre les promesses inconsidérées et ôte du même coup un peu de son crédit à la plateforme UDF-RPR, ce *« bon document »* qu'il n'a, insiste-t-il, pas signé. Pour demain, il est engagé dans une entreprise de déstabilisation d'une *« cohabitation »* à laquelle il ne croit pas et qui lui paraît dangereuse pour les institutions et pour la France.

Jusqu'à ce point, MM. Barre et Mitterrand paraissent se comporter comme de joyeux compères, conformément à ce dessin de Plantu qui, l'année dernière, les voyait enlacés joue contre joue dans un tango d'enfer sous une pluie de cotillons. Pour la suite, cette petite fête s'annonce troublée. M. Barre a l'élection présidentielle de 1988 en point de mire, et M. Mitterrand se trouve très bien à l'Elysée. Gare au tango renversé !

JEAN-YVES LHOMEAU.

Querelles en Seine-et-Marne

La vengeance peut se jouer comme une partie de billard. Les barristes n'ont pas accepté de passer sous la toise giscardienne dans les Yvelines; les amis de l'ancien président de la République n'acceptent pas, en Seine-et-Marne, le *« totalitarisme »* des fidèles de son ancien premier ministre! Résultat : dans ces deux départements de la grande couronne parisienne, le courant UDF risque de se présenter divisé, le 16 mars, à la grande joie des socialistes et sous les regards inquiets des néo-gaullistes.

Melun, toutefois, n'est pas Versailles. Là-bas, M. Raymond Barre appuie les révoltés contre l'establisement local. Ici, il affiche son soutien aux héritiers spirituels des patrons du département. Ces deux querelles sont en effet le fruit d'histoires bien différentes.

En Seine-et-Marne, pas plus qu'ailleurs, l'UDF ne tenait pas à mesurer sa force à celle du RPR dans un combat législatif. Détenant trois sièges au palais du Luxembourg sur quatre et la présidence du conseil général, elle craignait que son allié, fort de ses deux députés sortants et de son actif réseau de militants, ne puisse lui dire, au soir du 16 mars : *« Vous voyez bien que nous sommes plus forts que vous »*, et ne lui fasse payer cette constatation. Ses trois sénateurs usèrent donc de toute leur influence pour obtenir une liste unique. Sans succès, M. Jacques Chirac désirant qu'il y ait partout en Ile-de-France des listes séparées.

L'UDF fut prise au dépourvu par une décision qu'elle se refusa longtemps à envisager, tant elle lui compliquait la tâche localement et nationalement. Ne disposant pas de personnalités départementales, elle avait d'abord accepté le parachutage de M. Bernard Lehideux, secrétaire national du PR chargé des élections, sur une éventuelle liste d'union. Mais lui-même était parfaitement conscient que sa non-implantation dans le département lui interdisait d'être à la tête d'une liste purement UDF.

Pour tenir ce rôle, les giscardo-barristes se sont tournés vers M. Jean-Jacques Hyest, vice-président CDS du conseil général. Venu à la politique grâce à l'amitié de M. Paul Séramy, sénateur CDS et président du conseil général, ce jeune élu de quarante-trois ans fut aussi le collaborateur de M. Etienne Dailly, sénateur radical et longtemps patron du département. Seulement, l'élève ne fut pas très obéissant, au grand désappointement de ses maîtres.

Fort d'un sondage qui montrait qu'une liste UDF doublait le nombre de ses voix si elle disposait d'un soutien ferme de M. Raymond Barre, M. Hyest choisit d'autorité comme deuxième de liste M. Jacques Troesch, collaborateur de l'ancien premier ministre, assuré que cela lui garantissait un appui effectif du député de Lyon. Quant aux membres de sa liste, M. Hyest voulut imposer ses propres choix pour tenir compte des équilibres socio-professionnels et géographiques, mais en oubliant complètement les délicats dosages partisans propres à une confédération comme l'UDF.

Les alliés du CDS ne l'entendirent pas ainsi. Le PR réussit à coaliser autour de lui radicaux, sociaux-démocrates et adhérents directs, plus tous ceux qui n'acceptaient pas de n'avoir pas été retenus par M. Hyest. Leur déception était d'autant plus grande que, parallèlement à la composition de cette liste législative, une opération comparable était menée pour les régionales. M. Pierre Meutey, journaliste financier, conseiller général et tout récent adhérent au Parti radical, a décidé de conduire une liste pour le conseil régional avec M. Claude Eymard Duvernay, conseiller général et maire de Montereau, qui, bien qu'ayant siégé à l'Assemblée nationale sur les bancs du RPR en tant que suppléant de M. Peyrefitte, s'est toujours refusé à s'affilier à un parti. Eux aussi se placent sous le seul patronage de M. Barre. Eux aussi ont fait appel à des élus solidement implantés sans tenir compte de leur appartenance partisane. Eux aussi ont refusé de négocier avec les instances officielles de l'UDF.

Punis

De tels coups de force ne pouvaient que faire réagir. Le PR, dirigé par des « léotardiens », espérait que, proportionnelle aidant, il pourrait enfin traduire en mandats électifs la force militante qu'il assure détenir, alors qu'il n'avait connu que des déconvenues lors des municipales et des cantonales. Il n'accepte pas que ses instances dirigeantes soient écartées de la composition des listes. Et M. Michel d'Ornano l'incite personnellement à cette résistance. Le CDS est puni pour l'échec du parachutage de M. Lehideux, et M. Barre pour le soutien apporté à la dissidence de Mme Christine Boutin dans les Yvelines. Des listes législatives et régionales furent donc publiées ; la première est menée par M. José Parenté, président départemental du PR, et par M. Pierre Lespiat, un radical valoisien venu du MRG ; la seconde est conduite par M. Louis Augier, maire de Vaux-le-Pénil et président départemental du Parti social-démocrate.

Les tentatives de conciliation de M. Séramy échouèrent complètement devant l'intransigeance des uns et des autres. Cette impossibilité du président du conseil général à imposer son arbitrage à ses amis les plus proches risque de mettre à mal son autorité sur sa majorité départementale, où déjà le RPR est plus représenté que l'UDF. Pour tenter de mettre fin à cette bataille fratricide, chacun s'est retourné vers les instances nationales de l'UDF; son bureau politique du jeudi 13 février doit se saisir du dossier.

Un accord s'apparenterait à un miracle, tant sont déterminés les protagonistes locaux et vivaces les rancœurs nationales. Certes, les trois sénateurs pèsent de tout leur poids pour qu'une solution de compromis soit trouvée. Mais M. Séramy et M. Dailly ont déjà écrit à M. Jean Lecanuet pour lui dire tout le bien qu'ils pensent de la candidature de M. Hyest. Surtout, celui-ci paraît persuadé que le patronage de M. Barre peut lui suffire. Or l'ancien premier ministre lui a déjà envoyé une lettre de soutien et, sans attendre la décision du bureau de l'UDF, doit confirmer publiquement celui-ci au cours d'un dîner-débat, le mercredi 12 février à Fontainebleau. Mais, pendant que les giscardo-barristes se disputent ainsi, les néo-gaullistes se sont déjà mis en campagne.

Le RPR sait que, quoi qu'il arrive, il profitera à terme de cet éclatement de l'UDF et qu'il est déjà assuré de faire élire ses trois premiers candidats (MM. Alain Peyrefitte, Didier Julia et Guy Drut, l'ancien champion olympique et actuel adjoint au maire de Paris). Mais il s'inquiète des retombées de la division de ses alliés. Car si celle-ci va à son terme, ce sont les socialistes qui en bénéficieront, leur troisième candidat ayant toute chance d'être élu. Aussi, le vendredi 7 février, au cours d'un meeting de M. Chirac à Melun, où les orateurs ont fortement exprimé leur besoin d'une UDF « forte » aux oreilles des animateurs des deux listes rivales — heureusement séparés par l'allée centrale de la salle des fêtes, — le grand frère semblait rappeler à l'ordre son trublion de cadet.

THIERRY BRÉHIER.

A PARIS

Mme Garaud et M. Dominati « filleuls » rivaux

A quelques heures d'intervalle, mardi 11 février, les deux têtes de liste qui à Paris se réclament du parrainage de M. Raymond Barre ont tenu une conférence de presse.

M. Jacques Dominati, député sortant, qui conduit la liste UDF dans la capitale, a le premier déclaré : *« Non seulement M. Barre me soutient, mais il va le faire physiquement. »* En effet, le député du Rhône accompagnera les membres de la liste Dominati dans plusieurs visites de quartier à Paris, et il présidera un meeting public organisé par l'UDF le 4 mars au stade Pierre-de-Coubertin. M. Dominati a précisé : *« Chacun des quatre députés sortants de ma liste a reçu une lettre de soutien de M. Barre, et ce serait lui faire injure que de laisser croire qu'il soutiendrait à Paris deux listes à la fois. »*

Or dans l'après-midi Mme Marie-France Garaud, également candidate dans la capitale, indiquait : *« Je ne me souviens pas que Raymond Barre ait dit qu'il soutenait M. Dominati à Paris, même s'il a apporté des encouragements à tel ou tel député ayant adopté des positions barristes et qui se trouverait sur la liste de M. Dominati. »*
Mme Garaud a encore précisé que c'était *« à la demande de M. Barre »* qu'elle allait le soir même soutenir la candidate barriste des Yvelines, Mme Boutin.

L'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 1981, qui *« soutient toutes les positions de M. Barre en ce qui concerne les institutions »*, a annoncé que, si elle devenait député le 16 mars — ce dont elle ne semble maintenant pas douter, — *« elle ne votera pas la confiance à un gouvernement de cohabitation »*. Elle a ajouté : *« S'il s'agit d'un gouvernement de minorité, je voterai la censure contre lui. »*

Mme Garaud estime que *« le pouvoir du président de la République ne peut être dissocié du problème de la souveraineté. Or la souveraineté, selon la Ve République, ne peut être exercée que par le président de la République, dont la légitimité ne peut être partagée. »* S'il doit la partager avec une majorité parlementaire, alors, selon l'ancienne conseillère de Georges Pompidou, *« nous passons dans le domaine de la complaisance des uns, de l'habileté des autres et de l'aveuglement des troisièmes, c'est-à-dire dans un système qui ressemble à la IVe République »*.

Toutefois Mme Garaud *« déplore que M. Mitterrand s'engage aussi nettement dans des meetings électoraux de parti politique, car le corollaire de son engagement est que s'il est battu il en tire les conséquences et s'en aille »*. Mais, pour autant, Mme Garaud n'estime pas nécessaire d'instaurer un régime présidentiel ni de modifier en quoi que ce soit la Constitution.

ANDRÉ PASSERON.

Propos et débats

M. Barre : plutôt presbyte que myope

M. Raymond Barre, qui faisait campagne en Alsace le mardi 11 février, a déclaré, à Colmar, qu'« il vaut mieux être presbyte que myope quand on va à une échance importante ». « Il ne faut pas, simplement, regarder devant soi, il faut, aussi, se demander ce qui se passera après », *a ajouté le député de Lyon, en précisant :* « Il ne faut pas sauter un obstacle pour tomber dans un piège. »

A Mulhouse, M. Barre a indiqué qu'il n'est pas disposé « à se laisser impressionner par quoi que ce soit, y compris par le matraquage de tous les moyens d'information sous le contrôle du gouvernement, auxquels, malheureusement, se joignent des milieux de l'opposition ».

M. Mauroy : les communiants

M. Pierre Mauroy a déclaré, le mardi 11 février, à Charleville-Mézières, dans les Ardennes, que « MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre se présentent comme des jeunes communiants, péremptoires sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire ». « Il faut que les Français n'aient pas la mémoire courte ! » *a lancé l'ancien premier ministre.*

A l'adresse de M. Raymond Barre, qui avait évoqué le triptyque travail, famille, patrie, M. Mauroy a déclaré : *« Notre capitale, c'est Paris. Ce n'est pas Versailles, et ce ne sera jamais plus Vichy. » — (Corresp.)*

M. Chirac : tristes sires

M. Jacques Chirac, qui faisait campagne en Lorraine le mardi 11 février, a critiqué, à Epinal, M. François Mitterrand, « l'ancien (...), reparti sur les tréteaux pour tenir les réunions publiques du Parti socialiste », *et l'action du gouvernement,* « triste bilan de tristes sires ». *Pour redresser la France, a dit le président du RPR, il faut* « traiter les choses non pas socialement, mais économiquement » *et, d'autre part,* « bien comprendre que la société permissive a largement montré ses limites et, même, ses dangers ».

A Nancy, M. Chirac a ironisé sur l'appel de M. Laurent Fabius aux électeurs écologistes, « dérisoire de la part d'un gouvernement qui a fait l'affaire Greenpeace. » — *(Corresp.)*

M. Marchais : l'ennemi numéro un

M. Georges Marchais a déclaré, le mardi 11 février, à Metz, que le président de la République considère toujours le Parti communiste « comme son ennemi numéro un » *et qu'*« il veut l'affaiblir par n'importe quel moyen ». *Selon M. Marchais,* « voter communiste, c'est voter pour l'emploi », *car* « il est possible de donner du travail à un million de chômeurs en deux ans ».

M. Barrot : l'arche de Noé

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a dénoncé, le mardi 11 février, à Mons-en-Barœul, près de Lille, « le mirage de la majorité de progrès préconisée par M. Fabius », *laquelle est, selon lui, une* « arche de Noé faite pour protéger une expèce en voie de disparition ». *M. Barrot a ajouté :* « Que l'on ne compte pas, notamment, sur les femmes et les hommes qui ont un enracinement démocrate-chrétien pour rejoindre le socialisme. »

t-Marne

t débats

plutôt presbyte que myope

iroy : les communiants

Chirac : tristes sires

iais : l'ennemi numéro un

irrot : l'arche de Noé

IOLINSKI

eux pas voter idiot.»

PROGRAMME A DROITE



denoël

COLUCHE A PRESQUE GAGNÉ SON PARI

Les dons aux associations nourricières pourraient bénéficier d'avantages fiscaux

Coluche est en passe de gagner son pari. Après avoir attiré sur un plateau de télévision presque tous les grands dirigeants politiques, il a convaincu la droite et la gauche de soutenir sa proposition de réforme fiscale. Celui qui ne veut pas être qu'un grand comique souhaite que les titulaires de bas revenus soient incités fiscalement à soutenir des œuvres comme ses « restaurants du cœur ». Pour cela, avec quelques amis il a rédigé une proposition de loi qui autorise à déduire des impôts 70 % des dons faits à une associations nouricière dans un plafond de 1 000 F, alors que pour l'instant, les dons ne peuvent être déduits que du revenu imposable. Concrètement, une famille qui donnerait 1 000 F à une œuvre verrait ses impôts diminués de 700 F ; il ne lui en coûterait donc réellement que 300 F, l'Etat prenant à sa charge les 700 F restants.

Une telle idée a séduit la droite et la gauche. M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur républicain indépendants de Paris, devait déposer, ce mercredi 12 février, une proposition de loi allant dans ce sens au Sénat. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. André Billardon, envisage de faire de même. Si la décision n'est pas formellement prise, les socialistes étudient sérieusement la possibilité d'un tel crédit d'impôts, sans que les chiffres qu'ils proposeront soient encore précisément déterminés.

M. Laurent Fabius, lui-même, a approuvé une telle idée. En visite à Offranville, en Seine-Maritime, le mardi 11 frévrier, il s'est dit favorable à ce que les donateurs aux « restaurants du cœur » puissent bénéficier d'allégements fiscaux à hauteur de leur participation à ce geste de solidarité. Il a ajouté : *« Il est normal que l'Etat et le gouvernement y mettent aussi du leur. »*

NOUVELLES BRÈVES

● *UDF : exclusions.* – M. François Léotard, secrétaire général du PR, a annoncé, mardi soir 11 février à Châteauroux (Indre), qu'il proposera jeudi, lors de la réunion du bureau politique de l'UDF, l'exclusion de tous les candidats qui ne respectent pas les décisions prises par cette instance nationale.

Dans l'Indre, le maire de Châteauroux, M. Daniel Bernardet, est concerné par cette prise de position. Président du conseil général, il se présente sur la liste conduite par le RPR Michel Aurillac, qui l'a préféré au candidat investi officiellement par le bureau politique de l'UDF, M. Hubert Bassot, ancien député de l'Orne. M. Léotard a dénoncé *« ceux qui, pour faire cavalier seul, se font désigner par d'autres et amputent nos chances de victoire ».*

● *PUY-DE-DOME : M. Morellon démissionne de la présidence de l'UDF.* – M. Jean Morellon, qui fut président du conseil régional d'Auvergne de janvier 1974 à janvier 1977 et député du Puy-de-Dôme (comme suppléant de M. Giscard d'Estaing) vient de démissionner de la présidence de l'UDF dans le Puy-de-Dôme. Il n'approuve *« ni les méthodes utilisées »* dans le choix des candidats aux élections régionales *« ni les conclusions auxquelles elles aboutissent ».* M. Morellon a été écarté de cette liste régionale. – *(Corresp.)*

● *GUADELOUPE : le président du conseil régional, démissionnaire du RPR, fait liste commune avec l'UDF.* – M. José Moustache, président du conseil régional de la Guadeloupe, démissionnaire du RPR depuis le 7 février, a annoncé, lundi 10 février, son intention de faire liste commune avec le député UDF de ce département, M. Marcel Esdras, pour les échéances du 16 mars.

LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE, de Jean MASSOT

Vade-mecum pour une cohabitation sans drames

Si un livre peut tenir lieu de bouée dans la tempête de débats agités, confus quelquefois, où les arguments ne sont ni toujours désintéressés, ni constamment exempts de contradictions troublantes, c'est bien l'ouvrage de Jean Massot *la Présidence de la République en France,* que réédite la Documentation française.

La première édition (1977) qui portait ce seul titre, consacrait de larges développements historiques à la fonction et aux conditions successives de son exercice. Neuf ans après, l'auteur (1), sans abandonner le recours aux lumières du passé, choisit opportunément de *« mettre l'accent sur les vingt années écoulées depuis la première élection d'un président de la Ve République au suffrage universel ».*

Ainsi nous sommes au plus près de la grande controverse politico-institutionnelle du moment : la cohabitation. Mieux, le livre entier de Jean Massot est restructuré de telle façon que la plupart de ses pages apportent informations, éléments d'appréciation ou à tout le moins une série de questions clairement délimitées à propos de l'interrogation théorique jusqu'au 16 mars au soir : que devient le président de la République, ou plutôt, la fonction qu'il incarne si les électeurs portent au Palais-Bourbon une Assemblée dont la majorité ne lui est pas favorable ?

La fonction, pas l'homme. Il n'est pas vain de rappeler, au moment où le bruit et la fureur des tribunes et quelques supputations gourmandes font parfois oublier que *« personne (...) ne peut contraindre le président à se démettre ni à se soumettre ; l'alternative où certains songent à enfermer le président, reprise de Gambetta, est anachronique comme l'est aussi la situation de 1924, où le Parlement a pu, en organisant la grève des présidents du conseil, acculer Alexandre Millerand à la démission ».* Ainsi s'exprime l'historien René Rémond dans la préface qu'il consacre à l'état des lieux renouvelé de la présidence dressé par Jean Massot.

Cette présidence de la République, au fait, existe-t-elle vraiment, au-delà de la personne des chefs de l'Etat successifs s'interroge Jean Massot ? Force est bien de constater qu'elle n'a guère plus d'existence administrative qu'*« au temps de Félix Faure ou d'Armand Fallières ».* On y recense un effectif de sept cent onze personnes. Mais vingt seulement sont rémunérées sur le budget de l'Elysée.

Ce budget, du reste, est en théorie dérisoire (14,362 millions pour 1985). En réalité, *« il ne doit pas être inférieur à 200 millions de francs ».* L'énorme différence – salaires, frais de réception et de déplacement pour l'essentiel – est payée par les ministères d'origine des personnels détachés à l'Elysée, par le Quai d'Orsay pour tout ce qui a trait au domaine étranger, etc.

Jean Massot – dont l'ouvrage fourmille de détails factuels sur la fonction et l'institution présidentielle – n'en tire nulle conclusion, mais on peut, sous l'angle de la cohabitation, le faire aisément à sa place. Le nerf de la guerre n'est pas, pour l'Elysée... à l'Elysée. Il faut donc – au moins – un minimum d'entente entre la tête du pouvoir et le gouvernement pour assurer, ne serait-ce que le bon fonctionnement matériel de l'institution présidentielle.

La « révolution » de 1962

Question de décence et de crédibilité, à vrai dire, autant que de haute politique, mais qui dit assez que l'interdépendance entre l'Elysée et les autres lieux du pouvoir va très loin. Ces questions d'intendance ne sont au demeurant que l'illustration la moins abstraite du statut d'irresponsabilité politique théorique du chef de l'Etat.

Mais la Constitution de 1958, et surtout la « révolution » de 1962 constituée par l'élection au suffrage universel du président de la République, ont profondément modifié le cours des choses. Le chef de l'Etat en France a depuis *« une responsabilité qui dépasse celle de ses homologues présidents des régimes semi-présidentiels ».*

(1) Jean Massot est maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Cette élection au suffrage universel a eu une conséquence majeure, qui nous occupe au regard de la cohabitation : la lente émergence de la notion de programme présidentiel. Qu'en résulte-t-il ? *« C'est bien l'élection présidentielle au suffrage universel qui constitue l'acte fondateur du régime politique de la Ve République autour duquel se sont jusqu'ici ordonnés tous les autres grands scrutins, élections législatives et, à l'occasion, référendums. Certes (...) l'élection présidentielle a puissamment contribué en même temps qu'elle faisait du chef de l'Etat le premier responsable politique de la nation, à couper le pays en deux camps d'importance quasi égale. Elle a ainsi nécessairement contribué à reléguer au second plan le rôle de président-arbitre, de président de tous les Français, auquel le discours officiel continue pourtant de se référer, alors même que le président se conduit en chef de majorité dont le premier souci est de faire appliquer son programme ».*

Le tempérament des hommes

C'est précisément cette contradiction que nous vivons une fois de plus en ce moment. Mais demain ? Si la majorité n'est plus celle du président ? *« La victoire aux élections législatives d'une majorité élue sur un programme opposé au programme présidentiel ne pourrait se traduire que par un retour à la lettre de la Constitution,* établit fort sagement Jean Massot : *le programme du gouvernement n'aurait plus à tenir compte du programme présidentiel. »* Glissement *« d'autant plus facilement opéré que l'élection présidentielle s'éloignant, le programme présidentiel aura été exécuté ».*

Plus généralement, observe Jean Massot, hors les attributions constitutionnelles du chef de l'Etat, les décisions du président, y compris les changements de premier ministre ou de ministres *« n'ont d'existence que pour autant que le premier ministre et les autres membres du gouvernement considèrent de leur devoir de les accepter. Ce ne peut être qu'une obligation politique : rien ne les y contraint juridiquement ».*

« Pas de contrainte », « une bonne dose de consensus », « collaboration » : ces termes reviennent sans cesse sous la plume de Jean Massot dans sa tentative mesurée d'inventaire des repères de la cohabitation. Plus qu'à tout autre aspect de la vie politique, il les applique au conseil des ministres, moment central de la vie politique et administrative française.

Le chef de l'Etat le *préside,* certes – c'est encore un trait original. Mais, en amont comme en aval, *« rien ne peut se faire sans l'assistance de Matignon ».* Ce qui rend la cohabitation, avec un premier ministre politiquement hostile au chef de l'Etat, presque... inévitable.

Jean Massot ne propose cependant pas de solution miracle – où diable serait-il allé la chercher ? – qui rende facile la cohabitation. Il la juge simplement possible et souhaitable. Il souligne heureusement que *« le tempérament des hommes autant que le poids respectif des composantes de la majorité – et j'ajoute, le rapport des forces entre cette majorité et l'opposition – sont appelés à jouer un rôle déterminant ».*

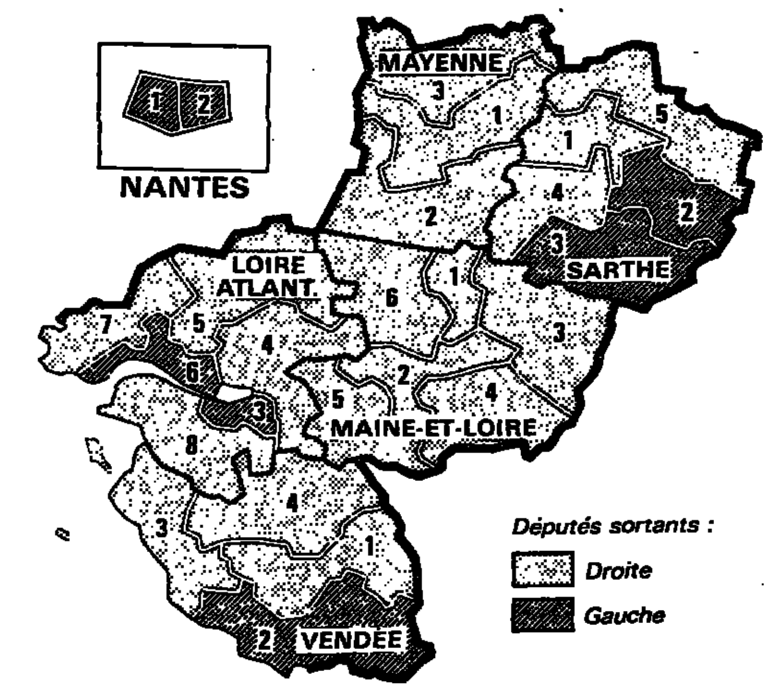
Mais bonne volonté et pragmatisme n'égalent pas angélisme. *« Si l'expérience échouait, ce que les habitudes d'intolérance de la vie publique française ne permettent pas d'exclure, on ne pourrait guère sauver les institutions de la Ve République que par une réforme qui empêchât à l'avenir la discordance des majorités, en assurant la concordance dans le temps des deux élections au suffrage universel. »*

Ainsi s'ouvrirait une nouvelle ère politique, riche, entre autres, Jean Massot ne le dissimule pas, de... nouveaux risques, dont le moindre n'est pas le spectre de vacance du pouvoir.

MICHEL KAJMAN.

★ *La Présidence de la République en France - Vingt ans d'élections au suffrage universel, 1965-1985,* de Jean Massot, la Documentation française, « Notes et études documentaires », nº 4801, 196 pages, 48 F.

PAYS DE LA LOIRE (I)



Toutes les nuances du rose

La grande vedette des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée), c'est le socialisme, bien qu'il y soit largement minoritaire. Si le socialisme y fait tant parler de lui, c'est parce qu'il est engagé dans une phase de profond renouvellement.

En Loire-Atlantique, les candidats de 1986 parachèvent le « nettoyage » commencé par certains d'entre eux dès 1971. Il ne reste plus grand-chose, aujourd'hui, à Nantes, de la vieille SFIO et du socialisme municipal porté sur les alliances centristes et pour tout dire droitières. Les chefs de file des législatives sont jeunes et représentent une synthèse apparemment réussie des courants du Parti socialiste. Ils plongent des racines communes au plus profond du militantisme chrétien et s'efforcent de concilier, localement, cette tradition avec celle, forte encore, de l'anarcho-syndicalisme.

Dans le Maine-et-Loire et en Mayenne, les « rockies » (rocardiens) essaient de faire la loi. De dissidence en dissidence, ils y sont parvenus à Angers, dont le maire, M. Jean Monnier, bien qu'exclu du Parti socialiste en 1983 pour indiscipline notoire et répétée, fait la pluie et le beau temps, au prix de concessions mineures. L'ancien socialiste et la fédération du PS vivent en bonne intelligence.

Cela va très mal au contraire dans la Mayenne, où le maire de Laval, M. André Pinçon (rocardien) n'accepte pas le parachutage de M. Jean-Paul Planchou (CERES), soutenu mollement par le premier secrétaire (mitterrandiste) d'une fédération menacée d'éclatement au lendemain du 16 mars. Les socialistes compromettent ainsi leurs chances d'avoir, enfin, un élu à l'Assemblée nationale, alors que les Angevins, qui n'en ont pas non plus pour l'instant, ont entrepris d'en obtenir deux.

Les socialistes doivent affronter, dans l'ensemble de la région, quelques îlots de chômage, dont le plus gros est la basse Loire, là où sont situées les industries traditionnelles (construction navale, métallurgie), frappées, comme partout, par la crise. A Nantes, ville qu'ils ont perdue en 1983 après l'avoir conquise six ans plus tôt, la personnalité du nouveau maire, M. Michel Chauty, leur fournit modestement matière à équilibrer ce désavantage partagé par tous les socialistes du pays. En raison de sa politique culturelle, M. Chauty a été surnommé le *« sécateur-maire »*, sobriquet popularisé depuis peu par Coluche.

O. B. et J.-Y. L.

NANTES - SAINT-NAZAIRE

Patience et longueur de temps...

De notre envoyé spécial

Nantes. — Il y a deux manières de s'installer, en politique, quand la place à conquérir est occupée par des gros bras de son propre camp aux convictions douteuses. L'attaque genre commando — avec parachutage à l'occasion, — quand il y a urgence ou que l'on est soi-même très pressé. Mais le risque est grand, malgré d'illustres réussites, de se retrouver six pieds sous terre avant d'avoir trouvé le temps de dire « ouf », au fond du cimetière, au carré des ambitieux.

Nos trois « héros » du socialisme de Loire-Atlantique — Jean-Marc Ayrault, Claude Evin et Jean Natiez, dans l'ordre de présentation des candidatures — ont choisi l'autre méthode. Ils ont travaillé sur la distance lorsqu'il s'est agi de déboulonner patiemment les statues aux contours incertains du socialisme local. Tour de clé après tour de clé, ils ont passé des années, jusqu'à mettre fin aux « compromissions » entre leurs aînés et le centrisme municipal nantais.

Claude Evin, il est vrai, y a participé avec une longue cuillère, d'un peu loin, de l'autre bout de l'estuaire de la Loire, à Saint-Nazaire, et dans la position, contrite ou triomphante selon les époques, d'un minoritaire rocardien ; les deux autres ont mis la main à la pâte, aux commandes de la fédération (Jean Natiez l'a dirigée en 1979) et dans la mêlée nantaise. Le premier est venu au PS en 1974 dans la fournée rocardienne des assises du socialisme. Les deux autres y étaient déjà depuis la création du PS à Epinay, trois ans plus tôt.

Or l'affaire a vraiment commencé de se jouer en 1974, lorsque la section socialiste orthodoxe de Nantes a mis en demeure les « collaborationnistes » municipaux de choisir entre eux et la droite centriste. Un seul a répondu à l'appel, M. Alain Chenard, et cette attitude lui a réussi dans un premier temps. Il a conquis la mairie de Nantes en 1977 mais l'a perdue en 1983. Il a été élu député en 1978, réélu en 1981, mais il n'est aujourd'hui que quatrième de la liste conduite par M. Ayrault.

A l'époque héroïque où ces nouveaux socialistes s'employaient furieusement à balayer devant leur porte, la lutte entre les anciens et les modernes était volontiers présentée comme un étripage quasi religieux. D'un côté les catholiques — ces *« calotins »* d'Ayrault et Natiez, — de l'autre les *« laïques »*, survivants de la vieille SFIO. Cette imagerie avait le mérite d'éveiller les passions dans une région et une ville où le souvenir est encore vivace de ces temps pas si reculés de l'affrontement permanent entre les *« libres »* et la communale, cette école *« sans Dieu »*.

Le troisième larron

Mais cette présentation est trop commode pour être honnête. C'est parce que les *« calotins »* avaient la prétention d'être vraiment socialistes et que les autres, virant au centrisme, c'est-à-dire à droite, n'étaient plus en odeur de sainteté — tout laïques qu'ils fussent — que les militants puis les électeurs ont fini par caresser la jeune garde et balancer quelques gifles douloureuses aux autres.

Natiez (quarante-sept ans), Evin (trente-six ans), Ayrault (trente-six ans), fidèles, le premier à Chevènement, le deuxième à Rocard, le troisième à Poperen : fameuse synthèse des amitiés et des idées pour une relève. En tout cas, ces trois-là ne se privent pas de remarquer qu'ils ont au moins aussi bonne mine, dans le tableau électoral, que le tandem des gros bras de l'opposition, MM. Olivier Guichard, baron du gaullisme, monstre sacré de la politique régionale, et Joseph Maujoüan du Gasset (UDF-PR), élus députés l'un et l'autre il y a près de vingt ans (en 1967).

Deux sont députés sortants. Et c'est le troisième larron, Jean-Marc Ayrault, qui conduit la liste. Il a été patient, celui-là, plus que son compte. En 1977, plus jeune maire de France pour les communes de plus de trente mille habitants, il était cité en exemple par M. François Mitterrand pour sa conquête de Saint-Herblain. Le premier secrétaire du PS le comptait, à l'époque, parmi ses *« sabras »*. Bel avenir à vingt-sept ans !

Mais les législatives de 1978 lui sont passées sous le nez. Les instances nationales du PS lui avaient préféré, contre l'avis des militants, le maire de Nantes, M. Chenard, reconduit en 1981. Neuf années d'attente, mais la suite en valait la peine. On n'a pas pu lui disputer, sérieusement, la tête de liste pour 1986. Jean-Marc Ayrault se conduit aujourd'hui comme le « patron » des socialistes de Loire-Atlantique. Tête d'affiche, avec ce slogan sans fausse pudeur : *« bâtisseur d'avenir »*. *« Ayrault au regard si doux »*, titre *Ouest France*, qui ne lésine pas sur l'admiration.

Claude Evin, s'il en a peut-être un jour conçu quelque amertume, ne le manifeste guère. Sa condition de minoritaire socialiste ne lui permettait pas mieux que la seconde place, d'autant que, élu municipal de Saint-Nazaire (premier adjoint), il sait que Nantes, dont Saint-Herblain est la banlieue immédiate, écrase le département. Tout président qu'il est de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, il s'efface devant la duchesse Anne de Bretagne. En Loire-Atlantique, c'est à Nantes qu'est le château, même pour les socialistes.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LAVAL - ANGERS

Le socialisme Gros-Jean et celui du «roi Jean»

De notre envoyé spécial

Angers. — Tous deux sont maires de grandes villes. Tous deux sont rocardiens. Tous deux sont des exclus du PS. L'un et l'autre iront aux élections en comptant sur leur aura. Les similitudes s'arrêtent là. Le premier est déjà roi, le second n'est encore qu'expert-comptable.

A Angers, le « roi Jean », M. Jean Monnier, bénéficie de la complicité passive d'une fédération socialiste de Maine-et-Loire à majorité rocardienne. A Laval, M. André Pinçon est en guerre avec une fédération de la Mayenne qui se déchire d'elle-même. Ici le socialisme tranquille passe à pas feutrés, là le règne de la rumeur, des phrases grandiloquentes ou assassines va en laisser plus d'un au tapis.

« Je n'ai jamais été aussi bien considéré au PS que depuis que je suis exclu. » Sûr de son fait, le *roi Jean* règne sur la bourgeoise ville d'Angers depuis 1977. Son sobriquet royal, M. Monnier en sourit : *« C'est sans doute par référence au bon roi René »* qui vit le jour ici en 1409. D'aucuns l'attribuent plutôt à sa manière de *« gouverner »*. Jusqu'à décider lui-même de la couleur de la moquette de la salle des congrès nouvellement construite. Charmeur à la carrure de lutteur, sosie d'un lieutenant du secrétaire général de FO, M. Antoine Faesch, le maire d'Angers est assurément un patron de la trempe de ceux qui font des envieux. Un homme qui pour les communistes locaux ne peut être qu'un *« patron de combat »*.

Il est vrai qu'entre lui et le PCF, le courant n'est jamais vraiment bien passé. Cela remonte à la période syndicale de M. Monnier, quand, responsable départemental puis national de la CFDT, dont il aurait pu devenir le leader à la suite de M. Eugène Descamps, il se *« colletait »* avec ses partenaires ouvriers de la CGT. La rupture est intervenue définitivement en 1978, un an après la prise de la mairie d'Angers par l'union de la gauche.

Aux municipales de 1983, il refuse de prendre des communistes sur la liste entre les deux tours malgré l'insistance de Paris. La liste socialiste passe avec plus de 52 % des voix. D'abord suspendu, le maire est ensuite exclu du PS. *« S'ils m'avaient sanctionné entre les deux tours, j'aurais eu un point et demi de plus* affirme, péremptoire et provocateur M. Monnier. *Je me moquais de cette exclusion comme de mon premier col marin, ce ne sont pas les commissaires du PS qui feront la loi. »*

« Pas Parisien pour deux sous », il ne voulait pas concourir pour les législatives mais seulement aux régionales. On l'a laissé faire sans lui mettre de bâtons dans les roues. Cette complicité neutraliste n'est pas allée jusqu'à suivre ses *« suggestions »* pour la conduite de la liste socialiste aux législatives. Lui penchait pour un tandem rocardo-poperéniste. *« J'ai eu un échec*, confie M. Monnier. *A cause de Rocard, on a attribué les deux premières places à deux rocardiens »*. C'était la moindre des choses pour une fédération rocardienne à 64 %.

Poker mortel

Dans cette *« terre difficile pour le socialisme »*, l'appareil et l'exclu n'ont eu aucun mal à passer implicitement un pacte de non-agression. D'autant que l'appareil local ne rêve que d'une chose : voir revenir le *« parrain »* au bercail. *« La majorité fédérale était en désaccord total avec l'exclusion de Jean Monnier*, souligne Mme Ginette Leroux, tête de liste du PS. Et d'ajouter, sans grand espoir, qu'une telle sanction *« n'est jamais irréversible »*. Le « roi Jean » est trop content de tenir la dragée haute aux caciques socialistes pour jouer le retour du fils prodigue. *« Je respire tellement bien depuis que je ne suis plus dans un appareil de parti »*, glisse-t-il avec le regard gourmand de celui qui fait mariner ses camarades.

Soixante-dix kilomètres plus au nord, dans le département mitoyen, on ne joue pas du tout *Un canapé pour deux*. La Mayenne est le théâtre d'une querelle fratricide dans le style du *Dernier des Mohicans*. Sur la scène, M. André Pinçon, maire rocardien de Laval, exclu pour dissidence début 1986, et M. Jean-Paul Planchou, député sortant CERES de Paris, parachuté pour l'intérêt supérieur des « courants » du PS. Au milieu, un arbitre involontaire qui y perd sa logique de professeur de maths, M. Claude Piou, le jeune *« premier fédéral »* par ailleurs mitterrandiste. Ce triumvirat résume à lui seul la situation ubuesque du socialisme mayennais.

M. André Pinçon a déjà échoué aux législatives de 1978 et de 1981. Il a voulu faire du « monniérisme » aux municipales de 1983, mais il a été contraint de prendre des communistes sur sa liste au second tour. M. Pinson — bonhomie d'un personnage de Pagnol, l'accent en moins —, s'est senti *« agressé et choqué »* quand il a appris *« par la presse »* la venue de M. Planchou. *« Le national a fait une erreur d'appréciation »*, confie M. Piou, qui voit sa fédération investie par la logistique CERES dépêchée de Paris.

Sans doute conscient des difficultés et peut-être aussi pour envoyer un message codé aux dirigeants nationaux, M. Planchou s'est inscrit dans une section du cru et a déclaré qu'il s'en remettrait au vote des militants. Mal lui en a pris, car M. Pinçon l'a emporté avec 53 % des suffrages. Malgré ce désaveu, Paris a maintenu son parachutage. Alors que le PS avait *« une chance historique »* d'avoir un député socialiste dans ce département, il risque de se retrouver Gros-Jean comme devant.

M. Planchou a beau battre la campagne midi, matin et soir, soixante-seize élus socialistes de Mayenne ont pris fait et cause pour le maire de Laval. Lourd handicap. Son directeur de campagne, faux air de M. Fabius et vraie allure de Parisien, met en avant la *« discipline de parti »* et sous-entend qu'un sondage ne donne que deux points d'écart entre les deux protagonistes. Chez les « pinçonniens », on se gausse de ce pronostic en n'accordant guère plus de 3 ou 4 % pour *« un parachuté en mal d'Assemblée nationale. »* *« Le Parti socialiste n'est pas un club de bridge »*, rétorque le directeur de campagne, pour démontrer le bien-fondé du parachutage au-delà des baronnies locales. Certes, mais au bridge il n'y a qu'un mort et, dans cette partie de poker-là, il y a fort à parier qu'il y en aura deux.

OLIVIER BIFFAUD.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Olivier Guichard (RPR)

Nombre de sièges à pourvoir : 93

LOIRE-ATLANTIQUE : 31
MAINE-ET-LOIRE : 21
MAYENNE : 9
SARTHE : 16
VENDÉE : 16

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

LOIRE-ATLANTIQUE : 10
MAINE-ET-LOIRE : 7
MAYENNE : 3
SARTHE : 5
VENDÉE : 5

DÉPUTÉS SORTANTS

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

Jean Natiez (PS)
Alain Chenard (PS)
Jacques Floch (PS)
suppléant de François Autain, ancien secrétaire d'Etat, sénateur depuis 1983
Joseph-Henri Maujoüan du Gasset (UDF-PR)
Xavier Hunault (NI)
Claude Evin (PS)
Olivier Guichard (RPR)
Lucien Richard (app. RPR)

MAINE-ET-LOIRE (7)

Jean Narquin (RPR)
Jean Foyer (RPR)
Edmond Alphandéry (UDF-CDS)
Jean Bégault (UDF)
Maurice Ligot (app. UDF)
René La Combe (RPR)

MAYENNE (3)

François d'Aubert (UDF-PR)
Henri de Gastines (RPR)
Roger Lestas (UDF-PR)

SARTHE (5)

Gérard Chasseguet (RPR)
Raymond Douyère (PS)
Guy-Michel Chauveau (PS)
François Fillon (RPR)
Piere Gascher (NI)

VENDÉE (5)

Philippe Mestre (UDF)
Pierre Métais (PS)
Pierre Mauger (RPR)
Vincent Ansquer (RPR)

REPÈRES

LOIRE-ATLANTIQUE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 652 967 ; abst., 18,57 % ; suff. ex., 523 950. MARCHAIS, 48 924 (9,33) ; MITTERRAND, 149 168 (28,46) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 163 979 (31,29) ; GISCARD D'ESTAING, 156 176 (29,80) ; CHIRAC, 93 905 (17,92) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 110 419 (21,07).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 652 569 ; abst., 30,52 % ; suff. ex., 447 563 ; PC, 31 626 (7,06) ; PS-MRG, 188 987 (42,22) ; UDF-RPR, 208 728 (46,63).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 674 408 ; abst., 45,44 % ; suff. ex., 356 584 ; PC, 22 141 (6,20) ; PS, 82 322 (23,08) ; UDF-RPR, 170 940 (47,93) ; FN, 27 708 (7,77).

MAINE-ET-LOIRE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 429 921 ; abst., 16,65 % ; suff. ex., 351 677. MARCHAIS, 24 657 (7,01) ; MITTERRAND, 84 082 (23,90) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 327 (26,25) ; GISCARD D'ESTAING, 123 998 (35,25) ; CHIRAC, 70 413 (20,02) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 82 660 (23,50).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 430 578 ; abst., 28,34 % ; suff. ex., 303 502. PC, 17 462 (5,75) ; PS, 106 785 (35,18) ; UDF-RPR, 173 168 (57,05).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 442 550 ; abst., 45,81 % ; suff. ex., 228 619. PC, 9 324 (4,07) ; PS, 43 571 (19,05) ; UDF-RPR, 121 410 (53,10) ; FN, 16 394 (7,17).

MAYENNE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 187 956 ; abst., 14,80 % ; suff. ex., 157 018. MARCHAIS, 8 285 (5,27) ; MITTERRAND, 35 884 (22,85) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 38 456 (24,49) ; GISCARD D'ESTAING, 56 969 (36,28) ; CHIRAC, 37 215 (23,70) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 41 689 (26,55).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 188 310 ; abst., 25,56 % ; suff. ex., 137 369. PC, 5 529 (4,02) ; PS-MRG, 47 782 (34,78) ; UDF-RPR, 81 039 (58,99).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 192 654 ; abst., 42,15 % ; suff. ex., 104 501. PC, 3 143 (3) ; PS, 17 724 (16,96) ; UDF-RPR, 59 373 (56,81) ; FN, 6 506 (6,22).

SARTHE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 346 161 ; abst., 16,72 % ; suff. ex., 282 878. MARCHAIS, 40 089 (14,17) ; MITTERRAND, 72 453 (25,61) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 78 582 (27,77) ; GISCARD D'ESTAING, 87 241 (30,84) ; CHIRAC, 48 978 (17,31) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 56 442 (19,95).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 346 100 ; abst., 28,15 % ; suff. ex., 245 062. PC, 38 489 (15,70) ; PS-MRG, 88 917 (36,28) ; UDF-RPR, 110 898 (45,25).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 354 313 ; abst., 45,53 % ; suff. ex., 183 221. PC, 18 941 (10,33) ; PS, 36 799 (20,08) ; UDF-RPR, 84 601 (46,17) ; FN, 10 779 (5,88).

VENDÉE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 335 692 ; abst., 14,24 % ; suff. ex., 282 738. MARCHAIS, 18 984 (6,71) ; MITTERRAND, 61 118 (21,61) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 72 437 (25,61) ; GISCARD D'ESTAING, 104 498 (36,95) ; CHIRAC, 58 980 (20,86) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 68 065 (24,07).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 336 060 ; abst., 25,89 % ; suff. ex. 244 374 ; PC, 10 953 (4,48) ; PS-MRG, 84 578 (34,61) ; UDF-RPR, 142 764 (58,42).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 347 825 ; abst., 39,86 % ; suff. ex., 199 828 ; PC, 7 860 (3,93) ; PS, 36 340 (18,18) ; UDF-RPR, 112 550 (56,32) ; FN, 12 172 (6,09).

société

Un nouveau rapport met en cause la sécurité des navettes spatiales

Un rapport préparé en décembre 1983 pour l'US Air Force, un des principaux utilisateurs de la navette spatiale, indiquait il y a deux ans que le risque de catastrophe dû aux propulseurs d'appoint était de 1 sur 35. Valeur énorme, puisque les évaluations de la NASA faisaient état de 1 risque sur 600 000 utilisations.

Le taux très élevé mentionné dans le rapport — c'est en gros celui qu'acceptent les pilotes d'essai — n'a pas été jugé crédible par la NASA, dont l'administrateur par intérim, M. Graham, a toujours dit qu'il considérait les propulseurs comme particulièrement fiables. De fait, on recensait avant l'explosion de Challenger 55 fonctionnements satisfaisants de propulseurs — 7 essais au sol et 48 fonctionnements opérationnels lors des 24 vols précédents de navettes spatiales. Divers experts estiment cependant que l'accélération du rythme des missions peut avoir sérieusement augmenté le taux de risques, et que la NASA n'a pas assez tenu compte de ce facteur.

Bien que d'autres causes ne soient pas exclues, l'accident paraît bien être lié à une dégradation des joints séparant l'élément inférieur du propulseur droit de celui qui le surmonte. Le jet de flammes sorti par cette fissure aurait rongé l'attache qui lie le propulseur sur le grand réservoir d'oxygène et d'hydrogène liquide. Le propulseur aurait alors pivoté, sa tête venant heurter le réservoir et provoquant son explosion.

La raison de cette dégradation des joints n'est pas encore connue. Les experts ne pensent pas que les basses températures de la nuit précédant le tir aient joué un rôle. D'après la revue américaine *Aviation Week*, ils envisagent plutôt comme cause de l'explosion un déplacement de la poudre lors du montage des propulseurs, une légère torsion du propulseur au décollage, ou simplement un manque de précautions lors du montage des propulseurs.

M. A.

Découverte d'une tombe en Egypte

LE TRÉSORIER DE TOUTANKHAMON

La tombe de Maya, le trésorier du pharaon adolescent Toutankhamon (quatorzième siècle avant Jésus-Christ), a été découverte dans la nécropole de Saqqara, située à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest du Caire. Pour le moment, les deux auteurs de la découverte, le docteur Geoffrey Martin, de l'University College de Londres, et le docteur Jacobus Van Dijk, du musée de Leyden (Pays-Bas), n'ont vu que des peintures en parfait état couvrant les bas-reliefs ornant les murs de la tombe. Seule la fouille méthodique permettra de faire l'inventaire du mobilier funéraire qui permettait au défunt de continuer sa vie dans l'au-delà.

Le personnage de Maya était connu depuis longtemps des égyptologues. Ceux-ci savaient que le trésorier était un familier du jeune pharaon, et avait un rang impportant à la cour de Toutankhamon.

Les deux archéologues, les docteurs Martin et Van Dijk espéraient depuis dix ans trouver la tombe de Maya et de l'épouse de celui-ci, Merit. Au cours de leurs fouilles de Saqqara, ils avaient déjà trouvé la tombe d'Horemheb, un général qui est devenu pharaon quelques années après la mort prématurée de Toutankhamon.

ÉNERGIE

PANNE DU SURGÉNÉRATEUR DE CREYS-MALVILLE

Le réacteur surgénérateur de Creys-Malville, Super-Phénix, mis en service le 15 janvier, ne fournit plus actuellement d'électricité. Dans un communiqué envoyé à notre rédaction lyonnaise, les Verts du Rhône s'étonnent qu'aucune publicité n'ait été faite à *« la panne (...) qui a obligé nos super-techniciens à stopper la montée en puissance »*.

Au siège d'EDF, on indique qu'un incident s'est produit jeudi 6 janvier sur une vanne du circuit eau-vapeur, qui a entraîné l'arrêt du réacteur. Cet arrêt a été mis à profit pour faire des travaux de maintenance sur des équipements de la turbine et des essais neutroniques sur le réacteur. Ce dernier a été remis en marche dimanche 9 février, et devrait être recouplé au réseau dans les prochains jours. L'incident est jugé très mineur, et l'on rappelle que Super-Phénix est actuellement en période d'essai, la mise en service industrielle ne devant intervenir qu'en juillet prochain.

NICOLAS BARDELLI DEVANT LES ASSISES DU RHONE

Evidences et incertitudes de la balistique

Selon l'expert, les balles tirées par l'accusé ont « suivi » la victime dans sa fuite. Mais, pour atteindre deux fois à 35 mètres une silhouette qui court dans la nuit, ne faut-il pas être un tireur d'élite ?

De notre envoyé spécial

Lyon. — *« La mort d'un homme, ça pose pas mal de problèmes. Après, ce n'est pas toujours facile de s'endormir. »* Cette confidence dont, depuis le début de son procès, il n'a pas su encore faire une déclaration publique, Nicolas Bardelli l'a livrée au psychiatre qui vint s'entretenir avec lui après son arrestation. Lorsqu'elle lui a été rappelée, mardi 11 février devant la cour d'assises du Rhône, il n'a pas réagi. Il est resté dans le box, les yeux clos, muet, résigné à subir, désormais, le déroulement d'un procès au cours duquel on en arrive à oublier sa présence.

Il sait pourtant bien, maintenant, à quoi tient son destin. La cour d'assises du Rhône acceptera-t-elle, jeudi soir, son affirmation d'un homicide involontaire, du tir destiné seulement à effrayer ces silhouettes qui s'en prenaient à sa voiture dans la soirée du 28 octobre 1982 ? Ou bien retiendra-t-elle la déposition de M. Pierre Pizani, l'expert en balistique, qui se ramène à ceci : au moment du tir des quatre dernières balles de 22 long rifle, la victime, Wahid Hachichi, contournait la voiture de Bardelli par l'avant, et ces balles ont ensuite suivi Hachichi dans sa fuite. Autrement dit, le tireur cherchait bien à atteindre le fuyard. C'est évidemment sur cette expertise que l'accusation a fondé la qualification d'homicide volontaire.

Expertise inattaquable ? Pour la défense c'est évidemment toute la question. D'où son duel avec les avocats de la partie civile. Au nom de cette dernière, Mᵉ Le Phuong avait posé la question :

« Au moment où Hachichi a été atteint, il s'enfuyait bien ?

— Oui. L'accusé l'a aperçu dans son déplacement et l'a suivi avec son arme dans ce déplacement. »

A quoi Mᵉˢ Garaud et Amar, deux des avocats de Bardelli, ont évidemment rétorqué par une autre question :

« L'expert n'a-t-il pas déclaré aussi qu'il n'avait pas pu déterminer l'ordre dans lequel les coups de feu ont été tirés ? »

Alors, certitude ou seulement possibilité, c'est-à-dire hypothèse ? Car le rapport d'expertise comporte à ce sujet cette phrase : *« S'il nous faut donner un ordre de tir, il nous semblerait que le plus rationnel serait le suivant... »* Ce *« il nous semblerait »* pourra-t-il suffire ? En tout cas, c'est à des phrases de ce genre que s'accroche normalement la défense.

En réalité, au-delà de ces considérations techniques, ce procès, comme bien d'autres avant lui du même type, oppose ceux qui sont prêts à tenir pareille affaire pour un *« accident malheureux »*, ceux qu'un tel mot, en de telles circonstances, révulse. On l'a bien mesuré à la lumière d'un autre échange entre un policier, le commissaire Guy Parent, qui fut tout de suite sur les lieux, et les avocats de la partie civile.

M. Parent venait en effet de déclarer que Nicolas Bardelli lui était apparu *« sincère »* lorsqu'il lui affirma n'avoir tiré que dans le but d'effrayer. Il a semblé au commissaire qu'il faudrait être un fameux tireur d'élite pour pouvoir atteindre ainsi, à 35 mètres et à deux reprises, une silhouette qui court dans la nuit.

« Alors, a rétorqué Mᵉ Henri Leclerc, *diriez-vous aussi, monsieur le commissaire, que tous les policiers qui, hélas ! ont été victimes de tirs à 35 mètres l'ont été par le seul effet d'une malchance ou d'un accident ? »*

Le pauvre commissaire s'en trouva désarçonné : *« Je n'exprimais là*, a-t-il répondu, *qu'un sentiment personnel qui, évidemment, n'engage que moi. »*

« Tout est mort »

Pourtant, ce mot d'*« accident »* est revenu encore plus d'une fois au cours de la journée. Il est sorti notamment de la bouche de presque tous les témoins de moralité cités par Nicolas Bardelli. Parce que, pour ceux-là, Bardelli, c'est un garçon *« serviable, travailleur, très agréable, bricoleur »*. Un garçon *« très simple »* qui aime *« prendre soin de ce qu'il possède »*... Bon vivant à l'occasion, il est apprécié de ses employeurs comme des clients chez qui ceux-ci l'envoyaient faire des travaux.

Car chez les Bardelli on est peintre-plâtrier de père en fils, depuis que le grand-père, venu d'Italie, s'était installé à Lyon. Du coup, nous voilà devant cette rencontre tragique d'un petit-fils d'immigré italien devenu meurtrier du petit-fils d'un immigré algérien.

Ils ont parlé eux aussi, les parents, les grands-parents, l'oncle, la tante de Wahid Hachichi. Ils l'ont fait à leur manière : *« C'est moi qui l'ai élevé, mon gosse*, a dit le père. *Voleur, lui ? On a des tas de voitures. Vous avez vu quelqu'un voler et travailler le dimanche au marché ? Non, ce n'est pas possible. Peut-être qu'il a été entraîné. Nous, on ne peut pas le croire. »*

La tante, Rachida Hamadi : *« Wahid, c'était, dans la famille, la joie de vivre. Depuis, tout est mort. On ne sera plus jamais comme autrefois. On ne peut pas mourir bêtement comme ça. »*

L'oncle, Naguib Allam : *« C'était mon confident, mon frère. Je lui disais des choses que je ne confiais à personne d'autre. Peut-être, je l'espère, a-t-il pensé à moi en mourant. C'est qu'au début on s'est posé des questions. C'est pour cela qu'on a créé Wahid Association. Aujourd'hui et depuis le début de ce procès on a répondu, ici, à un certain nombre de ces questions. Donc je n'y reviendrai pas. »*

Ainsi, de ce côté, admet-on tout de même que Wahid a bien pu se trouver sur les lieux avec ses deux autres copains pour chaparder un autoradio par jeu plus que par une véritable inclination à la délinquance. On l'admet d'autant plus volontiers que le président André Cerdini, en faisant revenir à la barre les deux autres qui furent de l'équipée, a montré qu'il ne croyait guère à leur affirmation d'une expédition montée par Wahid Hachichi. Il n'a pas caché qu'à ses yeux, en examinant dans le moindre détail les déclarations de Thierry Melka et surtout de Franck Ensislai, ce dernier lui apparaissait bien (onze condamnations pour vol à l'âge de dix-huit ans) comme l'organisateur qui entraîna les deux autres.

Ce soir-là, pour les siens, Wahid était allé au bal... Ils l'ont retrouvé à la morgue.

Ce mercredi, après les plaidoiries des avocats des parties civiles, on attend le réquisitoire de l'avocat général, M. René Guillot.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NANTERRE

Un cadre très spécial chez Peugeot

Il n'aurait pas fallu sourire, mais tout le monde a souri. La scène se passait le 10 février, à la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre : le général Charles Feuvrier, ancien directeur central du personnel chez Peugeot, aujourd'hui à la retraite, racontait gentiment aux magistrats que la firme sochalienne avait embauché, le 1ᵉʳ janvier 1980, un certain Pierre Parriaux comme cadre (très spécial) au service du personnel sur la recommandation du curé de son village natal. Douce France...

Aussitôt envoyé en stage dans plusieurs usines du groupe, Pierre Parriaux mènera pourtant de curieuses enquêtes. Du 7 au 18 janvier 1980, il s'intéresse à la gestion du personnel de Peugeot-Dijon. Dans un rapport « confidentiel » de dix feuillets serrés, il condense ses observations. Son introduction est concacrée au *« milieu »* et à l'*« adversaire »* entendez : les *« syndicats révolutionnaires »*. Il analyse ensuite la *« stratégie employée »*. Pierre Parriaux note ainsi, à propos des embauches, que, *« les fichiers des Renseignements généraux n'étant pas à jour, on peut douter de l'efficacité de l'enquête extérieure à ce niveau »*. Après quoi, il suggère d'*« infiltrer un ou deux éléments chez l'adversaire »*.

A l'audience, la présidente, Mᵐᵉ Françoise Simon, feuillette à voix haute un autre rapport de Pierre Parriaux, en date du 18 mars 1980, sur Peugeot-Lille : *« Je vois un petit topo sur les syndicalistes avec des commentaires sur le nombre d'adhérents de la CFDT, les informations dont ils ne devraient pas bénéficier, les fuites ; il est aussi indiqué que la CFDT est plus difficile à combattre que la CGT. Il y a des renseignements sur les militants du PCF, du PS. »* Mᵐᵉ Simon relève la tête : *« C'est tout de même un rapport de stage assez... surprenant, non ? »*

Le général Feuvrier, poursuivi pour entrave à l'exercice du droit syndical et emploi de moyens de pression en faveur ou à l'encontre d'un syndicat, ne semble pas surpris : *« Ces rapports, je ne les ai même pas lus. »* Mᵐᵉ Simon se tourne vers M. Patrick de Vanssay de Blavous, directeur du personnel de l'unité de La Garenne-Nanterre, supérieur de Pierre Parriaux et co-inculpé : *« Que pensez-vous de ces rapports ?*

— Je ne les ai pas commandés ! Cela ne me concerne pas. »

Pierre Parriaux n'arrête pourtant pas d'établir des comptes rendus d'activité destinés à ses supérieurs. Le 24 septembre 1980, exemple parmi d'autres, il décrit minutieusement, dans une note, la campagne du syndicat Force ouvrière (syndicat jugé « participationniste ») pour les prochaines élections des délégués du personnel. En serait-il l'inspirateur ? Il sait, en tout cas, que FO répétera sans cesse : *« Même si vous ne votez pas FO, FO vous défendra. »*. Il connaît le rythme de distribution de tracts prévu.

Une image de barbouze ?

M. Patrick de Vanssay avait voulu « occuper utilement » Pierre Parriaux. Mais ce dernier en ferait-il soudain trop ? En novembre 1980, il est contraint d'expliquer dans une lettre à son patron direct, M. Barbeaux, qu'il n'a pas *« une image de barbouze »* et qu'il en veut pour preuve le nombre de salariés qui viennent à lui spontanément pour parler de leurs problèmes. Il continuera donc son étrange travail, s'occupant de tout, entrant même en contact avec les responsables de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en vue du déménagement de la direction des pièces de rechange.

En août 1981, ce que M. de Vanssay appelle *« la dégradation progressive des rapports entre Pierre Parriaux et M. Barbeaux »* arrive pourtant à son terme. La « barbouze » est licenciée après une transaction avec la direction. Pierre Parriaux, furieux, s'en va raconter son histoire à l'« adversaire », la CFDT. En prime, il remet au syndicat une volumineuse documentation inédite et confidentielle, sur Peugeot et sa stratégie syndicale.

D'où ce procès. *« Il y a dans ce dossier*, a noté Mᵉ Etienne Grumbach, pour la CFDT, *tout ce que nous disons depuis dix ans, vingt ans. Et cela fait vingt ans que nous n'en avions pas la preuve. »* On trouve, en effet, dans la documentation aimablement remise par Pierre Parriaux, des listings informatiques concernant les « meneurs », les syndicalistes, des pièces qui ressemblent aussi étrangement à un plan d'action antigrève, des éléments qui permettent d'apprécier l'étendue du « fichage » des salariés. Comme l'a fait remarquer Mᵉ Michel Laval, Peugeot, à la fin des années 70, *« est passé d'une stratégie de violence à une stratégie beaucoup plus feutrée »*.

M. Jacques Monteils, substitut, a requis contre MM. Feuvrier et de Vanssay, défendus pied à pied par Mᵉˢ Georges-Antoine Chresteil et Laurent Ribadeau-Dumas, des peines d'amende qui ne soient pas inférieures à 6 000 francs.

Jugement le 17 mars.

LAURENT GREILSAMER.

SPORTS

● ESCRIME : *le directeur technique national démis.* — En dépit de l'opposition du ministre de la jeunesse et des sports, Pierre Abric, président de la Fédération d'escrime, a annoncé le 11 février qu'il mettait fin aux fonctions du directeur technique national, Jean Michel Oprendeck, en raison de leurs mauvaises relations de travail. Son successeur sera l'ancien champion de fleuret Daniel Revenu, qui exercait déjà les fonctions de directeur technique national adjoint.

● TENNIS : *tournoi de Boca West.* — Les Français Yannick Noah et Thierry Tulasne se sont qualifiés pour le deuxième tour du tournoi de Boca West (Floride) doté de 1 800 000 dollars aux dépens respectivement des Américains Jay Berger (4-6, 6-1, 6-3) et Sammy Giammalva (7-5, 4-6, 6-3). Dans le tournoi féminin, Catherine Tanvier et Marie-Christine Calleja ont également passé le premier tour en battant les Américaines Lisa Spain-Short (6-3, 4-6, 6-1) et Jenny Klitch (7-6, 7-5). En revanche, Nathalie Herreman s'est inclinée face à l'Américaine Candy Reynolds (6-3, 6-3).

RELIGION

● *Jean-Paul II en Pologne en 1987.* — L'épiscopat polonais a officiellement informé le gouvernement de Varsovie de l'intention du pape de faire en 1987 son troisième voyage dans son pays d'origine, après ceux de 1979 et de 1983. Un congrès de toute l'Eglise polonaise est en effet prévu au mois de juin de l'année prochaine. Le porte-parole du gouvernement de Varsovie a dit que cette proposition serait accueillie *« avec l'hospitalité qui nous caractérise »*.

FAITS DIVERS

LES ATTENTATS DE PARIS

Sur la piste du conducteur de l'Opel rouge

La police et la justice ont décidé de diffuser les photographies des deux hommes qui ont échappé à un contrôle, vendredi 7 février à Paris. A bord de leur Opel rouge, les policiers avaient découvert des armes du même modèle que celles ayant servi à commettre plusieurs attentats en Europe ces dernières années, en particulier l'attentat de la rue des Rosiers à Paris. Avant d'abandonner leur véhicule, les deux hommes, de type arabe (et non européen, comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 11 février) avaient brûlé un feu rouge boulevard du Montparnasse (6ᵉ), puis emprunté la rue du Cherche-Midi à contresens afin de prendre la fuite. Les enquêteurs sont en possession des papiers présentés par le conducteur au moment de l'interpellation. Il s'agit, selon l'Agence France-Presse, d'un passeport iranien établi au nom de Naser Daryaei, né en 1957 à Téhéran, d'une carte grise et d'une attestation d'assurance. Les policiers ont aussi découvert à bord du véhicule une photo prise à la montagne où l'on voit, outre le conducteur de la voiture, une autre personne considérée par les enquêteurs comme étant le passager.

Si Naser Daryaei est bien un terroriste, il n'a guère pris de précautions : la police n'a eu aucun mal à découvrir son domicile à Dietzenbach, à 20 kilomètres de Francfort, en Allemange fédérale. Elle ne semble pas non plus avoir eu de difficultés à localiser l'origine de l'Opel rouge immatriculée dans ce pays et achetée dans un cinéma *drive in* à Gravenbruch, près d'Offenbach, qui sert de bourse automobile pendant le week-end.

● *Attentat à la Maison des Antilles à Paris.* — Un engin explosif de faible puissance a fait, mardi 11 février vers 1 heure du matin, de très légers dégâts matériels à la Maison des Antilles, 3, passage du Trône à Paris (11ᵉ). La charge avait été déposée dans les toilettes. Mercredi, en fin de matinée, cet attentat n'avait pas été revendiqué.

● *Pour un nouveau cinéma après l'attentat du Rivoli-Beaubourg.* — L'adresse de l'association constituée par les propritaires du cinéma Rivoli-Beaubourg après l'attentat (*le Monde* du 12 février) est la suivante : « Association Rivoli-Beaubourg, un autre cinéma », 80, rue de Rivoli, 75004 Paris.

● *Attentat de la FNAC : assistance aux victimes.* — Un communiqué diffusé le 11 février signale aux victimes de l'attentat du 5 février à la FNAC-Sports qu'elles peuvent pour « conseil et assistance » s'adresser aux numéros de téléphone suivants :

— Direction juridique de FNAC SA : 45-44-39-12, poste 33.89.

— Direction du personnel de FNAC SA : 45-44-39-12, poste 39.41.

— Direction des sinistres et du contentieux de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) : 47-66-52-24, poste 525.

● *RATP : moins d'agressions mais plus de pickpockets dans le métro en 1985.* — Le nombre des agressions dans le métro a diminué de 13,5 % en 1985 (3 550 contre 4 101 en 1984), a indiqué mardi 11 février M. Claude Quin, président de la RATP.

Toutefois, ces chiffres dissocient les 4 077 vols à la tire sans violence, commis par des pickpockets, qui ont été signalés l'an dernier, soit une hausse de 10 %.

La réduction des agressions de 4 101 à 3 550, la première depuis plusieurs années, est parallèle à celle qui est enregistrée dans l'ensemble de la ville, selon M. Quin. *« Le métro n'est ni un coupe-gorge, ni une cour des miracles, il représente 10 % des agressions et seulement 1 % des crimes commis à Paris, et le risque dans le métro est d'une agression pour 500 000 parcours »*, a-t-il précisé.

● *L'accident du Super-Frelon au large de la Corse.* — Une cérémonie officielle aura lieu, vendredi 14 février à Saint-Mandrier (Var), en présence de M. Paul Quilès, ministre de la défense, à la mémoire des treize morts ou disparus de l'accident d'un hélicoptère Super-Frelon, lundi 11 février en Méditerranée. Il s'agit du capitaine de corvette Jean-François Robidaire, du lieutenant de vaisseau Pascal Nouvel, de l'enseigne de vaisseau Pierre Bertora, de l'aspirant Jean-Luc d'Oiron, des premiers maîtres Bertrand Hoff, Jean-Michel Taris et William Barathier, du maître Daniel Lelong, des seconds maîtres Henri Michalski, Michel Coyez, Gilles Petit, Jeyfraud et Luc Guillard. On compte un rescapé, le premier maître Christian Grossmann.

● *Le président du Racing-Club de Toulon, inculpé d'infraction à la loi sur les jeux.* — Le président du Racing-Club de Toulon, équipe de rugby de première division, M. Roger Vigouroux, vient d'être inculpé, avec une trentaine de patrons de bar toulonnais, de complicité d'infraction aux lois sur les jeux, après la saisie de trois cent cinquante machines à sous.

M. Vigouroux, qui est aussi le président-directeur général de la société Covara, spécialisée dans la vente en gros de jeux électroniques, est poursuivi pour avoir écoulé des appareils auprès de cafetiers qui remboursaient les parties gratuites en argent comptant.

A la suite de cette inculpation, le comité directeur du Racing-Club de Toulon s'est réuni en séance extraordinaire et a manifesté par un vote à l'unanimité son soutien au président Vigouroux, à qui il a renouvelé sa confiance après avoir refusé sa démission.

ANNONCES CLASSÉES



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY

recherche

UN CANDIDAT
HOMME OU FEMME

ayant les qualifications requises et spécialisé dans la langue et linguistique française pour un poste de professeur de français dans le département de langues européennes modernes de sa faculté des arts. La préférence sera accordée aux chercheurs spécialisés dans l'enseignement de la langue française et la linguistique appliquée.

Le/la candidat (e) retenu (e) devra jouer un rôle actif dans l'enseignement et la recherche de la section française du département et promouvoir la vaste gamme d'activités entreprises dans celui-ci (linguistique, littérature et aspects liés à la société et à la culture), ainsi que les activités communes entre les différents groupes.

Salaire pour un professeur : 57.036 dollars australiens minimum.

Contrat jusqu'à l'âge de 65 ans. Indemnité de voyage et de déplacement, aide pour un logement, retraite.

Prière d'adresser les candidatures ou déclarations d'intention (ces dernières par télégramme) au REGISTRAR, THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY, GPO BOX 4, CANBERRA, ACT, 2601 (AUSTRALIE) d'ici le 28 février 1986.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise secteur du tourisme et de l'hôtellerie, intervenant en France et à l'étranger, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le titulaire du poste, rattaché à la direction générale aura pour mission de proposer l'ensemble de la politique commerciale, études de marchés, communication, politique tarifaire, promotion des ventes et animera sa mise en oeuvre au niveau national et international agissant comme fonctionnel à l'échelon régional.

Nous recherchons donc un candidat, 35 ans environ, disposant d'une formation de type école commerciale lui permettant tout à la fois la réalisation des synthèses nécessaires et la réalisation directe avec l'animation des moyens existants pour l'application de cette politique.

Une expérience de la vente est appréciée notamment dans le domaine du tourisme.

La maîtrise des langues étrangères - Anglais - Allemand - est impérative.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 1914 à Lévi-Tournay/Asecom 31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Guinée - Conakry, Guinéen prof. de gestion de Paris, Sc. Po + D.E.S.S. désire quitter l'ens. cherche situation au sein d'entreprises souhaitant s'installer en Guinée dans : agro-industrie-service (banques, assurances, négoce...) Ecrire sous le nº 7.016 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Architecte DPLG 32 ans rech. missions archit. intern. design, rehab. Tél. 42-77-11-03.

Disponible immédiatement rédaction d'articles, lecture et relecture de textes, correction d'épreuves, recherches littéraires ou historiques Téléphone : 30-24-01-20.

Secrétaire de Direction trilingue (anglais, allemand) 1 an 1/2 d'expérience professionnelle recherche emploi dans service exportations ou service marketing, étudie toutes propositions Ecrire sous le nº 6.861 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds OPEL REKORD Diesel 1984 Très bon état. 45.000 km Prix Argus – 10 % Avec de nombreux accessoires Téléphone : 48-78-25-69.

A VENDRE PEUGEOT 305, série 2 8 CV Modèle 1983 - 45.000 km Etat impeccable, révisée tous les 5.000 km + 2 roues cloutées neuves 30.000 F Téléphone : 45-76-40-61 après 17 heures.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

ST-HONORÉ, séj. + 4 chbres 5e, asc., gd charme, soleil calme. 2.000.000 F 45-48-28-25 ou 43-26-73-14.

4e arrdt

MARAIS
PETITE MAISON ANCIENNE sur COUR-JARDIN. 3 niveaux + cave voûtée. 2.100.000 F EMBASSY. 45-62-16-40.

6e arrdt

SUR LE LUXEMBOURG, gde classe, très bel appt de réceptions, plan groupé, 225 m², CSA. Le matin Téléphone : 42-60-42-20.

8e arrdt

ALMA
4 P. + service, imm. pierre de taille, asc. 2.200.000 F. Téléphone : 45-75-73-84.

15e arrdt

Me DUPLEX 2 pces, confort. 270.000 F IMMO MARCADET 42-52-01-82.

LA MOTTE-PICQUET
Imm. réc., stdg, beau 5 p., plein sud, 5e ét., BALCON. 2 parkings. Prix : 2 200 000 F. SAINCLAIR 45-67-01-22.

16e arrdt

Part. vend appt, libre, 100 m², près av. Malakoff - Maillot Dauphine. Tél. 47-23-51-78.

Me MUETTE
Imm. p. de t., tt cft, entrée, liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, 100 m² + balc. + serv. Tél. matin : 45-44-21-97.

18e arrdt

Gd studio, cft. 169.000 F. 2 P., cft. 43 m². 260.000 F. 3 P., confort. 298.000 F. 4 P., confort. 790.000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Province

MASSIF CENTRAL SUPER-BESSE 1.850 m. vend appt 50 m², rez-de-ch., au pied des pistes, dans immeuble neuf 73-79-60-22 - 73-79-62-65.

MENUIRES (93), à vendre 3 P., cuis., cft, cœur station, 10e ét. Sud, meublé, urgent. Téléphone : 78-42-62-76 ou 74-87-04-31.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE ORPI - 43-36-17-36.

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 P., même à rénover Téléphone : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00
Nombreuses offres, location Paris-banlieue.

Région parisienne

MAISONS-LAFITTE, résidence stand. 5 P., 105 m², s. de bns, s. d'eau. 4000 F ch. compr. H.B. 46-04-81-16, poste 12-07 soir et w.-e. 39-62-84-51.

locations non meublées demandes

Paris

Jne couple rech. urgent appt 3 P. 6.000 F ch. comprises, 16e, 17e, 8e, 9e, 7e, Neuilly, payons comptant 8 mois. Téléphone : 39-68-22-10.

Pour Directeurs et Employés IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE rech. à louer Paris, banl., divers appts 2 à 6 pièces, studios villas. Tél. 45-03-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales. TÉL. 45-62-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Élysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. 43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

locaux commerciaux

Ventes

12e, AV. SAINT-MANDÉ
LOFT, 350 m²
Indépendant + terrain 200 m² Dépendances, 2 accès camions A RÉNOVER. 1.850.000 F MATIMO. 42-72-33-25.

immeubles

MARCHAND DE BIENS, cause réemploi immédiat, vend 4 stud., cft, 3 pav., cft. Px 1.800.000 F., revenus 220.000 F., net impôts 5 ans. Intermédiaires avec clients acceptés. Tél. 48-97-48-48.

SOCIÉTÉ RÉNOVATION 3 stud., cft, revenus 77.000 F Px : 650.000 F., net impôts 5 ans. Tél. 48-97-48-48.

Sté RÉNOVATION, 3 pav., cft. trav. terminés dans 1 mois Prix : 1.200.000 F, revenus 145.000 F net impôts 5 ans Téléphone : 48-97-48-48.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire 75011 Paris. 43-55-61-58.

9e arrdt, studio tt confort 140.000 + 700 F. Occupé fme 73 ans. F. Cruz 4266-19-00.

Rueil-Suresnes, imm. récent gd appt 4/5 p., balc., cave. box, occupé couple 74/76 ans. 95.000 + 4.000. F. Cruz 42-66-19-00.

immobilier information

PROPRIÉTAIRE PARTICULIER Vous souhaitez louer un appt ? L'APPEL 75 vous présentent des personnes solvables et sérieuses, des conseils juridiques et vous assiste dans toutes vos démarches (baux, travaux d'entretien, etc.) Sans aucun frais pour vous. Tél. APPEL 75 au 42-60-22-30 de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

l'agenda du Monde

Animaux

Madame, vous qui, le 6-2-86 avez trouvé ma chatte, rue de l'Echiquier, Paris-10e, métro Bonne-Nouvelle, je vous supplie, téléphonez-moi vite au 48-24-11-57. Je suis malheureuse !

A vendre chiot LEVRIER AFGHAN. 2.000 F Téléphone : 60-16-79-25 après 17 heures.

Artisans

ENTREPRISE DE NETTOYAGE FOURNIER vitres, entretien d'immeubles, etc. Tél. : 46-81-59-06 et 48-52-24-63.

Bijoux

OR - BRILLANTS
Achat net Bijoux or anciens modernes, Rubis, Saphir Emeraude, Argenterie PERRONO JOAILLIERS Opéra, 4, Chaussée-d'Antin Etoile, 37, av. Victor-Hugo Ventes. Occasions. Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole-4e. 43-54-00-83 PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres », accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3e âge. Me Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Prox. COULOMMIERS (77) RETRAITE, valides, semi-valides, invalides. 64-04-05-75.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

Notre hôtel de 100 chambres en bord de mer, célèbre dans le monde entier, et notre School of English tout aussi célèbre sont dans le même bâtiment. A partir de 20 £ par jour, pension complète + leçons

RÉDUCTIONS

pour séjours de 90 jours ou plus en hôtel y compris cours spéciaux pour Cambridge Examination. Ouvert toute l'année - pas de limite d'âge. Cours spéc. à Pâques ou à Noël. Ecrire à :

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. : (44) 843-59-12-12. Télex 96454 Regram ou Mme BOUILLON. 4, rue de la Persévérance, 95 EAUBONNE. Tél. : 39-59-26-33 (le soir).

LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY LANGUES — 116, Champs-Elysées, 75008 PARIS. Tél. : (1) 45-63-17-27. Télex 641605 ISO BUR.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Vacances Tourisme Loisirs

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine Téléphone : 43-04-42-41.

A louer JUILLET, centre de ROSCOFF (29211) BELLE MAISON XVIIe, confort, terrasse sur mer, possibilité coucher 11 personnes. Tél. 98-69-70-03.

AVORIAZ, loue appartement 4/5 pers. 22/29.03 et 5/12.04 Téléphone : 78-37-25-15.

SOCIÉTÉ

La drogue ne fait plus rêver

La crise les a transformés. Les drogués marginaux et idéologues des années 70 ont laissé la place à des jeunes soucieux de réinsertion sociale. Moins révoltés qu'autrefois, ils voient dans le piège de la drogue une entrave à leur vie professionnelle. Ils consultent aujourd'hui, sans partager les illusions de leurs aînés, parce qu'ils ressentent leur dépendance comme une véritable maladie. Le rapport annuel du centre médical Marmottan de Paris souligne cette évolution de la « clientèle ». Les toxicomanes, vraisemblablement moins nombreux, ont donc changé de visage — on ne rencontre plus autant de grands « accrochés » — ils sont plus conformistes et, dirait-on, plus dépendants de la fatalité de la drogue que de la drogue elle-même.

Parallèlement, le trafic s'est modifié. Les réseaux étaient naguère bien structurés, peu nombreux. On assiste aujourd'hui à une multiplication des filières. Aux organisations traditionnelles s'ajoutent de nouvelles (africain, indiennes, asiatiques). Des mouvements de libération (sikhs, tamouls) sont entrés ouvertement dans le trafic, alors que, jusqu'à présent, le « deal politique » passait discrètement par les valises diplomatiques.

Cette anarchie et la multiplication des sources d'approvisionnement ont pour conséquence de mettre sur le marché des produits plus variés et de qualité inégale. On trouve aujourd'hui à Paris de l'héroïne de toutes sortes. Cette drogue, dont les prix étaient restés stables pendant plus de dix ans — environ 800 francs le gramme, — obéit à présent aux lois de la concurrence. On en vend à des tarifs variant entre 250 francs et 2 000 francs le gramme. Depuis l'effondrement de la French Connection, on ne pouvait plus guère se procurer en France d'héroïne pure : cette année, force est de constater que les Asiatiques ont appris les techniques de raffinage et qu'ils sont devenus les égaux des chimistes marseillais des années 60.

La cocaïne, qui n'a pas connu l'essor qu'on craignait — il y a cinq ans le marché des Etats-Unis étant saturé, les trafiquants sud-américains avaient jeté vers l'Europe des têtes de pont pour écouler leur marchandise, — est néanmoins toujours très en vogue dans les milieux de gens aisés et d'artistes, où elle est volontiers mélangée à de l'héroïne *(speed boil)*.

Les solvants et les colles (le trichlorétylène notamment) n'ont pas non plus entraîné les ravages qu'on redoutait chez les jeunes des milieux défavorisés. Ils restent la « drogue du pauvre », mais ils sont plus souvent remplacés par une héroïne offerte désormais à des prix abordables. Enfin, le danger des médicaments détournés à des fins toxicomaniaques et l'abus de la pharmacopée entraînant une toxicomanie légale restent une des préoccupations majeures des thérapeutes.

> *La toxicomanie a perdu son côté mythique. Elle est maintenant perçue comme une véritable maladie*

Toutefois, l'approvisionnement abondant du marché ne s'accompagne pas d'une flambée de la toxicomanie. Certains, comme le docteur Claude Olievenstein, directeur du centre médical Marmottan, annoncent même un recul sensible du nombre de toxicomanes. Les consultations du centre sont, pour la première fois depuis quinze ans, en diminution cette année (15 072 en 1985 contre 15 644 en 1984). Selon le docteur Olievenstein, qui préconise une vente libre des seringues, la peur du SIDA ne serait pas étrangère à ce ralentissement de la consommation. Enfin, la composante socio-économique de la drogue, plus prépondérante aujourd'hui que naguère, peut expliquer des succès relatifs dans le cas, par exemple, où un toxicomane est pris en charge par un groupe structuré. C'est ainsi qu'on a pu voir cette année des mères et des frères de drogués immigrés s'unir pour chasser des trafiquants, des chanteurs et des musiciens de la deuxième génération dénoncer les méfaits de la drogue.

En revanche, les solutions qui naguère faisaient recette n'ont plus la faveur des drogués. Les centres de postcure à la campagne, la marginalisation au grand air, n'intéressent plus des malades qui veulent au plus vite se libérer de la drogue pour trouver ou garder un emploi.

Face à cette situation sur fond de crise économique, le docteur Olievenstein s'inquiète des récentes mesures prises par les pouvoirs publics. Des mesures selon lui essentiellement répressives. Il déplore la circulaire du garde des sceaux qui autorise la comparution en saisine directe des usagers revendeurs de drogue : « *Elle a pour conséquence*, explique-t-il, *de remplir les prisons de petits toxicomanes pour des délits liés évidemment à leur besoin de drogue.* » Le docteur Olivenstein ne trouve pas moins choquante la création de cinq centres médicaux thérapeutiques en milieu carcéral : « *C'est le résultat de l'idéologie sécuritaire. On ne soigne pas un drogué entre les murs d'une prison.* »

Le traitement des toxicomanes demande une longue patience, les résultats sont souvent médiocres et peu spectaculaires. La répression peut paraître plus facile et expéditive pour tenter de réduire un phénomène complexe et changeant au moment où le marché de la drogue subit de sérieux à-coups, où les toxicomanes eux-mêmes sont sensibles au marché du travail.

CHRISTIAN COLOMBANI.

MÉDECINE

Après une mort suspecte

LE TYLENOL A NOUVEAU RETIRÉ DU MARCHÉ AMÉRICAIN

Une fois de plus, les fabricants et les vendeurs du Tylenol retirent cet analgésique, très répandu, du marché américain aux fins de vérification et de protection de la santé publique.

En effet, une jeune femme de vingt-trois ans est morte il y a trois jours dans la banlieue de New-York après avoir absorbé deux gélules de Tylenol extra-fort. L'autopsie a permis de déceler la présence de cyanure dans son sang. Cinq autres gélules du même flacon contenaient également du cyanure.

En 1982, sept personnes avaient été empoisonnées au cyanure de la même façon dans la banlieue de Chicago. L'affaire n'avait jamais pu être élucidée, et la firme Johnson and Johnson qui fabrique ce médicament avait dû retirer de la vente vingt-deux millions de boîtes de Tylenol et concevoir des emballages protecteurs renforcés.

Les soupçons s'étaient orientés en 1982 vers un éventuel employé, licencié par sa firme pharmaceutique, qui souffrirait de troubles mentaux.

Selon les porte-parole de Johnson and Johnson, il paraît impossible que le cyanure ait, cette fois, pu être introduit avant l'emballage. Aucun autre flacon faisant partie du même lot ne contenait de cyanure. La chaîne de magasin A and P n'en a pas moins décidé de retirer ce médicament de la vente dans tout le pays.

● *Menace de grève des médecins hospitaliers non universitaires.* — La Fédération nationale des syndicats départementaux des médecins des hôpitaux non universitaires a déposé un préavis de « grève nationale illimitée » à partir du 13 février. Ces médecins protestent contre un arrêté du 31 décembre dernier qui leur impose par trimestre vingt « astreintes à domicile » non rémunérées qui s'ajoutent aux gardes à l'hôpital. La grève visera toutes les consultations non urgentes, les actes des médecins des plateaux techniques (le scanner notamment) et, fait sans précédent, les interruptions volontaires de grossesse.

CARNET DU Monde

Décès

— Le docteur et Mme Robert Aron-Brunetière
et leurs enfants,
Les docteurs Claude et Liliane Aron, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean-Paul Aron,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. et Mme Jean Weill,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Son frère, sa belle-sœur, ses neveux et nièces,

Les familles parentes et alliées,

Ses fidèles amis,

Mlle Claire Dennefeld,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 8 février 1986, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme Max ARON,
née Marcelle Weill.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

148, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
16, rue des Pontonniers,
67000 Strasbourg.
185, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.
22, rue Erckmann-Chatrian,
67000 Strasbourg.

— Mme Guy Creff,
son épouse,
M. et Mme Emmanuel Creff,
ses parents,
M. et Mme Michaël-John Fasano,
ses sœur et beau-frère,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy CREFF,
directeur administratif
et financier de la SAEMES,

survenu à Paris le 9 février 1986, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 février, à 14 h 45, en l'église d'Ymeray (Eure-et-Loir), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille.

127, rue Jean-Baptiste-Clément,
92100 Boulogne.

— Les familles Pariaud, Villelonge et alliées
font part du décès de

Mme veuve Marcel PARIAUD,
née Renée Lassara.

Les obsèques auront lieu en l'église du Centre à Ecully (69), le jeudi 13 février 1986, à 9 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges SEUX,
née Suzanne Staehning,

le 28 janvier 1986.

De la part de ses neveux et nièces, Heilmann, Callot, Vivier, Humbert.

Une messe sera célébrée le vendredi 14 février, à 16 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e.

De la part de M. et Mme Humbert,
2, rue du 18-Juin,
95120 Ermont.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Mme Ida HYAFIL,

la famille nous prie de préciser :
De la part de ses vingt et un arrière-petits-enfants.

Communications diverses

— A l'occasion de la création du Comité français du Centre international pour la paix au Moyen-Orient, l'Institut Pierre-Mendès-France organise le 13 février une conférence du professeur Schlomo Ben Ami, doyen de la faculté d'histoire de l'université de Tel-Aviv, sur le thème : « Consensus communautaire en Israël, une condition pour la paix », à 18 heures, dans les locaux de l'Institut, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

VENTE A VERSAILLES

200 TABLEAUX MODERNES

par : Aizpiri, Ameglio, Bain, Balande, Bauchant, Bernard, Béroud, Bertram, Bils, Bonanomi, R. Bonheur, Boudet, Boyer, Céria, Chazaly, Clément-Serveau, Communal, Creixams, Dauchot, Degas, Deval, Duminil, Existence, Farge, Favre de Thierrens, Fillon, Fous, Fran-Baro, Friesz, Galand, de Gallard, Gen-Paul, Giran-Max, Gosselin, Guilleminet, Hambourg, Hara, Jansem, Japy, Jouclard, Kijno, Kikoïne, Koyanagui, Kron, Lacaze, Laprade, Laurencin, Lavoine, Le Pho, Leverd, Limouse, Lobel-Riche, Luthy, Maclet, Marks, Marquet, Martin, Maufra, Mazard, Mintchine, Moisset, Nessi, Neuquelman, Noquet, Nozal, Osterling, Oudot, de Penne, Pignon, C. Pissarro, Planson, Prax, René Renefer, Reth, Rodde, Rodo-Pissarro, Saliceti, Savreux, Sébire, Seyssaud, Tella, Toffoli, Toudouze, Trang-Long, Truphémus, Vallat, Venard, Zeller.

Bronzes par ou d'après A.-L. Barye, Clodion, Dumaige, Larche, Masson, Renoir, Troubetzkoy, Yourievitch.

Estampes par Foujita

LE DIMANCHE 16 FÉVRIER 1986 à 14 h

EN SON HOTEL RAMEAU, 5, rue Rameau, Versailles

Me BLACHE, commissaire-priseur - (1) 39-50-55-06

Expositions le vendredi 14 et le samedi 15 février de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



EXPOLANGUES 86

MOINS d'un demi-million d'élèves étudiaient l'anglais dans l'enseignement secondaire à la fin des années 50. Ils sont dix fois plus nombreux aujourd'hui, et les séjours linguistiques outre-Manche attirent chaque année quelque cinq cent mille jeunes. De la cassette glissée dans une autoradio au séminaire intensif, l'anglais se taille aussi la part du lion dans le secteur de la formation permanente. Et ce n'est pas fini. Les spécialistes notent que la demande est loin d'être satisfaite et que le niveau de connaissance reste très inégal.

Du nord au sud de l'Europe, les systèmes scolaires retiennent de plus en plus l'anglais comme l'unique langue étrangère enseignée, justifiant la position des défenseurs du libéralisme en la matière. Le laisser-faire ne peut en effet que conforter la langue hégémonique, *unique outil de communication commun pour tous les Européens.* Freiner la progression de l'anglais risquerait selon ces « libéraux » d'enfermer la France dans un particularisme linguistique, d'entraver son ouverture sur l'extérieur.

A l'inverse, les universitaires regroupés dans l'observatoire des langues étrangères mis en place par l'éducation nationale plaident avec force en faveur d'une politique volontaire de « diversification » des enseignements appuyée sur la défense des langues européennes autres que l'anglais, et des langues dites « rares » (arabe, russe, portugais, chinois, etc.). Des arguments tant économiques que culturels – en particulier l'espoir que les pays concernés défendront en écho l'enseignement du français – sont avancés.

L'anglais ayant désormais *« un statut particulier incontournable de langue de grande communication (...) »,* selon M. René-Pierre Girard, professeur à l'université Lyon-II et président de l'observatoire lui-même, il s'agit surtout de généraliser l'apprentissage d'une seconde langue vivante, dont des pans entiers du système scolaire sont privés. Les propositions de l'observatoire dans ce sens devraient être partiellement retenues par le ministre de l'éducation nationale qui devrait confirmer ses intentions favorables à la « diversification » lors de sa visite inaugurale au salon Expolangues le 19 février.

Cette question sera en effet débattue à Expolangues 1986, le *quatrième salon du genre, organisé du 19 au 23 février,* au Grand Palais, à Paris, par le Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues (CIREEL) et le comité des expositions de Paris, émanation de la chambre de commerce de Paris. Ecoles de langues, administrations, organismes de séjours linguistiques, éditeurs et fabricants de matériel d'enseignement, organisations internationales : trois cent cinquante exposants au total sont attendus pour ce salon, qui veut proposer au grand public la palette multicolore des langues du monde.

Ph. Be.

Enrayer la logique du « tout anglais »

« *IL faut di-ver-si-fier.* » Le rythme n'est pas nouveau, mais les paroles sont neuves. Elles pourraient aider à vendre une idée chère à l'observatoire des langues vivantes, instance consultative créée par M. Alain Savary et mise en place par son successeur voici tout juste un an : l'enseignement ne peut continuer à prospérer autour de l'hégémonie écrasante de l'une d'entre elles, l'anglais. L'éducation nationale se flatte de proposer pas moins de douze langues (1) dans ses établissements, record d'Europe à égalité avec l'Autriche. Il reste que 85 % des élèves choisissent l'anglais à l'entrée en sixième. Proportion écrasante, qui augmente d'année en année, tandis que l'allemand, langue de notre principal partenaire économique, régresse au profit de l'espagnol, qui l'a supplanté depuis 1973. Six des langues proposées sont enseignées à moins de quinze mille élèves chacune.

Comme tous ses prédécesseurs depuis quinze ans, M. Chevènement a vigoureusement défendu la « diversification », reprenant l'une des conclusions du rapport publié en 1983 par M. René-Pierre Girard, professeur à l'université Lyon-II, à la demande de M. Savary. Ces recommandations, pas plus que les déclarations d'intention ministérielles, n'ont été concrétisées jusqu'à présent.

Cette année, l'observatoire des langues vivantes, présidé par M. Girard, récidive, fort de son autorité toute neuve. Il rassemble *en effet un panel de représentants* des ministères concernés, d'universitaires, de chercheurs, d'industriels et d'éditeurs.

Enjeux culturels et économiques

Dans un rapport sur « la place des langues vivantes étrangères au collège », remis à M. Chevènement, l'observatoire précise les enjeux d'une diversification de l'enseignement de langues, constate *quelques réalités inquiétantes* et propose des remèdes.

Enjeux culturels d'abord : apprendre une langue étrangère ne peut se résumer à un simple outil de communication. Les nécessités de la construction européenne et les exigences des entreprises en matière de compétence linguistique achèvent de plaider pour la diversification. La position dominante de l'anglais dans l'esprit du public est telle qu'une bonne connaissance d'autres langues (allemand et espagnol y compris) apparaît comme une « originalité » déterminante à l'embauche, même pour les postes d'exécution. Il ne s'agit pas de nier l'évidente importance de l'anglais, mais d'affirmer la nécessité d'aller au-delà, d'enrayer la fausse logique du « tout anglais ».

La première mesure de diversification proposée par l'observatoire consiste en effet à rendre obligatoire (2) l'enseignement de deux langues vivantes au collège avec horaire renforcé de quatre heures au lieu de trois pour la seconde, introduite en classe de quatrième. Cela afin d'aboutir en terminale à l'acquisition des compétences équivalentes dans les deux langues. Cette mesure, qui, selon l'observatoire, exigerait la création de trois mille six cents postes dans le premier cycle, n'est apparemment pas jugée réaliste par les gestionnaires de l'éducation nationale puisqu'elle ne sera appliquée (à titre expérimental et avec seulement trois heures de seconde langue) que dans vingt collèges à la rentrée 1986. Dans vingt autres collèges, deux langues, à choisir entre l'allemand et les langues latines, seront enseignées dès la sixième. Mais rien n'est annoncé par le ministère pour s'attaquer à la *« grave injustice »* qui frappe les lycées professionnels (LP) et agricoles. Le rapport de l'observatoire rappelle que les 275 000 élèves des sections de CAP industriels (soit un tiers environ des effectifs des LP) n'ont pas accès de plein droit à l'enseignement d'une langue vivante. Dans les autres sections professionnelles, l'unique langue obligatoire est l'anglais (pour 90 %) et l'horaire obligatoire de deux heures *« n'est que rarement respecté ».*

Développer l'arabe et le portugais

Il conviendrait aussi selon l'observatoire de prendre en compte la richesse linguistique des communautés étrangères vivant en France, *« capital largement inexploité ».* L'ensemble des pays où sont parlés l'arabe et les langues dites « rares » totalisent 28,6 % du PNB mondial, avec une progression de 693 % en dix ans pour l'arabe, note le rapport, qui critique les conditions actuelles d'enseignement de l'arabe dans les classes primaires par des instituteurs des pays d'origine. Une stratégie de développement de l'arabe et du portugais est esquissée. Il s'agit notamment de lutter contre les préjugés défavorables qui entourent ces langues dans les familles immigrées elles-mêmes, opinion que le système scolaire encourage parfois.

La manière dont l'école diffuse l'information sur les langues étrangères auprès des parents d'élèves fait en effet l'objet de vives critiques dans le rapport.

« A certains niveaux de l'éducation nationale, peut-on lire *(...), les informations données aux familles tendent à faire coïncider la demande familiale avec l'offre limitée de tel ou tel établissement. »*

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 14.)

(1) Une treizième langue vivante, le grec moderne, devrait être introduite en 1986-1987.

(2) Depuis 1969, la seconde langue vivante n'est qu'une option parmi d'autres (première langue renforcée, latin, grec et « langue et culture régionales »), à l'entrée en quatrième.



EXPOLANGUES 86

L'ordinateur pour le meilleur et pour le pire

DEPUIS l'avènement du plan Informatique pour tous, les ordinateurs ont envahi les salles de classe. Certains s'en félicitent, d'autres le déplorent. Mais que peut réellement apporter une machine dans l'enseignement des langues ?

L'E A O (enseignement assisté par ordinateur) pour apprendre les mathématiques, on voit bien à quoi ça peut servir : une formule de trigonométrie est juste ou fausse, il n'y a pas à discuter ; on imagine bien que n'importe quel ordinateur à la mémoire dûment garnie peut aisément vérifier les connaissances de son utilisateur dans ce domaine. L'apprentissage des langues présente des difficultés bien supérieures et requiert des ordinateurs à la tête non seulement bien pleine mais aussi — et surtout — à la tête bien faite. Or la « tête » d'un ordinateur, c'est son logiciel, c'est-à-dire le programme informatique qu'il contient et qui seul lui permet d'accomplir les tâches auxquelles il est destiné. En l'occurrence, en ce qui concerne l'EAO, on parle de « didacticiel », néologisme résultant de la contraction des deux mots : « didactique » et « logiciel ».

C'est bien à ce niveau que le bât blesse. Selon M. Charles de Mergerie, qui au CRÉDIF (Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français, un organisme qui dépend de l'Ecole nationale supérieure de Saint-Cloud) est chargé d'étudier les relations entre l'informatique et l'enseignement des langues, on a utilisé pour les premières expériences d'EAO des « *techniques pédagogiques éculées* », c'est-à-dire qu'on s'est appuyé sur une « *linguistique structurale très pure, comme dans les années 60* ».

Depuis vingt ans, les recherches pédagogiques ont évolué, notamment grâce aux travaux du Conseil de l'Europe, et l'enseignement moderne des langues repose sur « *une approche plus communicative et pragmatique* » : on s'efforce plutôt aujourd'hui de mettre l'élève dans une situation pratique et de lui faire utiliser les expressions adéquates pour s'en sortir. Mme Mylène Garrigues, du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), partage partiellement ce point de vue. Elle dirige un projet qui vise à l'élaboration d'un didacticiel d'apprentissage du français à destination des pays anglophones. Pour elle, effectivement, « *de trop nombreux didacticiels de la première génération se contentaient de proposer des exercices répétitifs pour un apprentissage mécanique des formes et de la grammaire de phrases* ».

C'est ainsi, précise Mme Annie Monnerie, sa collaboratrice, que sont apparus, sous l'égide du CNDP (Centre national de documentation pédagogique), des logiciels contenant de simples QCM (questionnaires à choix multiples) ou des « exercices à trous » : à chaque problème correspond une solution unique que l'élève doit trouver et dont l'ordinateur se contente de vérifier la conformité. Cette façon de procéder, trop rigide et somme toute assez limitée, n'apportait pas grand-chose... Elle correspondait même à une régression et aboutissait à cet étrange paradoxe : l'ordinateur, le plus moderne des médias, était utilisé au service d'une pédagogie traditionnelle dépassée !

« *Tout le problème est venu de ce que les didacticiels ont d'abord été conçus par des informaticiens purs et durs qui ont confondu pédagogie et attractivité* », précise Mme Monnerie. A mesure que la technologie le leur permettait, ils ont donc incorporé à leurs produits du graphisme, de la couleur et du son... sans les remettre en cause sur le fond. Or « *personne ne peut affirmer que dessins, sons et jeux apportent réellement quelque chose au plan pédagogique* ». Pour pallier ces insuffisances des premiers jours, des enseignants et des « didacticiens » se sont joints aux informaticiens pour élaborer les logiciels voulus. L'EAO a alors réellement pu prendre son essor dans beaucoup de domaines... mais pas vraiment dans l'apprentissage des langues.

Le linguiste Maurice Gross a en effet montré, en travaillant sur la description formelle et sémantique du français, que le nombre de données nécessaire pour réaliser un didacticiel communicatif, c'est-à-dire capable d'établir une relation entre une situation et une expression serait tel qu'un micro-ordinateur du type TO7 ou MO5 de Thomson n'y suffirait certainement pas. Bref, pour pouvoir intégrer à l'informatique les méthodes modernes de la pédagogie des langues, il faut savoir traiter un grand nombre de réponses multiples, souvent imprévisibles, de l'élève.

Autant dire que seule l'intelligence artificielle, lorsqu'elle aura réalisé les progrès suffisants (systèmes experts, reconnaissance et synthèse de la parole, etc.), pourra véritablement donner satisfaction aux didacticiens !

Mais la réalité d'aujourd'hui n'apparaît peut-être pas aussi désespérée. Dans leur projet, Mmes Mylène Garrigues et Annie Monnerie tentent déjà de coupler l'ordinateur au projecteur de diapositives. Au Centre méditerranéen existe le logiciel « Comment dit-on ? », qui, selon une logique en arborescence, simule une conversation en faisant évoluer le scénario de la situation traitée en fonction des réponses données au cours de son déroulement. Mais ce ne sont encore là que des prototypes.

Dans le commerce, on peut par exemple trouver chez Hatier, pour apprendre l'anglais sur un Apple, « East Side Story » (une intrigue policière dans laquelle l'utilisateur joue le rôle de l'inspecteur) ou « Bingo B » (on essaie de faire entrer un bateau dans un port avant que la marée remonte). Ces produits ne coûtent que 200 ou 300 F. Malheureusement, dans les écoles, les machines retenues par le plan Informatique pour tous, de type « familial » (TO7 ou MO5), ne peuvent pas encore apporter de tels programmes ; elles doivent se contenter des didacticiels de première génération.

Réaliste, le CRÉDIF préfère considérer qu' « *il vaut mieux utiliser l'ordinateur pour ce qu'il sait faire, c'est-à-dire gérer de l'information* ». En clair, il s'agit d'étudier les possibilités que peuvent offrir aux enseignants ou aux élèves les logiciels traditionnels de traitement de textes ou de gestion de données : « *L'informatique sert à faire ; elle ne sert pas à savoir. Aussi l'ordinateur doit-il plutôt pouvoir nous aider à structurer notre mémoire et notre production de documents.* »

L'EAO ne devrait-il être considéré que comme une simple extension de la bureautique ? Gageons que les lauréats du concours de didacticiels (1) organisé au Salon d'Expolangues sauront démontrer qu'il va bel et bien plus loin.

DIDIER KRAJNC.

(1) Vingt logiciels de langues variées (anglais, allemand, espagnol, italien, arabe, occitan, néerlandais) ont été sélectionnés. Leurs auteurs seront présents à Expolangues ; quatre d'entre eux se verront décerner un prix.

Enrayer la logique du « tout anglais »

(Suite de la page 13.)

Survalorisation de l'anglais, présentation discriminatoire, voire silence total sur les autres langues : le constat est sévère. Les velléités non conformistes des parents sont découragées.

Ils ignorent souvent qu'ils peuvent demander par pétition l'ouverture d'une section de langues. Quinze signatures sont nécessaires pour l'anglais, dix pour l'allemand et l'espagnol, huit pour l'italien et six pour le russe.

Pour rompre avec cette information qu'il juge lui-même « *tronquée* », l'observatoire des langues voudrait impulser une campagne d'information « *incisive* » dans l'opinion publique, utilisant les supports modernes.

Au-delà de ces efforts médiatiques, le rapport suggère une sensibilisation aux langues étrangères dès le CM 2 à travers le français et l'histoire (mais la généralisation — très coûteuse — d'un enseignement linguistique à l'école élémentaire n'est pas évoquée), critique la place modeste des langues dans le nouveau brevet des collèges et demande la mise en place d'un suivi des langues dans l'ensemble du second degré : les élèves doivent pouvoir poursuivre au lycée l'étude des langues rares commencées au collège. Ce dernier objectif est modestement pris en compte par le ministère, qui, dès la prochaine rentrée, réservera quarante-cinq postes d'enseignement pour les langues minoritaires afin de limiter les suppressions de cours pour insuffisance d'effectifs. Une « carte nationale des langues » devrait en outre permettre d'obtenir pour la première fois une vue d'ensemble de la situation et d'éviter que certaines langues ne disparaissent complètement d'une académie par suite de choix budgétaires locaux (les gestionnaires préfèrent généralement affecter un poste à un enseignement de mathématiques plutôt qu'à un enseignement de portugais ou de chinois).

Mesures « positives » certes, comme le constate M. Michel Candelier, président de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV). Mais elles ne sauraient occulter les orientations ministérielles retenues pour les lycées, qui négligent la nécessité proclamée d'une diversification *(voir la tribune de l'APLV ci-dessus)*.

Depuis quinze ans, les discours sur ce thème n'ont pas vaincu les réticences des gestionnaires ni modifié les tendances lourdes ancrées dans la société. L'anglais a encore de très beaux jours devant lui.

PHILIPPE BERNARD.

• Langue et équitation en Irlande

Association issue des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, Les Fauvettes propose aux élèves de la quatrième à la seconde des séjours à Cork ou à Limerick (République d'Irlande). Séjours de trois semaines alliant la pratique de l'anglais (dix heures par semaine et hébergement en famille) et l'équitation à travers les paysages sauvages de l'Irlande. Prix : 4850 F.

★ **Les Fauvettes, 10, rue Léon-Jouhaux, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-06-25-29.**

• A la campagne ou à la mer

L'Oxford Intensive School of English (OISE) propose dans quatorze villes d'Angleterre pour les collégiens et lycéens des séjours linguistiques pendant les vacances de Pâques et d'été. Regroupés dans des classes de huit au maximum, les élèves reçoivent quatre leçons de quarante-cinq minutes chaque jour. Le logement est assuré dans des familles sélectionnées et des loisirs variés sont organisés. Coût : de 3 570 F à 6 750 F pour trois semaines.

★ **OISE, 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-33-13-02.**



POINT DE VUE

Aller vers la diversification

Par MICHEL CANDELIER (*)

IL faut renforcer l'enseignement d'autres langues que l'anglais. Et lutter contre une tendance apparemment inexorable qui rend de plus en plus théorique l'éventail de douze langues étrangères offert en principe par le système scolaire fançais à tous ceux qu'il forme. Chacun sait qu'il y a la « bande des trois » *(anglais, allemand, espagnol) et que* les autres langues (arabe, chinois, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe) sont étudiées par un nombre très faible d'élèves. Chacun sait aussi *que l'anglais, déjà enseigné à 85 %* des élèves de *première* langue, ne cesse de progresser, dépassant de beaucoup l'allemand (13 % des élèves de première langue) et l'espagnol (*présent essentiellement en* seconde et troisième langue).

Personne ne conteste la nécessité d'inverser cette évolution, d'aller vers un équilibre plus juste entre les langues, c'est-à-dire de mettre en place une véritable diversification. Du moins parmi ceux dont la tâche est de réfléchir aux besoins de notre pays en matière d'éducation.

L'opinion publique, elle, est bien *mal informée. Il n'est donc pas inutile* de préciser quelques élements sur la base de positions retenues pour la plupart par l'observatoire des langues vivantes.

Il s'agit tout d'abord d'un impératif d'ordre culturel. La diversité culturelle existe sur notre planète. Elle est le fruit du passé et constitue un héritage dans lequel chacun a le droit de plonger ses racines, pour mieux se construire lui-même, dans le monde d'aujourd'hui. Aller vers la généralisation exclusive d'une seule langue étrangère, c'est fermer la porte à d'autres cultures, à d'autres enrichissements.

Danger d'appauvrissement, mais aussi d'uniformisation. Car une langue, c'est une façon particulière de penser le monde. Exporter sa langue, c'est exporter sa pensée.

La diversification est aussi un enjeu économique. L'idée généralement répandue jusqu'alors était qu'il fallait que les Français sachent l'anglais pour assurer la présence économique de notre pays dans le monde entier. Ce n'est pas faux. Mais, dans les milieux concernés, l'expérience a amené à nuancer le jugement en distinguant deux cas. *Pour acheter, en effet, il suffit souvent de connaître l'anglo-américain.* Mais lorsqu'il s'agit de vendre, c'est en parlant la langue de l'acheteur qu'on a le plus de chances. Ne serait-ce qu'à cause de ce que la connaissance d'une langue implique comme connaissance du mode de vie, de l'univers culturel de l'interlocuteur. D'autres que nous, parmi nos concurrents, l'ont bien compris.

Au plan politique, chacun tirera de ce qui vient d'être rappelé brièvement les conclusions qui lui conviennent. Deux idées cependant devraient pouvoir être acceptées par tous. La première est que la généralisation exclusive d'une seule langue vivante étrangère comporte un risque majeur *pour l'indépendance* d'un pays, dans toutes ses dimensions, économiques et culturelles. La seconde est qu'une politique plurilinguistique, en France même, est un atout non négligeable pour le maintien du français dans le monde : comment défendre les positions du français en Italie alors que, pratiquement, plus aucun élève ne choisit l'italien comme première langue en France (0,2 % !) et que le pourcentage de ceux qui le choisissent en seconde langue est trois fois moins élevé qu'il y a vingt-cinq ans ?

Pour aller vers la diversification, l'observatoire a proposé des mesures pour améliorer l'information de l'opinion publique et étendre l'enseignement de deux ou trois langues (rétablissement de l'obligation d'une seconde langue vivante en quatrième avec quatre heures hebdomadaires de cours, sans abandon de l'option *« première langue renforcée »*, diversification étendue aux LEP et aux lycées.

Dans son rapport de 1983, le professeur R.-P. Girard s'interrogeait sur les possibilités de commencer l'étude de la seconde langue en sixième ou en cinquième. L'observatoire s'est prononcé pour des expérimentations en cinquième. Deux langues étrangères abordées simultanément en sixième peuvent en effet représenter un obstacle important pour ceux des élèves qui sont menacés d'échec scolaire.

Enfin, la mise en place d'une carte nationale des langues, organisant le développement raisonné de l'enseignement des langues aujourd'hui insuffisamment enseignées, est nécessaire. L'annonce récente de la création d'une « réserve nationale » de quarante-cinq postes pour ces langues constitue une mesure positive.

Prend-on le bon chemin ?

Prend-on enfin le chemin de la diversification ? Cela dépendra beaucoup des mesures que le ministère prendra à la suite de la remise du rapport de l'observatoire.

Malheureusement, plusieurs faits laissent mal augurer de l'orientation de ces mesures. Tout d'abord, la grande inégalité de traitement entre les deux langues dans le nouveau brevet des collèges. Ensuite, les décisions annoncées à propos des lycées. Dans la logique de la diversification, on se serait attendu à une extension *de l'obligation de la seconde langue.* C'est le contraire qui a été décidé : la seconde langue n'est plus obligatoire que dans trois sections sur huit. Quant à la troisième langue, obligatoire jusqu'alors en section A2, elle y devient facultative, ce qui constitue un coup très rude pour les langues peu enseignées.

La réforme des contenus au collège, inscrite dans les nouveaux programmes, consacre le retour à des objectifs culturels et formateurs pour les langues vivantes. C'est une évolution très favorable. De tels objectifs appellent la diversité, car culture et formation intellectuelle s'accroissent par la diversification. Il y a un an, à Expolangues 85, le ministre déclarait : *« Il faut que l'éducation nationale continue d'offrir plusieurs langues vivantes à nos enfants et ouvre plus largement encore son éventail, même si cela doit poser un certain nombre de problèmes dans une conjoncture difficile. »* C'est vrai. C'est pourquoi certaines mesures récentes doivent être rapportées, comme le demandent les enseignants de langues dans une pétition organisée à l'initiative de l'APLV. C'est pourquoi il faut des mesures décisives pour le collège.

Sinon, une fois encore, les langues auront été sacrifées, et la « diversification » sera resté un vœu pieux.

(*) Président de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV).

L'anglais au bout du fil

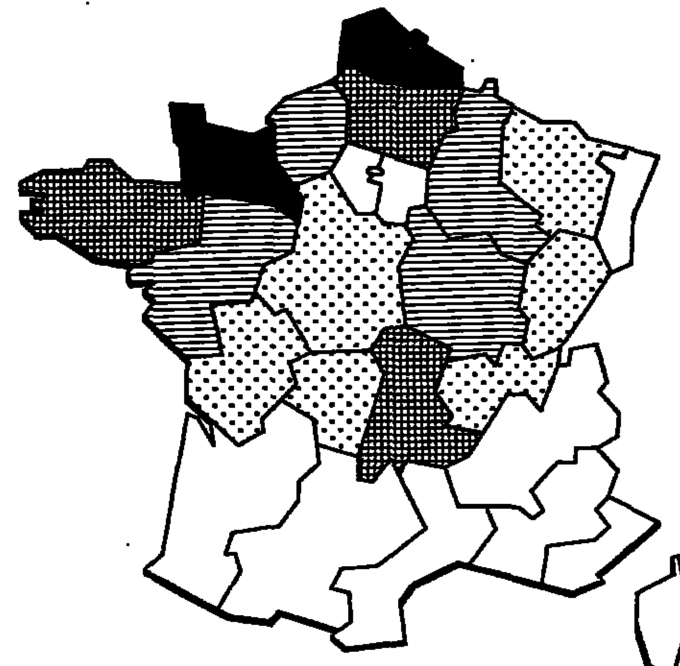
« *ARE you interested in purpoïses ?* » Devant le grand silence qui accueille sa question, le professeur finit pas expliquer que les mystérieux « purpoises » sont des « marsouins ». Ce sera son unique mot de français pendant les vingt-cinq minutes que durera sa leçon. Les marsouins ne sont qu'un prétexte. Le dialogue s'engage sur le cinéma, puis sur un petit texte humoristique. L'élève se lance. C'est un homme d'affaires, une étudiante, un journaliste ou une secrétaire qui apprend l'anglais sans quitter son fauteuil, sur son lieu de travail ou à domicile. La voix qui l'interroge dans un anglais parfait ne sort pas d'un magnétophone mais du téléphone. C'est celle de Julian, un jeune Anglais, étudiant en français et enseignant chez Phone Lab à ses moments perdus.

La formule est simple : à l'heure et au numéro convenus, un professeur attitré vous appelle pour une leçon particulière tirée d'un livre distribué au préalable. Il fait répéter, questionne et converse. Pas une seconde d'inattention possible, le téléphone est implacable ; il exige une intense concentration propice à une bonne compréhension. L'élève ne peut se raccrocher ni au regard ni aux lèvres. Son oreille enfle. Tout dépend d'elle. La petite demi-heure de dialogue file vite.

D'autres élèves, en Normandie, dans les Alpes ou à Paris, attendent Julian. Il en a une trentaine en tout, qui, plusieurs fois par semaine, comptent sur lui pour perfectionner leur anglais. Trente élèves dont il ne connaît que les voix.

★ Phone Lab assure l'enseignement par téléphone de vingt-cinq langues par des professeurs originaires des pays concernés. Tarif dégressif : à partir de 120 F (plus la communication téléphonique *pour la province) pour une leçon* de vingt-cinq minutes. Renseignements : 11, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 42.65.48.84.

Les exclus de la deuxième langue



Pourcentage d'élèves de quatrième n'étudiant qu'une seule langue vivante en 1984-1985 (établissements publics et privés). Tous les élèves de quatrième ont la possibilité de commencer une seconde langue, mais 8,9 % en moyenne ne font pas ce choix. Ce pourcentage est en constante diminution mais les disparités entre académies restent grandes. (Source : Service de la prévision, des statistiques et de l'évaluation du ministère de l'éducation nationale.)

L'élan brisé des ZEP...

Lancées dans l'enthousiasme de 1981, les « zones d'éducation prioritaire » sont à la recherche de leur second souffle.

QUE reste-t-il des ZEP ? Que sont devenues ces « zones d'éducation prioritaire » pour lesquelles s'enthousiasmèrent, dès l'été 1981, un ministre – M. Alain Savary – et nombre d'enseignants décidés à batailler contre l'échec scolaire dans les quartiers difficiles (1). A l'heure du premier bilan, la réalité apparaît décevante : la ferveur des débuts n'a pas résisté aux pesanteurs de la planète « Education nationale », aux divisions syndicales et au recentrage ministériel, même si la « dynamique ZEP » a modifié, ça et là, le climat scolaire, réconciliant élèves et professeurs avec l'école, améliorant les résultats. Succès peu visibles mais essentiels, que M. Chevènement vient de reconnaître en saluant vendredi 7 février à Belfort *« le grand élan des ZEP »*. Rayant de son discours le fameux *« élitisme républicain »*, le ministre de l'éducation nationale s'est déclaré favorable à une adaptation de l'école *« aux rythmes et aux difficultés propres à chaque enfant »*, à condition de ne *« rien céder sur le niveau d'exigence »*.

Au commencement des zones prioritaires était un principe simple : *« Donner plus à ceux qui ont moins. »* En clair, renforcer les moyens en enseignants et en matériel dans les écoles, collèges et LEP les plus handicapés socialement et culturellement, à condition qu'une équipe se réunisse autour d'un projet pédagogique commun. Sous des dehors anodins, le principe d'une attribution inégalitaire des crédits ébranlait un dogme du système scolaire – l'égalité entre les établissements – et encourageait la diversité des pratiques.

Dès l'origine, les ZEP divisent les enseignants de gauche. Inventées, et donc défendues, par les militants du SGEN-CFDT, elles suscitent parfois des réticences, voire de l'hostilité chez ceux de la FEN, qui les soupçonnent de servir d'alibi à un allongement bénévole du temps de travail. Les établissements situés en ZEP sont en effet incités à développer leurs liens avec les collectivités locales, les associations, les parents d'élèves, ce qui exige une énergie et une disponibilité particulières.

Une floraison de projets

Pourtant, après les balbutiements de 1981, le mouvement est lancé avec succès dès la rentrée 1982. 363 zones prioritaires regroupent les 10 % les plus défavorisés de la population scolaire et disposent de moyens spécifiques. 2 800 postes – dont la moitié correspond à des maintiens sur place en dépit de la baisse démographique – sont utilisés pour réduire les effectifs par classe, pour organiser des actions de soutien en lecture, des tâches de coordination. Des heures supplémentaires et des crédits sont répartis par les rectorats (études dirigées, projet d'action éducative) ; des administrations et des collectivités locales financent l'aménagement de locaux (bibliothèques, centres de documentation). Une floraison de projets volontaristes organisent des « groupes de niveau » souples, multiplient les rencontres école-collège, et associent le milieu extra-scolaire. *« Une période de fiévreuse activité (...), un bouillonnement un peu brouillon, non exempt de luttes d'influence, de chantages (...), de verbalisme, d'utopie, et qui débouche sur des projets à volets multiples, souvent trop ambitieux pour ne pas engendrer ensuite quelques déceptions et désillusions (...) »*, décrit l'Inspection générale de l'éducation nationale, dans une note de synthèse rédigée au début de 1986. Dans les meilleurs cas, la fièvre aura duré deux années scolaires. La rentrée de 1984 et surtout celle de 1985 voient le doute gagner les enseignants les plus engagés. Des suppressions de postes n'épargnent pas les ZEP. Dans les textes organisant la rentrée 1985, M. Chevènement annonce que la priorité financière ne sera plus que relative, et les ZEP ont complètement disparu des circulaires pour la rentrée 1986.

Démobilisation

Comme l'écrit l'Inspection générale, *« la rigueur des temps »* n'aura pas permis de soutenir cet *« élan exceptionnel* (...) *à la hauteur des attentes »*.

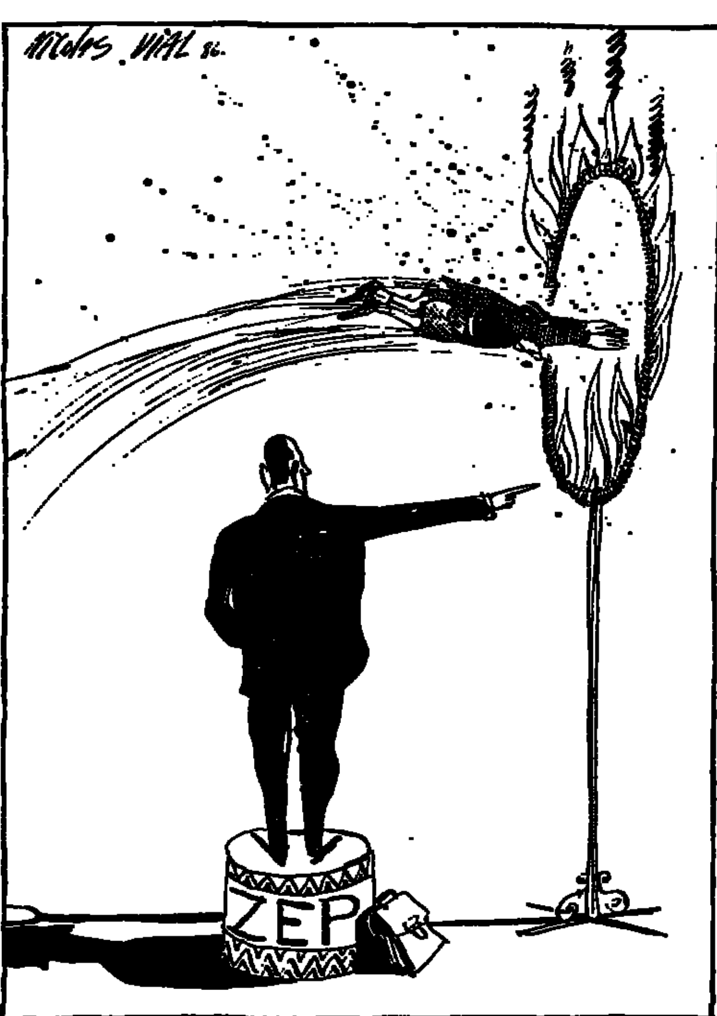
Mais la rigueur budgétaire n'explique pas tout. Depuis 1984, il est patent que les ZEP ne sont plus en odeur de sainteté auprès du nouveau ministre. M. Chevènement n'a pas jugé payant d'inclure les zones prioritaires dans sa grande campagne de réhabilitation de l'école publique. Elles sont absentes de son « train forum », qui préfère mettre l'accent sur « l'école qui gagne ». Les développements sur *« l'élitisme républicain »* passent mal dans les écoles « prioritaires », où l'on s'échine d'abord à repêcher des élèves en situation de refus scolaire.

« Certes, M. Chevènement n'a jamais déclaré la guerre aux ZEP, constate M. Bernard Dupisson, psychologue scolaire et porte-parole de l'« équipe d'appui » de la zone prioritaire d'Hem (Nord), qui fut donnée en exemple par l'éducation nationale. *Mais ses premiers discours ont eu un effet démobilisateur sur tout le personnel. Il nous demandait de revenir aux apprentissages fondamentaux (lire, écrire et compter), ce qui signifiait implicitement que nous les avions abandonnés, alors que nous les enseignions. Le ministre donnait l'impression que ceux qui voulaient changer l'école la mettaient en danger ; il insistait sur la responsabilité individuelle, alors que nous avions misé sur une équipe. »* Dans certains établissements, la ZEP a effectivement débouché sur une véritable redistribution du pouvoir et sur une mise en cause de la rigidité hiérarchique.

A la rentrée 1984, les deux collèges, les six écoles et les quatre maternelles de la zone prioritaire d'Hem avaient conservé intact leur encadrement malgré une baisse d'effectifs. Mais cet avantage relatif a été supprimé cette année avec la perte de dix postes. Même si ce redéploiement des moyens laisse un taux d'encadrement encore très acceptable (vingt élèves par classe dans le primaire), il accrédite l'idée parmi les enseignants que le ministère « lâchait » les ZEP. Ce dont M. Chevènement se défend vigoureusement aujourd'hui.

Le système se fige et s'effiloche à partir de 1984. Quelques zones prioritaires disparaissent faute de projet solide et de mobilisation, mais la carte d'ensemble n'est pas modifiée. Ailleurs, les réalisations s'assagissent, se normalisent, des ZEP s'assoupissent.

Des équipes se dispersent, car, malgré les discours ministériels, les enseignants des zones difficiles ne disposent d'aucune incitation à y rester (2) et le sacro-saint barème des mutations exclut toute nomination au volontariat. A Hem, par exemple, il ne subsiste qu'un quart des enseignants de l'équipe initiale. Les élèves, eux aussi, changent à un rythme rapide, en particulier dans les cités.



Dessin de NICOLAS VIAL.

Mais en milieu rural, comme à Beaumont-le-Roger (Eure), la ZEP semble avoir mieux résisté. Constituée pour lutter *« contre la désertification affective et culturelle »* et l'isolement des écoles de campagne, la zone prioritaire a permis notamment d'ouvrir les écoles maternelles à tous les enfants de trois ans et de créer une bibliothèque avec le concours de la municipalité. Le collège de Beaumont, comme la quasi-totalité de ceux situés en ZEP s'est engagé dans la rénovation. Moins d'un quart de ses enseignants a quitté le navire en quatre années d'expérimentations.

Ici comme ailleurs, l'évaluation des résultats obtenus, qui seule pourrait donner aux ZEP leur second souffle, apparaît délicate. D'autant que les principales améliorations constatées concernent les aspects les moins quantifiables de la scolarité : cadre de vie, animation socio-culturelle, adaptation des structures pédagogiques, climat scolaire (recul de la violence). L'inspection générale note aussi prudemment, que dans les ZEP, *« tout se passe comme si les attitudes d'opposition, de refus, de rejet à l'égard de l'école, et plus largement de la société, commençaient à faiblir et qu'un déblocage psychologique était en train de se produire »*.

Comme on peut s'y attendre, les indicateurs chiffrés mis en place dans chaque zone prioritaire ne traduisent aucun miracle. Incertains, parfois contradictoires, ils sont difficiles à interpréter. Globalement, on constate que les établissements « prioritaires » évoluent tout à fait parallèlement aux autres, ce qui n'est déjà pas si mal pour des écoles réputées difficiles : baisse des retards scolaires à l'école élémentaire, baisse des effectifs des classes spécialisées. Mais les retards au collège se sont accrus : des élèves qui autrefois entraient en sixième sans maîtriser les connaissances de base, sont à présent conservés dans un parcours ralenti à l'école. L'inspection générale constate que l'apprentissage de la lecture, de la langue parlée et écrite, est désormais réalisé *« au prix d'un retard de la scolarité »*. La structure ZEP serait-elle mieux à même d'adapter à chaque élève la durée de la scolarité et les rythmes d'acquisition ?

Sans doute, mais cette adaptation semble parfois se retourner contre les moins faibles des élèves. Comparant l'évolution de plusieurs classes de CP de l'agglomération dijonnaise situées en zone prioritaire, une étude de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation conclut que *« les élèves les plus faibles progressent légèrement mieux dans les classes ZEP »*, mais que ces progrès ont été acquis *« au détriment des acquisitions de la majorité des élèves »* (3). Pour prédire l'évolution scolaire d'un enfant, ajoute l'auteur, *« il est plus important de savoir chez quel maître il a été placé que de savoir que son père est ouvrier ou cadre, français ou maghrébin »*.

Or les enseignants nommés dans les ZEP sont loin d'être les mieux formés, les plus volontaires et les plus aguerris. Les statistiques ministérielles révèlent que la proportion des jeunes enseignants et celle des maîtres auxiliaires – les plus mobiles – reste supérieure dans les zones prioritaires. Conséquence selon l'inspection générale : les élèves sont inégalement repris en charge par *« des maîtres successifs qui diffèrent par leur formation, leur expérience et leur degré d'engagement »*.

Reste qu'une frémissement évident continue de parcourir les ZEP désabusées. Même si l'imagination n'est plus vraiment au pouvoir, l'idée s'est imposée qu'il y a toujours « quelque chose à faire » dans les établissements difficiles, à condition d'y mettre le prix. Et que ce « quelque chose » passe par le travail d'équipe et l'ouverture sur l'extérieur. A Hem, assure M. Dupisson, *« des situations insupportables sont devenues vivables »*, les enfants complètement « largués », sont à présent *« moins nombreux et moins largués »* et les notes des élèves de neuf ans testés systématiquement progressent obstinément... d'un demi point par an.

Des résultats qui, bien que modestes, devraient réconcilier définitivement M. Chevènement avec les ZEP.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Dès le 1er juillet 1981, une circulaire préconisait le *« renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé »*. Les emplois nouveaux créés dans l'éducation nationale pour la rentrée 81 devaient d'abord être affectés à ces « zones prioritaires ».

(2) M. Chevènement a souhaité, le 7 février à Belfort, que *« les difficultés »* particulières que les enseignants rencontrent notamment dans les ZEP *« soient prises en compte en matière de notation et de mutation »*. Les circulaires pour la rentrée 86 recommande une attention analogue.

(3) « Evaluation d'une expérience ZEP », par A. Mingat dans le rapport scientifique 1985 de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation publié par l'université de Bourgogne.

Que faire de l'informatique ?

Partout en Europe, l'ordinateur a fait son entrée dans les classes. Mais avec des intentions bien différentes.

L'ENTRÉE de l'informatique dans les établissements scolaires est maintenant générale en Europe. Mais on peut constater une diversité frappante dans les approches et les objectifs. Certains pays mettent l'accent sur l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins de l'économie. D'autres veulent utiliser l'informatique pour améliorer l'enseignement. D'autres, enfin, insistent sur la réponse à apporter à l'émergence d'une nouvelle culture technologique. Tels furent les constats opérés lors du cinquième congrès de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), organisé à Paris par le *Journal de la formation continue et de l'EAO*.

Dans cette rencontre où divers pays d'Europe ont fait le bilan de leurs expériences, on a pu constater que la France a pris une longueur d'avance sur les autres Etats. M. Durand Prinborgne, directeur général des enseignements, *« refuse de parler d'expérience, en France, alors que nous sommes dans une phase de généralisation »*. Il a rappelé que le plan IPT (Informatique pour tous), grâce auquel cent vingt mille micro-ordinateurs ont été installés dans les écoles, a permis d'achever en six mois une opération initialement prévue en quatre ans.

La Grande-Bretagne, avec son MEP (Microelectronics Education Programme) lancé en 1980, a choisi de faire de l'informatique un outil normal d'enseignement. *« Nous ne voulons pas que les élèves aient des cours d'informatique, mais qu'ils apprennent par l'informatique. »* Cinq années d'expérience permettent aux responsables britanniques d'affirmer que les principes éducatifs doivent rester prioritaires par rapport à l'introduction de nouvelles technologies, qui ne sont qu'un appoint. Pour favoriser cette souplesse, les autorités du MEP ont diffusé des logiciels sans contenu, dans lesquels les enseignants peuvent introduire ce qu'ils souhaitent. On peut noter des dispositions analogues en Allemagne fédérale, où un plan d'informatisation a été mis en œuvre en 1984.

Bien différente est la démarche des Pays-Bas, de l'Espagne et de la Suisse. Outre le fait que ces pays ont fixé leurs échéances à l'horizon 1990, les responsables de l'éducation de ces Etats ont comme souci principal de former une main-d'œuvre qualifiée et de *« générer un capital humain monnayable »*, comme l'a précisé l'intervenant des Pays-Bas. En Suisse, une vingtaine de cantons ont mis en place des commissions de réflexion sur le sujet, mais seulement la moitié d'entre eux sont prêts à une réforme, et à peine 30 % des établissements ont organisé des enseignements d'informatique. Julien Fonjallaz, expert de la conférence des directeurs cantonaux de Suisse, a regretté que les choix ne prennent en compte que les emplois futurs des jeunes, en laissant de côté l'aspect pédagogique de l'utilisation de l'informatique.

Au-delà de ces différences, tous les pays ont souligné que la réussite de projets aussi ambitieux dépend des moyens matériels mis à la disposition des écoles, mais peut-être avant tout du niveau de mobilisation des enseignants et, par conséquent, des efforts consentis pour leur formation. *« Tant que l'EAO sera reçu par les enseignants comme une menace déclenchant les résistances conscientes ou inconscientes les plus variées, l'EAO, à l'instar de l'imprimerie à l'école, risque de ne rester, au mieux, qu'un outil magique. Tant il est vrai aujourd'hui que les difficultés sont moins d'ordre technique qu'humain et finalement pédagogique... »*, a souligné M. Daniel Chevrolet, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'université de Rennes-I.

Face à tous les problèmes soulevés par l'EAO, la nécessité d'une réflexion et d'une coopération internationales est évidente si l'on songe que dans quelques années ce marché atteindra plusieurs milliards de dollars.

FRANÇOIS DANCHAUD.

CORRESPONDANCE

La Maison d'école de Montceau-les-Mines

Le 23 janvier, *le Monde* nous a fait, dans sa page « Education », ainsi qu'à d'autres musées, l'honneur d'une citation. Au nom du groupe de travail qui anime la Maison d'école de Montceau-les-Mines, j'ai le plaisir de compléter l'information par les quelques lignes ci-dessous.

Musée de l'école primaire, et seulement de l'école primaire, la Maison d'école de Montceau-les-Mines obéit, elle, *« toujours aux règles canoniques du classement et de la conservation »*. En effet, préfigurée en 1975 par une exposition permanente pendant trois ans, puis devenue musée à son emplacement actuel dans le seul groupe scolaire *du centre-ville toujours en fonctionnement*, la création de la Maison d'école est une œuvre collective d'enseignants, en activité ou en retraite, de parents d'élèves, de non-enseignants. Le soutien logistique et la caution intellectuelle, scientifique, de l'Ecomusée, dont elle est une « antenne » sur le territoire de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau, permettent une conservation de ce patrimoine selon les normes impératives et rigoureuses de la Direction des musées de France.

Du fait de son origine, ce musée de l'école primaire, bien qu'en relation avec certains autres musées cités, ne dépend pas de l'éducation nationale. Il reste cependant largement ouvert aux chercheurs, plus souvent régionaux ou parisiens que locaux – nul n'est prophète en son pays – grâce à ses archives propres, fruits d'une prospection constante : deux mille huit cents manuels et d'amples séries de brochures officielles, syndicales ou strictement scolaires. Un vaste local de travail est à leur disposition. Cette salle d'archives est appuyée par deux salles de classe comparatives, non reconstituées, mais restituées dans leur lieu d'origine. L'une d'elles présente une classe de la fin du dix-neuvième siècle (époque de fondation de la ville), l'autre une classe du milieu du vingtième siècle. La troisième accueille nos expositions temporaires à thème.

En sus, le groupe de travail animateur poursuit, en commissions, des travaux d'histoire ou d'actualité, mais toujours en utilisant notre propre documentation, persuadés que les petites chroniques d'histoire locale alimentent à terme la grande histoire nationale. Un volume de deux cents pages, préfacé et complété par d'éminents universitaires, une communication à un séminaire de l'Ecole du Louvre, des échanges avec des musées similaires de RFA ou de Bulgarie, par exemple, un dossier présenté à la COREPHAE de Dijon pour l'inscription du bâtiment à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, une étude sur l'apprentissage de la lecture, sont autant de témoignages d'une activité enthousiaste, mais consciente de ses limites, et donc mesurée dans ses ambitions.

SUZANNE RÉGNIER.

• La maison d'école, 37, rue Jean-Jaurès, 71300 Montceau-les-Mines. Tél. : (85) 57-13-41.

l'informatique ?

t en Europe,
a fait son entrée
les classes.
ntions bien différentes.

d'informatisation a été mis en œuvre en 1984.

Bien différente est la démarche des Pays-Bas, de l'Espagne et de la Suisse. Outre le fait que ces pays ont fixé leurs échéances à l'horizon 1990, les responsables de l'éducation de ces Etats ont comme souci principal de former une main-d'œuvre qualifiée et de *« générer un capital humain monnayable »*, comme l'a précisé l'intervenant des Pays-Bas. En Suisse, une vingtaine de cantons ont mis en place des commissions de réflexion sur le sujet, mais seulement la moitié d'entre eux sont prêts à une réforme, et à peine 30 % des établissements ont organisé des enseignements d'informatique. Julien Fonjallaz, expert de la conférence des directeurs cantonaux de Suisse, a regretté que les choix ne prennent en compte que les emplois futurs des jeunes, en laissant de côté l'aspect pédagogique de l'utilisation de l'informatique.

Au-delà de ces différences, tous les pays ont souligné que la réussite de projets aussi ambitieux dépend des moyens matériels mis à la disposition des écoles, mais peut-être avant tout du niveau de mobilisation des enseignants et, par conséquent, des efforts consentis pour leur formation. *« Tant que l'EAO sera reçu par les enseignants comme une menace déclenchant les résistances conscientes ou inconscientes les plus variées, l'EAO, à l'instar de l'imprimerie à l'école, risque de ne rester, au mieux, qu'un outil magique. Tant il est vrai aujourd'hui que les difficultés sont moins d'ordre technique qu'humain et finalement pédagogique... »*, a souligné M. Daniel Chevrolet, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'université de Rennes-I.

Face à tous les problèmes soulevés par l'EAO, la nécessité d'une réflexion et d'une coopération internationales est évidente si l'on songe que dans quelques années ce marché atteindra plusieurs milliards de dollars.

FRANÇOIS DANCHAUD.

SPONDANCE

son d'école
eau-les-Mines

deux mille huit cents manuels et d'amples séries de brochures officielles, syndicales ou strictement scolaires. Un vaste local de travail est à leur disposition. Cette salle d'archives est appuyée par deux salles de classe comparatives, non reconstituées, mais restituées dans leur lieu d'origine. L'une d'elles présente une classe de la fin du dix-neuvième siècle (époque de fondation de la ville), l'autre une classe du milieu du vingtième siècle. La troisième accueille nos expositions temporaires à thème.

En sus, le groupe de travail animateur poursuit, en commissions, des travaux d'histoire ou d'actualité, mais toujours en utilisant notre propre documentation, persuadés que les petites chroniques d'histoire locale alimentent à terme la grande histoire nationale. Un volume de deux cents pages, préfacé et complété par d'éminents universitaires, une communication à un séminaire de l'Ecole du Louvre, des échanges avec des musées similaires de RFA ou de Bulgarie, par exemple, un dossier présenté à la COREPHAE de Dijon pour l'inscription du bâtiment à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, une étude sur l'apprentissage de la lecture, sont autant de témoignages d'une activité enthousiaste, mais consciente de ses limites, et donc mesurée dans ses ambitions.

SUZANNE RÉGNIER.

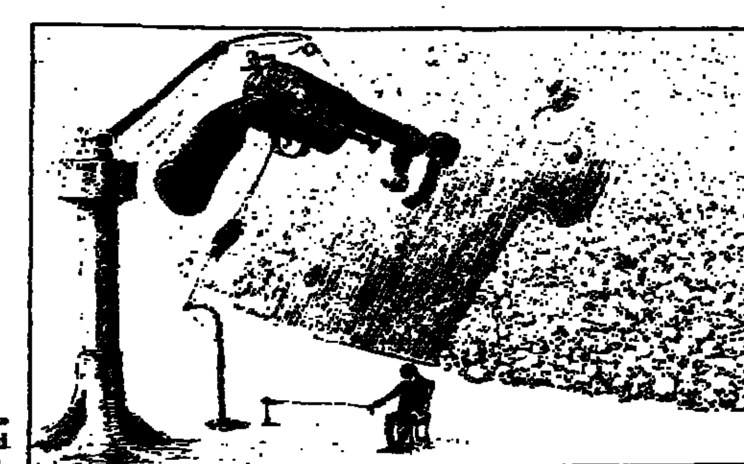
• La maison d'école, 37, rue Jean-Jaurès, 71300 Monceau-les-Mines. Tél. : (85) 57-13-41.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Vienne aujourd'hui

Vienne aujourd'hui,
ville usée, névrosée, paradoxale.
Freud aurait à faire, dans cette ville cosmopolite
qui détient le record des suicides.
Vienne hier ? Une grande exposition
au Centre Georges-Pompidou, « Vienne 1880-1938 :
Naissance d'un siècle », essaie de la cerner.
Freud est du voyage, et Klimt, et Schiele, et Kokoschka.



« Suicide » d'Alfred Kubin.

LA VILLE OU LE DEUIL EST UN ART

Si les nazis n'avaient pas tué Vienne, les phraseurs l'auraient fait depuis. A-t-on assez glosé sur elle ; autant que sur Venise, pour le moins. Commentée, pillée, découverte, reconstruite, restaurée. Et maintenant exposée, plus ou moins dévêtue, reconstituée, à Beaubourg jusqu'en mai, avant d'aller en partie à New-York de juin à septembre. Vienne fin de siècle, on le savait, et maintenant Vienne « naissance d'un siècle », c'est à n'y rien comprendre. Pourra-t-on emmener les enfants ? Cette dame a l'air bien compliqué. Plus que compliquée, maladive, paradoxale, gourmande et névrosée. De quoi s'arracher les cheveux – tous les vrais vieux historiens spécialistes de Vienne sont chauves – dès qu'on se penche sur ce tournant fabuleux où, de 1880 à 1938, la modernité naquit dans l'apocalypse d'un empire. Mieux vaut ne pas plonger, ne pas sonder l'avalanche à la recherche *de l'esprit viennois et se contenter* des apparences. Dans le cas de Vienne, elles sont assez éloquentes.

Au Belvédère, dans la grande salle où fut signée le 15 mai 1955 l'indépendance de l'Autriche, figure, au-dessus d'une cheminée, le grand portrait, en pattes, d'une autruche. Humour local ? Hasard ? Au second étage, la collection des peintres qui firent « sécession » avec l'art officiel de leur *temps : Egon Schiele, Gustav* Klimt, Oscar Kokoschka. Les plus beaux Klimt à fond doré sont restés ici, *le Baiser* notamment. On ne les verra donc pas à Beaubourg ? Klimt est presque partout dans Vienne, sur les façades de plusieurs immeubles, en fines guirlandes végétales, et surtout au Palais de la Sécession qui vient d'être restauré et rouvert au public. On dirait aujourd'hui une fantaisie new-yorkaise, un bijou du post-modernisme, petit bâtiment à la fois épuré et biscornu, indescriptible et très élégant, surmonté d'une grosse boule de feuillage métallique doré *(le Chou d'or)* sublime. Sur la façade, la devise « Ver sacrum » (le printemps sacré) des sécessionnistes.

Au sous-sol, l'admirable fresque de Klimt en hommage à Beethoven.

Mais, au rez-de-chaussée, des œuvres contemporaines, tapisseries aux néons, détritus magnifiés et bouts de ficelle qui pensent, moins convaincantes, provisoire*ment peut-être. Lorsque François-*Joseph inaugura le Palais en 1898, il n'eut pas un mot de blâme ou de louange. Un peu choqué, on l'imagine, par les silhouettes décadentes des femmes de Klimt, leurs postures aguichantes ou leur mine ravagée. Prudent surtout : après avoir inauguré l'Opéra et répété à l'architecte ce qu'un conseiller lui avait soufflé – que l'Opéra aurait été plus élancé avec 15 mètres de mieux en hauteur, – l'architecte s'était tué. L'empereur, qui n'était certes pas un aigle à deux têtes, n'était pas méchant homme et ne souhaitait pas la mort de tous ses artistes, même sécessionnistes. Il s'était tu.

De la Belle Epoque subsistent encore le grand bureau de poste (la Postsparkasse), dessiné par Otto Wagner, et aussi les HLM de « Vienne la rouge », le Karl Marx Hof, jaune et ocre, construit en 1933 comme une forteresse prolétarienne, avec de grandes grilles pour résister éventuellement à l'envahisseur bourgeois, ce qui se produisit effectivement lors de la répression de février 1934. Les émeutiers furent pendus, les palais du peuple restèrent debout. Ils sont toujours occupés, lugubres comme des camps désertés. Aucune maquette d'exposition ne rendra compte de la tristesse d'un jardin d'enfants en béton dans une cour de briques sombres entourée de grilles. Ni de l'absence d'enfants, bien sûr.

Freud est parti pour Londres en 1938, un an avant sa mort, après quarante années viennoises. Son *nom figure toujours sur l'inter*phone du nº 19 de la Berggasse, à côté d'un certain Kafka, un négociant (vérification faite, il y a plus de cent cinquante Kafka dans l'annuaire de Vienne, dont sept prénommés Franz). Dans une *partie de l'ancien appartement de* Freud, la Sigmund Freud Gesellschaft a réalisé un fantôme de musée. Dans l'entrée, une canne, un chapeau gondolé du maître, dans le cabinet, un des divans historiques, avec, curieusement, des tiroirs sous le matelas. On a envie d'y regarder, de piquer un petit somme, mais un panneau est là : prière de ne pas s'allonger.

Fontaine d'Athena devant le Parlement.

Pour le reste, en vitrine, quelques statuettes antiques, des tirés à part d'articles, « Du suicide et en particulier du suicide des écoliers », 1910, (l'Autriche détient toujours le record mondial du suicide, devant le Danemark), un numéro de *Paris-Soir*, du lundi 25 septembre 1939, « Le célèbre Freud est mort ce matin », des photos, surtout celles prises par Edmund Engelman, juste avant le départ de Freud (réunies en album sous le titre *la Maison de Freud*, Seuil). *Le vrai musée* Freud sera bientôt à Londres, où sont restés toutes ses collections et ses livres.

De son vivant, il avait refusé qu'on débaptise la Berggasse pour lui donner son nom. On aurait pu *le faire*, de son posthume, mais non, les Viennois n'aiment pas Freud, ce divan est pour eux une chaise électrique, un trou noir. Il y a juste un petit bout de square devant l'église Votive, qui s'appelle le Sigmund Freud Park, depuis peu. D'ailleurs, qui figure sur les billets de banque, de qui est-on fier ? D'Erwin Schrödinger (1 000 schillings), de Josef Ressel (500 schillings), d'Eugen Böhm Bauwerk (100 schillings), de Ferdinand Raimund (le La Fontaine local, pour 50 schillings), de Carl Ritter-Ghega (20 schillings). Aucune trace de Beethoven, Haydn, Mozart, Schubert, tous enterrés à Vienne. Ce n'est pas demain qu'on verra un juif sur un billet de banque à Vienne, même Freud, même si l'on sait bien que les « psy » n'aiment pas les chèques et préfèrent le liquide.

Et pourtant. Il pourrait bien revenir, Freud, il y a du travail pour lui. Pas seulement à cause des suicides. Une explication souvent avancée de ce phénomène est l'action du fœhn, un vent sec et chaud qui vient d'Italie, parfois en plein hiver, et fait chavirer la raison. Les courants d'air ont bon dos.

Il y a une présence de la mort à Vienne qui est écrasante, depuis les palais, les musées, les statues, les immeubles, les monuments accumulés dans l'anneau de la vieille ville, le Ring, avec leurs aigles couronnés, accablés de pierre, leurs urnes funéraires, leurs emblèmes d'un empire autrefois gigantesque et qui n'existe plus au-delà de cette capitale sans corps, jusqu'à la crypte des Capucins où sont alignées les tombes colossales de tous les Habsbourg, avec têtes de morts voilées, mitres, blasons, sceptres, dans une débauche d'angelots de bronze massif. Voit-on des drapeaux noirs au fronton d'un théâtre : on pense à mai 68, à l'Odéon. Non, un comédien, un chanteur est mort. Le deuil est un art, une fête, et si l'on assiste à un bel enterrement, on avoue que le défunt *« a fait un beau cadavre »*.

Il y a certes comme autrefois les cafés. Le Sacher est immuable et ruineux, le Demel exquis, même si son premier étage est *occupé par un club socialiste sous* la houlette d'un curieux aventurier, Udo Proksch. Mais ces cafés où se rencontraient les intellectuels, où Karl Kraus prophétisait l'apocalypse, nul ne sait s'il y souffle encore l'esprit, pas plus qu'à la terrasse des Deux-Magots à Paris où des provinciaux viennent faire une cure d'intelligentsia inefficace et non remboursée.

Metternich aurait dit que l'Asie commençait à la Landstrasse, au cœur de Vienne. Sans doute. Il y a quelque chose d'oriental dans la nonchalance viennoise, dans son amour démesuré des pâtisseries, qu'elles soient de sucre ou de stuc, dans sa manière un peu biseautée de traiter les affaires, toutes sortes d'affaires, où la douceur d'un bakchich n'est pas trop mal vue. En terrain neutre, on peut négocier le passage des personnes, des armes, fixer le prix du pétrole. L'OPEP tient là son siège, et les grands hôtels grouillent d'agents doubles, triples, de gardes du corps, d'émirs inquiets. Est-ce là un sas vers l'Orient ou la zone franche d'une diplomatie sans cesse à réinventer ? Un boudoir actif, un couloir dérobé plutôt, mais on ne sait à qui.

L'ambassade de France est logée dans un ravissant hôtel blanc et or de style floral sur la Schwartzenberg Platz, à quelques sauts de puce du siège des services secrets soviétiques et à un jet de pierre du monument au sol*dat inconnu soviétique, souvent* désigné comme *« le violeur inconnu »*. Notre ambassadeur, François-Régis Bastide, y délaisse, momentanément nous le souhaitons, sa vocation d'écrivain pour se consacrer à plein temps aux problèmes européens qui se nouent à Vienne plus visiblement qu'ailleurs. Ceux de la forêt, par exemple. Les Viennois aiment passer leurs soirées d'été ou d'automne sur les hauteurs, dans les villages de vignoble, comme à Grinzing, où l'on boit dans de petites auberges préservées le vin nouveau. De là, on peut monter dans la forêt jusqu'à telle ou telle abbaye d'où l'on domine la ville et le Danube, qu'on ne voit jamais dans Vienne.

Mais, il y a quelques années, un présentateur vedette de la télévision autrichienne se promenant dans la forêt a reçu une tique sur la tête. Il est mort d'une méningite peu après. Désormais, ceux qui étouffent dans la cuvette de Vienne entre les mausolées des empereurs déchus et le souvenir des modernes qui ne sont jamais revenus, et qui veulent respirer l'air des bois, doivent se faire vacciner. La forêt vénéneuse, on dirait le titre d'un opéra viennois. La ville perd ses habitants, près de un million en cinquante ans. Où vont-ils ? Loin, vers la mer probablement.

MICHEL BRAUDEAU.

UN INÉDIT DE THOMAS BERNHARD

« JE marchais à travers les rues comme si je venais d'échapper à un cauchemar, plus vite, toujours plus vite en direction du centre de la ville, et tandis que je marchais, je ne savais ce qui m'attirait vers le centre de la ville, alors que j'aurai dû, si j'avais vraiment voulu rentrer chez moi, tourner exactement le dos au centre de la ville, mais sans doute ne voulais-je pas, pour l'instant, rentrer chez moi, et *je me disais, que ne suis-je resté* comme les autres hivers à Londres, mais il était quatre heures du matin et je marchais vers le centre de la ville alors que j'aurais dû rentrer chez moi et je me disais que je n'aurais jamais dû quitter Londres et marchais toujours vers le centre de la ville, sans savoir pourquoi vers le centre et non vers chez moi et je me disais que Londres m'avait toujours porté chance et Vienne irrémédiablement malchance et je marchais, marchais, marchais, comme si présentement, dans les années 80, j'eusse voulu fuir une fois encore les années 50 pour me réfugier dans les périls, les désarrois, les hébétudes des années 80, et je songeais derechef qu'au lieu de me rendre à cet absurde souper artistique j'eusse mieux fait de me plonger dans mon Gogol, dans mon Pascal ou dans mon Montaigne, et je songeais tout en marchant que je suis en *train de fuir le cauchemar auers*bergeois et, de fait, c'est avec une énergie redoutable que je fuyais le cauchemar auersbergeois en direction du centre de la ville et que je songeais, tout en fuyant, que cette ville que je fuis, aussi *atroce qu'elle me paraisse, qu'elle* m'ait toujours parue, n'en est pas moins pour moi la meilleure des villes, que cette Vienne que je hais, que j'ai toujours haïe, m'est redevenue soudain la meilleure, ma meilleure Vienne et que ces gens que j'ai toujours haïs, que je hais et que je haïrai toujours n'en sont pas moins les meilleurs des gens, que je les hais, mais qu'ils sont pathétiques, que je hais *Vienne, mais qu'il est, tout compte fait*, pathétique que je maudisse ces gens et ne puisse m'empêcher de les aimer, que je haïsse Vienne et qu'il me faille pourtant l'aimer et tandis que je cheminais déjà à travers le centre de la ville, je songeais que cette ville est malgré tout ma ville et que ces gens sont mes gens et qu'ils seront toujours mes gens, et je marchais, marchais et songeais que j'ai réussi à échapper à toutes ces horreurs, y compris l'horreur de ce soi-disant souper *artistique de* la Gentzgasse *et que* j'écrirai sur ce soi-disant souper artistique de la Gentzgassen, quoi ? je l'ignore, que tout simplement j'écrirais quelque chose là-dessus et je marchais, marchais et songeais, je vais me mettre sur le champ à écrire sur ce soi-disant souper artistique de la Gentzgasse, peu importe ce qu'il en sortira, se contenter d'écrire, immédiatement et sur-le-champ, sur ce souper artistique de la Gentzgasse, sur-le-champ, songeais-je, tout de suite et sans relâche, marchant toujours à travers le centre de la ville, immédiatement et sur-le-champ, immédiatement, immédiatement, avant qu'il ne soit trop tard. »

(Extrait de *Holzfällen, l'Abattage de bois*, son avant-dernier livre, à paraître chez Gallimard, traduit par Jean-Louis de Rambures.)

• *Né en 1931, enfant terrible des lettres autrichiennes, Thomas Bernhard a décidé, après plusieurs procès, de ne plus se faire éditer dans son pays.*

Un livre sur l'esprit viennois, ses pompes et ses œuvres, dans une ville qui ne fut jamais aussi grande que lorsque y cohabitèrent des Allemands, des Tchèques, des Magyars, des Polonais, des Italiens, des Roumains, des Slovaques, des Serbes, des Croates, des Ruthènes, des juifs...

Vienne

L'INDISPENSABLE BOTTIN DES INTELLECTUELS


Sigmund Freud.


Hugo von Hofmannsthal.


Arthur Schnitzler.


Gustav Mahler.


Robert Musil.


Ludwig Wittgenstein. •••

LA « viennoiserie » n'est pas seulement une pâtisserie. Ce pourrait être aussi un vocable générique pour désigner la production éditoriale, qui s'enfle depuis quelques années, consacrée à la capitale des Habsbourg et à ses fastes intellectuels, à ses pompes (funèbres), à ses œuvres, innombrables.

Dans cette multitude, isolons le livre qui les contient tous. Sans forcément les exclure. Le livre de référence, non pas seulement sur Vienne fin de siècle, mais sur l'« *esprit viennois* », une immense et passionnante histoire intellectuelle et sociale entre 1848 et 1938 qui n'exclut ni Prague, ni Budapest, ni les Ruthènes, ni les Galiciens, tous les citoyens de la Cacanie, « *K und K* » *(Kaiserlich und Königlich)*, tous attirés par sa capitale. Car Vienne, comme une sangsue, absorbe et digère son Empire.

Paradoxalement, c'est à un universitaire américain qu'on doit ce gigantesque travail bien fait pour ordonner nos idées. Né en 1936 dans le Massachusetts, William M. Johnston avait trente-six ans quand *l'Esprit viennois* a été publié par les éditions de l'université de Californie, en 1972 ! Deux ans plus tard, l'ouvrage paraissait en Autriche... Johnston est également l'auteur d'un bel album — où le texte et l'image se répondent parfaitement — *Vienne impériale*, paru chez Fernand Nathan en 1982.

L'Esprit viennois est un livre sans images (mais avec un index soigné). Une somme qui ne se veut pas synthétique, qui n'additionne pas des bureaucrates et des esthètes, des philosophes et des artistes, des musiciens dodécaphonistes et des architectes, des psychanalystes et des poètes. Un inventaire des contradictions et des mouvements qui ont enfanté notre modernité avant de s'engloutir. Voilà en quelque sorte, le Bottin de Vienne, creuset intellectuel d'une fécondité inégalée au temps de *la Joyeuse Apocalypse*, selon le mot de Hermann Broch, pour désigner la période 1848-1918 de l'Empire des Habsbourg.

« *C'est en Autriche et dans les Etats successeurs que sont apparus nombre, sinon même la plupart des penseurs les plus influents du vingtième siècle : Freud, Brentano, Husserl, Buber, Wittgenstein, Lukacs, et bien d'autres*, écrit William Johnston, dans son introduction. *Comment ce royaume en voie de disparition a-t-il donné le jour à tant de penseurs novateurs ? Telle est la question à laquelle ce livre entend répondre.* »

L'ouvrage est composé de six parties, six thèmes imbriqués. Le point de départ, la naissance de l'Empire austro-hongrois, est placé trente ans avant celui de l'exposition de Beaubourg, ce qui permet de donner sa place au goût Biedermeier, du nom d'un maître d'école imaginaire qui personnifiait les valeurs de l'époque, cet « art de vivre » prôné par les petits-bourgeois et les nouveaux riches et contre lequel leurs fils se révolteront.

La première partie du livre décrit la bureaucratie archaïque et vénale contre laquelle se dressent des économistes réformistes (comme Joseph Schumpeter), les théoriciens du droit ou les austro-marxistes (comme Victor Adler, chez qui les idées socialistes n'excluent pas l'antisémitisme). La deuxième partie montre le rôle des cafés comme institutions culturelles où les gens de tous milieux se rencontrent pour lire ou discuter et où se retrouvent quotidiennement ceux qui incarnent l'esthétisme de la « *Jeune Vienne* » — Arthur Schnitzler, Hermann Bahr, Peter Altenberg, Hugo von Hofmannsthal, Johannes Brahms, Hugo Wolf, — groupe qui s'épanouit dans les dix dernières années du siècle et qui illustrera cette notion vague que l'on a appelée l'« impressionnisme viennois » et à laquelle l'auteur consacre sa troisième partie (1).

Vision « fin de siècle » d'une jeunesse hantée par le double sentiment de la mort et de l'éphémère qui se réfugiera trop souvent dans le suicide, ou encore dans le nihilisme. A cela s'opposera Freud, qui cherche à guérir par la psychanalyse, ou Martin Buber, qui, athée dans sa jeunesse, étudie les doctrines hassidiques, tandis qu'un Karl Kraus, furibond, ou un Ludwig Wittgenstein, pressé de se débarrasser de son immense fortune, se retrouvent, un temps, pour « *assécher le vaste bourbier des phrases* » et pourfendre ceux qui ont corrompu le langage.

Il faut savoir gré à l'auteur de la place qu'il a faite aux intellectuels de Hongrie — Theodor Herzl, Max Nordau, Georg Lukacs, Sandor Ferenczi — et à ceux de Bohême et de Moravie où Tchèques et Allemands ne cessent de s'affronter. Cela donne au travail de William Johnston la dimension réelle de *l'Esprit viennois*. Vienne attirait des gens venus de partout, tels Sigmund Freud, Edmund Husserl, Karl Kraus, Victor Adler, Gustav Mahler, qui vinrent de Bohême ou de Moravie enrichir le capital intellectuel de Vienne.

Ceux-là étaient juifs, tout comme Wittgenstein, Schnitzler, Broch, Roth, Weininger, Altenberg et beaucoup d'autres auxquels s'ajoutèrent des ruraux arrivés des provinces de l'Est qui s'enrichissaient souvent dans le commerce et l'industrie.

« *On trouve dans chaque domaine — à l'exception de l'ethnologie — un nombre disproportionné d'intellectuels productifs d'*« *origine juive* », écrit William Johnston. Wilhelm Marr avait inventé, en 1879, le mot « *antisémitisme* ». Et cette « *disproportion* », qui attisa la jalousie et la haine, conduisant à un « rejet » de ces juifs qui — ô horreur ! — ne cherchaient trop souvent qu'à se fondre dans la germanité et à s'assimiler. Rejet qui culminera dans le défoulement populaire au moment de l'Anschlüss, la foule des « gentils » réalisant enfin ce qu'avait prévu Hugo Bettauer dans son roman satirique *la Ville sans juifs* (paru à Vienne en 1922) qui montrait comment l'activité économique s'effondrait parce qu'une loi avait expulsé d'Autriche tous les juifs.

Vienne, redevenue autrichienne, sans juifs et sans Empire, où vient d'avoir lieu — après Venise et avant Paris — une grande exposition intitulée « Rêve et réalité » « *Traum und Wirklichkeit* » et qui ne fut jamais aussi grande que lorsque y cohabitèrent des Allemands, des Tchèques, des Magyars, des Polonais, des Italiens, des Roumains, des Slovaques, des Serbes, des Croates, des Ruthènes, des juifs... L'Europe, quoi, à laquelle on n'ose plus rêver aujourd'hui. L'Europe « *kidnappée* » dont parle Kundera.

Il faut lire ce livre. Il faut prendre cet ouvrage-catalogue non pas comme une fin — car les biographies ne peuvent en aucun cas remplacer la lecture et l'écoute des œuvres, — mais comme le chemin qui balisera et éclairera vos découvertes. Car *l'Esprit viennois* ne se complaît ni dans la nostalgie ni dans l'opérette (peut-être même qu'il ne valse pas assez...), mais dans la célébration d'un formidable capital intellectuel que nous n'avons pas fini d'exploiter.

Ce n'est pas là, pour paraphraser le titre d'une collection à succès « le livre dont vous êtes le héros », mais « *le livre dont vous êtes l'héritier* ». Car on n'en a jamais fini avec Vienne.

NICOLE ZAND.

★ « L'Esprit viennois. Une histoire intellectuelle et sociale 1848-1938 », par William M. Johnston. Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques » dirigée par Roland Jaccard. 644 p., 200 F.

(1) Dans le numéro de la *Revue d'esthétique* consacré à Vienne 1880-1938, Johnston confesse, dans un article intitulé « L'impressionnisme viennois, réévaluation d'une catégorie autrefois à la mode », qu'il avait accordé trop de place à cette catégorie. Pourtant, écrit-il, « *les impressionnistes ont mis en lumière des structures plus importantes que ne l'ont fait des chercheurs plus prudents. Personne ne voudrait d'un chirurgien impressionniste ; mais il demeure fondamental que Freud, Buber et Schnitzler l'aient été jusqu'à un certain point.* » (*Revue d'esthétique* nº 5, 1985. Privat, éd.)

L'EXPOSITION

LES grandes et belles expositions, comme celle-ci, sont fascinantes et dangereuses. Elles tracent un cercle, où doit habiter toute une époque, toute une ville. Quelques grands noms, meubles de la mémoire, créent l'illusion d'y pénétrer : Freud, Mahler, Mach (l'homme de la vitesse), Josef Hoffmann, l'architecte-décorateur, Kokoschka, le peintre... Quelques dates-repères : le métro de Vienne vers 1840, l'effrayant août 1914, l'atroce Anschluss de 1938... donnent le rythme de l'histoire : après l'excitation de la « modernité » la plus aiguë que l'Europe ait connue, la dislocation du vieil empire, enfin l'anéantissement « pangermaniste » et la dispersion de l'intelligentsia israélite, qui se trouve avoir été d'une fécondité exceptionnelle.

Si ce parcours, intelligemment rythmé et illustré, ne donne pas le frisson amer d'une grande tragédie historique, c'est que nous sommes si profondément ignorants de l'Europe centrale que son désespoir ne nous touche même pas et que nous nous contentons d'enregistrer ses messages, son apport multiforme. Que de regrets devant tant d'indifférence et d'oubli difficiles à combler !

Cette exposition-synthèse est, Dieu merci, d'une ampleur rare : tout un étage dûment remanié, rhabillé et réarticulé, de l'immeuble Beaubourg. Avec le risque d'être d'autant plus spécieuse qu'elle rassemble plus de thèmes. Car on peut difficilement en brasser davantage que ce circuit d'un demi-siècle dans « Vienne la Belle » comme on nommait la capitale des Habsbourg au temps du romanesque Orient-Express et où la rêveuse impératrice Sissi intriguait les foules.

Il le fallait bien. La musique : Schönberg et autres, s'ajoute à la littérature un peu trop vite rappelée — le merveilleux Hofmannsthal pouvait occuper toute une salle, — le théâtre ne peut être oublié : on est au pays de Mozart ; les « arts appliqués » ont droit à un excellent cabinet blanc pour l'argenterie ; la peinture est ramenée à trois grands noms, mais dans le cadre solide de l'institution dite la « Sécession ». Ça et là surgissent les figures dominantes de la crise politique ; mais on n'a pas oublié le maître de l'horrible : Kubin. Le vieil empereur, le socio-démocrate Adler, et, pour finir, les créateurs de la triste « Vienne rouge » de 1927. Et sur ce paysage abrégé flottent les images tour à tour mousseuses ou noires du cinéma : *la Veuve joyeuse*, de Stroheim, et *la Rue sans joie*, de Pabst, sont de la même année : 1925.

C'est dans ce milieu que fut inventée ou, si s'on préfère, datée de ses notions originales l'histoire de l'art, grâce à un contact intelligent entre l'Université et le musée, entre les monuments historiques et l'étude archéologique. Cette nouvelle dimension de la culture était facile à évoquer à travers quelques grands noms. Mais pourquoi oublier le précieux petit livre quasi centenaire de C. Sitte sur l'urbanisme, plus utile que jamais ? La tentation serait de croire qu'on peut « formuler » ce faisceau d'épisodes par des mises en équation assez simples. La nervosité extrême des figures de Klimt et de Schiele, c'est la clientèle du docteur Freud qui l'explique ; le radicalisme logique du cercle dit positiviste rend compte de la savante sécheresse de Loos et de Hoffmann en architecture...

Ne soyons pas dupes des schémas : le fait d'être contemporain indique des relations, non des égalités. La riche documentation du catalogue-livre comble d'ailleurs les intervalles et permet de faire tourner la roue sans ramener les « valeurs » à des platitudes.

Cherchons une ligne pleine et sûre : la qualité graphique, un sens prodigieux de la mise en page : frontispices, tableaux, façades, affiches..., l'autorité de ce qu'on a appelé plus tard le design, une décision formelle qui s'exerce partout. Dans un premier

1880-19

LES PEIN

DE TOUTE UNE ÉPOQUE



Vienne

UELS



Ludwig Wittgenstein.

quoi, à laquelle on n'ose plus rêver aujourd'hui. L'Europe « kidnappée » dont parle Kundera

Il faut lire ce livre. Il faut prendre cet ouvrage-catalogue non pas comme une fin – car les biographies ne peuvent en aucun cas remplacer la lecture et l'écoute des œuvres, – mais comme le chemin qui balisera et éclairera vos découvertes. Car *l'Esprit viennois* ne se complaît ni dans la nostalgie ni dans l'opérette (peut-être même qu'il ne valse pas assez...), mais dans la célébration d'un formidable capital intellectuel que nous n'avons pas fini d'exploiter.

Ce n'est pas là, pour paraphraser le titre d'une collection à succès « le livre dont vous êtes le héros », mais « *le livre dont vous êtes l'héritier* ». Car on n'en a jamais fini avec Vienne.

NICOLE ZAND.

★ « L'Esprit viennois. Une histoire intellectuelle et sociale 1848-1938 », par William M. Johnston. Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », dirigée par Roland Jaccard. 644 p., 200 F.

L'EXPOSITION

pour l'argenterie ; la peinture est ramenée à trois grands noms, mais dans le cadre solide de l'institution dite la « Sécession ». Çà et là surgissent les figures dominantes de la crise politique : mais

1880-1938

Klimt, Schiele, Kokoschka et quelques autres peintres, au Centre Pompidou, et les décorateurs, les architectes, les écrivains en vingt salles et plus de deux mille pièces. Ils disent la splendeur passée, décrivent les fêtes funèbres d'un monde assassiné.

LES PEINTRES DE LA VÉRITÉ NUE A BEAUBOURG



CELA commence vers 1880, autour d'un piano, entre colonnes et tentures drapées, dans un décor censé rappeler les grands appartements bourgeois de la Ringstrasse, le boulevard circulaire de Vienne, ses hôtels particuliers, son université, ses écoles, ses salles de concert, ses théâtres. Hans Makart, peintre d'histoire et portraitiste, grand ordonnateur des festivités célébrant les noces d'argent de François-Joseph, est la coqueluche de cette Vienne joyeuse, libérale et tolérante. Il est sensuel comme il faut, avec révérence et référence au passé, confortable dans ses allégories des cinq sens, dont trois, en pied, figurent à l'exposition. Ce qui suffit, avec quelques portraits de grandes dames, pour avoir une idée du brio avec lequel l'artiste enlève le morceau, et de ce contre quoi s'est fait l'art de la Sécession au tournant du siècle.

Cela finit mal, loin des fastes, *en 1938, sur fond de tragédie, par* un tableau cinglant d'Oskar Kokoschka : *l'Anschluss ou Alice aux pays des merveilles*, qui vient juste après six aquarelles, où un artiste raté tristement célèbre, Adolf Hitler, s'est appliqué à reproduire des vues de monuments, tandis que sur des écrans défilent les principales figures d'intellectuels et d'artistes qui ont choisi d'émigrer.

Entre, on aura traversé vingt salles, changé plus d'une fois de décor, de climat, d'ambiance, de couleur de cimaises, selon un parcours obligé, serré, proposant en alternance peintures, dessins, architectures, arts décoratifs et arts appliqués. Soit quelque deux mille pièces – peut-être plus si l'on compte bien les petites cuillers et les bijoux de la Wiener Werkstätte, le groupe d'artisanat qui s'était fixé pour tâche d'embellir le quotidien avec de beaux objets.

Le parcours est chronologique, mais découpé *selon le mouvement* des idées et des formes, et non la trame historique. Les grands ténors de l'explosion viennoise sont donc là, non seulement les plasticiens, mais aussi les philosophes, les écrivains, les musiciens, évoqués d'ailleurs le plus souvent par des portraits. Tous pris dans un inextricable jeu de relations intimes, de contradictions flagrantes, d'oppositions qui éclatent à tous les tournants, d'une salle à l'autre, à l'intérieur d'une même salle, à l'intérieur d'une même œuvre. Et cela sur deux générations : celle qui a fait la Sécession – l'Art nouveau viennois – à partir de 1897 : le peintre Gustav Klimt, les architectes Otto Wagner et Joseph Hoffmann ; celle qui y a mis fin autour de 1908 : l'architecte Adolf Loos, les peintres Egon Schiele et Oskar Kokoschka, *pour ne citer que* les points visuellement forts de l'exposition.

Klimt, Schiele, Kokoschka. C'est la nouvelle trinité viennoise. *Elle est à la mode et d'invention* récente. Klimt, il y a peu de temps, était encore classé parmi les décorateurs brillants, et son œuvre ignorée dans sa complexité. Kokoschka, dont la longue carrière – il est mort en 1980 – s'est déroulée en grande partie hors de l'Autriche, a souvent été assimilé à l'expressionnisme allemand. Et personne, il y a dix ans, ne *connaissait* le nom d'Egon Schiele.

Klimt. Non, *le Baiser* n'est pas là ! Les Autrichiens ne veulent pas le lâcher, il est trop fragile, à cause de l'or. Mais l'exposition offre largement de quoi compenser : vingt-cinq tableaux qui à eux seuls valent le déplacement à Beaubourg : la *Danaë* lovée et sa pluie d'or entre les cuisses, qui n'est pratiquement jamais sortie d'une collection privée de Graz, des figures allégoriques, des portraits, et des paysages très verts, et une sélection (un peu faible) de dessins, où l'on retrouve la ligne caressante et voluptueuse des nus franchement érotiques. Les œuvres sont venues de la capitale autrichienne pour la plupart, mais *l'Espoir 1* est arrivé d'Ottawa, c'est cette jeune femme enceinte, nue comme un ver, avec son visage maigre, blanc et tragique. De Soleure viennent *les Poissons rouges*, qui comportent la plus incroyablement provocante des croupes féminines, de dos, accroupie, insolente... Comment dire pour ne pas tomber dans la vulgarité à propos d'une œuvre qui ne l'est pas, parce que la posture est *balancée* dans le grand style de Klimt, ses chevelures tentaculaires, ses ondulations lascives, ses ors. De l'ensemble exposé – muses tragiques, furies, femmes fatales, Judiths aux chairs veloutées enchâssées dans des carcans de pierreries et de motifs décoratifs qui tiennent de Byzance et des paravents japonais, où s'affrontent naturalisme et stylisation, – *Klimt n'apparaît plus seulement comme le grand* peintre hedoniste, mais bien autant – surtout si près de Freud – comme le premier des grands Viennois à avoir montrer l'humanité entraînée dans le flux *de la vie sexuelle, à l'avoir dévoi*lée, sur le mode symbolique, à avoir peint l'image de l'homme prise entre Eros et Thanatos. *Nuda veritas*, telle était la devise des artistes de la Sécession, qui n'imaginaient sans doute pas la tournure que cela allait prendre avec Schiele et Kokoschka. Une tournure expressionniste, sans esthétisme, violente, crue.

Egon Schiele. Il est trop loin de Klimt dans l'exposition, presque à l'autre bout, alors qu'il vient de lui. Cette étrange figure solitaire et torturée, cet écorché vif est né en 1890, mort en 1918 à vingt-huit ans de la grippe espagnole, trois jours après sa jeune femme enceinte. Il aura eu une œuvre tout entière vouée au thème de la vie, l'amour et la mort. Il est *représenté par une quinzaine de* peintures dont deux beaux portraits de 1918, celui de Victor Ritter von Bauer (un collectionneur) auquel il donne une image ascétique de bonze, et celui du peintre von Güttersloh où les coups de brosse, rudes, n'empêchent pas une bonne chaleur de passer ; un tableau devant lequel sûrement beaucoup de jeunes artistes d'aujourd'hui vont rester béats d'admiration et de jalousie.

Mais Schiele, c'est surtout le dessin. La salle est superbe, d'une violence, d'une crudité, d'un exhibitionnisme extrêmes, autour des autoportraits aux corps désarticulés, maigres, cadavériques ; autour des jeunes filles aux jupons relevés, aux bas pendants, aux cuisses écartées.

Oskar Kokoschka. Il est au cœur de l'exposition. C'est le « jeune sauvage » qui surgit sur la scène dans une Vienne très occupée d'arts appliqués. Amis de l'architecte Loos, *il intervient en* même temps que lui, un peu comme un chien dans un magasin de porcelaine ou de verrerie, pour casser net avec les rêves de splendeur de la Secession. Il écrit, et *illustre ce qu'il écrit. Dans l'Assassin, espoir des femmes*, ses dessins tournent au grand carnage. De 1908 à 1915, date à laquelle il s'engage pour oublier son orageuse et impossible liaison avec Alma Mahler (qu'il a également illustrée), lui aussi plonge dans les profondeurs de la psyché, avec le portrait. L'approche est rude, qui révèle la vie intérieure des modèles avec lesquels il a lon*guement bataillé et les dote* d'une forte présence. Sa salle de peintures et dessins est juste et suffisante : Kokoschka n'a pas toujours donné que du bon.



Egon Schiele, *Autoportrait* (1916).

L'exposition propose encore des figures très peu connues, comme Richard Gerstl qui, un peu avant Kokoschka, a ouvert la voie à l'expressionnisme dans ses portraits et autoportraits de 1906 à *1908 – date de sa mort : il s'est* suicidé à vingt-cinq ans à la suite d'une liaison malheureuse avec la femme de Schönberg. Et Schönberg, à qui Gerstl avait donné quelques leçons de peinture, de traverser cette crise en réalisant des petits autoportraits hallucinés et spectraux, dont la quasi-totalité est là. Et l'angoisse aussi, malgré une facture d'amateur.

Et puis, il y a les dessins de Kubin, fous, à situer au confluent du symbolisme, de l'expressionnisme et du surréalisme, et ceux, beaucoup moins nombreux, de Klemens Brosch, dessinateur de presse, envoyé au front en 1914, qui finit lui aussi par se suicider en 1926 : atroce, dans un cimetière, en s'appliquant sur le visage un masque à gaz empli de chloroforme.

On l'a dit, le parcours ne s'arrête pas à la chute de l'empire des Habsbourg, mais pour la peinture, après 1918, il faut bien *reconnaître que l'exposition ne* laisse pas une impression très forte. Klimt et Schiele sont morts, en 1918, Kokoschka, blessé, *réformé, est passé de Berlin* à Dresde – il reviendra un temps à Vienne au début des années 30. La salle de Vienne-la-rouge – d'un rouge caricatural – est occupée par les maquettes du vaste programme de logements ouvriers, inspirés de l'austro-marxisme, et la salle constructiviste qui suit n'arrive pas à convaincre. Bien que le mouvement ait son importance.

Johannes Itten, qui, en 1916, a créé à Vienne sa propre école de peinture, ira enseigner en 1919 au Bauhaus de Weimar. Il sera rejoint par Herbert Bayer. Quant à Kupka, on ne voit pas trop ce qu'il fait là. Les constructions géométriques de Klien sont fades. Kassak est beaucoup plus intéressant. Poète, théoricien et peintre venu de Hongrie, c'est lui qui édite à Vienne la revue d'avant-garde *MA*. Vienne dans les années 20 n'est plus, pour les peintres en tout cas, un creuset, c'est plutôt un relais entre le constructivisme russe et le Bauhaus.

Quant aux années 30, elles sont dévorées par la Steyr-baby, l'ancêtre de la Volkswagen, tandis qu'Herbert Boeckl peint des leçons d'anatomie et que Fritz von Hermanovsky-Orlando illustre la Vienne passée dans un esprit très proche de la Cacanie de Musil. On a l'impression que c'est une *ville déjà morte qui se fait assassi*ner en 1938.

GENEVIÈVE BREERETTE.

DE TOUTE UNE ÉPOQUE



Kolo Moser, *Ex-libris* (1903).

temps, on s'arrache à la laborieuse opacité de l'académisme d'Europe centrale – représenté par le copieux Makart, – avec l'invention brillante d'une sorte d'« archaïsme moderniste », où triomphe l'étonnant Klimt, qui conjugue l'or avec le linéaire.

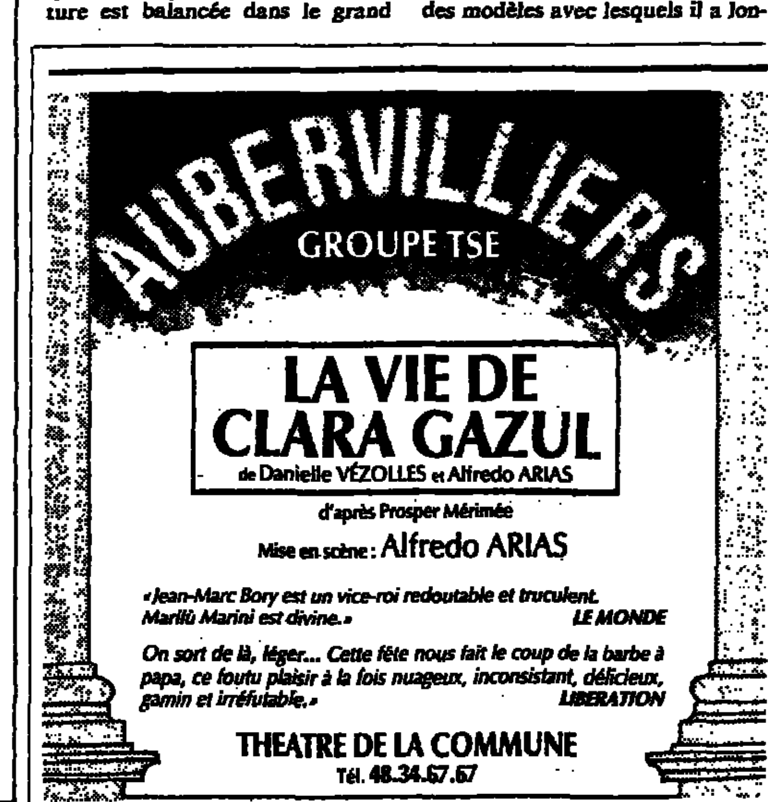
Une observation s'impose : les Viennois ont eu la chance d'ignorer l'impressionnisme et le cubisme ; leur développement n'a pratiquement rien de commun avec ce qui se pratique à Paris, confronter ce « *jugendstil* » avec l'« art nouveau » est un *exercice* salutaire. Le sens de la ligne est si aigu, si vif, que les artistes de Vienne font entrer sans aucune vulgarité la nudité la plus précise dans leurs arabesques. On par*donnera cette insistance* : le sexe féminin devient dans le dessin de Klimt et de Schiele une espèce de fleur. Dans cette culture, il y a un filet surprenant d'impudeur hellénique.

On dit parfois que le destin de l'empire austro-hongrois préfigure celui de l'Occident tout entier. Sa tristesse inquiète serait la nôtre, l'énergie du savoir et les déchirements de l'art la seule compensation proposée au désastre fatal. La leçon est plutôt inverse. Rien n'est plus opposé au vouloir-vivre douloureux et poétique de Klimt et de Hofmannsthal que la vitalité confuse et rugueuse des jeunes artistes contemporains. Et, par ailleurs, l'Europe a clairement pour vocation de réaliser ce que l'empire aspirait à faire. Notre malheureux siècle est fait d'épisodes discontinus, de morceaux aussi peu cohérents que possible. Mais nous n'avons plus le droit d'en ignorer aucun.

ANDRÉ CHASTEL.

★ « Vienne 1880-1938 : naissance d'un siècle ». Commissaire : G. Régnier, assisté de G. Metken, avec le concours de la BPI, de l'IRCAM, du CCI et du musée d'Orsay. Vingt et une salles ; programme de concerts et de spectacles (du 13 février au 5 mai 1986).

★ Volume d'études : « Vienne *1880-1938 : l'apocalypse joyeuse* ». Sous la direction de Jean Clair. Une trentaine d'essais avec répertoire des noms d'artistes et d'écrivains.







Sélection

CINÉMA

« Les Feux d'Himatsuri » de Mitsuo Yanagimashi

Inspiré d'un fait divers — le massacre de toute une famille par un « dément » puis son suicide — qui secoua en 1980 un petit bourg au sud-ouest du Japon, ce quatrième film de Mitsuo Yanagimashi est puissant et original. Les pêcheurs et les bûcherons qui vivent dans le même village et en même temps dans deux univers séparés ne s'opposent pas tous au progrès, à la construction d'une route, d'une réserve marine. Seul Tatsuo, amoureux mystique et sensuel de la nature, ne supportera pas que l'on brise le monde magique mais cohérent dans lequel il se déplace et rêve.

Si les dernières minutes sont un peu rudes, tout ce qui précède est très finement filmé, souvent gai. Un Japonais d'avenir. — M. B.

ET AUSSI. — *Commando*, de Mark Lester (Schwarzenegger, le plus fort). *Padre Nuestro*, de Francisco Regueiro (le cardinal avait une fille). *Arsenic et vieilles dentelles*, Franck Capra (classique de l'humour noir). *Ginger et Fred*, de Fellini (le pessimisme tranquille du maestro).

THÉATRE

« Le Dragon » au Théâtre de la Ville

En 1966, Paris découvrait Benno Besson et sa mise en scène du *Dragon*, d'Evgueni Schwarz, avec le Deutsches Theater de Berlin-Est. Spectacle étonnant, féerie éblouissante, imagerie bariolée dans un décor à transformations... Vingt ans plus tard — et après *Hamlet, le Cercle de craie caucasien, l'Oiseau vert, Lapin lapin*, — Benno Besson offre à nouveau la morale acerbe et insolente de cette *histoire folle et l'impeccable mécanique du rythme et du rire*. — C. G.

MUSIQUE

Venise à Paris et Leclair à Lyon

Venise et son carnaval passent par Paris. Samedi 15, une grande fête populaire, masquée et habillée, se déroulera dans les galeries et les jardins du Palais-Royal, de 18 heures à 22 heures (entrée libre). Et le fameux théâtre de la Fenice s'établit au Théâtre des Champs-Elysées pour y donner deux concerts exceptionnels (les grandes cantatrices de Venise, le 20 ; les musiques du Carnaval, le 28), ainsi que le superbe *Otello*, de Rossini, mis en scène par Ponnelle (les 19 et 21, à 19 h 30), et un opéra-bouffe typiquement italien, *Crispino e la comare*, de Ricci (les 27 février et 1er mars).

Recréation d'une œuvre baroque à Lyon, le bel opéra tragique de Jean-Marie Leclair, *Scylla et Glaucus* (1746), dirigé par J.-E. Gardiner, qui a retrouvé la partition (les 13, 15, 16, 18 et 19).

ET AUSSI. — L'IRCAM commence un grand festival de quatuors, qui durera jusqu'au 15 mars, avec le Quatuor Alban-Berg qui célébrera les trois B modernes : Berg, Boulez, Bartok (le 14), puis Webern, Urbanner, et à nouveau Berg et Bartok (le 15) au Centre Pompidou. Le Cinquième Festival des instruments anciens, avec R. Jacobs et Bob van Asperen (Gaveau, le 17), et le *Requiem* de Mozart, dirigé par J.-C. Malgoire (Sainte-Clotilde, le 18 ; festival jusqu'au 26 mars) ; le récital de Martine Dupuy (TMP, le 13) et celui de la grande Tatiana Nikolaeva (Gaveau, le 19) ; enfin le retour de Michel Tabachnik à la tête de l'Orchestre de Paris, dans *Timbres, espace, mouvement*, de Dutilleux, et le *Concert pour alto*, de Bartok, joué par Ana Bela Chaves (Pleyel, les 19 et 20). — J. L.

JAZZ

Louis Sclavis pour Banlieues bleues

Louis Sclavis vient de fonder son propre quartette. C'est ce qui arrive quand on s'est fait remarquer dans toutes sortes de groupes. Bruno Chevillon est à la basse, François Raulin au piano et Christian Ville à la batterie : notez ces noms, c'est la génération montante des talents affirmés. Sclavis a une réputation bien établie. Elle mérite de se répandre au-delà des premiers cercles du jazz. On découvrira ainsi comme sont les musiciens d'aujourd'hui : virtuoses (c'est la moindre des choses), séduisants (on l'oublie trop), et porteurs avec une autorité paisible de l'idée la plus déraisonnable de la musique. — F. M.

★ Louis Sclavis Quartet à Clichy-sous-Bois, le samedi 15 à 20 h 30, pour le festival « Banlieues bleues ». Au même programme, Stéphane Grappelli trio.

★ Ray Lema et Claude Barthélemy, le jeudi 20, à Tremblay-lès-Gonesse.

EXPOSITIONS

Saby et Kutter au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Ni l'un ni l'autre ne sont des artistes connus à Paris. Bernard Saby (1925-1975) y a pourtant vécu. C'était un solitaire qui pendant vingt-cinq ans, à partir de 1950, a peint et dessiné dans la mouvance du surréalisme, explorant des voies abstraites déconcertantes.

Joseph Kutter (1894-1941) est né et est mort à Luxembourg, où il est le père de l'art moderne. C'est un expressionniste pudique attaché à une peinture de la vie quotidienne. — G. B.

ET AUSSI. — *L'or des Avars dans le bassin des Carpates du sixième au huitième siècle*, au Pavillon des arts. *Roman Opalka*, au Centre d'art contemporain de Tours.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Du 13 février au 5 mai. Grande Galerie.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. B.P.I.

DES TOURS ET DES PUCES. Jusqu'au 15 mars. Ateliers des enfants.

LE CINÉMA ITALIEN. 1905-1945. Photos, documents, livres. Jusqu'au 31 mars. Forum.

LES GRANDS PROJETS 1979-1989. Présentation audiovisuelle des grands projets architecturaux. Jusqu'au 7 avril. Grand foyer.

LE SANG EST SALE COMME L'OCÉAN. Des enfants expriment leur perception de la naissance. Jusqu'au 14 avril. Bibliothèque des enfants.

Musées

REMBRANDT. Eaux-Fortes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (47-42-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 avril.

ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 mars.

JOSEPH KUTTER - SABY. 1925-1975. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE — VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey — LE GAMIN DE PARIS. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-45-06). De 11 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 24 février.

L'OR DES AVARS, dans le bassin des Carpates, VIe-VIIIe siècles. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 30 mars.

HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; sam. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 février.

MODES ET PUBLICITÉ 1885-1986. Le regard de Marie-Claire. — DIM, ça fait vingt ans que je t'aime. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

DESSINS DE RODIN (deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75), sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

LES CISTERCIENS A PARIS. Jusqu'au 13 avril. — **SERGE BELLONI. Hommage à Paris.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 avril.

JEAN EVEN. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 14 F. Jusqu'au 1er avril.

PARIS A VOL D'OISEAU, du XVIe siècle à Robert Cameron. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (42-85-13-78). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. — **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIÈCLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

EXCOFFON. De la peinture à la publicité. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Jusqu'au 29 mars.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

LE TROMPE-L'ŒIL DU XVIIe SIÈCLE A NOS JOURS. Mairie, 71, avenue Henri-Martin. Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 février.

YURI KUPER. Œuvres de 1978 à 1985. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 23 mars.

L'INDE DES LÉGENDES ET DES RÉALITÉS. Miniatures indiennes de la Fondation Custodia. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 23 mars.

LE TRÉSOR CULTUREL CHINOIS, du Musée national d'histoire de Taipei. Mairie du 6e. Salon du Vieux-Colombier. Du lundi au vendredi de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 février.

JORGE CARROZZINO ET SES AMIS. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (42-78-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.

ARPAD SZENES. Lumière-Portugal. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-85-94). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 mars.

BERNARD-PIERRE WOLFF. Rétrospective. Espace photographique de Paris, Forum des Halles (niveau 2), entrée rue du Pont-Neuf (43-59-00-80). Entrée : 7 F. Jusqu'au 23 mars.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

ABSTRACTION X 4 (J. Drapell, H. Feist, D. Haynes, L. Plotek). Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 9 mars.

MEXIQUE-COLOMBIE. Avec l'art, recréons la vie. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h : le samedi de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

Galeries

PORTRAITS ET MODÈLES, d'Emile Bernard à André Lhote. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 28 février.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac/36, avenue Matignon (45-48-45-15). Jusqu'à fin février.

MAGNELLI. Peintures. TITUS CARMEL. Peintures 1920-1930. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 8 mars.

CINQ CONSTRUCTIVISTES SUÉDOIS. Galerie 30, 30, rue Rambuteau (42-78-41-07). Jusqu'au 1er mars.

J. EDELMANN ; E. FRANZHEIM ; F. KULMER ; J. MESSAGIER ; E. MURTIC ; A. PERILLI. Galerie d'Art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 février.

BILL BECKLEY ; JACQUES MARTINEZ. Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 mars.

L'ESPRIT CONSTRUCTIF I. — Claisse, Gasquet, Lappien, Mennson. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 26 mars.

BER, BRUNSCHWIG, CORDESSE, LE MEAUX, MARFAING, etc. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 1er mars.

ALARY. Galerie Contrepoint, 31, rue de l'Université (42-22-54-21). Jusqu'au 8 mars.

PIERRE ANTONIUCCI. Peintures 1986. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 22 février.

FRANÇOISE BISSARA-FREREAU. Voyages écrits. Atelier A. Le Moine, 21, avenue du Maine (42-22-47-01). Jusqu'au 20 février.

JULIEN BLAINE. Simulacre de rituel (massacre) ; Performance et installation. Galerie J. & J. Donguy, 57, rue de la Roquette. Jusqu'au 26 février.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 7 mars.

CHRISTO. Le Pont-Neuf empaqueté, projet pour Paris. 16, rue Murillo (47-66-01-31). Jusqu'au 21 février.

JAMES ENSOR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 1er mars.

FASSIANOS. Peintures, gouaches. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (43-71-20-50). Jusqu'au 27 février.

CLAUDE FAURE. Collages. Galerie Denise-René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 4 mars.

SHEILA HICKS. L'Art généré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-79). Jusqu'au 15 mars.

SYLVIA LACAISSE. Sculptures. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 22 février.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Yvon-Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 12 mars.

PAUL KALLOS. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 22 mars.

LUIS MORAGON. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 20 février.

ALOIS MOSBACHER. New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 mars.

HORST MUNCH. Peintures. Galerie Philippe Casani, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 1er mars.

LOUISE NEVELSON. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 22 février.

MICHEL PARRÉ. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 1er mars.

GÉRARD PASCUAL. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 22 février.

PIERRE-HUMBERT. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Du 14 février au 15 mars.

CECILE REIMS-DEUX. Bagages perdus. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'en mars.

THEODORE ROSZAK. Photogrammes et dessins des années 30. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 6 mars.

ROUGEMONT. Autour du « Bureau Diderot ». Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 mars.

RUTJER RUHLE. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 1er mars.

JOSE SAN MARTIN. Galerie James Mayor, 52-54, rue du Temple. Février.

KEITH SONNIER. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 25 février.

En région parisienne

CRÉTEIL. Patrice Alexandre. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 10 mars.

LA DÉFENSE. La commedia dell'arte et les masques des Sartori. Galerie de l'Esplanade (43-68-32-26). De 11 h à 19 h : samedi et dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

POISSY. Jouets anciens de Russie. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (39-65-06-06). Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 6 avril.

PONTOISE. Noir et blanc. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. — **Le monde paysan au XIXe siècle.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 2 mars.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusqu'au 30 mars.

BESANÇON. Le monde arabe : une langue, ses écritures, des architectes, des femmes et des hommes. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CALAIS. Fautrier 1925. Jusqu'au 19 février. — **Sculptures en ciment du Nigéria. S.J. et A.O. Akpan.** Jusqu'au 2 mars. Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00).

CLERMONT-FERRAND. Nicolas Alexandre Tarkhoff, 1871-1930. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (73-91-37-31). Jusqu'au 23 mars.

DIJON. Des pharaons aux premiers chrétiens. Jusqu'au 10 mars. — **Jean-Marc Tingaud. Photographies.** Jusqu'au 15 mars. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). **La Graufesenque-Millau.** Jusqu'au 4 mars. — **Jean-Marc Tingaud. Photographies.** Jusqu'au 15 mars. Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (80-30-88-54).

DUNKERQUE. Sophie Calle. Photographies. Ecole régionale des beaux-arts (28-66-15-60). Jusqu'au 28 février.

FLAINE. Sam Szafran. Pastels, fusains. Centre d'art (50-90-85-84). Du 14 février au 6 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1828-1886. Musée d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Jusqu'au 31 mars.

LE MANS. Roger de La Fresnaye. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 16 mars. — **Guy Houdoin, 1966-1986. — Gudrun von Maltzan. Photographies monumentales.** Palais des congrès et de la culture, cité Cénomane (43-24-22-44). Jusqu'au 2 mars.

LILLE. De Carrache à Guardi. La peinture italienne des XVIIe et XVIIIe siècles. Musée des beaux-arts, place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 23 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Robert et Sonia Delaunay. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Des drôles d'animaux. Musée Borély, avenue Clot-Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. **Ilya Kabakov.** Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 2 mars.

MONTBÉLIARD. Nils-Udo. Récoltes. Centre d'art contemporain de Franche-Comté. Atelier des Halles/Place Dorian. Jusqu'au 2 mars.

MONTÉLIMAR. Anne et Patrick Poirier. Château des Adhemar. Jusqu'en avril.

NIMES. Antoni Gaudi, 1852-1926. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

ORLÉANS. Matisse, dessins — Alice Springs, photographies — Sophie Calle, travaux divers. Centre d'action culturelle, carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 1er mars.

RENNES. Dessins hollandais et flamands de Leyde. Jusqu'au 17 mars — **Nicolas de Staël.** Jusqu'au 29 avril. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16).

SAINT-ÉTIENNE. Robert Combas. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 28 février.

TOULON. La peinture en Provence dans les collections du musée, du XVIIe siècle au début du XXe siècle. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 février.

TOURS. Roman Opalka. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Du 14 février au 30 mars.

TROYES. Michel Gérard. Sculptures. Passages, 3, rue Vieille-Rome (25-80-59-42). Jusqu'au 5 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Joan Miro. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 16 mars.

VILLEURBANNE. Alighiero Boetti. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 30 mars.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'HOMME GRIS, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45), 21 h (12).

ONCLE VANIA, TEP (43-64-80-80), 20 30 (14).

FRENCH KISS, Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h 30 (14).

CASSE-PIPE, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h (15).

CYNIQUEMENT VOTRE, Lucernaire (45-44-57-34), 20 h (17).

TANGO VIENNOIS, Champigny, centre Gérard-Philipe (48-80-90-90), 21 h (17).

POUR UN OUI, POUR UN NON, Petit Rond-Point (42-56-70-80), 20 h 30 (17).

LE DRAGON, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 30 (18).

STOPPARD-SHERIDAN (en anglais), *Odéon-Théâtre de l'Europe* (43-25-70-32), 20 h 30 (18).

LA VÉRITÉ, TRIO EN MIETTES, *Petit-Odéon (43-25-70-32)*, 18 h 30 (18).

LA FAMILLE ÉCARLATE, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30 (18).

L'INDIEN CHERCHE LE BRONX, Petit-Athénée (47-42-67-27), 18 h 30 (18).

PREMIÈRE STRIE POTISE, Bastille (43-57-42-14), 20 h (18).

YES PEUT-ÊTRE, Cité internationale, Resserre (45-89-38-69), 21 h (18).

L'AVARE GUIGNOL, *Interclub 17* (42-27-68-81), 20 h 30 (18).

LE DEUIL DES ROSES, Petit Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30 (18).

TERMINUS HOTEL, Amandiers (43-66-42-17), 20 h 45 (18).

MARAT-SADE, Bobigny, maison de la culture (48-31-11-45), 20 h 30 (18).

LE CAFÉ, Boulogne-Billancourt, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (18).

HORS PARIS

AVIGNON, Le Bal des rescapés, de et par André Benedetto au Théâtre des Carmes (90-82-29-47), les 13, 14, 15 à 20 h 30 à Paris du 20 au 22, Bordeaux du 27 au 1er mars, Toulouse du 5 au 7 mars.

BOURGES, Les Justes, d'Albert Camus, par Jean-Pierre Miquel avec le JTN, à la maison de la culture (48-20-13-84) (Atelier théâtral), du 14 au 19 février, puis à Paris à l'Odéon, à Marseille à la Criée.

LILLE, Portrait de la dame au petit chien, de Luis Riaza, par la compagnie Martine Cendre, salle Baltard (20-06-91-37) du 18 février au 8 mars.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), ven. à 19 h 30 : mer. à 20 h : la Traviata ; jeu. à 19 h 30 : Médée, de L. Cherubini.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., ven., mar. à 19 h 30 : le Tour d'écrou.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), jeu., mar. à 20 h 30, dim. à 14 h 30 : le Misanthrope ; mer., sam., lun. à 20 h 30 : le Balcon ; mer. à 14 h, ven., *dim. à 20 h 30 : le Menteur.*

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer (dim., mar.), mer., jeu., ven. à 14 h30, sam. à 15 h : Rock à fil (opéra-rock pour marionnettes à fils ; poésie : Murray Grönwall lit les sonnets de Shakespeare (en langue anglaise), de mer. à sam. (dern.) à 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), mer., jeu., ven. à 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello ; mar. à 20 h 30 : The real Inspector Hound, de T. Stoppard ; The Critic, de Sheridan (spectacle en langue anglaise).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), mar. à 18 h 30 : la Vérité ; le Trio en miettes, d'Italo Svevo.

TEP (43-64-80-80), ven., sam., mar. à 20 h 30, dim. à 15 h : Oncle Vania ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Queen Kelly, d'E. von Stroheim (vo) ; l'Ecran magique, de G. Mingozzi (vo).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : (mar.), Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 13 h (+ lun. à 17 h 30) : *Enskadi hors d'état, de A. McCaig ; 16 h*, Merce Cunningham and Co, de B. Jacquot ; 19 h, *Pina Bausch, de C. Ackerman* ; Pour que ses jours fleurissent, de N. Ferry. Vidéo/Musique, à 13 h, le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; à 16 h, Peter Grimes, de Britten ; à 19 h, Ainama, *Salsa pour Goldmann*, de F. Cassenti. Le cinéma italien, 1905-1945 (Salle Garance, 42-78-37-29) : mer. à 14 h 30 : La guerra e il sogno di Momi, de S. de Chomon ; Il canto della fede, de F. Butera ; 17 h 30, Il fauno, de F. Mari ; Marimte, de E. Bencivenga ; 20 h 30, Fabiola, de E. Guazzoni ; jeu. à 14 h 30 : La Gerusalemme liberata, de E. Guazzoni ; 17 h 30, Frate sole, de U. Falena ; 20 h 30, L'atleta fantasma, de R. Scotti ; ven. à 14 h 30 : Il delitto della piccina, de A.F. Arias ; A mosca cieca, de G.C. Rizzotto ; 17 h 30, Saetta contro Golia, de D. Gambino ; 20 h 30, Il sacco di Roma, de E. Guazzoni ; sam. à 14 h 30, Sei mia, de U. Fracchia ; 17 h 30, Miss Dorothy, de G. Amamoro ; 20 h 30, Maddalena Fera, de F. Mari ; dim. à 14 h 30, Il romanzo di un giovane povero, de A. Palermi ; 17 h 30, I figli di nessuno, de U.M. Dell Colle ; 20 h 30, A santa notte, de E. Notari ; E' piccirella, de E. Notari ; lun. à 14 h 30, Si se vulesse bene, de E. Rotondo ; 17 h 30, Lucia Luci, de U.M. Dell Colle ; 20 h 30, Messalina, de E. Guazzoni. Concerts/Spectacles : ven. à 20 h 30 : Quatuor Alban Berg (Vienne) (A. Berg, P. Boulez, B. Bartok) ; sam. à 20 h 30, Quatuor Alban Berg (Vienne) (E. Urbanner, A. Webern, A. Berg, B. Bartok) ; lun. à 20 h 30, Ensemble 2E2M (Y. Taira, M. Trojahn, J. Dillon, G. Garcin).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Opéra : mer. à 18 h : la Walkyrie ; ven. à 18 h : Siegfried ; dim. à 18 h : le Crépuscule des dieux ; sam., mar. à 20 h 30 : l'Italienne à Alger ; lun à 18 h 30 : C. Sagemann, T. Papavrami, *Orchestre de chambre J.F. Paillard.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : mar. : le Dragon, conte d'Evgueni Schwarz ; mise en scène, Benno Besson ; mer. à 18 h 30 : Helen Merrill, Gordon Beck.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, jeu. à 19 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes (dern. le 12) ; à partir du 18 : la Famille Ecarlate ; les 13, 14, 15 à 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-*Bérard, le 18 à 18 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.* - Salle L.-Louvet les 12, 13, 14, 15 à 18 h 30 et 21 h : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h, sam. et dim. 16 h 30 : les Amoureux.

BASTILLE (43-57-42-14), le 18 à 20 h : C, comme... première strie potise.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), les 12, 13, 18 à 20 h, le 16 à 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.) 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; 22 h, dim., lun. 20 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), (D., L.), 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08) (D. soir, L., mar.), 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

☞ CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), les 12, 13 à 20 h 30 : la Légende de Rama et Sita.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, (D., L.), 21 h : Yes, peut-être (*à partir du 18) ; Galerie 20 h 30* : Voyages d'hiver (dern. le 15).

☞ CLA (45-08-48-28) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Sauve qui peut, l'amour latin arrive.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel (dernière le 16).

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), mar. 20 h 30 : Femmes ; mer., jeu., ven., sam. *20 h 30 : la Femme assise ; (D.), 22 h* : l'Homme de parenthèse.

EDEN THEATRE (42-62-86-06), (D.), 21 h : Gaston. H.

ELDORADO (42-08-23-50), mer., sam., 14 h et 17 h : Clovis et les vibrures.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : French Kiss (à partir du 14).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (J., D. soir), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30 : Jeff ; (D.) 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h ; sam., dim. 15 h : Un amour infini ; 21 h, sam. 17 h : Chute libre.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., dim. 16 h : Gin Game.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h, ven., mar. 18 h 30 : l'Issne.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : l'Ile des esclaves.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81), le 18 à 20 h 30 : l'Avare-guignol Horror Show et Travelar Sheik.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h, mer., ven., lun. : Stratégie pour deux jambons ; jeu., sam., mar. : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. — Petite Salle, 20 h : Cyniquement vôtre (à partir du 17).

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), le 18 à 20 h 30 : Théâtre régional d'Oran.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), (D., L.), 20 h 30 : Bienvenue au club ; (D., L. et le 18) à 18 h 30 : le Président ; (D. soir, L.), 22 h, Dim. 17 h 30 : Casse-pipe (à partir du 15).

MARIGNY (42-56-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Résident. — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), *20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), le 12 à 20 h 30 : Bérénice ; le 13 à 20 h 30 : Phèdre ; le *14 à 20 h 30 : Manipulsations* ; le 15 à 12 h : Wallenstein ; le 18 à 20 h 30 : Andromaque.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) (D.), 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir), 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88) (D.), 21 h : Le regard observé, récit.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voi-*sins du dessus.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) *21 h : Nuit d'ivresse.*

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h : le Confort intellectuel (à partir du 18).

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : Huis clos ; Mer., jeu., ven., sam., 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Hôtel Azur.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ *TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.)*, 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93) (L.), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50) (D., L.), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer., 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 14, 15 à 20 h 30, le 16 à 15 h : *le Cid* ; les 12, *18* à 20 h 30 : les Oiseaux ; le 13 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle le 12 à 20 h 30 : Retour à Florence ; les 17, 18 à 20 h 30 : Pour un oui pour un non ; (D., L.), 18 h 30 : Une passion dans le désert (dern. le 15) ; à partir du 18 : le Deuil des roses.

TH. DU TEMPS (48-55-10-88), (D., L.), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZÉNITH (45-04-50-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. à 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

BOBIGNY, MC, (48-31-11-45) (D. soir, L), 21 h, Dim. 16 h 30 : L'homme gris.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), le 18 à 20 h 30 : Le café.

CLICHY-SOUS-BOIS, *Gymnase H. Barbusse*, le 15 à 20 h 30 : L. Sclavis Quartet, S. Grapelli.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), le 18 à 20 h 30 : Phèdre.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59) (J., D. soir), 20 h 30, dim., 16 h : Folie ordinaire d'une fille de cham.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 12 FÉVRIER

16 h, Hommage à F. Crosby : Tabou, de F. W. Murnau ; 19 h, le Jugement des flèches, de S. Fuller (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Les archives du film présentent : la Belle et la bête, de J. Cocteau.

JEUDI 13 FÉVRIER

16 h, Aventures en Birmanie, de R. Walsh ; 19 h, Derrière le miroir, de N. Ray (v.o.) ; 21 h, La vie est un roman, de A. Resnais.

VENDREDI 14 FÉVRIER

16 h, les Ensorcelés, de V. Minnelli ; 19 h, l'Homme de la plaine, de A. Mann (v.o.) ; 21 h 15, Hammett, de W. Wenders (v.o.s.t.f.).

SAMEDI 15 FÉVRIER

15 h, Lancelot du lac, de R. Bresson ; 17 h, le Troisième Homme, de C. Reed ; 19 h 15, Voyage en Italie, de R. Rossellini (v.o.) ; 21 h 30, Nosferatu, fantôme de la nuit, de W. Herzog.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, l'Espionne, de H. Desfontaines ; 17 h 15, Un oiseau rare, de R. Pottier ; 19 h 15, les Quarante-Sept Ronins, de H. Inagaki (v.o.s.t.f.) ; 21 h 30, le Messie, de R. Rossellini (v.o.s.t.f.).

LUNDI 17 FÉVRIER

20 h 30, The lightship, de J. Skolimowski (v.o.s.t.f.).

MARDI 18 FÉVRIER

16 h, Murder my Sweet, Farewell my Lovely, de E. Dmytryk (v.o.) ; 19 h, l'Incompris, de L. Comencini (v.o.s.t.f.) ; 21 h 15, Outsiders, de F. Ford Coppola (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 12 FÉVRIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Blood Kin-Last of the Mobile Hotshots, de S. Lumet (v.o.) ; 17 h 15, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : Un dimanche de septembre, de J. Donner (v.o.) ; 19 h 30, Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : Confession d'un fuyard, de Shin Sang Ok (v.o.s.-t.f.).

JEUDI 13 FÉVRIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Ya ya mon général, de J. Lewis (v.o.s.-t.f.) ; 17 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : 491, de V. Sjoman (v.o.) ; 19 h, Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : Mission sans retour, de Tchoe Eun Hy (v.o.s.-t.f.).

VENDREDI 14 FÉVRIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : l'Indien, de C. Reed (v.o. s.-t.f.) ; 17 h 15, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : Cher John, de Lars-Magnus Lindgren (v.o.s.-t.ang.) ; 19 h 30, Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : le Récit dre Tchoun Hyang, de Yu Won Jun et Yun Ryong Gyu (v.o.s.-t.f.).

SAMEDI 15 FÉVRIER

Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : 15 h, Étoile de Corée, de Eum Kil Seun (v.o.s.-t.f.) ; 19 h, le Sel, de Shin Sang Ok (v.o.s.-t.f.) ; 21 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : les Feux de la vie, de J. Troell (v.o.s.-t. ang.).

DIMANCHE 16 FÉVRIER

15 h, rétrospective du cinéma suédois 1929-85 : ma Sœur mon amour, de V. Sjöman : Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : 17 h, Destin de Keum Hy et de Heun Hy, de Pak Hak et Kil Seun (v.o.s.-t. f.) ; 19 h, Ile Weulmi, de Djo Gnyeung Soun (v.o.s.-t.-f.) ; 21 h, Rétrospective W. Bros 1950-85 : Woodstock, de M. Wadleigh (v.o.s.-t.f.).

LUNDI 17 FÉVRIER

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : le Reptile, de J. L. Mankiewicz (v.o.s.-t.f.) ; 17 h 30, Bungalow pour femmes, de R. Walsh (v.o.) ; 19 h 30, Aspects du cinéma de la République populaire démocratique de Corée : Famille Tchoe Hak Sin, de O. Byeung Tcho (v.o.s.-t.f.).

MARDI 18 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHRONOS (Franco-am.), La Géode, 19e, (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e, (47-42-56-31) ; Bastille, 11e 43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.f.) (*) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-71-52-36) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-79-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (49-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

INVASION U.S.A. (*) ; (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e, (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Odéon ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, Hsp 6e (46-33-97-77).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA CORDE RAIDE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DÉLIVRANCE (A.,v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suédois, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

FURYO (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-96).

HAUTE PEGRE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NOSFERATU (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

NOSTALGHIA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ORFEE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

OMAR GATLATO (Egyptien) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41). (v.f.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THEOREME (It.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

COMENCINI (v.o.), Panthéon, 5e (43-54-15-04), 14 h : Eugenio ; mer., sam., mar., 20 h, 22 h, jeu., dim., 16 h, ven., lun., 18 h : Pain, amour et jalousie ; mer., sam., mar., 16 h, jeu., dim., 18 h, ven., lun., 20 h, 22 h : la Grande Pagaille ; ven., lun., 16 h, mer., sam., mar., 18 h, jeu., dim., 20 h, 22 h : le Grand Embouteillage.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., 18 h 30, dim., 19 h : Dersou Ouzala ; sam., mar., 18 h 30 : Dodes Caden.

MARX BROTHERS (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : Une nuit à l'Opéra ; la Soupe au canard ; Une nuit à Casablanca.

L. MOULLET, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., dim. : Capito - Genèse d'un repas ; jeu. : les Havres - les Contrebandiers ; ven. : Barres - Un steak trop cuit - Anatomie d'un rapport ; sam. : Terres noires - Brigitte et Brigitte ; lun. : les Minutes d'un faiseur de films - Anatomie d'un rapport ; mar. : l'Interminable Chevauchée - Une aventure de Billy le Kid.

ROHMER, Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun., 17 h : la Marquise d'O ; lun., 15 h 40 : la Carrière de Suzanne - la Boulangère de Monceau. — Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 14 h : Perceval le Gallois ; lun., 12 h : Pauline à la plage ; mar., 22 h 10 : le Beau Mariage ; jeu., lun., 15 h 30 : les Nuits de la pleine lune.

MERYL STREEP (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : sam., dim., lun, 11 h 50 : la Maîtresse du lieutenant français ; sam., dim., lun. 11 h 50 : Kramer contre Kramer ; sam., dim., lun., 11 h 55 : la Mort aux enchères.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 17 h 40 : les Deux Anglaises et le continent ; dim., 12 h : la Peau douce ; mer., ven., 22 h, dim. 15 h 50 : L'homme qui aimait les femmes ; jeu., 18 h, lun., 17 h 20 : la Chambre verte ; lun. 13 h 40 : la Femme d'à côté.

WESTERNS (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41), mer. : John MacCabe ; jeu. : la Lance brisée ; ven. : la Blonde et le Shérif ; sam. : le Convoi sauvage ; dim. : le Géant de l'Ouest ; lun. : Kid Blue ; mar. : les Implacables.

LES FILMS NOUVEAUX

LA GITANE, film français de Philippe de Broca : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LIBER KARL, film allemand de Maria Knilli (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MACARONI, film italien de Ettore Scola (v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RÉVOLUTION, film américain de Hugh Hudson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE NUIT DE RÉFLEXION, film britannique de Nicolas Roeg (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 12 FÉVRIER

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Mozart).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, R. Siegel (Bach, Quantz, Benda...).

La Table verte, 22 h : M. Gal (Mozart, Chopin, Prokofiev...).

JEUDI 13 FÉVRIER

La Table verte, 22 h : voir le 12.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Waseda (Tchaïkovsky, Takemitsu, Haydn...).

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Ensemble instrumental Vuillermoz (Pergolèse).

VENDREDI 14 FÉVRIER

La Table Verte, 22 h : voir le 12.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : voir le 12.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Berlioz, Saint-Saëns, Tchaïkovsky...).

SAMEDI 15 FÉVRIER

La Table Verte, 22 h : voir le 12.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : voir le 12.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Parisii (Mozart, Beethoven, Dutilleux).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h : G. Max (Mendelssohn).

Th. du Rond-Point, 11 h : Solistes de l'Orchestre de Paris (Moszart, Tchaïkovsky).

LUNDI 17 FÉVRIER

Gaveau, 20 h 30 : R. Jacobs, B. Van Asperen (Monteverdi, Certi, Ferari, Galuppi, Vivaldi).

Crypte de l'église de la Madeleine, 20 h 30 : ensemble Carmina Alterna, dir. : J. Royer (Jelinek, Krenek, Schreker, Zemlinsky).

Athénée, 20 h 30 : K. Ricciarelli, M. Katz.

Auditorium de la Sacem (Neuilly), 20 h 30 : M.-C. Girod, C. Crenne, R. Vieille (Bartok, Stravinsky).

Théâtre Grévin, 20 h 30 : L. Shankar.

MARDI 18 FÉVRIER

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : G. Barrial, J. Ducros (Nicolo, Grétry, Monsigny).

Cortot, 20 h 30 : H. Jeanney (Rameau, Beethoven, Chopin, Dutilleux).

Porte de la Suisse, 20 h : GERM : G. Frémy (Feldmann).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), les 17, 18 à 22 h : Ray Lema.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : S. Baretto, A. Delqueche, Kzan, S. Pots, dern. le 16.

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), les 16, 17 à 20 h : Simple Minds.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), le 16 à 20 h 30 : B. Laswell, S. Sharock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz, dern. le 15, à partir du 16 : Onward Jazz Band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24).

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : les 12, 13, 14 : Ghetto Tribe, le 15 : Digital Hi-Power.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 13 : Veuve Tilt, les 14, 15 : Va Bene, le 18 : Domino, Nada.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-78-70-00), le 18 à 20 h 30 : Le raï dans tous ses états.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), les 12, 13 à 23 h : Ivitation Quartet, le 14 : Olivia's Dream, le 15 : Duncan.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h 30 : D. D. Bridgewater, dern. le 15.

MONTANA (45-48-93-08), les 12, 13 à 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi, les 14, 15, 18 à 22 h : Midnight Trio.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : les 12, 13 : Bonga, les 14,15 : N'Gondele, le 16 à 20 h : B. Laswell, le 17 : C. Walton, D. Williams, B. Higgins.

PALAIS DES SPORTS (47-58-27-78), le 13 à 20 h 30 : Saga.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : O. Franc ; ven. : J.-P. Amouroux Quartet ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : C. Canavese.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : mer. : C. Morin Quintet ; jeu. : Almeta Speaks ; ven. : M. Aldin Trio ; sam. : M. Pindar Sextet ; lun. : Bide Band Blues ; mar. : Carnaval brésilien.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer.), 23 h : F. Bourrel, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, le 13 : Soirée Fresh de Dan ; les 14, 15 : Restriction, le 20 : Phil'One Super Man.

LA PINTE (43-26-26-15), les 12, 13 : New Jazz Off, les 14,15 : C. Dejean Quartet, les 17, 18 : Trio M. Ferral.

REX CLUB (42-36-83-93), le 12 à 20 h : A. Vega.

SLOW CLUB (42-33-84-30), (D., L.), 21 h 30 : Onward Jazz Band, dern. le 15, le 18 : Cutty Sark.

STAND BY (46-33-96-23), les 12, 13, 14, 15 à 21 h 30 : J. Gourley, L. Coronel, G. Nemeth, Al Levitt.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : O. Hutman Trio.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), les 12, 13, 14, 15 à 22 h : J.-M. Hummel, L. Hamm.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-82-20-89) (D. soir), 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), le 18 à 20 h 30 : les Romantiques.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

CITHEA (43-57-99-26), les 14, 15 à 22 h 15 : G. Servat.

DEJAZET TLP (48-87-97-34) (D. soir L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

L'ÉCUME (45-42-71-16), le 17 à 20 h 30 : Chansons bleu nuit.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 13 à 15 h : P. Sevran.

FORUM DES HALLES (42-03-11-11), les 14, 15 à 21 h : Carnaval antillais.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h : Th. Le Luron.

JARDINS DU PALAIS-ROYAL (45-44-72-30), le 15 à 18 h : Venise à Paris.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), Petite Salle, 21 h 30 : Jonathan.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel (dern. le 16) : à partir du 18 : G. Montagné.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

TH. DU TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30, les 16, 27 : J. Sommer.

ZENITH (45-04-50-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (Mer.), 15 h 30, jeu., vend., mar., 20 h 30, sam., 15 h 30 et 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Cœur suspendu.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), les 13, 14, 15, 16 à 20 h 30 : Concours international de chorégraphie.

18-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Les oiseaux migrateurs ont mal à la patte (dern. le 16) ; (D. soir), 22 h, dim. 17 h 30 : Voyage au bout d'un rêve (à partir du 12).

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), le 18 à 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (Dyonysos).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (43-59-36-14).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THEOREME (It.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Lafayette, 9e (46-74-97-27).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

COMENCINI (v.o.), Panthéon, 5e (43-54-15-04), 14 h : Eugenio : mer., sam., mar., 20 h, 22 h, jeu., dim., 16 h, ven., lun., 18 h : Pain, amour et jalousie : mer., sam., mar., 16 h, jeu., dim., 18 h, ven., lun., 20 h, 22 h : la Grande Pagaille ; ven., lun., 16 h, mer., sam., mar., 18 h, jeu., dim., 20 h, 22 h : le Grand Embouteillage.
KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., 15 h 30, dim., 19 h : Dersou Ouzala ; sam., mar., 18 h 30 : Dodes Caden.
MARX BROTHERS (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : Une nuit à l'Opéra ; la Soupe au canard ; Une nuit à Casablanca.
L. MOULLET, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., dim. : [illegible] Genèse d'un repas ; jeu. : les Havres - les Contrebandiers ; ven. : Barres - Un steak trop cuit - Anatomie d'un rapport ; sam. : Terres noires - Brigitte et Brigitte ; lun. : les Minutes d'un faiseur de films - Anatomie d'un rapport ; mar. : l'Interminable Chevauchée - Une aventure de Billy le Kid.
ROHMER, République Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun., 17 h : la Marquise d'O ; lun., 15 h 40 : la Carrière de Suzanne - la Boulangère de Monceau. – Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 14 h : Perceval le Gallois ; lun., 12 h : Pauline à la plage ; mar., 22 h 10 : le Beau Mariage ; jeu., lun., 15 h 30 : les Nuits de la pleine lune.
MERYL STREEP [illegible] Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) [illegible] sam., dim., lun., 11 h 50 : la Maîtresse du lieutenant français ; sam., dim., lun. [illegible] Kramer contre Kramer ; sam., dim., lun., 11 h 55 : la Mort aux enchères.
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 17 h 40 : les Deux Anglaises et le continent ; dim. [illegible] la Peau douce ; mer., ven., 22 h [illegible] L'homme qui aimait les femmes ; jeu., 13 h, lun., 17 h 20 : la Chambre verte ; lun., 12 h 40 : la Femme d'[illegible]
WESTERNS (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41), mer. : John McCabe ; jeu. : la Lance brisée ; ven. : [illegible] et le Shérif ; sam. : le Convoi sauvage ; dim. : le Géant de l'Ouest [illegible] Kid Blue ; mar. : les Implacables.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-85-26-[illegible]) (D soir), 20 h 30, sam. [illegible] 15 h 30 : Black and Blue.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., 14 h 30, ven., sam. [illegible] et 20 h 30, dim. 14 h et [illegible] : Carnaval aux Caraïbes.
PALAIS DES GLACES (42-07-49-93), le 18 à 20 h 30 : les Romantiques.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-[illegible]) (D soir, L.), 20 h 30, sam. [illegible], dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-78-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
CITHEA (43-57-99-26), les 14, 15 à 22 h 15 : G. Servat.
DEJAZET TLP [illegible] (D soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.
L'ÉCUME (45-42-71-16), le 17 à 20 h 30 : Chansons bleu nuit.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 13 à 15 h : P. Sevran.
FORUM DES HALLES [illegible] les 14, 15 à 21 h : Carnaval antillais.
GYMNASE (42-46-79-79) (D, L.), 21 h : Th. Le Luron.
JARDINS DU PALAIS-ROYAL [illegible] 72-30), le 15 à 15 h : Venise à Paris.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D, L.), Petite Salle, 21 h 30 : Jonathan.
OLYMPIA (47-42-25-49) (D soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel (dern. le 16) ; à partir du 18 : G. Montagné.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Quartette del Centenario.
TH. DU TOURTOUR [illegible] 20 h 30, les 16, 27 : J. Sommer.
ZENITH (45-04-50-30) (D soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) [illegible]

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Guérillas d'aujourd'hui

Ceux qui pouvaient penser que les guérillas du tiers-monde ont déjà un pied dans la tombe sont loin du compte. Misère et répression aveugle sont en train d'en engendrer une bien belle aux Philippines, où l'on s'explique sans mal ces mariages, dans les maquis, avec, pour symboles de l'union des couples, le fusil, un petit livre rouge, la faucille et le marteau. Le film de Philippe Lefait et Jean-Jacques Le Garrec est éloquent, les sbires de Marcos produisent tous les jours de petits communistes.

Autre facette d'un même processus, le M. 19 en Colombie, des jeunes qui se préparent à l'action dans leurs camps de montagne, avec, pour dénominateur commun, le ras-le-bol. Des exclus. Dominique Tierce et Dominique Merlin ont eu moins de mal à aller les filmer qu'à en revenir. Quatre jours au secret dans une prison de Bogota et toute une gymnastique pour en sortir et récupérer les films. Les « Bolivariens » du commandant Carlos Pisaro rêvent d'une Amérique « libérée ».

Et puis, au gré des révolutions et rébellions, les caméras vont fouiner à droite et à gauche. Pour la première fois, Thierry Secrétan a glissé la sienne dans le quartier général de l'ANC – Congrès national africain, – quelque part en Zambie, où se conçoit la « violence organisée » en Afrique du Sud sur un fond, bien africain, de cantiques.

Au Kurdistan iranien, les Moudjahidins se sont filmés eux-mêmes, autre exclusivité, lors de l'attaque d'un poste avancé « khomeiniste ». Images terribles, encore : celles de bambins fonçant vers leurs tranchées, à Tesseneï, en Erythrée, à l'occasion d'une alerte filmée par Christian Sabatier. Ici, on a déjà plus de vingt ans d'expérience. Ailleurs – en Afghanistan, par exemple, – on apprend vite, comme le souligne le calme de ces résistants qui se baladent du côté du marché de Kandahar, dont le centre est tenu par les Soviétiques.

Cette édition du « Magazine » de Jean-Louis Saporito et Michel Honorin est riche, de volontés, d'incertitudes, de malheurs. On y trouve même des Américains qui s'entraînent à la guérilla (le tristement célèbre « goût de l'action ») un prix Nobel de la Paix, l'évêque Tutu, qui explique que « la violence se justifie dans certains cas », et un général Vo Nguyên Giap, plus mandarin militaire que jamais, qui raconte comment, de son temps, se concevait et se pratiquait la « guerre du peuple ». La guérilla a encore de beaux jours devant elle.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ « Le Magazine », jeudi 13 février, A 2, 22 h 10.

Mercredi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : Grand Hôtel.
De J. Kerchbron, scénario et dialogues de A.-M. Damamme, avec P. Guers, D. Mesguich...
Dans le deuxième épisode de ce feuilleton langoureux, les choses s'animent quelque peu avec la séquestration de Laetitia.

21 h 40 Les battants : histoire d'entreprendre.
Série de L. Clerc et I. Walter.
Si la chaîne ne se trompe pas comme hier de bobine (!), on devrait voir, ce soir, ce qui était prévu la veille, deux équipes d'universitaires qui ont créé une société commerciale, l'une à Marseille (au Germe), l'autre à Grenoble (à l'ITMI).

22 h 35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invité : Jean-Claude Gallotta, responsable d'une compagnie de danse contemporaine. Reportages sur la danse (qu'est-ce qui pousse les jeunes danseurs aujourd'hui ?), la pub (les créatifs), la prison de Muret (un condamné peint sur émail) et le Théâtre du Campagnol.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le Grand Echiquier : V. Ashkenazy.
De J. Chancel.
Grand pianiste, grand chef d'orchestre, puissant et fin, poète, Vladimir Ashkenazy a choisi l'Orchestre national de France pour interpréter des œuvres de Beethoven, de Mozart, de Strauss. Autour de lui, des amis.
(Diffusion simultanée en stéréo sur France-Musique.)

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour (et à 22 h 45).
Encouragé par le succès de l'émission et les recherches qui aboutissent parfois, Pierre Bellemare ouvre à nouveau le dossier « Disparitions ».

21 h 35 Thalassa.
Les gens du golfe, un reportage de Lise Blanchet sur le golfe du Morbihan.

22 h 20 Journal.

23 h 05 Cinéma : la Palombière
Film français de Jean-Pierre Denis (1983), avec J.-C. Bourbault, C. Millet, D. Jegou, N. Raynaud...
Un employé communal d'un village du Périgord s'éprend d'une institutrice venue là pour trois mois seulement. Simple et belle histoire d'amour, avec des comédiens de vérité, sous le charme de la nature, de la forêt.

0 h 30 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, A deux sur la trois (Et si... ; Fraggle rock ; Bizarre, comme c'est bizarre, comme c'est bizarre ; intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'soleil) ; 18 h 55, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

21 h 00 Mandingo, film de R. Fleischer.
23 h 5 Apocalypse Now, film de F. Ford Coppola.
1 h 35 Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : l'écriture féminine au Sénégal.
21 h 30 Musiques vocales du XXe siècle : jazz et musique *contemporaine, et l'Ensemble Accroche.*
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (en simultané sur A 2).
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du Sunset.

Jeudi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Partis de campagne.
Emission d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
Pour ce troisième face-à-face sur TF1, MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et M. René Monory, ancien ministre de l'économie et des finances, confronteront leur point de vue sur l'économie et l'emploi.

21 h 50 Feuilleton : le Maître du jeu.
La saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis dans les mines de diamants en Afrique du Sud.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'été 36.
D'après le roman de B. Poirot-Delpech, réal. Y. Robert.
La deuxième partie de cette confrontation de deux mondes qui s'ignoraient – celui des aristocrates et celui des « congés payés » – traite de la situation politique avant la guerre. Les vacances sont finies et, de retour à Paris, les bruits de bottes se font entendre. Victoire (Anaïs Jeanneret) découvre qu'Alexis (Christian Clavier) n'est pas un prince russe, mais un riche juif allemand... Michel Aumont, Fernando Rey, Jean Carmet... tous les acteurs sont parfaits.

22 h 10 Le magazine.
Préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin. Dossier spécial consacré aux guérillas.
(Lire notre article).

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : la Femme de sa vie.
De M. Favart, scénario de S. Steinberg. Avec P. Depeyrat, P. Fierry, E. Béart...
L'idée était cocasse – croire dur comme fer, sur la foi de son horoscope, que c'est aujourd'hui qu'on rencontrera la femme de sa vie – mais la réalisation est moins réussie. Cela se répète, se traîne en longueur, seule la surprise de la fin rachète quelque peu l'entreprise.

21 h 50 Journal.

22 h 15 Itinéraires portugais.
Réal. P. Courtemanche.
Voyage en cinq volets au Portugal, histoire, vie quotidienne, cathédrales...

22 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 16 h 50) ; 8 h 30, Banzaï, film de C. Zidi ; 10 h 10, *Juge et hors-la-loi*, film de J. Huston ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, magazine : Direct ; 14 h, Viens chez moi, j'habite chez une copine, film de P. Leconte ; 15 h 20, Rusty James, film de F. Ford Coppola ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, *Zénith* ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz.
20 h 35 Les Producteurs, film de M. Brooks.
22 h 10 Shaolin contre Ninja, film de R. Tai.
0 h Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt.
1 h 20 Téléfilm : Répétition d'un meurtre.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Cine-dérive », d'Alain Vettesse.
21 h 30 Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz : Orchestre des étudiants du Conservatoire *de Paris.*
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la Bibliothèque nationale, le 15 janvier : « Didon et Enée, cantate », « la Dispute de l'amour et de l'hymen », cantate, « les Femmes », « Arion », cantate de Campra ; « Pyrame et Tisbé », cantate de M. Pignolet de Monteclair, par J. Feldmann, soprano, D. Wisse, haute-contre, F. Fauche, basse, J. Holloway et W. Reiter, violons, dir. et clavecin, W. Christie.
23 h 00 Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 FÉVRIER

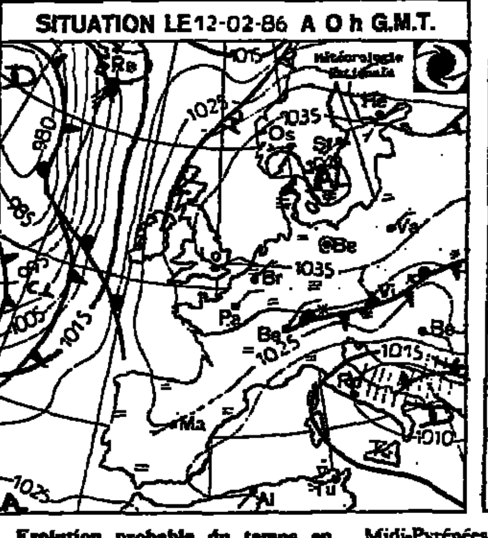
● *MM. Jack Lang*, ministre de la culture, et *Alain Madelin*, député UDF d'Ille-et-Vilaine, sont les invités d'un débat national, sur Europe 1, à 18 heures.

JEUDI 13 FÉVRIER

● *MM. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, député UDF de Seine-Maritime, et *Roland Leroy*, membre du bureau politique du PCF, directeur de « l'Humanité », participent à un débat régional, comme têtes de liste dans le département de Seine-Maritime, sur Europe 1, à 19 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13.02.86 DÉBUT DE MATINÉE
Averse
Pluie
Neige
Brouillard
Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 février à 0 heure et le jeudi 13 février à minuit.

L'anticyclone établi sur l'Europe occidentale commencera à céder sur l'ouest du pays.

Jeudi, en dehors de quelques brumes et nuages bas, la matinée sera bien ensoleillée mais toujours froide. Les températures minimales auront ainsi atteint 0 degré à – 2 degrés dans les régions côtières de la Méditerranée et de l'Atlantique, – 2 degrés à – 4 degrés près de la Manche et, à l'intérieur, – 7 degrés à – 9 degrés, localement – 10 degrés à – 15 degrés, en particulier du Nord-Est au Massif central.

Le ciel deviendra nuageux en cours de matinée du Finistère à l'Aquitaine et aux Pyrénées occidentales. Ces nuages gagneront l'après-midi l'intérieur de la Bretagne, la Vendée, les Charentes, Midi-Pyrénées, en soirée le Languedoc-Roussillon. Ces nuages apporteront de la pluie verglaçante ou de la pluie et neige mêlées en quantité faible. Sur les autres régions le temps ensoleillé persistera.

Les températures maximales atteindront 8 degrés à 10 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse, 4 degrés à 6 degrés des côtes de la Provence au Roussillon, 5 degrés à 7 degrés près des côtes atlantiques, 1 degré à 2 degrés dans le nord-ouest, – 1 degré à 1 degré ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 11 février, le second le minimum dans la nuit du 11 février au 12 février) : Ajaccio, 4 et – 4 degrés ; Biarritz, 4 et – 4 ; Bordeaux, 2 et – 7 ; Bréhat, 2 et – 1 ; Brest, 3 et – 3 ; Cannes, 9 et – 2 ; Cherbourg, 0 et – 3 ; Clermont-Ferrand, – 4 et – 5 ; Dijon, – 2 et – 8 ; Dinard, 0 et – 7 ; Embrun, 0 et – 12 ; Grenoble-St-M.-H., – 4 et – 11 ; Grenoble-Saint-Geoirs, – 4 et – 8 ; La Rochelle, 2 et – 3 ; Lille, 0 et – 5 ; Limoges, – 1 et – 6 ; Lorient, 2 et – 4 ; Lyon, – 5 et – 8 ; Marseille-Marignane, 1 et – 7 ; Nancy, – 1 et – 10 ; Nantes, 1 et – 6 ; Nice, 10 et 2 ; Paris-Montsouris, 0 et – 4 ; Paris-Orly, 0 et – 6 ; Pau, 1 et – 7 ; Perpignan, 6 et – 1 ; Rennes, 2 et – 5 ; Rouen, – 1 et – 7 ; Saint-Etienne, – 7 et – 8 ; Strasbourg, – 2 et – 10 ; Toulouse, 0 et – 6 ; Tours, 0 et – 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 3 ; Genève, – 3 et – 5 ; Lisbonne, 16 et 6 ; Londres, 1 et – 1 ; Madrid, 10 et – 4 ; Rome, 2 et 0 ; Stockholm, – 5 et – 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

EXPOSITIONS

POUPÉES RUSSES. – Réunis pour la première fois par l'Association France-URSS, le Musée du jouet de Poissy présente jusqu'au 6 avril deux cents jouets russes prêtés par les Musées du jouet de Zagorsk et d'art décoratif de Moscou. Evocateurs de légendes et de croyances populaires, ils datent presque tous du début du siècle et de la fin du siècle dernier. Poupées artisanales de bois ou terre glaise, chariots décorés de fleurs peintes, babas en fichu, animaux (ours en particulier), mais aussi sifflets de terre peints à la main pour annoncer le printemps ou éloigner le mauvais sort.

★ **Exposition ouverte du mercredi au dimanche inclus, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy.**

AUTOS RÉTRO. – Pour les amateurs d'automobiles anciennes et modernes, Rétromobile 86 tiendra son onzième Salon du 14 au 23 février à la porte de Versailles. Cent soixante-dix stands regrouperont six cents exposants. Cent marques seront représentées. Les quelque 100 000 visiteurs attendus apprendront à mieux connaître l'histoire passée et présente de l'industrie automobile (la Mercedes fête cette année ses cent ans, l'Alfa Romeo ses soixante-quinze ans ; le prix d'une voiture de collection peut aller de moins de 10 000 francs à plus de 1 million...).

★ **Du vendredi 14 février, 12 heures, au dimanche 23 février, 20 heures. Nocturnes les 14, 18 et 21 février. Renseignements : Promobile, tél. 48-25-88-33 et 48-25-88-77. Tarif normal : 35 francs ; enfant de moins de treize ans : 20 francs.**

IMMIGRATION

RACISME, JE TE HAIS ! – Deux manifestations antiracistes sont organisées ce week-end à la Bourse du travail de Saint-Denis.

Le samedi 15 février, le Club jeunesse dis francs-moisins, l'Association des femmes des francs-moisins, l'Association des travailleurs algériens en France, le MRAP Saint-Denis et SOS-Racisme Saint-Denis invitent à assister à la projection du film *Black Britannica*, à 15 heures, suivi d'un débat : « Racisme, je te hais - Egalité, je te veux ». Le dimanche 16 février, à 14 h 30, l'Association des travailleurs algériens en France présente un festival de musique, chants et danses du Maghreb, une exposition photos : « Algérie - Emigration », et des matches de football en vidéo (Algérie - Allemagne et Algérie - Tunisie).

★ **Pour le festival du 16 février, entrée : 30 F ; adhérents, chômeurs, enfants : 5 F. Buvette. Renseignements et réservations, tél. : 42-43-43-20.**

CONCOURS

L'ARBRE ET LA FORÊT. – Le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture organisent un concours scolaire sur le thème de l'avenir de l'arbre et de la forêt. Les classes de cours moyen deuxième année sont invitées à réaliser collectivement une fresque représentant l'arbre ou la forêt de leurs rêves. Les élèves de première ou de seconde année du BEP des lycées doivent présenter à titre individuel un mémoire illustré de photos, dessins et graphiques sur le thème de la défense, du développement et de l'illustration de la forêt en Europe ou en Afrique.

Ils ont jusqu'au 21 avril pour envoyer leurs œuvres. Les prix seront décernés à la mi-juin. Au niveau des écoles, la classe gagnante bénéficiera d'un voyage de cinq jours en France avec son instituteur. Pour les lycéens, le premier prix consiste en un voyage d'une semaine en Afrique pour le lauréat et un adulte accompagnateur.

VIE CIVIQUE

ELECTIONS SERVICES. – A l'occasion des élections du 16 mars 1986, le Centre d'information civique (CIC) organise jusqu'au 16 mars, 12 heures un service téléphonique de renseignements pratiques fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il suffit d'appeler au 45-44-41-66. Le numéro spécial que vient de publier le CIC fournit également tous les renseignements nécessaires sur les doubles élections du 16 mars (députés et conseillers régionaux).

★ **CIC, 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 FÉVRIER

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Pierre Balmain : quarante années de création », 14 h 50, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (l'Art pour tous).

« Chez Lapérouse. Les salons de l'Agha Khan. Souvenir de Colette », 16 heures, 49, quai des Grands-Augustins (I. Hauller).

« Les merveilles du musée de Cluny, des têtes de Notre-Dame aux bijoux d'or et d'émail », 15 heures, 6, place Painlevé (M. Hager).

« Le musée de Cluny : un reportage sur la vie au Moyen Age », 15 heures, entrée musée, et « Décor, mobilier et œuvres d'art du dix-huitième siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, parvis de l'église (M.-C. Lasnier).

« Musée du Jeu de Paume : l'impressionnisme », 14 h 30, place de la Concorde, angle rue de Rivoli, à l'information (Approche de l'art).

« Aperçu de la civilisation pharaonique au musée du Louvre », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

« La Monnaie, hôtel et ateliers), 14 h 45, 11, quai Conti.

« Salons dix-huitième à l'hôtel de Soubise, siège des Archives nationales », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Les salons de l'Arsenal : de Sully à Jose Maria de Heredia », 14 h 30, 1, rue de Sully (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste.

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie.

CONFÉRENCES

Palais de Chaillot, 19 h 15 : « Entre monotonie et confusion ». L'imaginaire de l'habitat, temps, nature, ordre classique (M. Bohan Paczowski, architecte) ; 52, rue du Cardinal-Lemoine, 18 heures : « Consensus communautaire en Israël : une condition pour la paix » (*professeur Schlomo Ben Ami*, doyen de la faculté d'histoire de l'Université de Tel-Aviv).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4161

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III									
IV			■		■				■
V							■		
VI			■						
VII	■								■
VIII				■					
IX			■				■		
X			■			■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Voisin de palier. L'un consomme beaucoup, l'autre consomme peu. — II. Féminin... singulier. — III. Nous irritent dès le premier contact. — IV. En perte. Se fait avec plaisir ou avec certains désagréments. — V. Ne s'impose pas. Petit encaissement. — VI. Article étranger. Comme un problème difficile à cerner. — VII. Tapa donc dans le tronc. — VIII. Service difficile à rendre. Passa donc à la postérité. — IX. Deux lettres pour un facteur. Le mot de la « situation ». Préfixe. — X. Forme d'avoir. Préposition. Grande première mondiale. — XI. Avancer sur les coudes.

VERTICALEMENT

1. Désagréable au doigt, elle est agréable à l'œil. Leur ramage se rapporte à leur plumage. — 2. Extrêmement légère. — 3. Embrassa. Extrait de Verlaine. — 4. Caractérisée par l'emploi d'un arc. Pièce dure. — 5. Un acte dont on aimerait bien voir la fin. Est parfois pleine de bleus. — 6. Agents de liaison. — 7. Femme de chef indien. Plante. Conjonction. — 8. Ne manque pas de partis à épouser. — 9. Possessif. Note. Loin d'être satisfait.

Solution du problème n° 4160

Horizontalement

I. Accordéon. — II. Nouveauté. — III. Allant. Ec. — IV. Le. Louvre. — V. Prieure. — VI. Hem ! Vases. — VII. Pie. Pua. — VIII. Bal. Abéti. — IX. Evoluer. — X. Tare. Lame. — XI. Elève. Lis.

Verticalement

1. Analphabète. — 2. Colère. Aval. — 3. Cul. Implore. — 4. Ovale. Lev. — 5. Renouveau. — 6. Datura. Bel. — 7. Eu. Vespéral. — 8. Oter. Eut. Mi. — 9. Nécessaires.

GUY BROUTY.

MODE

L'éternel masculin au Fashion Group

Beau plateau que celui réuni par Fashion Group sur le thème « *L'éternel masculin, mythe ou réalité* » au Salon international de l'habillement masculin (SIHM).

Les tendances sont à la créativité, avec la présence de neuf jeunes talents. La silhouette d'automne se caractérise par son aisance de carrure en longs manteaux à ampleur contenue, en vestes allongées et pantalons fuselés du bas, quoique la rigueur militaire séduise toujours. Les feuille morte en laines et tweeds rivalisent avec les mélanges de noir et blanc.

Du côté des créateurs, Jean-Paul Gaultier métamorphose le costume noir rayé par des accessoires de motard : cuissardes, gilet de cuir aux épaules surpiquées, gants métallisés. Patrick Lavoix, chez Lanvin, ouvre un long pardessus de cachemire blanc cassé sur un costume feuille-morte. Le gilet est assorti à l'imprimé de la cravate, porté avec un feutre Gélot. Bernard Sanz, chez Hermès, propose une veste du soir de tricot noir à doublure de foulard imprimé, qu'on retrouve sur la ceinture drapée avec pull ras du cou et pantalon de smoking. Dominique Morlotti, de Christian Dior, couvre d'une canadienne matelassée un costume destructuré en chevrons marron et blanc.

Encore un tweed à chevrons chez Lucien Foncel, qui rééquilibre ses classiques avec des capotes militaires à martingale sur des vestes de loden quadrillé, des pantalons de cuir, des gros pulls jacquard assortis à l'écharpe. Jean-Charles de Castelbajac taille un manteau couverture chocolat et noir gansé sur pantalon de loden marron et chemise à col tombant.

Chez les Japonais, Comme des garçons reste fidèle au noir, au gris et au marine en gabardine de laine. Yohji Yamamoto fait contraster une veste étirée en satin de laine noir et un pantalon de jogging blanc.

Angelo Tarlazzi ne convainc pas encore : un pull et un pantalon smoking, tous deux croisés dans le dos. Vestiaire rejoue les années 70, dont un manteau à damier noir et blanc des courses automobiles. Stéphane Plassier habille de loden noir un citadin à guêtres. Beau camaïeu de grisaille en quatre dessins choisis par Yves Saint Laurent pour Bidermann, rehaussé d'un chandail jacquard.

Confort et simplicité caractérisent l'ensemble de Peter Kea : veste mohair, pantalon en velours, chemise extra-longue en deux imprimés.

Hervé Spector amuse par sa tenue pirate : trench de daim noir, jean doublé d'imprimé et baskets rose fatigué. Nissim Strelli resserre par un boutonnage à la cheville l'ampleur de ses pantalons. Pierre Faret égaie d'un long gilet violet un costume très Vatican rayé gris et noir.

Enfin, du sport et de la couleur chez Façonnable, où la parka jaune pressionnée se double de drap de laine vert. Daniel Hechter assemble comme un puzzle sa veste décontractée et son fuseau en chevrons noir et gris. Bensimon fait le tour du monde pour trouver les derniers surplus militaires.

En réponse à ces propositions, Paquita Paquin fait défiler ses amis dans « le style de la rue », que chacun interprète à sa façon, de John, un an, très chic en récupération pleine d'imagination, à Eva Campocasso en apache de boulevard, toute frangée de noir aux bijoux choc et séduisants.

NATHALIE MONT-SERVAN.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 février :

DES DÉCRETS

● N° 86-195 du 6 février 1986 relatif aux services communs universitaires et interuniversitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants.

● N° 86-197 du 6 février 1986 relatif au transfert de compétences aux départements en matière d'itinéraires de promenade et de randonnée.

UNE DÉCISION

● Du 11 février 1986 de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne électorale pour l'élection de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française.

● *Castelbajac à New-York.* — Après le succès de son exposition au Musée d'art moderne de Troyes, l'an dernier, « Jean-Charles de Castelbajac — Innovation in fashion » se visite, jusqu'au 19 avril, au Fashion Institute of technology de New-York.

Pour en symboliser l'esprit, un poncho pour jumeaux, du créateur, de 1974, a été réédité en collaboration avec la société K-Way.

Vendu dans la boutique du musée de New-York et aux Galeries Lafayette, qui ont participé à la réalisation de l'exposition, coupé en nylon multicolore, le poncho se sépare par une glissière centrale et témoigne de l'attachement de Castelbajac à la couleur, au mouvement et aux matières actuelles.

● *Nouvel uniforme de l'Office du tourisme de Paris.* — Fin février, les trente agents d'accueil de l'Office du tourisme de Paris vont toucher leur nouvel uniforme, griffé Hermès. Il s'agit d'un blazer bleu marine en étamine de laine et chemisier assorti sur jupe rouge, aux couleurs de la capitale. Les garçons porteront un blazer identique sur chemise blanche et pantalon de flanelle grise. Une caravelle dessinée par le joaillier Chaumet est brodé sur un écusson se fixant sur la poche de la veste.

COMMUNICATION

LA CRÉATION DE LA SEPTIÈME CHAINE CULTURELLE

M. Fabius prend parti pour le projet de M. Faivre d'Arcier

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, vient d'adresser à Mme Jeanine Langlois-Glandier, présidente de FR 3, une lettre soutenant la conception de M. Bernard Faivre d'Arcier, conseiller culturel à Matignon, pour la mise sur pied de la septième chaîne culturelle. Le premier ministre se prononce en effet pour la création d'une société à conseil de surveillance et directoire, structure qui garantirait la liberté d'initiative de la septième chaîne et son autonomie par rapport à FR 3. M. Fabius souhaite, de plus, que M. Faivre d'Arcier assume la direction de cette Société d'édition de programmes de télévision (Sept).

Mme Langlois-Glandier doit réunir, ce 12 février, le conseil d'administration de FR3 pour décider de la participation de la chaîne à la future télévision culturelle (45 % du capital). La semaine prochaine, FR3 et les autres actionnaires de la septième chaîne (Radio-France, l'Institut national de la communication audiovisuelle et l'Etat) devraient entériner la création de la société et trouver une solution au conflit de personnes et de projets qui dure depuis plus de trois mois.

Le 3 décembre dernier, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication confiait à la présidente de FR 3 le soin de mettre sur pied une filiale chargée de lancer la septième chaîne. Cette télévision culturelle doit être diffusée sur l'ensemble de l'Europe par le satellite de diffusion directe TDF 1 à partir de 1987. En attendant, elle doit trouver une place dans les programmes de FR 3, et a reçu une première dotation budgétaire de 300 millions de francs.

Cette solution transitoire est à l'origine du conflit qui oppose Mme Langlois-Glandier à M. Faivre d'Arcier et au gouvernement. La présidente de FR 3 souhaite garder la maîtrise du programme qu'elle doit abriter et de son financement. Le gouvernement et l'ancien directeur du Festival d'Avignon plaident pour une plus grande autonomie.

Ce débat sur les structures recouvre aussi deux conceptions différentes de la chaîne culturelle. Mme Langlois-Glandier reprend l'essentiel du projet défini par M. Pierre Desgraupes : une télévision haut de gamme produisant des grandes fictions européennes. M. Faivre d'Arcier propose un programme un peu moins ambitieux, mariant radio et télévision et utilisant ressources et archives des différents actionnaires. Si le conseil d'administration de la Sept parvient la semaine prochaine à résoudre les conflits de pouvoir, il devra aussi tenter de faire la synthèse entre deux approches que rien n'oppose radicalement. La chaîne culturelle pourrait alors démarrer dès cet été sur les écrans de FR 3.

J.-F. L.

LA POLÉMIQUE SUR LE PLAN CABLE

Le ministère des PTT contre la DGT

La tension qui règne depuis plusieurs semaines entre le ministère des PTT et certains responsables de la direction générale des télécommunications (DGT) à propos du plan câble (*le Monde* du 8 février) vient d'éclater publiquement. La semaine dernière, le maire socialiste de Montpellier s'est plaint ouvertement à M. Louis Mexandeau des retards de la DGT sur le câblage en fibre optique de sa ville. La DGT, elle, rejette la responsabilité de ce retard sur les options technologiques du plan câble. L'hebdomadaire *le Point* a publié le 10 février une note confidentielle de M. François Gerin, responsable des réseaux de vidéocommunication à la DGT, mettant en cause le choix du câblage en étoile et en fibre optique. M. Gerin juge cette technique quatre fois plus onéreuse que le coaxial classique. Il souligne les retards industriels et le grand nombre de composants étrangers dans les réseaux optiques.

Ce spectaculaire revirement de sa propre administration plonge le ministère des PTT dans l'embarras. A quelques semaines des échéances électorales, la DGT semble donner raison à la plate-forme de l'opposition, qui veut laisser aux collectivités locales le choix de leur mode de câblage. Or un retour au coaxial ruinerait la mise en place de ces « autoroutes électroniques » à services multiples proposés par le plan de novembre 1982. Un plan qui engage 50 milliards d'investissements publics jusqu'en 1996. Il serait aussi une catastrophe pour les industriels, LTT, Velec CGCT et la SAT, qui se sont lancés dans le développement des réseaux optiques. Dans l'entourage de M. Mexandeau, on réfute les arguments de M. Gerin, et on indique que le ministre va réaffirmer les orientations du plan câble et rappeler qu' « *il est toujours le patron* ».

Reste à savoir qui dit la vérité dans ce nouveau rebondissement de la polémique entre partisans de la fibre optique et défenseurs du coaxial. Les PTT n'ont jamais caché que les réseaux optiques étaient, dans leur phase de développement, sensiblement plus chers que le coaxial. Mais les chiffres dont on dispose auprès des industriels sont très loin du rapport de un à quatre évoqué dans la note de la DGT. Sur un site test comme le centre de Marseille, le foyer raccordé en coaxial revient, hors génie civil, à 3 335 F en coaxial et à 5 343 F en fibre optique, soit un surcoût de 57 %. Dans une zone à habitat moins dense comme Nîmes, le surcoût tombe à 30 %. Si l'on prend en compte le seul réseau de transport, à l'exception des câbles d'immeubles et des terminaux d'abonnés, la fibre coûte 22 % de plus que le coaxial à Marseille, mais elle est moins chère que lui (−14 %) à Nîmes.

Le spectre de la déréglementation

Autre sujet de querelle : les retards dans la livraison des premières commandes ne semblent pas liés à des problèmes technologiques mais à des lenteurs de développement industriel. Ballotté au gré des diverses restructurations de l'électronique européenne, la CGCT est dans une situation fragile et ne peut mener la politique de recrutement nécessaire pour faire face aux enjeux. Or c'est elle qui a assumé toute la première vague de commandes. De plus, il faut noter que le câblage bute souvent sur des obstacles beaucoup plus périphériques : la difficulté, par exemple, de trouver des locaux à des prix abordables pour installer dans les villes les centres de distribution. On ne saurait faire de la fibre le principal responsable du retard du câblage en ignorant, outre ce détail, la lenteur des négociations tarifaires et réglementaires.

Enfin, il est vrai que les réseaux optiques utilisent en grande partie des brevets et des composants d'origine étrangère, ce qui peut sembler paradoxal pour une aventure industrielle présentée comme un grand enjeu national. Les PTT ont connu le même problème lors du lancement du Minitel. Mais, trois ans après, la part de composants étrangers dans le terminal télématique était passée de 60 à 40 %. Tout le pari des PTT consiste justement à susciter en aval d'un câblage intensif une renaissance de la production française de composants.

On comprend mal dès lors ce qui provoque le virage brutal de la DGT, qui défendait, il y a un an encore, avec acharnement la filière optique. S'agit-il, comme on le suggère au sein même de cette administration, de la position personnelle d'un certain nombre de responsables incapables de replacer le plan câble dans le contexte global de l'évolution des systèmes de télécommunications ? Mais, dans ce cas, pourquoi leur avoir confié une telle position de responsabilité ? Au ministère, on évoque plutôt une réaction frileuse de la DGT face au spectre de la déréglementation. Les réseaux optiques véhiculeront à terme aussi bien les programmes de télévision que le trafic informatique entre les entreprises ou les conversations téléphoniques. La DGT préférerait stopper leur développement plutôt que de voir un futur gouvernement lui en enlever la maîtrise. Réflexe compréhensible mais singulièrement rétrograde, d'autant que les vrais risques de déréglementation concernent surtout les télécommunications internationales, où le trafic est plus juteux.

On attend avec intérêt la réaction de M. Jacques Dondoux, le puissant directeur générale des télécommunications, qui n'a pas encore pris position officiellement dans l'affaire. En attendant, le ministre des PTT tire déjà les premières leçons de la crise en mettant en place une direction générale de la stratégie, instrument de prospective et d'évaluation des politiques, qui devrait permettre de contrebalancer le poids de la DGT et de ces imprévisibles retournements.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le financement de la création audiovisuelle : 230 millions de francs pour les producteurs publics et privés

Le *Journal officiel* du 7 février a publié le décret qui donne naissance au compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels. Ce système d'épargne automatique doit contribuer au financement d'émissions de télévisions particulièrement coûteuses : fiction, dessins animés, documentaires de création. Son fonctionnement est inspiré du soutien cinématographique qui, depuis trente ans, a permis de sauvegarder la production française de longs métrages.

Une taxe (3 % cette année, 4,5 % à partir de l'an prochain) est prélevée sur les recettes de toutes les télévisions publiques ou privées et alimente un compte géré par le Centre national de la cinématographie (CNC). Ces sommes sont inscrites au crédit de toutes les entreprises publiques ou privées françaises qui ont produit des émissions diffusées par ces chaînes au cours de l'année. Le montant des crédits est calculé au prorata de la durée des œuvres et de l'importance de leur budget. Pour bénéficier de cet argent, les entreprises doivent le réinvestir avant deux ans dans des productions françaises ou dans des co-productions internationales comportant un minimum de 20 % d'apports français. Dans tous les cas, le producteur devra justifier de son apport financier initial, égal au moins à 15 % du coût définitif du programme.

Le mécanisme a l'avantage d'être automatique : aucune commission ne sélectionne les œuvres subventionnées. Mais il a l'inconvénient de désavantager tous les « nouveaux producteurs », ceux qui n'ont pas ou peu d'œuvres diffusées en 1984 et 1985 sur les chaînes. Pour y remédier, le décret prévoit d'affecter 30 % du compte de soutien à une aide sélective : une commission, composée de trois représentants du gouvernement et de six personnalités, choisira les œuvres et les entreprises qui pourront bénéficier de ces subventions.

L'élaboration de ce décret a donné lieu à une intense polémique qui trahit la tension qui règne aujourd'hui sur le marché de l'audiovisuel français. Les producteurs privés auraient voulu exclure du bénéfice du fonds de soutien le secteur public qui, du fait de sa position dominante de producteur-diffuseur, risque de s'arroger la plus grosse part du gâteau. Les chaînes publiques répondaient que, sans aide financière, elles seraient obligées de réduire leur commande à l'industrie privée. Le gouvernement a choisi une position de compromis : les subventions seront accordées aux seuls producteurs délégués assumant un véritable risque financier, soit, pour le secteur public, FR 3 et la Société française de production pour une petite part de ses activités.

Selon les estimations de la délégation à l'audiovisuel du CNC, le compte de soutien devrait rassembler, cette année, quelque 230 millions de francs sur lesquels la part du secteur public de production n'excéderait pas 25 % à 30 %. Mais l'arbitrage n'est pas du goût des producteurs privés qui mettent en cause les avantages accordés à la SFP : celle-ci, assurée d'un chiffre d'affaires confortable par les commandes obligatoires des chaînes publiques, peut, sans grand risque, investir dans la production sur l'argent de la redevance et concurrencer efficacement une industrie privée encore sous-développée.

J.-F. L.

● *« L'Union » de Reims n'est pas paru le 12 février.* — Le quotidien régional *l'Union* (Reims) n'est pas paru mercredi 12 février, à la suite d'une grève votée le 11 février par les ouvriers du Livre CGT. Le mouvement a été lancé après une entrevue entre M. Philippe Hersant (à qui la location-gérance du quotidien a été confiée pour six mois, à partir du 3 janvier) et les délégués du personnel, à propos du reclassement d'un chauffeur au standard du journal. Ce reclassement s'est fait aux dépens de l'employé qui perd 600 francs mensuels et en contradiction avec les accords conclus en 1976 entre les syndicats et la direction du quotidien. La CGT y voit « *une remise en cause de la garantie d'emploi* ». *Une réunion de l'ensemble du personnel du journal a lieu le 12 février. La poursuite, ou l'arrêt, de la grève devrait y être décidée.*

M. HÉBERLÉ DEVIENT PRÉSIDENT DU CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION

M. Jean-Claude Héberlé, ancien PDG d'Antenne 2, devient le président du conseil d'administration du Carrefour international de la communication (CIC). Le Conseil des ministres devait, en effet, procéder à sa nomination officielle, ce mercredi 12 février. M. Héberlé prend la succession de Mme Yvette Chassagne qui avait démissionné de ce poste en décembre dernier, après l'avoir occupé pendant une année, tout en conservant ses fonctions de présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris).

Le 5 février, le *Journal officiel* annonçait la nomination de M. Héberlé comme membre du conseil d'administration du CIC, et deux jours plus tard, ce même conseil le proposait comme président.

« *Le Carrefour international de la communication a déjà une image,* dit M. Héberlé, *mais il entre maintenant dans sa dernière ligne droite avant le butoir de 1988, date à laquelle il doit définitivement fonctionner dans l'Arche qui doit l'abriter* ». M. Héberlé souhaite, dans les vingt mois à venir, donner au Carrefour « *un cadre précis où chacun puisse se retrouver* ». Une tâche qu'il veut accomplir avec l'équipe en place et qui ne déviera pas des trois grandes missions que s'est assignées le CIC : être la « *vitrine* » de tout ce qui touche à la communication de demain ; un « *centre de ressources* » pour tous les échanges et toutes les recherches liés à ce domaine ; enfin, être également une « *cité des affaires* ». M. Héberlé ne cache pas qu'il s'intéressera tout particulièrement à ce dernier point.

A. Rd.

[M. Jean-Claude Héberlé, est né le 3 février 1935 à Constantine (Algérie). Dès 1957, il est journaliste à la RTF dans sa ville natale, puis à Alger. Quatre ans plus tard, il devient grand reporter et présentateur des émissions à France-Inter avant d'être nommé correspondant permanent à Washington (1967 à 1969), puis d'y prendre (en 1970) la tête du bureau de l'Office pour deux ans. Il entre alors à la télévision comme rédacteur en chef de la deuxième chaîne. Il y restera jusqu'en 1974. Mais peu de temps après l'élection de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, il est mis sur la touche. Il retrouve des fonctions de responsabilité en 1981, lorsqu'il succède à M. Michel Bassi comme directeur général de Radio Monte-Carlo. En novembre 1984, il remplace M. Pierre Desgraupes à la tête d'Antenne 2, poste auquel il a, à son tour, été remplacé, onze mois plus tard par M. Jean Drucker.]

Cinquième chaîne

CHERCHEZ LA MIRE

Les téléspectateurs qui ne sont pas parvenus à capter, le mardi 11 février, la mire de la cinquième chaîne (*le Monde* du 11 février), disposent encore de plusieurs séances de rattrapage pour la dénicher. Cette mire qui s'inscrit sous le sigle provisoire « MV 1 » (comprenez Multiville 1) ne s'accompagne d'aucun son.

Voici les jours et les horaires pendant lesquels on peut régler son téléviseur, ou faire appel à un spécialiste : à Paris, Bordeaux, Cannes, Grenoble, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nevers, Nîmes et Saint-Etienne, du 12 au 14 février de 9 h à 17 h ; les 17 et 18 février de 9 h à 23 h et le 19 février de 7 h 30 à 3 h 30 du matin.

A Toulouse et Toulon, les essais seront sans doute possibles à partir du 17 février de 9 h à 23 h et d'une façon certaine le 18 février aux mêmes horaires, ainsi que le 19 de 7 h 30 à 3 h 30 du matin.

LETTRES

DISTINCTIONS

● *Le romancier britannique Graham Greene* — qui vit dans le sud de la France, à Antibes — a été fait, lundi 10 février, membre de l'ordre du Mérite britannique. Octroyé par faveur spéciale de la reine, l'ordre du Mérite, limité à vingt-quatre hommes et femmes de nationalité britannique, est considéré comme une des plus hautes distinctions honorifiques.

● *L'auteur américain James Baldwin* — qui vit dans le sud de la France — vient d'être nommé, par décision du président de la République, commandeur de la Légion d'honneur.

● *L'écrivain et architecte polonais Czeslaw Bielecki*, qui observe une grève de la faim dans une prison de Varsovie, a été adopté cette semaine comme membre d'honneur associé du Pen-Club français. Arrêté le 13 avril 1985, M. Bielecki a été accusé d'« *entente avec des personnes agissant pour le compte d'une organisation ayant pour but de nuire aux intérêts politiques de la Pologne* ».

économie

M. HÉBERLÉ DEVIENT PRÉSIDENT DU CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION

M. Jean-Claude Héberlé, ancien PDG d'Antenne 2, devient le président du conseil d'administration du Carrefour international de la communication (CIC). Le Conseil des ministres devait, en effet, procéder à sa nomination officielle, ce mercredi 12 février. M. Héberlé prend la succession de Mme Yvette Chassagne qui avait démissionné de ce poste en décembre dernier, après l'avoir occupé pendant une année, tout en conservant ses fonctions de présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris).

Le 5 février, le *Journal officiel* annonçait la nomination de M. Héberlé comme membre du conseil d'administration du CIC, et deux jours plus tard, ce même conseil le proposait comme président.

« Le Carrefour international de la communication a déjà une image, dit M. Héberlé, *mais il entre maintenant dans sa dernière ligne droite avant le butoir de 1988, date à laquelle il doit définitivement fonctionner dans l'Arche qui doit l'abriter ».* M. Héberlé souhaite, dans les vingt mois à venir, donner au Carrefour *« un cadre précis où chacun puisse se retrouver ».* Une tâche qu'il veut accomplir avec l'équipe en place et qui ne déviera pas des trois grandes missions que s'est assignées le CIC : être la « *vitrine* » de tout ce qui touche à la communication de demain ; un « *centre de ressources* » pour tous les échanges et toutes les recherches liés à ce domaine ; enfin, être également une « *cité des affaires* ». M. Héberlé ne cache pas qu'il s'intéressera tout particulièrement à ce dernier point.

A. Rd.

[M. Jean-Claude Héberlé est né le 3 février 1935 à Constantine (Algérie). Dès 1957, il est journaliste à la RTF dans sa ville natale, puis à Alger. Quatre ans plus tard, il devient grand reporter et présentateur des émissions à France-Inter avant d'être nommé correspondant permanent à Washington (1967 à 1969), puis d'y prendre (en 1970) la tête du bureau de l'Office pour deux ans. Il entre alors à la télévision comme rédacteur en chef de la deuxième chaîne. Il y restera jusqu'en 1974. Mais peu de temps après l'élection de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, il est mis sur la touche. Il retrouve des fonctions de responsabilité en 1981, lorsqu'il succède à M. Michel Bassi comme directeur général de Radio Monte-Carlo. En novembre 1984, il remplace M. Pierre Desgraupes à la tête d'Antenne 2, poste auquel il a, à son tour, été remplacé onze mois plus tard par M. Jean Drucker.]

Cinquième chaîne

CHERCHEZ LA MIRE

Les téléspectateurs qui ne sont pas parvenus à capter, le mardi 11 février, la mire de la cinquième chaîne (*le Monde* du 11 février), disposent encore de plusieurs séances de rattrapage pour la dénicher. Cette mire qui s'inscrit sous le sigle provisoire « MV 1 » (comprenez Multiville 1) ne s'accompagne d'aucun son.

Voici les jours et les horaires pendant *lesquels on* peut régler son téléviseur, ou faire appel à un spécialiste : à Paris, Bordeaux, Cannes, Grenoble, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nevers, Nîmes et Saint-Etienne, du 12 au 14 février de 9 h à 17 h ; les 17 et 18 février de 9 h à 23 h et le 19 février de 7 h 30 à 3 h 30 du matin.

A Toulouse et Toulon, les essais seront sans doute possibles à partir du 17 février de 9 h à 23 h et d'une façon certaine le *18 février* aux mêmes horaires, ainsi que le 19 de 7 h *30 à* 3 h 30 du matin.

LETTRES

DISTINCTIONS

● *Le romancier britannique Graham Greene* – qui vit dans le sud de la France, à Antibes – a été fait, lundi 10 février, membre de l'ordre du Mérite britannique. Octroyé par faveur spéciale de la reine, l'ordre du Mérite, limité à vingt-quatre hommes et femmes de nationalité britannique, est considéré comme une des plus hautes distinctions honorifiques.

● *L'auteur américain James Baldwin* – qui vit dans le sud de la France – *vient d'être nommé*, par décision du président de la République, commandeur de la Légion d'honneur.

● *L'écrivain et architecte polonais Czeslaw Bielecki*, qui observe une grève de la faim dans une prison de Varsovie, a été adopté cette semaine comme membre d'honneur associé du Pen-Club français. Arrêté le 13 avril 1985, M. Bielecki a été accusé d'« *entente avec des personnes agissant pour le compte d'une organisation ayant pour but de nuire aux intérêts politiques de la Pologne* ».

LES COMPTES DE L'ANNÉE 1985

Un écart inquiétant entre importations et exportations

Ce qui marque l'année 1985, quand on la déchiffre à travers les comptes que vient de publier l'INSEE, c'est la forte divergence *d'évolution entre les importations* et les exportations. Les premières progressent de 6,7 % et les secondes de 2,6 %.

Ces chiffres ont l'avantage de représenter des évolutions *en* volume. Ils donnent une bonne idée de la dégradation de notre commerce extérieur l'année dernière : 4,1 points d'écart entre achats et ventes. Une dégradation que masquent les statistiques habituelles de la balance commerciale qui sont, elles, publiées en valeur, incorporant donc des mouvements de prix qui nous sont actuellement extrêmement favorables. Les prix à l'importation baissent à cause du dollar et du pétrole alors que nos prix à l'exportation continuent d'augmenter.

Pour les seuls produits manufacturés, les exportations de la France n'ont augmenté en volume que de 1,8 % l'année dernière alors que les importations ont progressé de 5,9 %. La croissance de nos ventes de produits manufacturés est à rapprocher de la croissance de la demande mondiale l'année dernière dans ce domaine : + 3,5 %. Elle donne une assez bonne idée des pertes de parts de marché qu'a enregistré notre industrie.

Second phénomène notoire de 1985 : le gonflement des stocks de 4,8 milliards de francs. Ce phénomène, qui s'est produit au second semestre et de façon massive, s'explique probablement par *la* croyance des chefs d'entreprise en un réajustement monétaire imminent. Peut-être aussi par l'espoir d'une reprise assez forte de l'activité. *Toujours est-il qu'elle* est responsable du tiers de la croissance du PIB enregistrée l'année dernière, soit 5 milliards de francs sur 15 milliards d'enrichissement de la production nationale.

Les autres résultats sont moins significatifs : croissance assez médiocre du PIB marchand, la production nationale n'ayant pas été capable de *répondre* en début d'année au redémarrage de la demande (d'où gonflement des importations) ; reprise de la consommation des ménages : + 2,1 %. Sur un point – l'investissement des entreprises, – la stagnation de 1985 que font apparaître les chiffres ne rend probablement pas compte dela réalité. La comptabilisation des ventes d'automobiles l'année dernière explique cette déformation. Un biais statistique a gonflé les achats des ménages et a minoré les investissements des sociétés qui, en réalité, ont probablement légèrement progressé.

A. V.

SOCIAL

La CGT est parfois plus flexible qu'elle ne veut le laisser croire

Un millier de militants de la CGT, accompagnés par M. Henri Krasucki, ont déposé, le 11 février, un million et demi de pétitions (selon le syndicat) recueillies auprès des travailleurs hostiles au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. En outre, des délégations devaient être reçues à l'hôtel Matignon et au Sénat. Aucun mot d'ordre de grève n'avait été lancé. Il est vrai que les quatre précédentes journées d'action organisées par la CGT avaient démontré la difficulté de mobiliser les salariés.

Loin du bruit et à mille lieues des déclarations indignées du PCF et de la CGT, qui s'opposent toujours à *l'adoption du projet de loi sur l'aménagement* du temps de travail, il y a une réalité parfois différente. Ici ou là, dans certaines entreprises, des accords de modulation ont été signés, y compris avec la CGT.

Parfois, ces conventions vont au-delà de ce que recommande l'actuel texte gouvernemental. Ailleurs, l'aménagement accepté par les partenaires sociaux correspond à ce qui est justement prévu. Dans deux seuls cas connus, enfin, chez Hutchinson et SEV-Marchal, à Clermont-Ferrand, la section syndicale CGT a choisi de dénoncer le protocole qu'elle avait d'abord avalisé.

Il n'empêche. En maintes occasions, la CGT a signé pire ou... plus que le projet de loi dont elle entend dénoncer le caractère anti-social. Ainsi, à la CRAM, en Bretagne, à la SONIM et chez Colas, en région parisienne, à l'usine Crabié et chez Sculfort, en Midi-Pyrénées, à La Bakélite, dans le Val-d'Oise, il s'est trouvé des responsables syndicaux *CGT pour admettre* le non-paiement des heures supplémentaires. Or, ce point, particulièrement controversé, fait l'objet des plus vives critiques dans les discours cégétistes.

A la SONIM, à Moret-sur-Loing, l'accord signé par la CGT et la CGC, le 17 septembre 1985, prévoit que la semaine de travail peut passer *de 38 h 30* à 46 heures – le texte du gouvernement limite l'amplitude supérieure à 44 heures – et cela sans qu'un minimum soit fixé. Chez Sculfort-Systèmes, une entreprise de machines-outils du Nord, la CGT, la CFDT et la CGC ont admis, le 17 août 1985, un dispositif à peine plus favorable. L'horaire moyen demeure à 39 heures (sans réduction du temps de travail), mais peut atteindre, en période haute, les 46 heures. Dans cette hypothèse, le « délai de prévenance » est de quinze jours. La modulation est compensée en période basse mais non payée. Les majorations au-delà de 39 heures sont comptabilisées sur la semaine mais sont récupérées sous forme de repos. Dans les fromageries Paul Renard, la CGT a accepté, *le 7 décembre 1985, que la semaine* de travail puisse varier de 32 à 43 heures avec un délai de prévenance de quatre jours. Le repos compensateur pour les heures supplémentaires est porté à 25 % (contre 20 % selon les dispositions actuelles). Ailleurs, le délai de prévenance est ramené à deux jours, comme dans des abattoirs de la Drôme, ou, comme dans l'usine de Crabié, avec pour seule contrepartie une assurance décès pour le personnel...

Actuellement illégaux, d'autres accords se situent dans le droit fil du projet de loi, à quelques nuances près. Ainsi, la filiale SCREG-Sud-Ouest, en Haute-Garonne, a mis au point un système de modulation de plus ou moins 3 heures autour d'un horaire de 39 heures, la moyenne étant prévue sur 40 heures, tout comme le salaire. Les majorations pour heures supplémentaires sont remplacées par des repos compensateurs. La CGT a apposé sa signature à l'accord le 5 novembre 1985.

Dans la Gironde, dans la société du Miroir Brauthite, l'accord intervenu le 29 mars 1985, avec la CGT et FO, stipule que l'horaire de référence est de 38 h 30, l'amplitude pouvant aller de 34 à 43 heures. Le lissage des salaires mensuels s'effectue sur la base de 38 h 30 et les heures supplémentaires, majorées, donnent lieu à *récupération*.

Dans le Nord, la filature Saint-André a fait adopter par la CGT et la CFDT, le 9 avril 1985, une modulation de plus ou moins 3 h 30 avec les 39 heures hebdomadaires pour pivot. Ces changements sont réalisés dans le cadre d'une programmation.

Enfin, l'entreprise de vente par correspondance Quelle a inauguré un dispositif qui ressemble, à la lettre, au projet de loi. Il a été évoqué au Sénat, où les débats de procédure ont quelquefois laissé place à l'exposé de situations concrètes.

ALAIN LEBAUBE.

LA FERMETURE D'UNE LIBRAIRIE GIBERT JEUNE

Peut-on licencier à la suite d'un attentat ?

La CGT conteste le droit à la direction de la librairie Gibert Jeune de rompre le contrat de travail de quatre-vingt-un salariés sans indemnités ni préavis, après l'attentat qui a ravagé l'établissement du boulevard Saint-Michel, le 5 février (*le Monde* du 12 février). Le syndicat a décidé d'introduire un référé, soit devant le conseil des prud'hommes, *soit devant le tribunal de grande instance.*

Cela étant, cette affaire soulève un point de droit qui n'est guère facile à résoudre. Interrogé, le professeur Jean-Jacques Dupeyroux considère que, en la circonstance, M. Jean Gibert a fait preuve d'habileté. Deux cas de figure se présentent. L'entreprise ne pouvant exercer son activité pour une raison de « *force majeure* », il est effectivement possible d'avoir recours à la rupture du contrat de travail – et non au licenciement, – sans préavis *ni indemnités, si les locaux sont totalement* inutilisables, ce qui n'est pas le cas, semble-t-il. Mais l'entreprise peut tout aussi bien, et, notamment, parce qu'elle envisage de rouvrir son *établissement, ne pas rompre le* contrat de travail et utiliser la procédure du chômage partiel. Cette hypothèse est prévue par les textes, puisque le chômage partiel s'applique aux entreprises *victimes d'un* sinistre ou devant suspendre leur activité à la suite d'une circonstance exceptionnelle. L'employeur doit alors payer une partie de l'indemni*sation versée aux salariés, une autre* étant prise en charge par l'Etat.

Dans ses explications, M. Gibert a souligné que la situation de son entreprise ne lui permettait pas d'invoquer le chômage partiel. Mais, ce faisant, il déplace le problème, car cela reviendrait à estimer que le sinistre n'est plus un cas de force majeure, pour devenir une difficulté supplémentaire justifiant le licenciement pour cause économique.

Si la fermeture de l'établissement est provisoire, la jurisprudence de la Cour de cassation admet que, lors de la reprise d'activité, les salariés réembauchés ne soient pas les mêmes, le tout dépendant de l'appréciation portée sur le cas de force majeure.

Si la fermeture est définitive, il faudrait considérer que l'entreprise cesse d'exister. Or, en l'espèce, il s'agit d'un établissement, la librairie Gibert Jeune demeurant présente à Paris avec deux autres établissements. *Le contrat* de travail n'étant pas lié à tel ou tel établissement, on ne pourrait licencier à moins, là encore, de prétexter de difficultés économiques.

En fait, avec une situation qui est à la limite du lock-out, la librairie Gibert Jeune tente très certainement un coup de force. En retenant le cas de figure qui lui est le plus favorable, elle se met en position pour négocier. L'objectif étant sans doute d'éviter le coût du chômage partiel.

A. Le.

M. FABIUS : IL NE FAUT PAS FAIRE DEMI-TOUR

« Au moment où l'économie française va mieux, il ne faut pas faire demi-tour », affirme M. Fabius en conclusion de l'entretien qu'il accorde aux *Echos* le mercredi 12 février.

Le premier ministre rappelle que la libération des prix industriels sera *« progressive mais totale »* et que *« le contrôle des changes devrait être totalement levé avant la fin de cette année ».*

A propos des nationalisations, M. Fabius veut voir appliquer *« une loi de respiration qui permette une plus grande souplesse pour acquérir ou céder des filiales »*, se prononçant en faveur d'une économie mixte *« avec une majorité d'entreprises privées et une minorité d'entreprises publiques ».*

A propos de la plate-forme de l'opposition, le premier ministre la juge *« inadaptée aux problèmes majeurs de la fin du siècle »* et qu'elle *« comporte des aspects qu'il faut bien qualifier de revanche sociale ».*

Il note enfin que cette plate-forme est faite théoriquement pour gouverner, mais que *« le CDS engage sa signature tout en précisant qu'il ne participerait pas à un gouvernement RPR-UDF ». « De même pour Raymond Barre, comment voudriez-vous ensuite,* conclut-il, *gouverner dans la stabilité et l'efficacité ? »*

REPÈRES

Dollar : la baisse se poursuit à 7,26 F

La baisse du dollar s'est poursuivie, mercredi 12 février, sur les marchés des changes, le cours de la devise américaine revenant de 2,3850 DM à Francfort à 2,37 DM et de 7,29 F à 7,26 F. C'est à Tokyo, toutefois, que le fléchissement du billet vert a été le plus accentué, à 186 yens contre 188 yens, après que la barre des 190 yens eut été «cassée» en début de semaine. Les milieux financiers internationaux s'attendent que la baisse du dollar se poursuive, essentiellement vis-à-vis du yen : selon certaines rumeurs, l'objectif serait un cours de 175 yens, atteint seulement en octobre 1978.

Ports : stagnation de l'activité en France

L'activité des ports français a progressé en 1985 de 0,4 % par rapport à l'année précédente, selon les premières estimations citées par l'Association pour le développement des grands ports français. Le tonnage total des marchandises débarquées et embarquées (ravitaillement et pêche exclus) a été de 273 millions de tonnes. La faible régression du trafic pétrolier (– 0,8 %) a été compensée par une légère augmentation des trafics des autres marchandises. Le trafic des voyageurs a progressé d'environ 2,6 %. Les résultats sont variables selon les ports concernés. L'activité des six ports autonomes maritimes (*Dunkerque, Rouen, Le Havre, Nantes-Saint-Nazaire, Bordeaux et Marseille*) a stagné, tandis que celle des autres ports métropolitains (Strasbourg et Paris exclus) progressait de 4,6 %.

MATIF : feu vert le 20 février prochain

Situé dans l'enceinte de la Bourse de Paris, le marché à terme d'instruments financiers, ou MATIF, ouvrira ses portes le 20 février prochain. Près d'une centaine de banques, des charges d'agents de change et d'autres intermédiaires financiers se sont portés *candidats à un siège, mais seuls ont été admis pour l'instant trois* établissements de crédit et quarante-quatre charges d'agents de change. En attendant l'inauguration de ce nouveau marché, la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) procédera les 13 et 14 février à une simulation, en vraie *grandeur, des opérations qui se dérouleront chaque jour ouvrable* de 10 heures à 15 heures à la criée.

ÉNERGIE

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION DES COURS DU PÉTROLE

Charbonnages de France baisse les prix de son charbon

La vive chute des cours du pétrole brut depuis deux mois commence à faire sentir ses effets sur les énergies concurrentes. Tandis que la baisse se poursuit sue les marchés internationaux – l'Egypte vient, à son tour, d'annoncer une diminution de près de 4 dollars de ses tarifs, – le recul des prix des produits dérivés du pétrole, accentuée en Europe par l'évolution des cours du dollar, menace les marchés du charbon et du gaz. En France, par exemple, le fuel lourd, destiné à l'industrie, est passé de 1 516 F par tonne à la fin novembre 1985 à 796 F par tonne actuellement, soit une baisse de près de 50 % en deux mois ! Il y a presque un an, le fuel avait atteint son maximum à 2 256 F par tonne.

Cette baisse, beaucoup plus forte que celle des carburants (– 1 F par litre, soit 17 % depuis mai 1985), où les taxes jouent un rôle d'amortisseur, menace les concurrents directs du fuel dans l'industrie : gaz, charbon et, dans une moindre mesure, électricité.

Gaz de France a déjà réduit, à plusieurs reprises l'an passé, le prix du gaz destiné à l'industrie, profitant de la baisse du coût de ses approvisionnements, indexés sur les cours des produits pétroliers et du dollar, sauf dans le cas du gaz algérien, beaucoup plus cher. L'établissement devrait procéder prochainement à de nouvelles baisses, afin de maintenir sa compétitivité. Charbonnages de France, handicapé par des coûts de production très élevés, s'était jusqu'ici contenté de maintenir ses tarifs, inchangés depuis un an, la dernière augmentation (+ 6 %) remontant au 1er janvier 1985. Mais CDF, de plus en plus gêné par la concurrence des pétroliers, comme par celle du charbon importé, lui aussi tiré vers le bas par la baisse des cours du dollar et du rand, a décidé de casser les prix. Pour la première fois depuis la Libération, le charbon français diminuera de 8 % à 10 %, soit 50 % à 60 F par tonne de moins sur des prix qui allaient de 550 F à 670 F, selon les clients. Cette baisse « historique » ne touche qu'un quart environ des ventes de CDF, soit 3,3 millions de tonnes, destinées à l'industrie (hors sidérurgie) et au secteur résidentiel et tertiaire, pour l'essentiel des chaufferies d'habitat collectif, c'est-à-dire les secteurs où CDF se trouve en concurrence avec le fuel et le gaz.

Diminution « conjoncturelle »

Cette diminution est *« conjoncturelle »*, précise l'établissement, et justifiée par la nécessité de *« tenir compte de la diminution importante observée sur le prix du fuel résultant de la chute du dollar et de l'effondrement des cours du pétrole »*.

Elle coûtera cher à Charbonnages de France, qui a tout juste réussi à équilibrer ses comptes l'an passé, après versement d'une subvention publique à la production de 3,2 milliards de francs. Les nouveaux prix de vente du charbon français sont en effet inférieurs à son prix de revient moyen l'an passé, estimé à 677 F par tonne.

Selon les statistiques publiées par la Commission européenne, les aides publiques à la production de charbon sont en France les plus élevées d'Europe. Elles devraient se maintenir au même niveau jusqu'à la fin du Plan, en 1988, les pouvoirs publics s'étant engagés en 1984 à maintenir une aide annuelle inchangée en francs constants jusqu'à cette échéance. D'ici là, la production de CDF devrait être ramenée à 11 millions de tonnes, contre 16,5 millions cette année, l'établissement devant, grâce à la fermeture des mines les moins rentables, parvenir à équilibrer ses comptes.

Or, avant même la baissu des tarifs imposée par la concurrence, cet objectif paraissait difficile à atteindre, selon un rapport présenté au Conseil économique et social par M. Bergamini, président de la fédération des mineurs CFTC. Malgré les efforts déployés par CDF, qui doit supprimer trente mille emplois de 1984 à 1988, le déficit d'exploitation de CDF devrait demeurer en 1988 de l'ordre de 2 milliards de francs, estime le rapport.

V. M.

ENTREPRISES

CNIT : Bouygues contre-attaque

La bataille pour le Centre national des industries et techniques (CNIT) est engagée : le groupe Bouygues vient de surenchérir sur l'OPA qu'avaient lancée sur les actions du CNIT, le 3 février dernier, le groupe hôtelier ACCOR et la société immobilière SARI, filiale de la Compagnie générale des eaux. Bouygues offre 10 % de plus, soit 1 650 francs pour les actions du CNIT, soit une centaine de millions de francs environ, en association, à 75 %-25 % avec des actionnaires et utilisateurs du CNIT, tels que le SICOB et la Fédération des industries nautiques, sous les auspices de la Banque Lazard. Il s'agit, pour les auteurs de la surenchère, d'effectuer une opération de sauvetage de l'instrument constitué par le CNIT, en s'opposant au plan de rénovation de 1 milliard de francs présenté par ACCOR et la SARI, qui prévoit un total de 15 000 mètres carrés chacun et un immeuble de services réservé aux PME.

Kodak s'apprête à supprimer 13 000 emplois

Pour redresser sa situation financière, le groupe américain Eastman Kodak, géant mondial de l'industrie photographique (75 milliards de francs de chiffre d'affaires environ), a notamment décidé une réduction de 10 % de ses effectifs mondiaux (128 950 personnes, dont 89 100 employées aux Etats-Unis), qui interviendra au cours de l'année à tous les niveaux. L'objectif de ce programme d'assainissement est d'abaisser, autant que faire se peut, les coûts de la firme de Rochester afin de la rendre plus compétitive. En raison de la sévère concurrence étrangère mais aussi de la cherté dú dollar en 1985, les bénéfices de Kodak ont lourdement chuté pour les neuf premiers mois de l'année écoulée, pour revenir à 526,5 millions de dollars (– 27 %). Le résultat du quatrième trimestre devrait être encore plus mauvais. Par décision de justice prise à la suite d'un procès intenté par Polaroid, Kodak a été obligé de stopper la fabrication des appareils de photos instantanés et d'en échanger 16,5 millions contre d'autres matériels pour éviter un mouvement de panique parmi sa clientèle.

La RATP réclame une hausse de ses tarifs

En 1985, la RATP a assuré 2,2 milliards de voyages, soit 2 % de plus qu'en 1984. Le trafic du métro a progressé de 1 %, celui des autobus de 2,7 % et celui du RER de 3,9 %. Les recettes de la Régie ont crû en conséquence de 7,4 % malgré la hausse des tarifs limitée à 4,5 % le 1er avril dernier. Par ailleurs, les accidents graves ont diminué de 13,5 % l'an passé (3 550).

Se félicitant de ces résultats, M. Claude Quin, le président de la RATP, a souligné les difficultés financières de son entreprise qui manque de moyens pour financer ses investissements (3,11 milliards de francs en 1986). Endettée de 16,5 milliards de francs, la RATP est aussi trop dépendante de l'indemnité compensatrice versée par l'Etat et les collectivités locales (6,3 milliards en 1986 pour un budget total de 15,1 milliards de francs). M. Quin souhaite donc une hausse des tarifs supérieure de deux ou trois points à l'évolution générale des prix. En raison de ces difficultés, *« je souhaite beaucoup de plaisir à ceux qui voudraient, par un biais ou par un autre, privatiser ou démanteler la RATP »*, a conclu M. Quin, qui est le dernier communiste dirigeant d'une entreprise nationale.

BSN annonce une progression de 8 % de son chiffre d'affaires 1985

Le groupe BSN a réalisé au cours de l'exercice 1985 un chiffre d'affaires de 28,4 milliards de francs, contre 27,3 milliards au cours du précédent exercice, soit une progression de plus de 8 % d'une année à l'autre. A structure et à taux de change comparables, la progression la plus importante (+ 14,5 %) a été réalisée dans le champagne et l'eau minérale, puis les produits secs et les divers (englobant notamment l'activité surgelée cédée en décembre 1985) avec une progression de 10 % environ. Les branches emballage et produits frais n'ont augmenté leur chiffre d'affaires que de 7,4 % et 6,4 % respectivement, la bière se contentant d'une progression de 3,6 %.

TRT va fabriquer 4,2 millions de cartes à mémoire

La société TRT, filiale française du groupe néerlandais Philips, a remporté auprès du groupement carte bancaire (CB) une commande de 130 millions de francs portant sur la fabrication de 4,2 millions de cartes à mémoire, une première commande de 12,4 millions de cartes ayant déjà été passée en septembre dernier au groupe Bull. Les premières livraisons de cartes à puce remplaçant les traditionnelles cartes à piste magnétique sont prévues pour juin prochain avec étalement jusqu'en décembre 1988. La première diffusion de ces cartes interviendra dans les régions de Bretagne, de Provence-Côte d'Azur, de Rhône-Alpes et du Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs, le groupement Carte bancaire indique qu'au 31 janvier dernier, plus de 12 millions de cartes CB étaient en circulation.

Après la catastrophe de Terre-Neuve : Arrow Air en faillite

La compagnie aérienne américaine Arrow Air, propriétaire de l'appareil qui s'est écrasé le 12 décembre à Terre-Neuve, tuant 248 militaires américains, a demandé, le 11 février, à bénéficier du chapitre 11 de la loi sur les faillites. Elle a en même temps suspendu tous ses vols réguliers. L'US Air Force avait suspendu son contrat avec cette compagnie de Floride le 8 février à la suite d'une information de l'administration fédérale de l'aviation civile faisant état de l'utilisation de pièces détachées sans autorisation par Arrow Air. La compagnie va licencier 400 à 500 de ses salariés. Le chapitre 11, qui protège la société contre ses créanciers, ne s'applique pas aux dommages-intérêts dus éventuellement à la suite de la catastrophe.

AFFAIRES

« Le RPR n'a pas pris position sur l'accord ATT-CGE »
déclare M. Chirac

L'usine de TRT, filiale du groupe néerlandais Philips, située à Brive, en Corrèze, perdrait six cents à six cent cinquante de ses emplois en cas de signature du projet d'accord entre le groupe américain ATT et le groupe nationalisé CGE, selon les syndicats de TRT. Un volet de cet accord prévoit en effet la fusion des activités de faisceaux hertziens (équipements de transmission) de TRT avec celles similaires de la CGE dans une société commune. Cette opération se traduirait, selon les syndicats, par le regroupement des fabrications dans l'usine de Cherbourg de la CGE.

Interrogé par notre confrère *la Montagne*, M. Chirac a indiqué que *« le RPR en tant que tel n'a pris aucune position sur ce dossier »*. Evoquant les déclarations de M. Michel Noir, responsable de l'industrie au RPR, le député de la Corrèze a poursuivi : *« Si M. Noir s'est exprimé sur cette affaire, il n'a pu le faire qu'à titre personnel, sans engager aucunement le RPR. » « Nous mettons solennellement en garde le gouvernement sur l'importance de cette affaire et la gravité de ses conséquences. Nous estimons qu'il ne serait pas concevable ni convenable que le gouvernement s'engage (...) à quelques semaines d'une consultation électorale nationale »*, a précisé M. Chirac.

[Les réserves de M. Chirac sont très importantes pour l'avenir d'un projet déjà très contesté dans l'opposition comme dans la majorité. On apprend, d'autre part, que l'expertise technique des centraux téléphoniques d'ATT demandée par le gouvernement aux PTT devrait être achevée comme prévu dans quelques jours, mais que, en revanche, les négociations sur les prix sont seulement ébauchées. Ce *« retard »* tombe fort à propos pour permettre au gouvernement de ne pas décider avant les élections, comme il en avait d'ailleurs l'intention et comme M. Chirac vient de le demander.]

ASSURANCE EXPORT

La COFACE reste bénéficiaire en 1985

Anticipant sur les comptes définitifs, M. Baquiast, président de la COFACE (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur), a fait savoir, mardi 11 février, que les activités d'assurance-crédit à l'exportation ont dégagé en 1985 un solde positif d'environ 1,3 milliard de francs (contre 1,1 milliard en 1984). Il s'est déclaré satisfait des résultats enregistrés en matière d'assurance-crédit à court terme, ce secteur dégageant l'an passé un solde positif d'environ 320 millions de francs pour un total de 135 milliards d'exportations couvertes.

L'assurance-crédit à moyen terme, en revanche, reste au niveau atteint en 1984 (de l'ordre de 120 milliards de francs d'exportations garanties sur grands contrats).

Ces résultats devront être confirmés dans le courant de l'année, mais M. Baquiast s'est surtout réjoui des progrès enregistrés dans la décentralisation. Il a visité une à une les vingt-deux implantations régionales créées par la COFACE et a pu se persuader, à cette occasion, qu'il existe un important volume d'exportations potentielles. La crainte de l'insolvabilité du client retient encore trop de petits entrepreneurs, a-t-il indiqué, mais, a-t-il ajouté, la COFACE est là précisément pour rassurer autant que pour assurer.

ÉTRANGER

Un crédit d'urgence du Trésor américain pour le Mexique ?

Un comité restreint composé des représentants de cinq des onze pays membres du groupe dit de « Cartagène » – Mexique, Argentine, Brésil, Venezuela, Colombie, – soit les pays les plus endettés de l'Amérique latine, doit se réunir en session extraordinaire avant la fin de ce mois, probablement à Montevideo. Cette conférence, réunie à la demande du Mexique et du Venezuela aura pour objet de discuter et, peut-être, de déterminer la ligne à suivre par ces pays – et notamment le Mexique, sévèrement touché par la baisse du prix du pétrole – à l'égard de leurs créanciers.

Selon une dépêche de l'AFP en provenance de Washington, le Trésor américain pourrait, comme il l'avait déjà fait en août 1982, après que le Mexique eut annoncé un moratoire de trois mois sur le service de sa dette extérieure, accorder un « crédit-relais ». Celui-ci constituerait, en quelque sorte, une avance sur les crédits nouveaux que les plus grandes banques étrangères créditrices s'apprêteraient, selon la même source, à consentir elles aussi au Mexique.

Après s'être entretenu avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, le ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Bernardo Sepulveda Amor, a, rapporte l'agence Reuter, démenti les rumeurs selon lesquelles son pays serait sur le point de déclarer un nouveau moratoire.

Ce qui est certain, c'est que la situation du Mexique s'est, au cours des derniers mois, considérablement détériorée. Les observateurs estiment que le gouvernement du président de La Madrid a, dès les premiers mois de l'année dernière, graduellement abandonné sa politique d'austérité budgétaire, ouvrant à nouveau les vannes du crédit et des dépenses pour stimuler la croissance. Le tremblement de terre et, surtout, la baisse du prix du pétrole – l'exploitation de l'or noir fournit l'essentiel des recettes en devises et la plus grosse partie des rentrées d'impôt – ont d'autant plus fait sentir leurs effets que l'économie du pays était vulnérable.

Au vu de cette situation, le Mexique a entamé de nouvelles négociations avec le FMI, dans l'espoir qu'un accord avec cette institution amènerait les banques à lui consentir immédiatement des crédits supplémentaires. Il y a quelques mois, les Mexicains estimaient à quelque 4 milliards de dollars leurs besoins d'argent frais. Mais, depuis lors, ils ont accru leurs demandes. Plusieurs chiffres ont circulé : 6 milliards, et même 8 milliards de dollars. Il semble que la baisse du prix du pétrole ait déjà rendu caduc le projet de programme de redressement élaboré avec les experts du FMI. Le Mexique cherche, désormais, pour discuter avec ses créanciers, l'appui des autres pays de l'Amérique latine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (CMM)

Le conseil d'administration, réuni le 6 février 1986 sous la présidence de M. Roland Haas, a pris connaissance des premières informations disponibles sur les comptes de l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 168 millions de francs environ contre 154 millions pour 1984. Celui de la société mère (CMM) est de 84 millions de francs alors qu'il a été de 87 millions de francs en 1984.

Les comptes définitifs ne sont pas encore arrêtés mais laissent prévoir un résultat net consolidé (part du groupe) de l'ordre de 3 millions contre 3,5 millions de francs en 1984. Le bénéfice de la société mère devrait être légèrement inférieur à 2 millions de francs contre 2,4 millions de francs pour l'exercice précédent.

La réduction des résultats bénéficiaires s'explique par la conjoncture particulièrement défavorable qui a affecté durant le second semestre la plupart des matières premières et, plus particulièrement, les métaux et minerais. Cette conjoncture a eu notamment pour conséquence une très forte baisse du cours international, exprimé en dollar, des minerais de tungstène produits par la Société minière d'Anglade (SMA), baisse aggravée par la chute du dollar. La SMA, dont les comptes, qui ne sont pas encore arrêtés, seront consolidés chez CMM par mise en équivalence, et qui n'interviennent pas dans les chiffres cités ci-dessus, aura probablement réalisé en 1985 un exercice légèrement déficitaire. La SMA prévoit, pour 1986, de sérieuses difficultés d'exploitation si les cours du tungstène en francs ne s'améliorent pas.

Le conseil a, par ailleurs, noté avec satisfaction l'activité et les résultats en nette progression du département Forge et de la filiale ATG, spécialisée dans la tôlerie fine pour l'informatique et l'électronique.

SEMA-METRA

Résultats provisoires pour 1985
Progression de 50 % du bénéfice net

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire du groupe Sema-Metra pour l'exercice 1985 s'élève à environ 1 150 millions de francs, en progression de 15 % par rapport à celui de l'exercice 1984. Ce chiffre ne prend pas en compte la société Cerci acquise en décembre 1985.

Le résultat net consolidé (part du groupe) s'élève à plus de 28 millions de francs, en progression de 50 % par rapport à celui de l'exercice 1984. Ce résultat est à comparer à la prévision de 25 millions de francs fournie lors de l'introduction de la société au second marché le 24 octobre dernier.

Pour l'exercice 1986, compte tenu de la situation de son carnet de commandes, le groupe Sema-Metra prévoit une progression minimale de 25 % de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

SOURCE PERRIER

Le conseil d'administration de la Source Perrier SA s'est réuni le jeudi 6 février 1986 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

Le résultat consolidé s'est élevé, pour la part du groupe, à 241 265 635 francs contre 195 502 236 francs pour l'exercice précédent. Il tient compte de la consolidation des résultats de la Société Sellier Leblanc et de ceux de la Société des Caves de Roquefort jusqu'alors consolidés par mise en équivalence.

Le bénéfice de la Source Perrier SA (non consolidé) s'élève à 95 543 012 francs contre 135 289 393 francs pour l'exercice précédent. En ce qui concerne la branche boissons, l'exercice a été influencé par les mauvaises conditions climatiques de l'été 1985.

En outre, la société a supporté les frais financiers liés à l'acquisition de la participation dans Sellier Leblanc, alors que le bénéfice de cette acquisition n'a pratiquement pas joué dans l'exercice en dehors du seul dividende.

Le conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le jeudi 27 mars 1986, la distribution d'un dividende complémentaire de 8,50 francs par action (soit 12,75 francs avec avoir fiscal) qui, compte tenu de l'acompte sur dividende de 5 francs par action déjà payé, portera le dividende global pour l'exercice à 13,50 francs par action, soit compte tenu de l'avoir fiscal un revenu total par action de 20,25 francs.

Le conseil a également décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire à la suite de l'assemblée générale ordinaire en vue de prolonger l'exercice en cours jusqu'au 31 décembre 1986, ceci dans le but de simplifier les opérations de consolidation, les filiales importantes du groupe clôturant leur exercice le 31 décembre de chaque année.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit Lyonnais, dont le siège social est à Lyon, 18, rue de la République, et le siège central à Paris, 19, boulevard des Italiens (2e), dénonce la garantie financière qu'il avait accordée au titre de l'activité de gestion immobilière de la société Star Management France SA, RN 186, 92357 Le Plessis-Robinson.

En conséquence, cette garantie cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72678 du 20 juillet 1972). Conformément aux dispositions de l'article 45 de ce même décret, cette garantie s'applique à toutes les créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie, pour les opérations concernées par la loi 70-9 du 02/01/1970, qui restent couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège du Crédit Lyonnais.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet immobilier ci-dessus indiqué.



Le 31 janvier 1986, la valeur liquidative de l'action de la SICAF « VALEURS DE FRANCE » (Société d'investissement à capital fixe) gérée par la BRED, était de 302,52 F contre 290,31 F le 15 janvier 1986.

« VALEURS DE FRANCE » cotait le 31 janvier 302,50 F (289,50 F le 15 janvier).

COMPOSITION DE L'ACTIF DE VALEURS DE FRANCE AU 31 JANVIER 1986

– Actions : 41,43 %
– Placements C.T. : 3,56 %
– Obligations : 32,44 %
– Titres intermédiaires (1) : 22,57 %

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...



120 F

MENTATION
ÇAISE

29-31 quai Voltaire
75007 PARIS

ANCIERS DES SOCIÉTÉS

LURGIQUE
MM)

tion, réuni le
résidence de
connaissance
s disponibles
e 1985.
onsolidé s'est
rancs environ
984. Celui de
st de 84 mil-
'il a été de
84.
ne sont pas
t prévoir un
t du groupe)
ntre 3,5 mil-
e bénéfice de
re légèrement
francs contre
our l'exercice

ultats bénéfi-
njoncture par-
qui a affecté
la plupart des
s particulière-
inerais. Cette
n pour consé-
isse du cours
dollar, des
oduits par la
ade (SMA),
ute du dollar.
s, qui ne sont
nt consolidés
quivalence, et
as les chiffres
ablement réa-
e légèrement
oit, pour 1986,
exploitation si
en francs ne

irs, noté avec
s résultats en
rtement Forge
ialisée dans la
tique et l'Élec-

RA

soires

50 %
set

s consolidé
Sema-Metra
lève à envi-
nes, en pro-
port à celui
chiffre ne
la société
re 1985.
dé (part du
de 28 mil-
gression de
a de l'exer-
st à compa-
millions de
introduction
marché le

6, compte
n carnet de
Sema-Metra
minimale
d'affaires et

SOURCE PERRIER

Le conseil d'administration de Source Perrier SA s'est réuni le 6 février 1986 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

Le résultat consolidé s'est élevé, pour la part du groupe, à 241 265 035 francs contre 195 502 236 francs pour l'exercice précédent. Il tient compte de la consolidation des résultats de la Société Sellier Leblanc et de ceux de la Société des Caves de Roquefort jusqu'ici consolidés par mise en équivalence.

Le bénéfice de la Source Perrier SA (non consolidé) s'élève à 95 543 012 francs contre 135 289 393 francs pour l'exercice précédent. En ce qui concerne la branche boissons, l'exercice a été influencé par les mauvaises conditions climatiques de l'été 1985.

En outre, la société a supporté les frais financiers liés à l'acquisition de sa participation dans Sellier Leblanc, alors que le bénéfice de cette acquisition n'a pratiquement pas joué dans l'exercice en dehors du seul dividende.

Le conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le jeudi 27 mars 1986, la distribution d'un dividende complémentaire de 8,50 francs par action (soit 12,75 francs avec avoir fiscal) qui, compte tenu de l'acompte sur dividende de 5 francs par action déjà payé, portera le dividende global pour l'exercice à 13,50 francs par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu total par action de 20,25 francs.

Le conseil a également décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire à la suite de l'assemblée générale ordinaire en vue de prolonger l'exercice en cours jusqu'au 31 décembre 1986, ceci dans le but de simplifier les opérations de consolidation des filiales importantes du groupe clôturant leur exercice le 31 décembre de chaque année.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit Lyonnais, dont le siège social est à Lyon, 18, rue de la République, et le siège central à Paris, 19, boulevard des Italiens (2e), cesse la garantie financière qu'il avait accordée au titre de l'activité de gestion immobilière de la société Star Management France SA, RN 185, 92357 Le Plessis-Robinson.

En conséquence, cette garantie cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972). Conformément aux dispositions de l'article 45 de ce même décret, cette garantie s'applique à toutes les créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie, pour les opérations concernées par la loi 70-9 du 02/01/1970, qui restent couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit Lyonnais.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet mentionné ci-dessus indiqué.

VALEURS DE FRANCE
BRED

86, la valeur liquidative de l'action de la SICAF
RANCE » (Société d'investissement à capital fixe)
ait de 302,52 F contre 290,31 F le 15 janvier 1986
FRANCE » cotait le 31 janvier 302,50 F (289,50 F le

COMPOSITION DE L'ACTIF
URS DE FRANCE AU 31 JANVIER 1986

: 41,43 %
nts C.T. : 3,56 %
ons : 32,44 %
termédiaires (1) : 22,57 %
ifs, certificats d'investissement, bons de souscription
ons...

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 février

Peugeot crève le plafond de 800 F

Le « footing » fait en début de semaine a échauffé la Bourse de Paris. Le mouvement de hausse s'est accéléré mardi, en s'étendant à un beaucoup plus large éventail de valeurs. Dès l'ouverture, Avions Dassault donnait le signal du décollage. Peugeot en profita pour mettre plein gaz et creva le plafond de 800 F. Mais, à 830 F (palier des 7 % réglementaires), sa cotation fut automatiquement réservée. Finalement, au deuxième essai, un cours de 840 F (+ 8,2 %) fut inscrit. D'autres grands noms de la cote firent la démonstration de leur talent : CSF, Locafrance, L'Oréal, Midi, Printemps, Schneider et Compagnie bancaire, toutes deux au plus haut de l'année. Impossible de les citer toutes. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané avait progressé de 1,93 % environ.

Autour de la corbeille, les professionnels étaient bouche bée. Vendre ou ne pas vendre. Autrement dit, il fallait prendre maintenant son bénéfice, au risque de ne jamais revoir le « papier » à ce prix ou attendre pour arrondir ses gains. Tel était le cruel dilemme devant lequel se trouvaient placés les opérateurs.

Le « boom » de Wall street a naturellement favorisé cette nouvelle flambée. Mais, d'après les spécialistes, les investisseurs étrangers ont pour Paris, après Milan, les yeux de Chimène. Ils s'attendent à des prouesses et agissent en conséquence.

Le marché obligataire s'est lui aussi emballé par anticipation, disait-on, à un abaissement du taux d'intervention de la Banque de France.

Le Matif ouvrira ses portes le 20 février. Mais, les 13 et 14 février, des cotations en blanc auront lieu de 10 h à 15 h pour tester les mécanismes en simulation.

La cotation du CNIT a été suspendue. Baisse de l'or, à Londres, avec l'once à 337,20 (contre 340,15 dollars), à Paris avec le lingot à 79 900 F (– 650 F). Le napoléon progresse de 2 F, à 577 F.

NEW-YORK

Consolidation

Des ventes bénéficiaires se sont produites mardi à Wall Street après deux séances de forte hausse, qui avaient permis au « Dow » de franchir avec une déconcertante aisance la barre psychologique des 1 600 points. Cependant, elles ont été assez bien absorbées dans l'ensemble, n'affectant qu'assez légèrement les « Blue Chips ». A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 622,82, accusant une baisse limitée à 3,55 points. Mieux, le bilan de la journée est resté positif. Sur 2 016 valeurs traitées, 846 ont monté, 744 ont reculé et 426 n'ont pas varié.

Autour de la corbeille, les professionnels se déclaraient très satisfaits de la façon dont la consolidation s'effectuait. De fait, si les prises de bénéfices furent nombreuses, les achats se révélèrent tout aussi importants. Explication du phénomène : la tendance baissière sur les taux d'intérêt et la réduction de la facture énergétique, deux facteurs jugés favorables pour relancer l'expansion. De l'avis général, le sentiment est toujours haussier, et même si quelques accès de faiblesse sont prévisibles, l'interruption du mouvement ascensionnel ne devrait être que temporaire. Bref, l'optimisme de la communauté était intact.

L'activité s'est sensiblement accrue et 141,25 millions de titres ont changé de mains contre 129,91 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 fév.	Cours du 11 fév.
Alcoa	44 7/8	44 7/8
A.T.T.	21 1/4	21
Boeing	49 3/8	49
Chase Manhattan Bank	72 1/4	73
Du Pont de Nemours	66 3/4	67
Eastman Kodak	50 7/8	48 1/2
Exxon	50 1/4	50 3/8
Ford	66 1/4	68 1/2
General Electric	74 5/8	73 3/4
General Motors	76 3/4	77 7/8
Goodyear	33 3/4	33 5/8
I.B.M.	157 1/8	158 3/4
I.T.T.	40 1/4	40 3/8
Mobil Oil	28	27 1/4
Pfizer	50 1/2	51
Schlumberger	32 1/8	31 1/4
Texaco	26 1/2	27 1/8
U.A.L. Inc.	57 3/8	58 5/8
Union Carbide	82 5/8	82 1/2
U.S. Steel	22 1/8	22 1/2
Westinghouse	48	47 1/4
Xerox Corp.	66	65 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'ACTION REVILLON RADIÉE DE LA COTE OFFICIELLE. – L'action Revillon (groupe de magasins Cora) sera radiée de la cote officielle le 10 mars prochain pour être négociée sur le marché hors-cote en raison de la forte diminution des transactions sur le titre de cette société, laquelle n'a pas distribué de dividende depuis trois ans. Agissant pour le compte du groupe Cora, qui détient 97,3 % du capital de Cora, la Banque NSM (Neuflize, Schlumberger, Mallet) s'est engagée à procéder, du 12 février au 7 mars, à une opération de maintien de cours à 400 F pour que l'action Revillon ne tombe pas en deçà de ce montant.

AKZO AMÉLIORE ENCORE SES BÉNÉFICES. – Le groupe chimique néerlandais annonce pour 1985 un bénéfice net de 840 millions de florins (plus de 12 %) sur un chiffre d'affaires de 18 milliards de florins (plus de 9 %). Dividende : 6,60 florins (contre 6 florins).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 fév.
Valeurs françaises	111,1
Valeurs étrangères	104,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 fév.	11 fév.
Indice général	288,1	293,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 février .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 fév.	12 fév.
1 dollar (en yens)	189,90	186,55

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 101
5 %	....	0 151
3 % amort. 45-54	....	1 603
Emp. 7 % 1973	7457	..
Emp. 8,80 % 77	124 50	6 399
9,80 % 78/93	99 05	5 773
8,80 % 78/86	99 75	1 495
10,80 % 79/94	102 20	4 764
13,25 % 80/90	105 70	9 221
13,80 % 80/87	106 30	4 499
13,80 % 81/89	109 85	1 069
16,75 % 81/87	109 75	7 113
16,20 % 82/90	119 15	1 332
16 % juin 82	119 85	10 871
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 764
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	9 260
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 20	1 241
CNB Paribas	106	1 241
CNB Suez	105 45	1 241
CNI janv. 82	101 40	1 241
CRH 10,90% déc.85	102	1 183

BOURSE DE PARIS Comptant 11 FEVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	256 60	256 80
A.G.F. (St Cent.)	6000	5980
André Roudière	210	218 40 d
Applic. Hydraul.	575	598
Arbel	100	100
Astorg	290	290
Avenir Publicité	1201	1220
Bain C. Monaco	626	621
Banque Hypoth. Eur.	415	400
B.G.I.	380	355
Blanzy-Ouest	490	498
B.N.P. Intercontin.	260	270 40
Bénédictine	3550	3880
Bon-Marché	370 50	434 d
Calif	698	....
Cambodge	298	338 70 d
C.A.M.E.	165	161
Campenon Bern.	215	226
Carbone-Lorraine	375	375
C.E.G.Frig.	600	605
C.E.M.	72 40	....
Centen. Blanzy	1423	1525
Centrest (Ny)	140	142
Cerabati	65	67 60
Chambourcy (M.)	1167	1214
Champex (Ny)	136	139
C.I. Maritime	526	530
Ciram (B)	183	195 d
Clause	860	890
Cofradel (Ly)	590	590
Cogifi	437	440
Comiphos	356	350
Cie Industrielle	2885	3090 d
Comp. Lyon-Alem.	343	341
Concorde (La)	1301	1349
C.M.P.	14 40	15 40
Crédit (C.F.B.)	500	495
Créd. Gén. Ind.	890	925
Cr. Universel (Cie)	900	900
Crédital	161	162
Darblay S.A.	487 90	....
Darty Act. d. p.	1955	2030
De Dietrich	890	940
Delalande S.A.	1005	1077
Delmas-Vielj. (Fin.)	918	923 c
Didot-Bottin	531	531
Drag. Trav. Pub.	72 60	....
Eaux Bass. Vichy	1441	1441
Eaux Vittel	1000	980
Economats Centre	550	570
Electro-Banque	438	440
Electro-Financ.	779	791
Elf-Antargaz	306 80	319 d
Enafi-Bretagne	220 80	221
Entrepôts Paris	620	644
Epargne (B)	1504	1520
Europ. Accumul.	76	74 90
Eternit	1820	1840
Exor	2300	2270
Finalens	229	229 90
FIPP	177	....
Fnac	710	725
Foncière (Cie)	459	460
Fonc. Agache-W.	693	685
Fonc. Lyonnaise	2900	2950
Foncina	360	365
Forinter	1090	1090
Fougerolle	114 40	115
France I.A.R.D.	524	524
France (La)	4650	4650
From. Paul Renard	640	649
GAN	9980	9580
Gaumont	810	806
Gaz et Eaux	2080	2075
Gévelot	321	....
Gr. Fin. Constr.	400	400
Gds Moul. Paris	402	418
Groupe Victoire	3183	3289
G. Transp. Ind.	269	269 40
H.G.P.	....	....
Hydroc. St-Denis	108	110
Immindo S.A.	468	460
Imminvest	340	347
Immobail	447	447
Immobanque	830	827
Immob. Marseille	6900	6750
Immofice	486	486
Invest. (Sté Cent.)	2231	2320
Jaeger	205	213 20
Lafitte-Bail	537	537
Lambert Frères	68	65 30
La Brosse-Dupont	385	385
Lille-Bonnières	679	694
Locabail Immob.	758	760
Loca-Expansion	330	330
Locafinancière	433	440
Locatel	311	312
Lordex (Ny)	165	168
Louvre	2000	2000
Machines Bull	65	64
Magasins Uniprix	170	185
Magnant S.A.	129 10	124 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Maritimes Part.	281	280
M. H.	84	84
Métal Déployé	390	390
Mors	195	190
Naval Worms	110	110
Navig. (Nat. de)	103	....
Nicolas	475	475
OPB Paribas	383 80	399 40
Optorg	179 40	180
Origny-Desvroise	280	290
Palais Nouveauté	505	505
Paris France	322 50	335 50
Paris-Orléans	230	239 20
Part. Fin. Gest. Im.	1230	1317 d
Pathé-Cinéma	235	240
Pechiney (cert. inv.)	265	275 60
Piles Wonder	1270	1270
Piper-Heidsieck	720	711
P.L.M.	187	195
Porcher	250	254 50
Providence S.A.	786	2100 d
Publicis	1788	1785
Raff. Souf. R.	230	220 80 o
Révillon	385 30	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	366	371
Ricqlès-Zan	150	140
Rochefortaise S.A.	245	....
Rochette-Cenpa	43 60	45 20
Rosario (Fin.)	228 80	229
Rougier et Fils	68 80	70
Sacer	160 70	167 20 d
Saciler	25 95	26 95
SAFAA	252	250
Safic-Alcan	371	371
SAFT	1130	1125
Salins du Midi	431	432
Santa-Fé	168	168 50
Satam	184 50	184 50
Saulnes et Compy	68 70	67
Saunier-Duval	39 70	41 20
Savoisienne (M)	128	140 d
SCAC	314	319
Senelle Maubeuge	570	590
S.E.P. (M)	177 50	180
Serv. Equip. Véh.	57 90	58
Sicli	75 10	75
Sicotel	401	404
Sintra-Alcatel	870	880
Sinvim	270	275 90
Siph (Plant. Hévéas)	290	278 40
SMAC Aciéroïd	81 30	80
Sté Générale (c. inv.)	1069	1080
Sofal financière	1110	1150
Sofio	291	292
Soficomi	807	....
S.O.F.I.P. (M)	91	....
Sofragi	920	920
Soudure Autog.	348 40	362 50
Sovabail	776	780
Speichim	144	....
S.P.I.	650	640
Spie Batignolles	485	486
Suez (Fin. de)-C.I.P.	1100	1200
Stemi	525	520
Taittinger	1760	1753
Testut-Aequitas	545	567
Tour Eiffel	540	561
Ufiner S.M.D.	579	575
Unibail	816	819
U.A.P.	2100	2100
Un. Imm. France	509	509
Un. Ind. Crédit	947	970
Usinor	7 05	7 70 d
U.T.A.	1810	....
Vicat	468	470
Virax	159	160
Waterman S.A.	440	422 40 o
Brass. du Maroc	124 30	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	899	....
Akzo	421	458
Alcan Alum.	235	216
Algemeine Bank	1590	....
Allied Corp.	....	....
American Brands	528	520
Am. Petrofina	319	....
Arbed	425	....
Asturienne Mines	125	130
Bco Pop Espanol	156 80	158 90
Banque Morgan	483	460
Banque Ottomane	871	....
B. Régl. Internat.	32000	33000
Br. Lambert	394	400
Canadian-Pacific	95	90 70
Commerzbank	990	....
Dart. and Kraft	310	306
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	320	320
Dresdner Bank	1305	1302
Gén. Belgique	348	342
Gevaert	838	....
Glaxo	97	96 50
Goodyear	255	253 40
Grace and Co	382	377
Gulf Oil Canada	103	95
Honeywell Inc.	560	580
Hoogoven	225	....
I. C. Industries	298	....
I.H.C. Caland N.V.	75 20	74 60
Int. Min. Chem.	247	241
Johannesburg	720	....
Kubota	12 05	12 05
Latonia	254	253
Mannesmann	910	....
Midland Bank Plc	47 90	51
Mineral-Ressourc.	60 10	60 10
Noranda	84 10	87
Olivetti	32 10	32 20
Pakhoed Holding	223	220
Pfizer Inc.	370 10	370 50
Proctor Gamble	509	515
Ricoh Cy Ltd	39	40
Rolinco	204 10	209 50
Robeco	235 70	242
Rodamco	370 50	370 10
Shell fr. (port.)	69	....
S.K.F. Aktiebolag	300	315
Sperry Rand	392 40	379 50
Steel Cy of Can.	137	....
Stilfontein	58 10	56
Swedish Match	252	....
Tenneco	275	....
Thorn EMI	43	43 10
Thyssen c. 1 000	510	....
Toray indust. inc	18 60	18 65
Vieille Montagne	910	....
Wagons-Lits	740	738
West Rand	29 05	26 15

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2780	2770
Alain Manoukian	507	510
BAFIP	835	868
B.I.P.	735	747
Bolloré Technologies	531	540
Calberson	425	440
Cardif	1276	1300
Cap Gemini Sogeti	1360	1370
C.D.M.E.	720	725
C. Equip. Elect.	300	303
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	205	211
Dauphin O.T.A.	1600	1600
Devanlay	889	890
Deville	840	850
Drouot-Assurances	515	515
Editions Belfond	140	140
Elect. S. Dassault	800	795
Expand	258	255
Filipacchi	560	572
Guy Degrenne	810	810
I.C.C.	327	325
IN Informatique	433	434
Loca-Investissement	343	350
Marutan	380	380
Merlin Immobilier	511	511
Métallurg. Minière	240	237 90
M.M.B.	410	420
Navale-Delmas	590	613
Om. Gest. Fin.	304	304
Petit Bateau	304	291 80
Petroligaz	950	960
Razel	810	842
St-Gobain Emballage	855	870
S.C.G.P.M.	212	204
Sasse-Metra	690	700
S.E.P.	796	790
S.E.P.R.	1085	1108
Sofibus	268	....
Valeurs de France	304	305
Molex	289	295

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A	1666	1666
Amrep	....	....
Cochery	61	61
Coparex	450	....
Escaut-Meuse	....	....
Hydro-Energie	280	....
Rorento N.V.	129 80	132 50
S.P.R.	165	168
Sopalem	....	....
Ufinex	332	....
Unidel	....	....
Union Brasseries	148 60	148 50

SICAV 11/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	587 87	573 34
Actions France	380 54	363 28
Actions sélectives	526 57	502 69
Aedificandi	578 74	552 50
A.G.F. 5000	433 86	414 18
A.G.F. ECU	1094 59	1078 41
A.G.F. Interfonds	419 54	400 52
A.G.F. Obligations	1060 25	1054 98
Agfimo	575 98	549 86
Altafi	223 66	213 52
A.L.T.O.	202 83	193 63
Amérique Gestion	409 18	390 63
Argonautes	332 89	317 79
Associc	1120 14	1120 14
Aurecic	1185 42	1131 48
Bourse-Investiss.	401 44	383 24
Bred Associations	2455 20	2447 86
Capital Plus	1534 48	1534 48
Columbia (ex W.I.)	774 26	739 15
Convertimmo	329 75	317 07
Corral court terme	11443 88	11443 88
Cortexa	933 05	890 74
Cradinter	404 25	385 92
Croiss. Mercure	......	......
Croiss. Immobil.	515 29	491 92
Croiss. Prestige	285 95	272 98
Démétor	12380 11	12380 11
Drouot-France	505 29	482 38 ◆
Drouot-Investiss.	890 90	850 50 ◆
Drouot-Sécurité	218 52	208 61 ◆
Drouot-Sélection	128 43	122 61 ◆
Ecocic	1067 88	1052 10
Elicoop Sicav	10579 26	10552 88
Energia	233 15	222 58
Eparcic	63301 29	63174 81
Eparcourt Sicav	7488 09	7449 47
Epargne Associations	24943 96	24869 28
Epargne-Capital	7106 50	7038 14
Epargne-Croiss.	1366 64	1304 67
Epargne-Industr.	609 46	581 82
Epargne-Inter	603 90	576 52
Epargne-Long-Terme	1512 86	1472 37
Epargne-Oblig.	195 36	190 12
Epargne-Unie	1044 85	997 47
Epargne-Valeur	385 04	367 58
Eparoblig	1176 05	1173 70
Eurocic	8622 19	8231 21
Euro-Croissance	486 80	464 73
Europe Investiss.	1594 23	1521 94
Financière Plus	23568 58	23335 23
Foncier Investiss.	967 29	923 43
Foncival	233 10	222 53
France-Garantie	301 80	301 20
France-Investiss.	493 71	471 32
France-Net	122 36	119 61
France-Obligations	424 80	420 59
Francic	325 34	310 58

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	268 98	263 03
Fructidor	233 73	230 28
Fructifrance	637 01	621 47
Fructivar	73839 36	73655 22
Fructi-Première	11977 04	11800 04
Gestilion	59831 10	59581 90
Gestion Associations	132 23	129
Gestion Mobilière	624 83	596 50
Gest. Rendement	486 42	464 38
Gest. Sél. France	615 20	587 30
Haussmann Associat.	61737 17	61737 17
Haussmann court terme	60195 59	60195 59
Haussmann-Epargne	1217 29	1217 29
Haussmann Oblicroiss.	58929 43	58929 43
Haussmann Obligation	1461 49	1395 22
Horizon	1074 34	1043 05
I.M.S.I.	532 22	508 09
Indo-Suez Valeurs	653 90	624 25
Ind. française	12374 76	12132 11
Interoblig.	10882 63	10464 07
Intersélect France	372 01	355 14
Intervaleurs Indust.	556 38	531 16
Invest. net	13038 11	13010 09
Invest. Obligataire	15806 32	15774 77
Invest. Placements	1009 06	963 30
Japacic	128 21	122 40
Laffitte-crt-terme	122935 39	122935 39
Laffitte-Expansion	744 68	710 91
Laffitte-France	289 13	276 02
Laffitte-Japon	256 41	244 78
Laffitte-Oblig.	150 53	143 70
Laffitte-Placements	119024 15	119024 15
Laffitte-Rend.	204 56	195 28
Laffitte-Tokyo	991 96	946 98
Lion-Associations	10935 97	10935 97
Lion-Institutionnels	22231 32	22175 88
Lionplus	66002 58	65349 07
Livret portefeuille	533 73	518 18
Médiaracic	120 24	114 79 ◆
Mondiale Investissem.	407 29	388 82
Monecic	58308 07	58309 07
Multi-Obligations	420 14	401 09
Mutuelle Unie Sél.	126 58	120 84 ◆
Natio.-Assoc.	6216 80	6204 39
Natio.-Epargne	13715 03	13579 24
Natio.-Inter.	964 32	938 51
Natio.-Obligations	490 80	477 88
Natio.-Patrimoine	1228 82	1195 93
Natio.-Placements	60717 33	60717 33
Natio.-Revenu	1027 14	1016 97
Natio.-Sécurité	50719 99	50719 99
Natio.-Valeurs	641 44	612 35
Nord-Sud Développ.	1135 73	1133 46 ◆
Oblicoop Sicav	1315 97	1290 17
Oblilion	1037 45	1009 68
Orient-Gestion	121 36	115 86
Paneurope	726 53	692 63

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	14266 03	14209 19
Paribas Gestion	572 30	546 35
Parnasse-Valor	1060 21	1059 15
Patrimoine-Retraite	1476 99	1448 03
Phénix Placements	262 67	261 36
Pierre Investiss.	635 11	606 31
Placement crt-terme	64893 83	64893 83
Placement J	51073 74	51073 74
P.M.E. St-Honoré	322 63	308 ◆
Prévi'Association	21560 16	21560 16 ◆
Province Investiss.	422 68	403 51
Rentacic	157 60	155 27
Revenus Trimestriels	5701 89	5646 44
Revenu Vert	1087 67	1088 58
St-Honoré Assoc.	12928 23	12863 91 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	567 92	542 17 ◆
St-Honoré Pacifique	408 86	390 32 ◆
St-Honoré Réel	10905 24	10850 99 ◆
St-Honoré Rendement	12270 60	12209 56 ◆
St-Honoré Technol.	674 68	644 09 ◆
St-Honoré Valor	11022 92	10936 44 ◆
Sécuricic	10647 14	10636 60
Sécur. Mobilière	392 40	374 61
Sél. court terme	12316 40	12224 71 ◆
Selecdon (Crédon BF)	714 21	703 66
Sicav-Associations	1289 73	1287 16
S.F.I. fr. et étr.	512 89	489 63
Sicavimmo	678 21	647 46
Sicav 5000	286 99	279 31
Slivafrance	433 31	421 71
Slivam	365 07	355 30
Slivarente	211 67	205 91
Slivinter	351 29	341 89
S.I.-Est	1180 10	1126 59
S.I.G.	838 11	799 74
S.N.I.	1112 93	1082 46
Sobinvest	489 67	467 47
Sogepargne	359 52	346 53
Sogever	953 21	909 99
Soginter	1173 57	1120 36
Soleil Investiss.	442 99	422 90
Technocic	1129 16	1077 96
U.A.P. Investiss.	371 07	354 24
Uni-Associations	108 98	108 96
Unifrance	372 81	355 90
Unifoncier	1088 23	1038 88
Uni-Garantie	1231 13	1206 96
Unigestion	766 28	731 53
Uni-Japon	1090 30	1040 86
Uni-Régions	2089 89	1994 93
Univalo	2088 03	2000 03
Univar	160 43	160 43
Univers-Obligations	1277 30	1235 30
Valorem	435 26	424 64
Valorg	1368 84	1367 47
Valrel	73171 36	73098 25

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1575	1562	1562	– 1 46
4170	C.N.E. 3%	4068	4050	4068	– 0 24
1072	B.N.P.	1056	1050	1050	– 0 47
1150	C.C.F.	1109	1120	1120	+ 0 99
1719	Electricité T.P.	1945	1945	1946	....
1099	Renault T.P.	1210	1229	1244	+ 2 80
1847	Rhône-Poul. T.P.	1850	1840	1840	– 0 54
1248	St-Gobain T.P.	1302	1300	1300	– 0 15
1270	Thomson T.P.	1330	1335	1335	+ 0 37
300	Accor	319 50	321	321	+ 0 46
1150	Agence Havas	1245	1251	1250	+ 0 40
615	Air Liquide	627	630	630	+ 0 47
895	Als. Superm.	935	919	919	– 1 71
205	A.L.S.P.I.	219	240 50	240 50	+ 9 81
405	Alsthom-Atl.	380	399	399	+ 5
....	Arjom. Prioux	1232	1276	1287	+ 4 46
83	Aussedat-Rey	117	120 50	121	+ 3 41
1500	Aux. Entrepr.	1465	1480	1480	+ 1 02
1120	Av. Dass.-Br.	1150	1200	1160	+ 0 86
395	Bail-Equipem.	419	448	455	+ 8 59
910	Bail-Investiss.	954	961	961	– 0 31
890	Cie Bancaire	985	1000	1015	+ 3 04
385	Bazar H.-V.	427	440	439	+ 2 81
345	Béghin-Say	389	389	401	+ 0 50
280	Berger	272	274	274	+ 0 73
525	Bic	508	517	517	+ 1 77
775	B.I.S.	683	720	705	+ 3 22
1600	Biscuit (Géné.)	1680	1700	1700	+ 1 19
1580	Bongrain S.A.	1490	1570	1570	+ 5 36
980	Bouygues	1040	1045	1045	+ 0 48
2840	B.S.N.	3175	3200	3210	+ 1 10
790	Carnaud	790	799	798	+ 1 01
3130	Carrefour	3196	3300	3345	+ 4 66
1080	Casino	1180	1200	1200	+ 1 69
1000	Casino A.D.P.	1060	1085	1075	+ 1 41
735	Cedis	740	742	742	+ 0 27
1040	Cetelem	1210	1287	1287	+ 6 36
1390	C.F.A.O.	1495	1461	1464	– 2 07
310	C.F.D.E.	325	326	325	....
1000	C.G.I.P.	1049	1050	1050	+ 0 09
785	Chargeurs S.A.	894	1000	1000	+ 0 60
63	Chiers-Châtill.	65 10	65 10	65 30	+ 0 30
540	Ciments franç.	590	596	596	+ 1 01
....	C.I.T. Alcatel	1440	1445	1459	+ 1 31
485	Club Méditerr.	452	455	455	+ 0 66
158	Codetel	173 10	178	177 50	+ 2 54
385	Cofimeg	360	359	359	– 0 27
500	Colas	478	482 10	475	– 0 62
210	Compt. Entrepr.	240	240	243	+ 1 25
395	Compt. Mod.	395	390	390	– 1 26
960	Créd. Foncier	1230	1275	1275	+ 3 65
350	Crédit F. Imm.	395	401	409	+ 3 54
975	Crédit Nat.	1270	1350	1350	+ 6 29
225	Crouzet	246	246	247	+ 0 40
1800	Damart S.A.	1850	1815	1815	– 1 89
2230	Darty	2478	2565	2570	+ 3 71
290	Dév. Rég. P.d.C	300	303	303	+ 1
305	D.M.C.	369	382	394	+ 6 77
1560	Docks France	1650	1698	1690	+ 2 42
1140	Dumez	1058	1118	1125	+ 6 33
920	Eaux (Gén.)	1012	1043	1043	+ 3 06
1830	[illegible]	1896	1840	1850	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	213	212	214	+ 0 46
190	– (certific.)	201 30	202	203	+ 0 84
1540	Epeda-B-Faure	1590	1590	1590	....
2230	Essilor	2025	2020	2020	– 0 24
475	Esso S.A.F.	435	438	437 50	+ 0 57
2240	Eurafrance	2290	2290	2290	....
780	Eurocom	830	836	840	+ 1 20
1310	Euromarché	1540	1590	1590	+ 3 24
1110	Europe n° 1	1040	1155	1155	+ 11 05
1480	Facom	1580	1550	1551	– 1 83
690	Fichet-bauche	820	820	820	....
215	Financ.	230	230 60	230 10	+ 0 04
385	Fives-Lille	395	398	404	+ 2 27
115	Fonderie (Gén.)	123	126	125 80	+ 2 27
84	Fraissinet	82	82 50	82 50	+ 0 54
310	Francarep	320	320	319	– 0 31
960	Fromageries Bel	984	1000	983	– 0 10
780	Gal. Lafayette	798	800	806	+ 0 87
470	Gén. Géophys.	451	469	458	+ 1 55
630	Gerland	696	699	699	+ 0 43
270	GTM-Entrepose	300	300	300	....
535	Guyenne-Gasc.	540	540	540	....
1500	Hachette	1800	1800	1800	....
570	Hénin (La)	585	595	592	+ 1 19
79	Imétal	81 90	84	84	+ 2 56
665	Imm. Plaine-M.	724	738	720	– 0 55
2380	Inst. Mérieux	2565	2580	2580	+ 0 58
585	Interbail	590	590	590	....
2100	Intertechnique	1950	1870	1870	– 4 10
405	J. Lefebvre	432	425	420	– 2 77
1230	Lab. Bellon	1175	1173	1169	– 0 51
765	Lafarge-Coppée	855	870	882	+ 3 15
1260	Lebon	1330	1330	1330	....
2730	Legrand	2818	2850	2850	+ 1 13
750	Lesieur	825	840	844	+ 2 30
485	Locafrance	518	545	544	+ 5 01
945	Locindus	951	960	955	+ 0 42
950	L. Vuitton S.A.	974	1000	1000	+ 2 66
580	Luchaire	631	637	637	+ 0 95
1040	Lyonn. Eaux	1055	1099	1100	+ 4 26
177	Mais. Phénix	190	191	191	+ 0 52
730	Majorette (Ly)	750	740	740	– 1 33
102	Manurhin	109 90	108	108	– 1 72
385	Mar. Wendel	380	384	384	+ 1 05
1510	Martell	1499	1514	1514	+ 1
1620	Matra	1600	1620	1620	+ 1 25
2670	Merlin-Gerin	2765	2810	2840	+ 2 71
1730	Michelin	1901	1970	1985	+ 4 41
4510	Midi (Cie)	4855	4950	4960	+ 2 16
345	Midland Bk S.A.	365	365	365	....
610	M.P.C. Salaigne	625	620	620	– 0 80
65	M.M. Penarroya	63 80	64 50	63 50	– 0 47
2350	Moët-Hennessy	2235	2285	2250	+ 0 67
685	Mot. Leroy-S.	665	690	690	+ 3 75
65	Moulinex	69	70 95	70 95	+ 2 82
635	Navig. Mixtes	760	806	797	+ 4 86
168	Nord-Est	183	184 80	182 50	– 0 27
510	Nordon (Ny)	519	506	506	– 2 50
300	Nouvelles Gal.	320	320	320	....
765	Occident. (Gén.)	760	760	760	....
1230	Omn.F.Paris	1300	1300	1300	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Olida-Caby	205	204	204	– 0 48
330	Opfi-Paribas	343	346	355	+ 3 49
2870	Oréal (L')	2928	3000	3000	+ 2 45
188	Papet. Gascogne	240	241	241	+ 0 41
1390	Paris-Réescomp	1400	1420	1420	+ 1 42
780	Pechelbronn	849	860	865	+ 1 88
1180	Penhoet	1110	1120	1120	+ 0 90
825	Pernod-Ricard	868	889	889	+ 2 41
93	Pétroles B.P.	98	99	98 50	+ 0 51
685	Peugeot S.A.	776	840	830	+ 6 95
92	Poclain	101 90	103	103	+ 1 07
880	Poliet	902	949	950	+ 5 32
610	P.M. Labinal	661	685	685	+ 3 63
1760	Presses Cité	1792	1800	1820	+ 1 56
1370	Prétabail Sic.	1465	1469	1469	+ 0 27
400	Primagaz	397	401	401	+ 1
430	Printemps	433 80	444	448 90	+ 3 48
1200	Promodès	1134	1140	1141	+ 0 61
250	Prouvost S.A.	254	261	262	+ 3 14
460	Radiotechn.	475	488	485	+ 2 10
1980	Redoute (La)	1970	1985	2000	+ 1 52
1600	Roussel-Uclaf	1450	1455	1445	– 0 34
1200	Roussel-C.N.I.	1155	1170	1170	+ 1 29
3200	Rue Impériale	3400	3400	3400	....
220	Sade	224 90	224 90	224 90	....
2170	Sagem	2255	2280	2260	+ 0 22
300	St-Louis B.	320	323	323	+ 0 93
2030	Salomon	2010	2000	2000	– 0 49
850	Salvepar	940	950	950	+ 1 06
675	Sanofi	688	661	676	– 1 74
385	S.A.T.	405	410	417	+ 2 96
460	Saupiquet Cie	465	480	479	+ 3 01
370	Schneider	445	456	455	+ 2 24
136	S.C.O.A.	140 70	138 10	137	– 2 62
108	S.C.R.E.G.	107	100	100	– 6 54
455	Seb	455	464	464	+ 1 97
400	Selimeg	419	421	421	+ 0 47
1410	S.F.I.M.	1505	1510	1499	– 0 39
84	S.G.E.-S.B.	60 90	59 80	59 80	– 1 80
420	Sign. Ent. El.	430	430	430	....
820	Silic	811	801	801	– 1 23
480	Simco-U.P.H.	522	525	525	+ 0 57
345	Simnor	347	344	344	– 0 86
1220	Skis Rossignol	1180	1190	1190	+ 0 84
800	Siminco	849	845	845	– 0 47
185	Sodero	172	182	182	+ 5 81
2040	Sodexho	1910	1910	1910	....
510	Sogerap	519	520	520	+ 0 19
785	Sommer-Allib.	965	1030	1030	+ 6 73
480	Source Perrier	504	520	518	+ 2 77
....	Sovac	1365	1380	1383	+ 1 31
....	Strafor	461	445	445	– 3 47
250	Synthélabo	254	256	256	+ 0 78
520	Talcs Luzenac	535	544	544	+ 1 68
2770	Tél. Elect.	2830	2855	2855	+ 0 88
825	Thomson-C.S.F.	935	974	985	+ 5 34
305	Total (CFP)	324	320	325	+ 0 30
71	– (certific.)	75 50	75 10	75	– 0 66
79	Total France	91 30	90	90	– 1 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2280	T.R.T.	2290	2310	2315	+ 1 09
680	U.F.B.	865	940	940	+ 8 67
915	U.I.S.	926	925	925	– 0 10
480	U.C.B.	540	549	545	+ 0 92
390	Valéo	480	495	495	+ 3 12
210	Vallourec	199	203	203	+ 2 01
3530	V. Clicquot-P.	3820	3799	3835	+ 0 39
430	Via Banque	530	545	545	+ 2 83
930	Elf-Gabon	915	920	921	+ 0 65
113	Amax Inc.	97 55	97 20	97 20	– 0 35
390	Amer. Express	450	443	443	– 1 55
170	Amer. Teleph.	160 90	160	160	– 0 55
106	Anglo Amer. C.	104	103 50	104	....
580	Amgold	561	555	555	– 1 06
815	BASF (Akt)	899	903	902	+ 0 33
970	Bayer	946	943	943	– 0 31
220	Buffelsfont.	193	189 50	189 50	– 1 81
22	Charter	21 95	22	22	+ 0 22
550	Chase Manh.	542	542	542	....
250	Cie Pétr. Imp.	226	223 40	223 40	– 1 15
43	De Beers	44 90	44 50	44 50	– 0 89
2580	Deutsche Bank	2535	2531	2531	– 0 15
83	Dome Mines	78 20	78 05	77 80	– 0 51
136	Driefontein Cté	144 90	142 50	142 60	– 1 58
460	Du Pont-Nem.	495	504	500	+ 1 01
370	Eastman Kodak	379 50	379	379	– 0 13
38	East Rand	37	36 50	36 40	– 1 62
215	Electrolux	234	240	235	+ 0 42
225	Ericsson	268 50	271	271	+ 0 93
380	Exxon Corp.	377 50	377 50	377 50	....
465	Ford Motors	480	493 50	493 50	+ 2 81
93	Gencor	90 90	89 40	89 30	– 1 76
520	Gén. Electr.	552	553	553	+ 0 18
320	Gén. Belgique	346	342	342	– 1 15
540	Gen. Motors	572	587	587	+ 2 62
51	Goldfields	51 40	51 35	51 35	– 0 09
41	GdMetropolitan	41 15	41 15	41 20	+ 0 12
93	Harmony	95	94	95 60	+ 0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
28	Hitachi	30 35	30	29 90	– 1 48
850	Hoechst Akt.	914	914	913	– 0 10
83	Imp. Chemical	89 60	88 60	89 90	+ 0 33
102	Inco. Limited	112 10	106 10	106 10	– 5 35
1120	IBM	1169	1176	1166	– 0 25
280	ITT	296 60	300	300	+ 1 14
113	Ito-Yokado	120 70	121 70	121 70	+ 0 82
47	Matsushita	53	53	52 70	– 0 56
1050	Merck	1062	1075	1075	+ 1 22
680	Minnesota M.	700	700	700	....
225	Mobil Corp.	213	210	210	– 1 40
31000	Nestlé	33290	33570	33570	+ 0 84
130	Norsk Hydro	140	142 50	143 50	+ 2 50
920	Petrofina	936	940	940	+ 0 42
690	Philip Morris	720	729	730	+ 1 38
172	Philips	180	183	182	+ 1 11
410	Quilmès	424	411 10	414	– 2 36
695	Randfontein	701	691	691	– 1 42
465	Royal Dutch	468	458	458	– 2 13
60	Rio Tinto Zinc	60 50	60	60	– 0 82
107	St Helena Co	108	107 20	107 20	– 0 74
250	Schlumberger	238	238 80	238 50	+ 0 21
70	Shell transp.	70 50	68 60	68 60	– 2 69
2440	Siemens A.G.	2525	2515	2510	– 0 59
154	Sony	146	143 70	143 50	– 1 71
167	T.D.K.	162 50	161	161	– 0 92
13 50	Toshiba Corp.	15 05	15	15	– 0 33
1100	Unilever	1079	1075	1075	– 0 37
340	Unit. Techn.	385	390 80	387	+ 0 51
575	Vaal Reefs	620	617	617	– 0 48
330	Volvo	326	325	326	....
285	West Deep	299	297	297	– 0 66
450	Xerox Corp.	489	490	490	+ 0 20
1 45	Zambia Corp.	1 78	1 73	1 76	– 1 12

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 319	7 293	7 050	7 550
ECU	6 639	6 639	....	....
Allemagne (100 DM)	306 380	306 490	297	314
Belgique (100 F)	14 984	14 986	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 240	271 290	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 360	83 290	79	86
Norvège (100 k)	98 720	98 700	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 272	10 265	9 950	10 600
Grèce (100 drachmes)	5 012	5 002	3 800	4 900
Italie (1 000 lires)	4 507	4 505	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	363 180	366 450	353	372
Suède (100 krs)	97 400	97 340	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 580	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 872	4 875	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 710	4 714	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 210	5 214	4 950	5 350
Japon (100 yens)	3 882	3 891	3 720	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/2
Or fin (kilo en barre)	80300	79400
Or fin (en lingot)	80550	79900
Pièce française (20 fr)	575	577
Pièce française (10 fr)	474	.....
Pièce suisse (20 fr)	548	552
Pièce latine (20 fr)	508	509
Souverain	642	643
Pièce de 20 dollars	3520	3580
Pièce de 10 dollars	1885	1885
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3380	3385
Pièce de 10 florins	516	520
Or Londres	340 50	337 20
Or Zurich	341	337 50
Or Hongkong	337 45	.....
Argent Londres	5 87	5 93

Le Monde

Au Tchad

Les forces du GUNT ont attaqué deux positions gouvernementales sur le 16e parallèle

Après une longue trêve, les combats ont repris au Tchad entre le GUNT de M. Goukouni Oueddeï — soutenu par la Libye — et les forces gouvernementales. Lundi 10 février, les troupes du GUNT ont occupé, pour la reperdre aussitôt, la position gouvernementale de Kouba-Olanga, la plus avancée sur la piste reliant N'Djamena à Faya-Largeau. Mardi après-midi, elles ont attaqué la garnison gouvernementale d'Oum-Chalouba, sur la piste reliant Abéché à Faya-Largeau, où les combats faisaient encore rage, selon N'Djamena, en fin d'après-midi.

A Paris, M. Roland Dumas a confirmé, mardi, que Kouba-Olanga, situé à 30 kilomètres au sud de Koro-Toro et juste au sud du seizième parallèle, avait été enlevé lundi par *« des forces relevant de l'autorité de M. Goukouni Oueddeï »*, avant d'être repris par les troupes de M. Hissène Habré. Le ministre des relations extérieures a également annoncé que la France avait engagé une *« concertation »* avec ses alliés africains et le président Habré et suivait les événements avec une *« vigilance de tous les instants »*. Dans ce cadre, semble-t-il, après avoir reçu, à Paris, M. Acheikh Ibn Oumar, membre du GUNT, M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, doit rencontrer, demain, à Libreville, M. Gouara-Lassou, ministre des affaires étrangères de N'Djamena.

Le message du colonel Kadhafi

Les deux attaques contre les positions les plus avancées des FANT — forces gouvernementales — sur le seizième parallèle semblent s'insérer dans un scénario bien au point. La semaine dernière, des journalistes ont été invités à se rendre dans le Nord tchadien, via la Libye, pour y « constater » le renforcement des forces locales du GUNT, protégé de la Libye. M. Goukouni Oueddeï en a profité pour menacer de relancer la guerre au cas où aucune solution politique n'interviendrait *« d'ici à la fin de 1986 »*.

Parallèlement, M. Acheikh Ibn Oumar, arrivé à Paris il y a dix jours, délivrait un message identique aux autorités françaises avant d'en faire état devant la presse, mardi, alors que les partisans du GUNT, apparemment pour donner du poids à un « plan de paix » qui n'a pas encore été divulgué, attaquaient Kouba-Olanga et Oum-Chalouba, deux positions situées bien au Sud du dix-septième parallèle, ancienne « ligne rouge » définie par Paris, pendant l'opération Manta, entre la zone septentrionale occupée par des forces libyennes et le Tchad contrôlé par M. Hissène Habré.

Dans cette première phase, la Libye, comme par le passé, a démenti toute interférence de sa part dans les combats et s'est *« engagée à ne pas intervenir dans la guerre tribale tchadienne »*, selon le commentaire diffusé mardi par l'agence libyenne de presse Jana. Le même texte affirme que Tripoli *« cherche à résoudre le problème tchadien avec les autres pays africains et invite toujours toutes les parties tchadiennes à abandonner les armes et réaliser la réconciliation nationale »*.

En d'autres termes, M. Kadhafi se rappelle au souvenir de tous ceux qui avaient oublié, depuis le retrait des troupes françaises en novembre 1984, ses ambitions tchadiennes, soulignées par le renforcement de la garnison libyenne dans la zone du GUNT. Il propose, dans un premier temps, une négociation entre Tchadiens, faute de quoi, le moment venu, une solution militaire interviendra. Ni le langage ni la méthode ne sont nouveaux.

Et le moment n'est pas forcément inopportun. M. Hissène Habré est arrivé à imposer son autorité sur le Sud et à rallier à sa cause des personnalités neutres et d'anciens partenaires de M. Goukouni Oueddeï. Pour Tripoli, il n'était sans doute pas mauvais de rappeler que le régime de N'Djamena demeure fragile et de tenter, ainsi, de faire réfléchir ceux qui le rejoignent ou sont tentés de le faire.

M. Kadhafi peut, d'un autre côté, compter sur une certaine solidarité « anti-impérialiste », en Afrique et au Proche-Orient, surtout quand la marine de guerre américaine manœuvre au large des côtes de la Libye, pour tempérer, sur le continent noir, l'éventuelle réprobation suscitée par les attaques de ses protégés tchadiens. En janvier, à la conférence islamique de Fès, la motion de soutien au dirigeant libyen avait été proposée par le Niger, un voisin qui s'inquiète pourtant sérieusement des menées de Tripoli hors du territoire libyen.

Reste la réaction de la France, surtout en période électorale. Mais, sur ce point, pour l'instant, le colonel Kadhafi fait preuve de prudence. Les attaques, attribuées au GUNT, peuvent demeurer sans suite, surtout si les garnisons tchadiennes tiennent bon, ce qui semble être le cas. Tripoli sait que, le temps jouant en sa faveur, il n'a pas intérêt à « provoquer » Paris, ne serait-ce que parce que le gouvernement français, en cas d'ingérence flagrante de la Libye dans les combats, serait contraint — si ce n'est content — de relever le gant.

Enfin, évoquer un « plan de paix » dans le cadre d'une « réconciliation nationale » est toujours payant, même quand ces expressions, vides de substance, ne sont avancées que dans le cadre d'une opération diplomatico-militaire dont l'objectif final, pour Tripoli, reste la mise en place à N'Djamena d'un gouvernement pro-libyen.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Sur le vif

On s'aime

C'est fou ce qu'ils s'aiment dans l'opposition. C'est vraiment la grande passion. Ils s'aiment tellement qu'ils n'arrêtent pas de se faire des scènes. Vous avez vu Marie-France Garaud hier à la télé ? Jalouse ! Une vraie teigne. Son mec, le père Barre, flirte ouvertement avec Dominati, tout fier de sa conquête. On jase, forcément. Et elle, ça la vexe, je la comprends. Alors, elle dit qu'il ne l'aime pas vraiment Barre, Dominati. Il lui a envoyé une lettre d'amour, d'accord, mais il n'en pense pas un mot. Il a pitié, c'est tout.

Dans le ménage Giscard-Chirac, c'est pareil. Ils se font des câlins devant le monde. Et rentrés chez eux, dans leur circonscription, c'est des piques, c'est des reproches à n'en plus finir. Et puis, hier à Marseille, ils en sont venus aux coups. Un coup de main. Vingt mille affiches volées au siège de l'UDF, et entassées dans une fourgonnette appartenant à un conseiller municipal RPR, un patron de bar à Manosque. Par qui ? Par un de ses clients, un petit truand, spécialiste des machines à sous. C'est pas « ouistiti sexe » qu'il devrait dire maintenant pour sourire « cheese », Chirac, c'est « ouistiti-SAC ».

N'empêche, ses affiches à lui, si on les lui avait piquées, il l'aurait eu mauvaise. Surtout celles toutes différentes et toutes pareilles où on le voit, bras dessus, bras dessous, avec les candidats RPR de chaque département. Ils sont en manches de chemise. La sienne est rayée bleu et blanc. Non, c'est pas toujours la même. Il en change. Il en a commandé vingt-cinq. Moi, je sais comment elles ont été prises, ses photos, mes copains me l'ont expliqué. On a loué un studio, installé un tapis roulant et une soufflerie, histoire de donner l'impression d'aller de l'avant, cravates au vent. On a convoqué les candidats les uns après les autres. Et hop ! Prière de gambader sur le tapis roulant au risque de se casser la gueule. Et de choper un rhume maison. C'est peut-être pour ça que ça toussote et que ça fait des couacs dans l'union de la droite. C'est rapport à ce coryza.

CLAUDE SARRAUTE.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

M. Mitterrand et Mme Thatcher se rendent à Cantorbéry pour signer le traité

De même qu'ils s'étaient réunis à Lille le mois dernier pour annoncer le choix du projet de *« lien fixe »* à travers la Manche.

Mme Margaret Thatcher et M. François Mitterrand devaient se retrouver, mercredi 12 février en début d'après-midi, à Cantorbéry, dans le Kent, pour la signature du traité qui définit le cadre juridique de l'opération entre les deux pays, établit des procédures d'arbitrage et prévoit les principales mesures destinées à garantir la sécurité de l'ouvrage et la protection de l'environnement.

De notre correspondant

Londres. — C'est précisément dans le Kent que se manifestent les réticences les plus fortes à l'égard de la réalisation du tunnel, et pas seulement dans le secteur du port de Douvres, où l'on est résolument hostile, par crainte d'une baisse substantielle du trafic des ferries. Lundi 10 février, le gouvernement de Mme Thatcher a soumis à la Chambre des communes un rapport présentant l'ensemble du projet, ses aspects techniques et économiques. Cinq députés conservateurs ont voté contre, parmi eux quatre élus du Kent.

Le seul à n'être pas de la région et à remettre en cause fondamentalement l'idée d'un rattachement de l'île au continent, M. Teddy Taymor, anti-européen depuis toujours, a déclaré : *« Plus les gens entendent parler du tunnel, moins ils y sont favorables. Un récent sondage d'opinion a montré que moins de la moitié étaient pour. »* Il faisait allusion à une enquête effectuée en janvier par l'institut Gallup indiquant que 51 % des personnes interrogées en Grande-Bretagne nourrissaient de fortes objections.

Au cours d'un débat assez terne, les quatre élus du Kent ont dénoncé le caractère *« sommaire »* du rapport et plus généralement l'insuffisance *« flagrante »* des consultations et études préalables pour mesurer les diverses répercussions, du côté britannique notamment, sur le développement régional dans le sud-est de l'Angleterre, bien sûr, mais aussi dans le reste du pays, et sur une politique globale des transports depuis longtemps jugée *« incohérente »*, sinon *« inexistante »*.

Ce discours reprenait les observations faites ces dernières semaines par plusieurs experts, selon lesquels les carences ou les imprévisions du gouvernement britannique risquaient d'avantager le nord de la France. C'est ce que redoutent tout particulièrement les membres du conseil du comté du Kent (à majorité conservatrice). Leur président, M. Michael Odling, a récemment attiré l'attention du gouvernement en déclarant : *« Nous devons avoir une véritable stratégie, sinon nous verrons industriels et commerçants britanniques préférer s'installer de l'autre côté, attirés par les aides et incitations diverses prévues par les autorités françaises. »* D'autre part, le conseil du Kent demande que le gouvernement et les promoteurs du tunnel prennent en charge la majeure partie des 75 millions de livres indispensables à l'amélioration du réseau routier.

British Rail (BR), la société nationale des chemins de fer, est plus avancée dans ses préparatifs, et M. Nicholas Ridley, ministre des transports, a souligné que le niveau de concertation avec la SNCF était *« remarquable »*. Il a annoncé que Bristish Rail entendait investir près de 400 millions de livres (4,4 milliards de francs) d'ici à l'inauguration du tunnel. Mais les ambitions de British Rail sont sans commune mesure avec celles de la SNCF.

Cela pose un problème dans le cadre d'une coopération paritaire dont le principe a déjà été retenu. Les Britanniques craignent d'être obligés d'« accepter » que la SNCF impose malgré tout son savoir-faire, ses conceptions, et revendique la maîtrise d'œuvre pour la construction des rames qui emprunteront le tunnel.

FRANCIS CORNU.

NOUVELLES BRÈVES

● *Nouvelle attaque à main armée en Belgique.* — Un malfaiteur a été tué par la police et une personne a été grièvement blessée après une attaque à main armée mercredi 12 février dans un magasin de sports de Louvain. Les contrôles policiers autour des quartiers commerciaux ont été renforcés en Belgique depuis que seize personnes ont été tuées au cours de trois attaques de supermarchés au mois de novembre dernier. Ces attaques meurtrières sont attribuées à une mystérieuse bande surnommée *« les tueurs du Brabant »*. — *(AFP.)*

● *La Côte-d'Ivoire établit des relations diplomatiques avec Cuba.* — Abidjan et La Havane ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, selon un communiqué officiel ivoirien publié mardi 11 février. La Côte-d'Ivoire a des relations diplomatiques avec tous les pays de l'Est, à l'exception de l'Union soviétique qui pourrait renouer prochainement ses liens, rompus en 1968, avec Abidjan. La Côte-d'Ivoire a également rétabli ses relations diplomatiques avec Israël le 18 décembre 1985. — *(AFP.)*

LE FROID EN FRANCE A FAIT SIX NOUVELLES VICTIMES

Le froid a fait six nouvelles victimes depuis 48 heures en France. Le temps est particulièrement mauvais en montagne. Deux alpinistes confirmés qui avaient entrepris, samedi 8 février, l'ascension de la face est du mont Blanc, du Tacul, sont morts de froid non loin du sommet où régnait une température de moins 40 degrés, et où soufflait un fort blizzard. Depuis plusieurs jours, de nombreux skieurs en Haute-Savoie sont atteints de gelures et l'hôpital de Chamonix admet une vingtaine de blessés par jours.

A Martigues (Bouches-du-Rhône), le froid a tué trois personnes âgées, victimes de malaises alors que le thermomètre est descendu à moins 8 degrés. Enfin, lundi 10 février, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), un homme de soixante-huit ans, pris de malaise, a été découvert mort dans la cour de sa ferme. En Camargue, de nombreux oiseaux migrateurs se sont retrouvés prisonniers des étangs gelés. En Corse, les aéroports de Bastia et d'Ajaccio ont dû être dégagés par des chasse-neige pour que le trafic soit assuré.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)

MERCREDI 12 FÉVRIER
Allô « le Monde »
L'ENJEU PHILIPPIN
avec
ROLAND-PIERRE PARINGAUX
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

JEUDI 13 FÉVRIER
« le Monde » reçoit
PAUL BRUYANT
PDG des Hôtels Méridien
avec Philippe BOUCHER

A B C D E F G

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le président de la République a annoncé son intention de représenter la France au sommet des Sept en mai à Tokyo

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a indiqué, le mardi 11 février, à Paris, devant l'Union des journalistes et de la presse de langue française, que M. François Mitterrand avait écrit au chef du gouvernement japonais, M. Yashuiro Nakasone, pour l'informer qu'il représentera la France au sommet des sept pays industrialisés, qui doit se réunir à Tokyo au début du mois de mai prochain. M. Dumas n'a pas précisé si le président de la République envisage, ou non, de se faire accompagner à ce sommet par le premier ministre qui sera alors en fonctions. Jusqu'à maintenant, la France a toujours été représentée à ces réunions par le seul chef de l'Etat.

« Il n'est qu'une seule personne qui décide de la représentation de la France à l'étranger, c'est le chef de l'Etat », a déclaré M. Dumas.

Le président de la République doit se rendre à Moscou avant l'été et à Washington, le 4 juillet, pour le centième anniversaire de la statue de la Liberté. Il doit participer, en outre, au conseil européen, qui se réunira à Bruxelles en juin.

M. Jean François-Poncet, sénateur du Lot, ancien ministre des affaires étrangères, a observé, mardi, que le sommet de Tokyo sera *« un sommet économique et rien d'autre »* et que M. Mitterrand, en décidant de s'y rendre, *« s'arroge un droit de tutelle qui, à travers la diplomatie, s'étendrait sur toute la politique économique de la France »*. *« Cela me paraît très difficile à concevoir et à admettre si les élections sont perdues pour la gauche »*, a déclaré M. François-Poncet.

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, a déclaré, sur Radio-Monte-Carlo, que *« la politique extérieure est animée, dirigée par le président de la République »* et que *« cette formule est très efficace, parce que l'on sait, sur la scène internationale, qu'il parle au nom de la France »*. *« On évite*, a-t-elle ajouté, *toute incohérence, toute discordance, et je crois que c'est cette unité de vues qu'il faut préserver en priorité. »*

Selon une première estimation

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS SERAIT EXCÉDENTAIRE DE 2,8 MILLIARDS DE FRANCS

Le solde de la balance des paiements courants de la France pour l'année 1985 est, en données brutes, en excédent de 2,8 milliards de francs, contre un déficit de 6,6 milliards de francs en 1984, selon les premières estimations publiées mercredi par le ministère de l'économie et des finances.

En données corrigées des variations saisonnières, elles aussi estimatives, le résultat de la balance des paiements courants aurait été excédentaire de 1,2 milliard de francs en décembre, contre + 2,7 milliards en novembre (chiffre révisé), indique enfin le ministère.

En 1984, les premières estimations faisaient apparaître un léger excédent de 938 millions de francs, les chiffres définitifs (— 6,6 milliards) n'ayant été publiés qu'au mois d'août.

● *Deux morts dans un attentat en Irlande du Nord.* — Un policier et un civil ont été tués par balles, mardi 11 février, dans un village du comté de Fermanagh, près de la frontière avec la République d'Irlande. Les deux hommes consommaient dans un pub de Maguiresbridge, près d'Enniskillen, lorsque trois personnes armées ont ouvert le feu dans leur direction, puis ont lancé une bombe dans l'établissement avant de prendre la fuite, a précisé la police, qui attribue cet attentat à l'IRA. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1986 a été tiré à 444 827 exemplaires